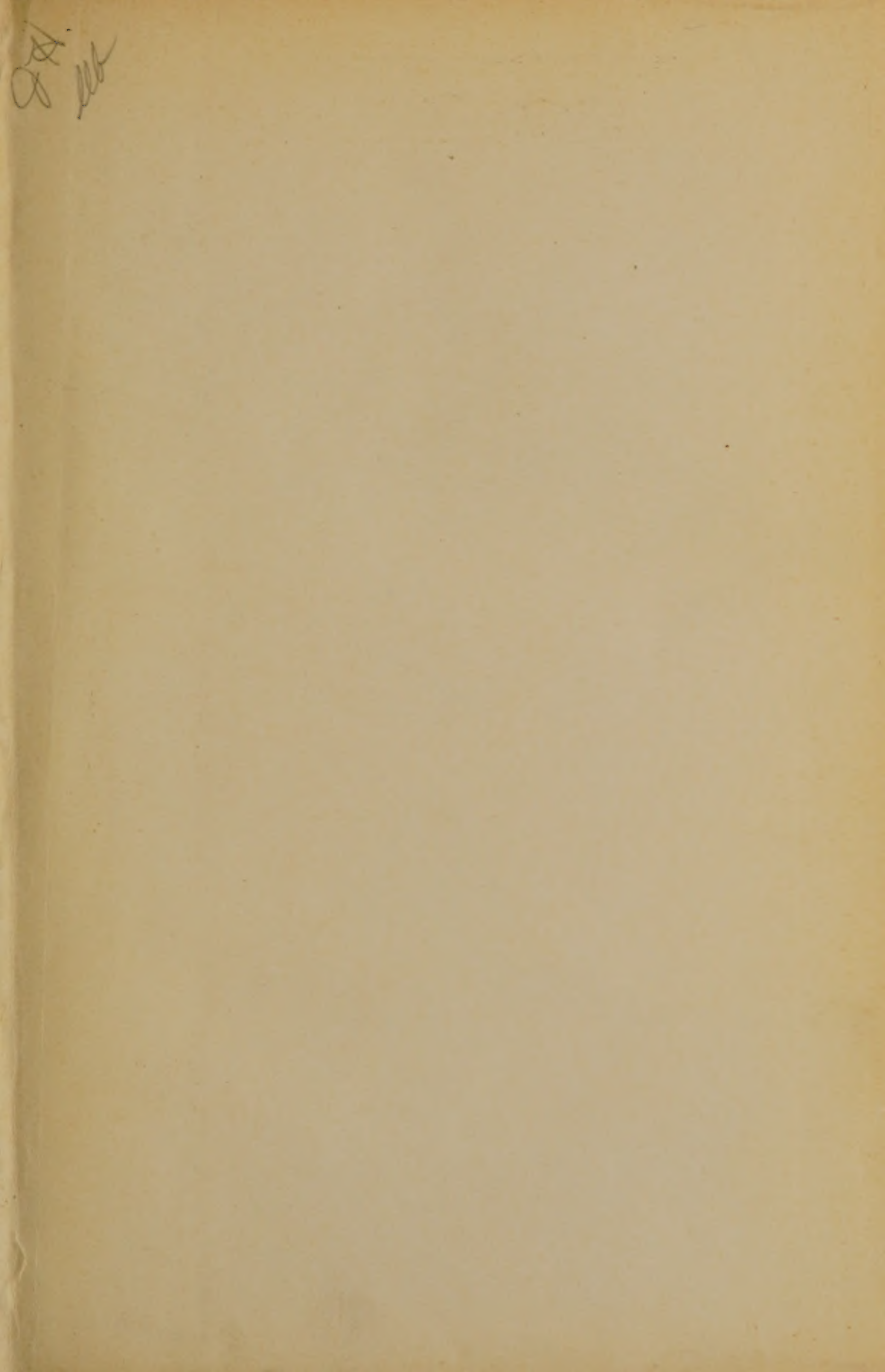




COMTE ALBERT DE MUN
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE

Combats d'hier et d'aujourd'hui

III

TROISIÈME SÉRIE

1908



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

COMBATS

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

III

COMTE ALBERT DE MUN
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE

Combats d'hier et d'aujourd'hui

III

TROISIÈME SÉRIE

1908



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

PREMIÈRE PARTIE

POUR DIEU

I

LA VIE CATHOLIQUE

I. — EXAMEN DE CONSCIENCE [1]

Il est déjà trop tard pour parler de l'année morte. Le temps emporte les jours, pareil à l'express de Ruydard Kipling qui « jetait les kilomètres par-dessus son épaule, comme un rabot fait voler les copeaux d'une planche molle ».

Cette année, pourtant, en s'évanouissant, nous laisse un dur avertissement. Il faut le méditer.

La pire des douleurs dont elle a meurtri les âmes catholiques, n'est pas, quelle qu'en soit l'horreur, l'écroulement de l'antique édifice où s'abritait l'Église de France.

Qu'il ait pu s'accomplir dans la froide indifférence d'une nation subjuguée, voilà l'indicible tristesse.

Après l'éclair des inventaires, la nuit s'est faite, obscure et silencieuse, propre à tous les attentats. Le dernier fut la violation des tombeaux. On crut qu'il allait soulever les colères : illusion d'un jour !

Les harangues généreuses qui dénoncèrent la sacrilège entreprise consolèrent les âmes un moment

1. 1er janvier 1908.

indignées : les autres demeurèrent inertes. La nuit continua : elle est profonde. C'est le grand deuil et l'humiliation dernière. Je n'ai point, depuis Metz, éprouvé plus amèrement la honte d'une défaite sans gloire.

Tacite, suspendant un moment le récit des morts ordonnées par Néron et subies avec le stoïcisme stérile d'une obéissance servile jusqu'au trépas, écrit ces mots désolés : « Quand même des morts courageusement reçues pour la République seraient l'objet de mes récits, la constante uniformité des événements m'aurait lassé moi-même, et je n'attendrais du lecteur qu'un dédaigneux ennui. Combien plus cette soumission passive et ces flots de sang, perdus en pleine paix, fatiguent et serrent péniblement le cœur ».

L'historien futur qui racontera la ruine de l'Église de France sentira cette détresse du cœur, quand il lui faudra dérouler le tableau monotone des violences accomplies depuis cinq ans, et reconnaître, tandis qu'elles s'entassent, les progrès constants de l'insouciance générale.

Voilà, bien plus encore que le souvenir des douleurs endurées, la pensée qui oppresse mon âme à l'aube de l'année nouvelle.

Sans s'attarder en des pleurs inutiles, il faut la creuser virilement.

Cette indifférence a une cause profonde. Sans doute la superstition de la légalité qui, chez les Français triturés dans le moule administratif, a pris la place de la conscience, les dispose à tout accepter de quiconque est maître du pouvoir. « Que voulez-vous ? c'est très malheureux, mais c'est la loi : il n'y a qu'à obéir. » Que de fois chacun de nous n'a-t-il pas entendu

cette parole funeste, excuse de toutes les capitulations !

Mais les capitulations que déterminent des raisons matérielles et immédiates, sont préparées par des raisons morales et lointaines. Cela fut vrai pour Metz, et cela est encore vrai dans notre malheur présent.

Il faut envisager sans vaines dissimulations la douloureuse vérité que révèle l'expérience cruelle de la séparation.

*
* *

La France compte encore des milliers de catholiques fidèles, fermement attachés à leur foi, plus actifs, plus ardents qu'ils ne l'étaient il y a un demi-siècle. Dans les classes élevées, il y a plus de croyants, plus de pratiquants qu'alors. La jeunesse catholique est vigoureuse, pleine de sève et d'entrain. Dans les milieux intellectuels, beaucoup d'esprits, désabusés des orgueilleuses promesses de la science, retournent au christianisme, et les âmes que le paganisme littéraire n'a pas entièrement corrompues ressentent le besoin du vrai Dieu. Tout cela est vrai, et c'est, pour la conversion du peuple, un sujet de ferme espérance. Car le rude proverbe moscovite est vrai, qui dit : « C'est toujours par la tête que pourrit le poisson. »

Il y a, d'ailleurs, des régions en France, et dans toutes ses parties, où, parmi les paysans et les ouvriers, la foi est encore robuste et les pratiques religieuses fidèlement observées. Ce n'est pas le représentant du pays de Léon qui pourrait l'oublier.

En beaucoup d'autres aussi, il faut encore le reconnaître, à défaut d'observance, un reste d'habitude, une sorte de pudeur atavique entretient, à certaines heures

de la vie, à la naissance, au mariage, à la mort, des formes rituelles : pour les remplir, on veut un prêtre et on tient à l'église. Ce fait, clairement discerné par M. Briand et même par M. Clemenceau, les a seul empêchés de pousser l'application de la loi de séparation jusqu'à l'immédiate fermeture des églises.

Voilà notre situation. Je ne crois pas en avoir assombri les couleurs.

Nous nous flattons de ces apparences, et, l'instinct oratoire aidant, que porte en lui tout descendant des Gaulois, nous les généralisons volontiers en accents triomphants.

Il faut chasser ces illusions faciles : c'est se payer de mots que de s'y abandonner.

*
* *

« Avant tout, sois vrai avec toi-même », dit au premier acte d'Hamlet, le seigneur Polonius à son fils Laertes, partant pour la France.

Profitons du conseil et soyons vrais envers nous-mêmes, au lieu de nous obstiner dans des fictions qui, en donnant à l'esprit une satisfaction passagère, le dispensent des résolutions pratiques.

Ces catholiques fidèles, ces jeunes gens ardents, ces pèlerins de Lourdes, nombreux et enthousiastes, ces classes élevées demeurées chrétiennes, ces intellectuels tentés par la croyance, ce sont, dans la masse de la nation, des minorités éparses : ces régions attachées à la foi ne sont que des points sur la terre de France, et la persistance des habitudes extérieures n'est, ailleurs, en quelque sorte, qu'un vêtement de cérémonie qui cache une âme vide et sans pensée.

Arrachons-nous un moment à ces spectacles trompeurs pour regarder en face ces quartiers populaires de Paris et des grandes villes, où grandit, sans aucune éducation religieuse, souvent sans baptême, sans première communion, toute une population, enfants d'hier, jeunes gens d'aujourd'hui, hommes de demain : les églises, il est vrai, sont combles aux jours de fête la basilique de Montmartre se remplit, aux dates pieuses, de fidèles recueillis ; hier, le pèlerinage de sainte Geneviève, patronne de Paris, les attirait, en rangs serrés, à Saint-Étienne-du-Mont. Qu'est-ce que cela dans la foule du peuple parisien ? Combien d'enfants ignorent jusqu'au nom même de Dieu, ou ne l'invoquent que pour blasphémer !

Songeons à ces masses de travailleurs, enfermés dans l'usine ou dans la mine, qui ne connaissent, de la religion, que les calomnies, les outrages dont la couvre chaque matin la presse impie.

Parcourons ces campagnes sans nombre où l'église, désertée, dresse au milieu du village indifférent son clocher presque muet.

*
* *

Et, maintenant, essayons d'interroger cette foule anonyme qui porte, dans l'obscurité de son âme changeante, le secret de l'avenir ; essayons de lui demander où elle va, sans Dieu, sans foi, sans idéal, déjà sans religion, bientôt sans famille, demain sans patrie !

Elle ne nous comprend pas ; elle parle une autre langue. Le prêtre de Jésus-Christ, celui qui devrait être, au milieu d'elle, l'ami des humbles, le confident

de ses peines, est, pour eux, souvent un suspect, quelquefois un ennemi, presque toujours un inconnu.

Mgr Gibier, évêque de Versailles, disait hier à M. Julien de Narfon, dans une conversation publiée par le *Figaro*, où il voulait bien parler de mes récents articles sur la *Conquête du peuple*, en termes dont je suis profondément touché : « Le peuple ne connaît pas le clergé. »

Oui, c'est bien la source du mal ; elle est lointaine et profonde.

Je ne chercherai pas ici les responsabilités : il faudrait remonter trop loin et mettre trop de coupables en cause. Mgr Pie écrivait pour le carême de 1872 une instruction synodale sur « l'opposition à Dieu manifestée par l'opposition au prêtre ». Qu'on la relise ; elle semble d'hier.

Je n'oserais pas m'exprimer ici en termes aussi vifs que le grand évêque : et cependant la vérité est plus éclatante encore aujourd'hui qu'au temps où il écrivait.

Il y a un abîme entre le prêtre et le peuple, et c'est pourquoi la vie chrétienne ne circule plus en France.

Allons-nous donc accepter, en courbant la tête, le funeste arrêt ? Nul ne le voudrait. Nous n'en avons pas le droit, parce que nous sommes chrétiens et que nous trahirions notre foi en souscrivant à sa ruine ; nous n'en avons pas le droit parce que nous sommes Français et que nous trahirions notre patrie en consentant à son apostasie. L'Église, seule, a les promesses éternelles. *Movebo candelabrum*, dit l'Apocalypse, et cette parole doit nous faire trembler. Il faut combler l'abîme.

*
* *

Est-ce une œuvre impossible ? Assurément non ; mais c'est une œuvre d'apostolat, et l'apostolat, c'est d'abord la conquête du cœur.

Le mal dont Mgr Pie dénonçait, il y a trente-six ans, les premières manifestations, est le fruit d'une longue entreprise de calomnies, tour à tour, discrètes et publiques, d'une savante organisation de méfiance d'abord, puis de désaffection, bientôt de haine, contre laquelle prêtres et laïques, prisonniers des illusions de la routine et aussi de la paresse, nous n'avons pas, ou du moins pas suffisamment lutté.

Nous sommes très souvent, il faut l'avouer, pour le peuple, des étrangers volontaires. Mgr Gibier a mis le doigt sur la plaie, en terminant son entretien : « Quand le clergé comprendra-t-il qu'il ne lui serait pas difficile de gagner le cœur du peuple, s'il le voulait sérieusement ? »

Toute la question religieuse, presque toute la question sociale tient dans ces paroles.

Que les prêtres me pardonnent l'ardeur de mon langage ! Aucune pensée de critique irrespectueuse ne saurait l'inspirer, et seule, comme disait Henri IV, « la violente amour » de l'Église et du peuple remplit et anime mon cœur.

Je sais toutes les charges du ministère, tout le bien qui se fait dans chaque paroisse, et je sais aussi tous les obstacles, toutes les barrières qui se dressent devant l'action sacerdotale.

Mais ces barrières, il nous faut les renverser ou périr étouffés dans leur enceinte toujours plus étroite.

Nos réunions de Comités, pieuses et intimes, nos assemblées de charité, discrètes et prudentes, ce sont des œuvres excellentes, des œuvres nécessaires ; mais elles n'atteignent le peuple que par l'aumône et ne rassemblent que les convertis.

Nos œuvres sociales elles-mêmes, nos cercles, nos patronages, nos associations, sont les efforts admirables de groupes, trop souvent sans cohésion, sans direction commune, d'isolés trop souvent laissés à eux-mêmes, parfois dénoncés et désavoués pour leur zèle intempestif: jusqu'où pénètre dans la foule leur rayonnement ?

Autour de ces petits foyers que leur propre chaleur illusionne, tout un peuple passe, vit, travaille, souffre et s'agite, sans rien savoir de ce qui s'y fait, de ce qui s'y dit, de ce qui s'y enseigne.

*
* *

Et cependant, ce qui s'y fait, c'est la prière, l'appel à Jésus crucifié pour tous les hommes ; ce qui s'y dit, c'est l'Évangile, la bonne nouvelle promise au monde ; ce qui s'y enseigne, c'est la parole du Christ : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. »

Or, cette parole fut laissée à l'Église, pour être jetée dans la foule « comme le levain qu'une femme prend et mêle dans trois mesures de farine jusqu'à ce que tout ait fermenté ».

Il y a vingt-sept siècles, un pâtre, qui effeuillait les sycomores dans Béthel, fut rempli de l'esprit de Dieu. C'était au temps où Jéroboam, roi d'Israël, habile à gouverner ses sujets, avait laissé l'idolâtrie corrompre

leurs cœurs ; et le pâtre inspiré prophétisait ainsi : « Voilà que des jours viennent, et j'enverrai la faim sur la terre, non la faim du pain, ni la soif de l'eau, mais d'entendre la parole du Seigneur... et ils iront de tous côtés, cherchant la parole du Seigneur, et ils ne la trouveront pas ! »[1]

Est-ce à nous que parle le prophète Amos ? Ce peuple, découronné de ses croyances, qui ne sait plus rien de son âme et de son immortelle destinée, qui ne voit plus le ciel et ne connaît plus que la terre, semée de souffrances, n'est-ce pas lui qui a faim d'une parole libératrice, prompt à s'enchanter de toutes celles qu'on lui jette pour tromper sa peine, bientôt déçu parce qu'elle le laisse rivé à la terre ingrate et bornée, tourmenté toujours par la hantise obscure de cette parole oubliée, dite pour lui cependant, qu'inconsciemment il cherche et qu'il ne trouve pas ?

Il ne la trouve pas. Voilà le mot accusateur : il faut qu'il la trouve. C'est le ferme propos que je présente, comme conclusion de ce dur examen de conscience.

1. Amos, c. VIII, v. 11.

II. — ALLOCUTION A S. E. LE CARDINAL RICHARD

A l'occasion de la nouvelle année[1], S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, assisté de Mgr Amette, son coadjuteur, reçut les délégations des œuvres catholiques d'hommes et de jeunes gens du diocèse, dans les salons de l'hôtel de Condé, rue de Monsieur, mis par M. Feron-Vrau à la disposition du cardinal.

En présentant les membres des Cercles catholiques d'ouvriers, M. le comte Albert de Mun, leur président, lut l'allocution suivante :

Éminence,
Monseigneur,

Les membres de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers ont l'honneur de vous offrir leurs hommages et leurs vœux. Ils prient Dieu de conserver longtemps encore les forces de leur vénéré cardinal, et de bénir les travaux de celui qu'il a appelé près de lui pour le seconder dans sa lourde tâche.

En s'acquittant de ce devoir annuel, ils se sentent pénétrés d'une profonde émotion, que tout ici concourt à éveiller dans leurs âmes.

La maison même qui nous rassemble, grâce à une pieuse et intarissable générosité, parle à nos yeux avec une muette, mais saisissante éloquence.

1. 1er janvier 1908.

Vous y êtes venus, Messeigneurs, acceptant cette offre filiale, parce que les maîtres de la France, en rompant le lien séculaire qui l'attachait à l'Église catholique, ont voulu, par la confiscation de votre demeure, donner à cette rupture la brutale signification d'une répudiation violente.

Là, près de ces fenêtres, passait, il y a un peu plus d'une année, le cortège douloureux et magnifique qui transformait votre expulsion en une marche triomphale.

Ainsi tout évoque autour de nous le martyre de l'Église de France, reniée, dépouillée, humiliée par ses ennemis, mais plus grande en cet accablement et plus chère encore à ses fils, qu'elle ne le fut jamais au temps de ses prospérités officielles.

M. Taine, en 1870, au milieu du désastre national, écrivait dans une correspondance intime : « Il y a des jours où j'ai l'âme comme une plaie : je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie. »

Nous aussi, catholiques de France, nous avons au cœur, et non pas seulement à certains jours, une plaie profonde, toujours saignante, et durant l'année qui finit sans cesse avivée. Mais la souffrance nous a révélé l'indissoluble union des pasteurs et des fidèles. Nous ne savions pas que nous tenions tant à notre archevêque !

Cette union, cimentée par la foi docile et fidèle, par la confiance respectueuse et active, les membres des cercles catholiques ne veulent, pour en affirmer devant vous, Messeigneurs, la force et la fécondité, se laisser devancer par personne.

Leur œuvre a pris, dès son origine, au 25 décembre 1871, l'obéissance aux enseignements de l'Église

comme la règle absolue de sa conduite ; elle a fait de ces enseignements en matière sociale, le fondement inébranlable de ses idées. Aujourd'hui, dans le trouble des esprits, agités par des doctrines et des tendances qui se croient nouvelles, nous ne trouvons, dans nos intelligences comme dans nos cœurs, ni incertitude, ni hésitation pour obéir pleinement et sans réserve à l'autorité traditionnelle de l'Église, à la parole infaillible de son Chef.

Oserai-je dire encore que nous avons quelque droit, Messeigneurs, à revendiquer sous vos ordres une place un peu privilégiée !

Nous formons, dans l'armée des œuvres parisiennes, un des plus anciens bataillons. Depuis trente-six ans, si nous n'avons pas, comme l'espérait alors notre juvénile ardeur, conquis le vaste et difficile terrain de l'âme populaire, nous nous sommes, du moins, tenus au poste qu'avait choisi notre ambition, au cœur même des quartiers où s'enferme sa vie et s'agitent ses passions.

A l'heure où, de toutes parts, éclate la nécessité des œuvres sociales, où il faut, de toute évidence, ramener le peuple à Dieu, à moins d'abandonner à la barbarie l'avenir de la France, nous sommes là, soldats vieillis mais éprouvés, toujours prêts à l'apostolat, depuis plus d'un quart de siècle ardemment poursuivi.

L'appel qu'en votre nom, Éminence, votre Coadjuteur, déjà cher à tous vos fils, adresse aux catholiques pour cette grande entreprise, et dont la création du comité diocésain est le premier effet, a joyeusement retenti aux oreilles des vétérans des cercles catholiques. Monseigneur Amette, il le sait déjà et j'aime à le lui répéter, en le remerciant de sa belle initiative,

trouvera dans nos rangs des auxiliaires résolus et dévoués.

Permettez-moi, Monseigneur, de le dire avec une particulière émotion, au nom des ouvriers qui m'entourent.

Leur nombre est petit dans la multitude des travailleurs parisiens : leur rôle est modeste au milieu de ce peuple qui, parfois, ignore jusqu'au nom même de Dieu. Mais leur humble phalange est debout dans cette foule, comme un signe d'espérance.

Éminence, votre âme bretonne a souvent tressailli au récit des périls qui attendent les paysans, lorsqu'ils s'aventurent dans la grande baie de Saint-Michel-en-Grève, proche de Plestin, où, quand la mer monte, le sable mouvant menace de les engloutir. Ils marchent alors les yeux tournés vers le roc étrange, où se dresse la croix, qui marque le lieu du débarquement miraculeux de saint Efflam, patron des Trégorrois. « La croix nous voit », disent-ils, et c'est assez pour les guider dans le passage redoutable.

Les cercles catholiques sont, dans la grande mer populaire qui monte, irrésistible, comme le rocher de Monsieur saint Efflam. Ils tiennent la Croix, haute et ferme devant tous les yeux. C'est leur honneur, et c'est, pour ceux que tente l'apostolat social, un sujet de confiante audace. La Croix les voit et, tant qu'elle les verra, ils marcheront sans crainte.

Nous vous demandons, Messeigneurs, de bénir nos bras, afin que, jamais, quel que soit le péril des flots, nous ne la laissions s'abaisser.

III. — A NOTRE-DAME

LES OBSÈQUES DU CARDINAL RICHARD[1]

Samedi, j'étais arrivé à Notre-Dame, avant le cortège funèbre, et j'attendais, laissant la méditation s'emparer de ma pensée.

Je contemplais, recueilli, la cathédrale dans toute sa gloire, si haute, si profonde, si sombre, que mon œil se troublait en essayant d'en fouiller la mytérieuse grandeur.

Pas un décor, pas un voile : la majesté toute nue des colonnes sans mesure, avec leur feuillage de pierre ; quelques lustres allumés pointant comme des étoiles dans l'obscure immensité, et, tout au fond, à travers les vitraux, un long faisceau de vapeur lumineuse.

Une foule s'entassait dans l'énorme vaisseau, avec un sourd bruissement, pareil à celui d'un flot calme qui roule sur une grève de galets : elle augmentait de minute en minute, six mille hommes ou femmes entraient sans arrêt par le portail entr'ouvert.

Le bourdon sonnait, emplissant la nef de son souffle robuste où vibre l'âme de la cloche monstrueuse.

Dans cette pacifique splendeur, et dans cette grandiose harmonie, je sentais monter en moi l'amour de

1. 1er février 1908.

la vieille basilique, et, avec lui, l'amour de la sainte religion, dont elle est l'image magnifique, l'amour de la patrie, dont elle a vu, depuis six siècles et demi, se dérouler l'auguste histoire.

*
* *

Là, sous le triple portail en ogive, on vit un jour paraître, pieds nus, dans l'éclat de cette humilité qui brillait en lui « comme la pierre précieuse d'escarboucle en l'ornement de fin or », le saint roi Louis, suivi de sa cour, et portant la couronne d'épines du Christ, offerte par l'empereur de Constantinople Baudouin II de Courtenay : il avait été la chercher en cette pompe, jusqu'à Vincennes, pour la déposer ici en attendant que Pierre de Montereau eût terminé la Sainte-Chapelle.

Là, sur cet autel lointain, reconstruit par son ordre, Louis XIII avait voulu qu'une image de la Vierge s'élevât, « tenant entre ses bras celle de son précieux fils descendu de la croix, pour monument et marque incontestable » de la consécration qu'il faisait, par ses lettres patentes du 10 février 1638, de son royaume à Notre-Dame.

Là, sur ce seuil, tandis que le *Te Deum*, chanté pour la victoire de La Marsaille, remplissait de son accent triomphal les voûtes sonores, d'où pendaient, en un héroïque mélange, les drapeaux de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde, le prince de Conti, perçant la foule qui obstruait l'entrée, prenait par la main le maréchal de Luxembourg, en s'écriant : « Place au tapissier de Notre-Dame ! »

Là, à l'endroit même où s'était déroulée l'ignoble

mascarade du 20 brumaire an II, où, sur un autel de verdure, entre des théories de jeunes filles vêtues de blanc, une actrice de l'Opéra s'était assise pour figurer la Liberté et recevoir les hommages de ses adorateurs impies, dans cette nef où la Commune de 1794 empilait, pour les garder au frais, les tonneaux de vin destinés aux volontaires, un soldat victorieux, tout rayonnant de gloire, avait bravé les répugnances de ses compagnons impatients, les plaintes des intellectuels irrités, pour ramener dans son temple purifié la majesté divine et renouer avec la papauté l'alliance séculaire de la nation française ; et, là encore, spectacle prodigieux, le successeur de saint Pierre était venu, condescendant envers le restaurateur de l'Église de France, marquer de l'onction sainte le front orgueilleux du conquérant, jaloux, en égalant Charlemagne, de prendre sa place dans la famille des rois.

Ainsi, j'évoquais en mon esprit ces fastes immortels. Soudain, un silence écrasant fit taire la houle discrète de l'énorme foule. Sur le rythme antique du chant grégorien, l'hymne des morts descendit vers elle, et, sans gardes, sans aucun appareil de la puissance humaine, porté par quelques hommes, enveloppé dans la robe rouge, comme dans un étendard, le cercueil passa. L'instant d'après, sur un socle sans ornement, il se dressait, incliné vers le peuple.

Un grand évènement s'accomplissait. Pour la première fois, depuis un siècle, l'archevêque de Paris descendait dans sa tombe, sans l'escorte officielle des pouvoirs publics, sans l'hommage commandé des corps de l'État.

De nouveau, les maîtres de la France, déchirant son histoire, brisant sa tradition, l'avaient violemment

séparée de l'Église catholique, et, parce qu'il était son représentant, ils refusaient de saluer d'un dernier hommage la dépouille de ce cardinal chargé d'ans et de vertus, de ce chef vénérable du premier des diocèses français, afin de marquer par un acte définitif que cette séparation voulait être une rupture.

La pauvreté du décor ajoutait à l'émotion qu'éveillait ce spectacle inusité. La ruine de l'Église dépouillée criait vengeance dans cette humilité, et une angoisse montait dans les âmes, à la pensée que cette basilique superbe, cette tombe elle-même où dorment les archevêques, n'est plus pour Dieu, pour la prière, pour la mort, qu'un asile incertain, demain peut-être profané.

Le spectre de l'avenir, sombre et troublé, avait chassé de mon cœur les grandes images du passé... Qu'attendre, que craindre, qu'espérer ?

Cependant le rayon qui, depuis le commencement de la fonction solennelle, à travers les images des verrières, descendait vers le chœur, s'était étendu, élargi, comme un voile transparent. Maintenant il venait s'épanouir sur le cercueil, où le vêtement de pourpre resplendissait ainsi d'une gloire inattendue.

Il me sembla que cette lumière répondait à mes secrètes pensées, et que, pardessus le chant funèbre, ce cercueil éclatant jetait un grand cri de confiante espérance.

J'entendais la voix du saint archevêque. Qui ne s'en souvient, de ceux qui l'ont connu ? Qui n'a gardé la mémoire de cette parole calme et toujours sereine au milieu des douleurs, parmi les tribulations, et jusqu'à cette heure funeste où, chassé de sa demeure, il demandait un asile pour sa vieillesse outragée ? Qui

recueillit jamais de sa bouche un mot de désespérance, un soupir découragé ? Chaque fois que nous l'allions visiter, nous recevions le même réconfort : « Confiance ! nous sommes avec le Pape ! le salut viendra ! »

Le cercueil lumineux jetait la même promesse. *Defunctus adhuc loquitur.*

*
* *

Alors mes yeux rencontrèrent la foule innombrable ; elle se pressait dans la nef, dans les bas côtés, s'élevait le long des colonnes, se serrait contre les grilles du chœur. Pourquoi ?

Il n'y avait rien à voir, rien que la basilique illustre, symbole de pierre qui portait vers le ciel l'image de la foi ; point de pompe, point de costumes, point de cérémonies, aucun spectacle ; les chants étaient graves et rares.

Pourquoi cette foule, sinon pour attester, par un mouvement peut-être chez beaucoup irraisonné, la persistance de la foi qui, malgré tout, vit dans ces âmes, la force atavique qui, malgré tout, empêche ce peuple, façonné par le christianisme, d'oublier ses origines, de renier son sang et de retourner au paganisme barbare ?

Près de moi, dans une longue file de places réservées, se tenait une troupe, nombreuse et serrée, de jeunes prêtres ; il y avait là des fronts pleins de pensées, des yeux ardents, des joues creusées par l'étude et la fatigue. Ces hommes, presque tous, dépassaient à peine la vingtième année. A l'entrée de la vie, dans un temps où le sacerdoce ne leur offre aucune promesse terrestre et ne leur apporte que des menaces, ils ont

choisi délibérément cette voie rude et cet habit décrié ; ils ont sacrifié les joies humaines, les plaisirs de la jeunesse, peut-être les tentations offertes à leur ambition. Pourquoi ?

Pour servir Jésus-Christ, gagner à son nom, à sa cause, cette foule qui les entoure, inconsciente du grand acte qu'elle accomplit, et, derrière elle, plus loin, hors des vieux murs, là-bas, dans les quartiers immenses où le peuple s'agite, cette autre foule ignorante de Dieu, de son âme et de sa destinée ?

Ah ! comment dire les pensées enfermées dans ces fronts, les espoirs qui font briller ces yeux, les émotions qui remuent ces cœurs ! C'est là qu'est le secret de l'avenir. Si ces jeunes hommes sont une génération d'apôtres, la France verra renaître un peuple chrétien.

*
* *

Comme j'éloignais d'eux, par discrétion, mes regards inquiets, ma vue retourna vers l'autel. Le rayon n'était plus sur le cercueil. Il couvrait de son large faisceau les robes rouges et violettes des deux cardinaux et des quarante évêques, assis dans les stalles sculptées, et venait, au pied du siège métropolitain, s'arrêter sur le front pâli par les veilles et par la douleur, du nouvel archevêque de Paris.

L'Église m'apparut dans la force de sa hiérarchie et dans l'éternelle jeunesse de sa vie sans cesse renouvelée. Je connus, au plus intime de mon âme, qu'une puissance invincible, plus grande que toutes les puissances de la terre, unissait, soutenait cette phalange vénérable, dont la troupe des lévites, debout près de moi, formait le dernier bataillon.

Une foi profonde, une confiance passionnée remplit mon âme. J'entendis, en mon cœur, la grande voix de la basilique, victorieuse du temps et de l'outrage des hommes, qui chantait le triomphe de l'Église catholique, et quand, porté par la foule, je me retrouvai dans la ville où commandent ses ennemis, je me sentis tranquille et fier d'être contre eux, avec la vieille cathédrale où commande le Christ.

IV. — SACRE DE Mgr DUPARC, ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Mgr Duparc, ancien curé de Saint-Louis de Lorient, nommé évêque de Quimper et de Léon, reçut la consécration épiscopale dans la basilique de Saint-Anne d'Auray, le 25 février 1908.

Au banquet qui suivit la cérémonie religieuse, M. le Comte de Mun prononça l'allocution suivante :

Messeigneurs[1],

L'honneur est grand pour moi d'être appelé, devant vous, à saluer, au nom des représentants catholiques du Finistère, le nouveau chef des diocèses illustres de Saint-Corentin et de Saint-Pol-Aurélien.

Peut-être un enfant de la race bretonne eût-il paru plus qualifié pour remplir une charge si haute.

Mais trente années d'adoption m'ont fait un sang qui court, ici, dans mes veines, avec une ardeur singulière, au cœur de ce Morbihan témoin de mes pre-

1. Etaient présents, à côté de Mgr Duparc, NN. SS. Dubourg, archevêque de Rennes, Oury, archevêque d'Alger, Guillois, ancien évêque du Puy, archevêque de Pessinonte, Gouraud, évêque de Vannes, Rouard, évêque de Nantes, de Bonfils, évêque du Mans, Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur des Pères du Saint-Esprit, Rumeau, évêque d'Angers, Morelle, évêque de Saint-Brieuc, Melisson, évêque de Blois, le T. R. P. Bernard, abbé de Thymadeuc.

miers serments, toujours inviolés, envers la terre d'Arvor, et près de cette basilique auguste, toute vibrante encore des grands spectacles dont s'enivra ma jeunesse.

J'oserai donc parler pour mes collègues, pour ceux aussi qui nous ont élus, et offrir, Monseigneur, à Votre Grandeur, leurs hommages et leurs respects, avec les miens. Je n'y ajouterai pas nos félicitations. Ce n'est pas à vous, c'est à nous qu'il faut les adresser.

Tandis que les évêques de la province bretonne s'entretenaient de vos mérites dans l'intimité de leur conseil, le clergé tout entier et le peuple chrétien de la Cornouailles et du Léon vous appelaient dans le silence des cœurs, avertis par la renommée de vos vertus et l'éclat de votre parole que célébraient de longue date la ville de Lorient et le diocèse de Vannes.

L'élection de Pie X a sanctionné ces vœux, confirmé ces espoirs, et, dans un élan de joyeuse gratitude, l'universelle acclamation répond au choix que le chef de l'Église a fait en votre personne.

Ceux que vous quittez escortent vos derniers pas, affligés de votre éloignement, plus fiers de votre élévation.

Ceux qui vous accueillent, enthousiastes et ravis, s'avancent sur votre route, criant tout d'une voix, comme le peuple d'Hippone à la vue d'Augustin : « *Te patrem, te episcopum.* »

Par ce merveilleux accord du Pontife suprême, des évêques, des prêtres et des fidèles, vous paraissez, au milieu de nous, comme la vivante expression de ce « mystère de l'Unité » que Dieu, dit Bossuet, « voulut imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs ».

Impérissable unité de la sainte Église romaine « hors de laquelle, dit encore le grand évêque, est la mort certaine » et qui tout à l'heure éclatait devant nous dans les admirables formules de « l'examen » et de « l'interrogation », où se déroule toute la foi catholique : infrangible unité qui, supérieure aux violences, comme aux intrigues, dont l'effort ou l'artifice prétendent la briser, demeure, en tous les temps, sous tous les régimes, devant les rois, et devant les peuples, le gage assuré de son immortelle puissance !

Il semble que Dieu, par ce grand exemple, ait voulu rassurer nos âmes accablées, sous les coups répétés dont fut en ces temps douloureux, frappée l'Église de France, et que votre avènement, préparé dans ce concert unanime, marque, au lendemain des ruptures criminelles, le magnifique essor de son affranchissement, l'élan décisif de sa marche nouvelle vers la libre conquête des âmes et des intelligences.

C'est pourquoi tous vous saluent, d'une ardente espérance.

« *Te patrem, te episcopum !* » Ils vous donnent, confiants et dociles, ce titre doublement glorieux. A cette heure difficile, où les ruines morales s'entassent, plus déplorables que les ruines matérielles, où les discordes se glissent dans les cœurs incertains, plus redoutables que les persécutions, où l'erreur séduit les esprits téméraires, plus dangereuse que la haine, vous serez le père qui rassemble par l'amour et dirige par l'autorité, vous serez l'évêque qui enseigne et qui juge, appuyé sur la doctrine et sur la tradition. Nous le sentions profondément, il n'y a qu'un moment, pendant que, portant sur vos épaules le fardeau, doux et redoutable, de l'Évangile, vous receviez l'imposition des mains, que

vous donnaient les successeurs des apôtres, et qui faisait de vous leur frère dans l'épiscopat.

Venez donc, Monseigneur, vers ce peuple qui vous attend.

*
* *

Du sommet de cette basilique, plus aimée depuis qu'elle fut profanée, comme le drapeau vaincu devient plus sacré, la Bonne Mère vous montre le chemin, de la lande d'Auray que l'histoire a semée de souvenirs tragiques, jusqu'aux plages de La Palud, battues par le flot qui garde le secret de la ville ensevelie.

Ces chemins vous sont familiers. Vous sortez du pays de Brizeux, et vous connaissez bien, pour les avoir souvent parcourues, les routes qui mènent, des pittoresques ravins par où le Blavet et le Scorff gagnent leur estuaire majestueux, des rives mélancoliques qui, doucement, en contournant la sainte et sauvage montagne de Sainte-Barbe, conduisent l'Ellé, sous les futaies obscures de Quimperlé, vers les sables de l'Océan ; puis des bords charmants du Ster et de l'Odet que domine la cathédrale antique de Saint-Corentin, avec sa nef infléchie comme le chef du Christ expirant, et du riant vallon dont la pente insensible, tout à coup, jette le tranquille Elorn, entre Brest et Plougastel, dans la rade immense ; jusqu'à cette côte déchirée, où, sous les grands bras des arbres désolés, derniers témoins des vieux âges encore debout parmi les riches cultures, se dressent dans la mer, de Roscoff à l'île de Sieck, les rochers étranges pareils à des monstres de légende.

Vous parlez la langue des aïeux, « la langue sacrée des saints, comme chante Léon de Berre, le poète popu-

laire, la langue des rois, des bardes et des moines qui vinrent, en Bretagne, élever la Croix sur le sommet du menhir » ; et vous aimez déjà, d'une égale tendresse, tous les paysans de votre immortel Brizeux, le gai Cornouaillais qui prie

.... le bon saint Corentin,
Avec sa mitre d'or et sa crosse d'étain

et le grave Léonard, si pieusement attentif quand

.... dans la langue antique,
A saint Pol, son apôtre, il entonne un cantique.

Partout, sur votre route, la Vierge Marie vous tend les bras, à la pointe du Raz, formidable aux marins, que votre prédécesseur couronna de son image, pour les garder, dans le passage redouté, où

Leur barque est si petite et la mer est si grande,

au pied des monts d'Arrée, dans ce val de Rumengol, où les autels païens renversés par Guénolé lui firent un piédestal de granit ; et, jusqu'en cette chapelle du Creisker, depuis cinq siècles, gardienne du pays d'Armorique, qui lève vers le ciel sa flèche triomphante et légère, transpercée des rayons d'or du soleil à son déclin.

Parmi les cantiques sacrés, vous entendrez à votre approche éclater les chants nationaux, où les fils glorifient le vieux pays des ancêtres, « Bro goz ma zadou », et, le soir, quand viendra l'heure du repos, une pénétrante mélodie enchantera votre âme fatiguée : « Kousk Breiz-Izel » :

« Dors, dors, ô Bretagne, pays sans pareil : voici la nuit qui descend sur la terre. Dors, ô mon doux pays : la voix de la grande mer murmure pour te bercer. »

*
* *

Au terme de votre voyage, Monseigneur, quand, du porche magnifique de votre cathédrale de Saint-Pol, vous descendrez sur le chemin de Roscoff, vous découvrirez, comme un navire endormi sur les flots, la grève de l'île de Batz.

C'est là que l'apôtre, dont vous êtes le successeur, délivra du dragon meurtrier l'île et la terre prochaine.

Il ne le dompta ni par le glaive ni par le feu, mais par la vertu de son étole jetée sur le cou du serpent : symbole admirable de la puissance apostolique ! Saint Pol, cependant, n'était pas seul quand il accomplit cette œuvre de salut. Il était escorté d'un homme résolu dont, ce jour-là, le cœur fut si vaillant que ses compagnons lui donnèrent, depuis, le nom de *Gournadec'h,* l'homme qui ne fuit pas. L'été dernier, dans la ruine superbe de la demeure qui porte son nom, parmi les bruyères et les ajoncs, se déroula, sous nos yeux, en ce décor merveilleux, le drame illustre, reconstruit, comme un mystère du moyen âge, par un prêtre inspiré. M. Perrot, que ne reniera point pour son disciple M. le chanoine Buléon, et joué par les jeunes gens des paroisses voisines, artistes volontaires de la foi chrétienne et de la patrie bretonne.

Aux Gournadec'h, l'homme qui ne fuit pas, c'est le catholique breton dont nous apportons ici, devant vous, Monseigneur, le témoignage et le serment.

Le paganisme menace aujourd'hui les âmes, comme autrefois le dragon dévorait les corps. Sauvez-les par

la vertu de votre étole. Vous trouverez, à vos côtés, pour seconder votre apostolat, les fils de Nuz « qui marcheront de l'avant », suivant la promesse de Pol, au dernier tableau du mystère, « la tête haute et sans trembler ».

V. — LE CONGRÈS DIOCÉSAIN DE PARIS

Il y a moins de trois mois, au Sénat, pendant la discussion de la loi de dévolution, comme Lamarzelle, dans un beau mouvement d'éloquence, montrait à M. Briand son œuvre en lambeaux, le ministre lui répondit : « C'est l'Église qui tombe en lambeaux. »

Mercredi dernier[1], M. le garde des sceaux aurait pu, à la salle Wagram, voir un de ces lambeaux se déployer avec une ampleur qui l'eût sans doute quelque peu surpris, plus semblable à la triomphante parure d'une royauté nouvelle, qu'à la tunique déchirée d'une victime découronnée.

Spectacle en effet imprévu, et qui fut, pour beaucoup, une révélation ! Pour la première fois, l'archevêque de Paris paraissait au milieu du peuple chrétien, non plus dans le recueillement grave et majestueux du temple divin, dans l'éclat de la musique sacrée et des pompes sacerdotales, mais au milieu des frémissements de la foule, dans le cadre vulgaire d'une salle destinée aux réunions publiques.

Quand il parut, de cette salle aux décors profanes, que remplissaient jusqu'à déborder près de six mille hommes entassés jusqu'aux corniches, une clameur immense s'éleva, roulant comme le flot sur une grève de galets : « Vive Monseigneur ! » On a souvent décrit

1. 3 juin 1908.

les imposantes manifestations où les catholiques américains affirment leur foi, en regrettant que chez nous, une sorte de pudeur, faite de respect et de timidité, d'habitudes officielles et de prudence commandée, n'en offrit pas l'occasion au peuple de Paris.

Le charme est rompu. Partout où on le voudra, désormais, dans tous les quartiers populaires, des Batignolles à Ménilmontant et de La Chapelle à Plaisance, partout où s'ouvrira une salle assez vaste, l'archevêque de Paris pourra s'avancer à travers une foule enthousiaste, salué d'unanimes acclamations et protégé contre toute tentative de trouble ou d'irrévérence, non seulement par la garde d'honneur des jeunes gens qui faisaient, à la salle Wagram, le service d'ordre avec une souriante énergie, mais par l'attitude résolue de l'auditoire entier.

* * *

Car, il faut le noter très expressément, les six mille hommes de l'autre soir, ce n'étaient point des mondains, ce n'étaient même pas, en majorité, des prêtres et des hommes d'œuvres. C'étaient des hommes de travail, de travail intellectuel et de travail manuel, des étudiants, des employés, des ouvriers.

Lorsqu'à l'extrémité de l'étroit passage tracé dans les rangs pressés, émergeant de ce peuple debout, comme d'une troupe sous les armes surgit le drapeau, l'archevêque, en manteau violet, parut sur l'estrade accoutumée à d'autres fardeaux, la clameur redoubla, prolongée, vibrante : puis, dans une respectueuse attente, un silence se fit, très solennel, et la voix claire du prélat annonça la prière.

Alors, dans toute la salle, sur les fronts et les poitrines, on vit, d'un seul mouvement, se dessiner lentement de larges signes de croix, non de ceux que dissimule le respect humain ou qu'embarrasse la toilette féminine, mais de ces grands gestes chrétiens qui parlent et qui confessent.

Aucune profession de foi ne saurait égaler ce signe de croix simultané de six mille hommes.

Sous une autre forme, et non moins imposante, la grande affirmation chrétienne se renouvela quand la séance eut prit fin. Jean Lerolle, dans un discours d'une ferme et précise éloquence, avait résumé le programme social, désormais accepté par tous les catholiques : et ce fut, pour les vétérans, une joie intime et profonde, d'entendre, au nom de la Jeunesse, proclamer comme des formules définitives, les idées qui furent le champ de bataille de leur vie ; la foule avait acclamé, avec les conclusions du jeune orateur et sa belle parole, le nom de son père, cher au peuple de Paris. M. le sénateur de Las Cases, dans une harangue tour à tour mordante et enflammée, avait appelé les âmes au culte de la liberté. L'archevêque avait lu les résolutions du Congrès diocésain et le télégramme qu'il adressait au Pape au nom de l'assemblée. Ah ! que M. Aristide Briand n'était-il dans quelque coin de la salle ! Il aurait vu s'agiter les « lambeaux de l'Église », des milliers de bras dressés, des coiffures jetés en l'air, des mains frappant de frénétiques applaudissements, pendant que, des poitrines soulevées, le cri de « Vive Pie X ! » éclatait comme un tonnerre.

L'instant d'après, l'archevêque, ayant donné sa bénédiction, s'acheminait vers la sortie, et, alors, spontanément, sans ordre et sans signal, tandis que la foule

se jetait sur ses pas, en un confus empressement, cinq mille voix entonnèrent un *Credo* magnifique, qui, sous les voûtes du portail, s'en vint, dans la nuit chaude et lumineuse, frapper d'une surprenante harmonie les oreilles des gardiens de la paix attentifs à ce tumulte pacifique, et des passants arrêtés par le flot imprévu de ce peuple criant sa foi.

*
* *

Telle fut la clôture du Congrès diocésain de Paris, qui marqua, du même coup, l'ouverture d'un temps nouveau.

Il faut que les catholiques s'en rendent bien compte. S'ils doivent à leur archevêque une reconnaissance infinie pour le grand exemple qu'il a donné, en se confiant à l'enthousiasme populaire, en acceptant, avec une simple dignité, de paraître au milieu d'eux, dans une salle profane, pour recueillir la promesse de leur fidélité, cette reconnaissance ne peut pas, sous peine d'être illusoire, se borner à l'éclat d'une acclamation passagère. La soirée du 3 juin doit être une date dans l'histoire du catholicisme français : il faut qu'elle inaugure le régime nouveau, qui convient à l'état où nous a jetés la séparation.

Les temps de l'action discrète et silencieuse, gouvernée par les nécessités de la vie concordataire, dominée par la crainte des difficultés légales et des entraves officielles, ces temps sont finis. L'activité catholique doit s'affirmer au grand jour, sans autre souci que l'union étroite et publiquement manifestée des fidèles avec leurs pasteurs.

La réunion de la salle Wagram n'a pas d'autre signi-

fication ; mais elle doit l'avoir tout entière et dans toute sa portée. Nous avons pris, ce soir-là, des engagements : nous avons acclamé des résolutions ; il faut les tenir.

Ce n'est pas le lieu de les étudier dans leur détail : j'en voudrais seulement dégager l'idée maîtresse. Elle se résume en une seule pensée, l'organisation paroissiale en vue de l'action religieuse et sociale.

Tout le Congrès diocésain a tendu vers cet objet qui, s'il était réalisé, transformerait l'état des catholiques dans la Ville de Paris, et, bientôt, car tout ce qui se fait à Paris a dans ce pays une immense répercussion, dans la France entière. C'est déjà l'honneur de Mgr Amette d'avoir entrepris cette œuvre immense : ce sera sa gloire de la mener à bonne fin. Pour l'accomplir, nous lui devons tous notre concours dévoué.

*
* *

Il faut le dire, elle est à peine ébauchée. Si la clôture du Congrès diocésain fut une superbe manifestation de foi, une revue somptueuse, encore que partielle, des forces catholiques éparses dans la ville immense, le Congrès lui-même, insuffisamment connu du grand public, insuffisamment suivi par ceux mêmes qui en étaient informés, ne fut qu'une indication de ce qu'il peut, de ce qu'il doit être dans l'avenir.

Ce bel hôtel de Condé, que la générosité de M. Feron-Vrau a mis à la disposition de notre archevêque, offre, dès le seuil, un vestibule immense ; c'est la cour même de la maison, transformée par un plancher et une toiture vitrée en une salle de séances magnifique.

Elle peut contenir qninze cents personnes au moins. Est-ce trop demander au diocèse, à la ville de Paris, de la remplir pendant trois jours ?

Cette fois, les salles latérales ont suffi. J'émets le vœu que, l'année prochaiue, il n'en soit pas ainsi. Je n'ai point qualité pour m'adresser au clergé. Mais j'ose dire aux laïques qu'il y a là, pour eux, un devoir évident.

Est-ce que les hommes, est-ce que les œuvres nous manquent ? Assurément non.

On dit, on laisse dire un peu trop facilement que les catholiques ne font rien. Leur tendance à l'effacement, leur réserve extérieure, sans doute expliquées par un quart de siècle de persécutions perfides, par l'habitude des haineuses calomnies, par la crainte de compromettre, en les montrant, les œuvres édifiées dans l'obscurité des longs dévouements, les portent au silence. Ce n'est pas seulement le public, ce sont les catholiques eux-mêmes qui ignorent les merveilles enfantées par la foi dans ce Paris où se coudoient le luxe et la misère, le plaisir et le sacrifice.

*
* *

Il y en a cependant dans tous les quartiers, presque à tous les pas. Depuis trente ans, la vie catholique a grandi, avec une intensité croissante dans le peuple parisien. Qui le sait ? Le bruit des fêtes, les échos de la politique, de temps à autre ceux de quelque tumulte populaire, la contagieuse histoire du crime, le honteux étalage de la débauche, voilà tout ce qui remplit les journaux.

Mais les œuvres, mais l'effort admirable et constant du dévouement, qui en parle ? qui en connaît le poème admirable ?

La presse catholique elle-même, absorbée par les nécessités de la tâche quotidienne, n'a pour en faire la permanente apologie, ni la place ni surtout les informations. Nous nous cachons à nous-mêmes les grandes choses qui sont faites par nos frères.

Les œuvres se spécialisent, vivent dans une sorte de particularisme inquiet. Leurs bulletins ne portent les récits de leurs travaux qu'à leurs adhérents. Dans chacun d'eux cependant quels trésors ignorés de la masse, et qu'il faudrait lui découvrir !

De temps à autre, c'est un adversaire qui s'en charge. Hier, le *Journal officiel* publiait le rapport annuel de M l'inspecteur général Edouard Petit sur l'éducation populaire. Le chapitre des patronages serait pour beaucoup une révélation. Il rend à l'activité, à l'intelligence, aux succès des catholiques, un hommage instructif dans son inquiète sincérité.

Ce n'est qu'un coin du voile soulevé. Je voudrais que les Congrès diocésains fissent apparaître à tous les yeux le tableau tout entier. Quel intérêt auraient des séances remplies de cette revue annuelle ! quelle émulation alors éveillée dans les âmes ! quel profit apporteraient l'échange des idées et des observations, le récit des succès et l'aveu des échecs !

Trois jours passés dans cette amosphère de vie, dans cette sorte de fièvre sociale, seraient pour les cœurs le plus puissant des réconforts, pour l'apostolat la meilleure des écoles.

Et puisque l'enchaînement naturel des idées m'a conduit à le lire, c'est par là que je veux finir :

Il faut que les Congrès diocésains soient des écoles d'apostolat.

VI. — LA VOIX DES AMES

Dimanche dernier [1], par la volonté du Pape, on célébrait dans toutes les églises de Paris une grand'messe de *Requiem* pour les morts dépouillés par des mains impies de leur patrimoine sacré.

Tandis que le prêtre, à l'autel, implorait la clémence divine, je crus que dans le temple en deuil, évoquées soudain par la juste réparation, les âmes des ancêtres s'assemblaient autour de nous, flottant sous les arceaux, reposant à nos côtés.

Hors des portes, derrière les murailles qui nous enfermaient, la vie roulait son murmure infatigable. Tout un peuple passait sur ce seuil, peuple de riches et de pauvres, d'ouvriers et de bourgeois, ignorant cette messe insolite, indifférent aux douleurs, aux colères qu'éveillait dans nos cœurs la funèbre commémoration.

Et j'entendais, au milieu des chants liturgiques, la voix des âmes, pressante et douloureuse :

« D'où vient que ce peuple renie ses pères et ne se presse pas, à notre appel, sous ces voûtes élevées par nos mains pour l'amour de Dieu et la rédemption de nos péchés ? »

Frappé par l'interrogation d'outre-tombe, j'aperçus en esprit les quartiers où naît, vit, souffre et meurt

1. 22 novembre 1908.

la foule de ceux qui n'ont rien, rien que le travail de leurs bras. Là aussi, il y a des églises : à cette même heure, on y chante comme ici l'office réparateur. Cette foule n'entre pas ; elle passe, étrangère au mystère profond et touchant, rite incompris et dédaigné.

Et la voix des âmes continuait plus angoissée : « Cette foule est le nombre, elle est la force. A certaines heures elle est le pouvoir, elle fait les maîtres du pays. Si elle l'eût voulu, la spoliation de nos églises ne se fût pas accomplie. Elle a tout permis, tout laissé faire. Pourquoi ? Comment le vieux peuple chrétien est-il devenu un peuple sans Dieu et d'où vient que, vous, les fils de notre sang, vous n'avez pas su lui garder sa foi ? »

*
* *

Ce dimanche était l'octave de la Dédicace. Je relus l'évangile de la fête. C'est l'histoire de Zachée. Jésus marchait et les pharisiens l'entouraient, pressés autour de lui. Zachée était petit, il voulait voir celui dont tout le monde parlait. Et, de l'arbre où il était monté, il le cherchait des yeux. Jésus le regarda et lui dit : « C'est chez toi que je demeurerai. »

Le récit évangélique me troubla jusqu'au fond du cœur, comme l'écho des questions qui obsédaient ma pensée. L'homme du peuple, lui aussi, a, un jour, entendu dire que Jésus passait par la ville. Mais qui est Jésus ? Quelquefois, au soir de sa rude journée, péniblement atteint comme le haut du sycomore, il s'est arrêté pour essayer de l'apercevoir.

Mais Il était trop loin ; et les pharisiens le cachaient à sa vue. De leur troupe superbe montait le tumulte des affaires qui les occupaient, le bruit des plaisirs qui les emportaient.

Quelques-uns s'approchaient du Christ et ils lui disaient : « N'allez pas vers cet homme ! Son visage nous effraye. Restez avec nous pour nous protéger contre lui, en couvrant de votre nom respecté notre richesse et notre joie. » L'ouvrier ne voyait pas le Christ, mais il entendait les pharisiens.

D'autres voix arrivaient jusqu'à lui, plus hautes et plus bruyantes : discours sonores et polis, hurlements sauvages et stupides. C'était la nuée des faux docteurs qui marchait vers lui, comme vers une proie, littérateurs et hommes d'État, bourgeois impies, exploiteurs sans scrupule, tous poussés par la même passion, par la haine de ce Christ importun qui, là-bas, enseignait le don de soi-même. Ceux-là lui criaient de toutes leurs bouches à la fois : « Ne l'appelle pas, ne cherche pas à le voir, c'est un imposteur ! »

Jésus, cependant, sachant le fond des cœurs, et que cet homme, un jour, avait souhaité l'apercevoir, sans se lasser jamais, redisait la parole de miséricorde : « C'est chez toi que je demeurerai. »

Qu'avons-nous fait, nous, les fils des ancêtres chrétiens, pour que la voix du maître parvînt aux oreilles de l'ouvrier ?

*
* *

Ah ! nous pleurons ici sur l'Église spoliée, et cela est bien. Nous maudissons les persécuteurs, et cela est juste. Mais les larmes et les malédictions ne sont que la stérile consolation des cœurs abattus. Elles ne sont ni une justification, ni même une excuse. A travers nos pleurs, la question renaît, impérieuse et troublante. Qu'avons-nous fait ?

Dieu me garde d'accuser mes frères ! Depuis trente ans, les œuvres sociales ont, de toutes parts, germé sur notre sol, témoignage éclatant du grand effort accompli pour atteindre l'âme populaire. Je sais les admirables dévouements, les vies sacrifiées, les merveilles d'amour : je connais l'histoire de ces prêtres au cœur apostolique qui, perdus dans le flot d'un océan industriel, y jettent courageusement, confiants dans la promesse du Sauveur, le filet des pêcheurs d'hommes.

Mais la foule est là, qui passe, où nos œuvres sont des îlots perdus : et cette foule nous accuse, parce qu'elle est sans Dieu et qu'elle ne l'a pas voulu.

Elle ne l'a pas voulu. Voilà la vérité qui l'absout jusque dans ses égarements, et qui condamne ses corrupteurs. Le peuple n'a pas voulu l'impiété. Le vague avertissement de son cœur lui apprend qu'elle lui apporte l'esclavage, en lui ravissant l'espérance.

Elle lui est venue des politiciens et des rhéteurs qui lui ont ordonné de préférer Barabbas à Jésus ; elle lui est venue des mondains qui lui ont laissé croire que la religion était la gardienne de leurs jouissances ; elle lui est venue des croyants qui ont passé près de lui sans le voir et sans écouter sa plainte.

Nous, qui l'avons entendue, avons-nous fait pour lui répondre tout ce qui était en notre pouvoir ? Jamais le perpétuel tourment de cette question redoutable ne m'a paru plus cruel, que ce dimanche où elle me fut posée par les âmes des ancêtres, assemblées autour de nous, flottant sous les arceaux, reposant à nos côtés !

VI. — L'APOSTOLAT LAÏQUE[1]

Bossuet dit, dans son sermon sur *l'Ambition:* « Considérons donc, chrétiens, tout ce que Dieu a mis en nous de pouvoir, et, le regardant en nos mains comme le talent dont nous devons compte, prenons une sainte résolution de le faire profiter pour sa gloire, c'est-à-dire pour le bien de ses enfants. »

Ces paroles renferment toute l'essence de l'apostolat laïque. Bossuet les destinait aux « grands » du XVIIe siècle. Il n'y a plus de « grands » selon la loi civile, mais il y a encore, il y aura toujours des hommes élevés, en fait, au-dessus des autres, par la richesse qui donne le loisir, l'indépendance et les moyens d'action, par le savoir qui donne l'autorité sur les intelligences et l'influence sur les esprits, par tout enfin, comme dit Bossuet, « ce que Dieu a mis en eux de pouvoir ».

Ces hommes sont les « grands » de la société moderne : et, dans le nombre, il en est que charge une responsabilité particulière, ce sont les privilégiés de la grâce divine, pour qui, à tous ces bienfaits, s'ajoute encore celui de l'éducation chrétienne.

C'est à eux que s'adressent les paroles de Bossuet, et c'est pour eux que j'en voudrais essayer un bref commentaire.

1. Article paru dans *le Conférencier populaire,* 1re année, n° 1 (15 mars 1908).

*
* *

Qu'est-ce qu'un chrétien ? Un jour, dans une église de Paris, un religieux éminent avait lu, dans la chaire, quelques passages d'un livre, qu'il n'avait pas désigné. Après le sermon, l'un des assistants vint le trouver et lui dit : « Comment s'appelle ce livre admirable dont vous avez tiré de si belles citations ? » C'était le catéchisme.

Combien de catholiques pourraient faire la même question ! Quelles réponses complètes, décisives, ils trouveraient, dans le livre de leur enfance, aux incertitudes de leur maturité !

Qu'est-ce qu'un chrétien ? demande le catéchisme. « C'est celui qui, étant baptisé, croit et professe la doctrine chrétienne. »

Professer une doctrine, ce n'est pas seulement en avouer la croyance, ni même en accomplir les préceptes. C'est, dit le dictionnaire de Littré, « l'enseigner publiquement », et l'enseigner publiquement, c'est la propager, l'apprendre à ceux qui ne la connaissent pas, la soutenir contre ceux qui la combattent. Voilà l'engagement du baptême.

En tout chrétien, il y a donc, il doit y avoir un apôtre, qui peut, sans doute, dans les temps ordinaires, s'ignorer soi-même, mais qui, dans les temps extraordinaires, se révélera spontanément et surgira par un élan naturel de l'âme, si cette âme est vraiment une âme croyante.

Notre temps — qui pourrait le nier? — est assurément pour la foi un temps extraordinaire. La vaste entreprise de « laïcisation », qui le caractérise, n'est

plus un conflit entre l'État et l'Église catholique, comme en ont vu d'autres époques ; ce n'est même plus une lutte confessionnelle, une dispute philosophique, soutenue, contre l'autorité d'une doctrine et d'une Église, sous prétexte d'assurer la liberté de conscience ou la neutralité de l'enseignement. Jadis, le rationalisme, reconnaissant encore l'existence d'un Être suprême, s'attaquait seulement à la religion positive. Nous avons franchi cette étape.

*
* *

Il s'agit aujourd'hui de détruire l'idée chrétienne et, avec elle, toute croyance en un Dieu personnel, de substituer à son culte celui de la nature, à sa loi une loi purement humaine. Ce n'est plus au catholicisme, ce n'est même plus au Dieu des chrétiens, c'est au Dieu des simples déistes, que la guerre est ouvertement déclarée dans l'école, dans la législation, dans toutes les manifestations de la vie publique.

Au nom du progrès, la société moderne est ainsi, dans notre pays, rejetée deux mille ans en arrière, vers les temps où le paganisme abritait la barbarie sous les dehors d'une civilisation élégante et raffinée.

Mais la vue précise de ce débat fondamental échappe trop souvent aux regards distraits de ceux qui, pourtant, y sont les premiers intéressés : et elle leur échappe, parce qu'ils n'ont plus eux-mêmes qu'un christianisme amoindri, qui s'accommode sans peine d'une vie de plus en plus réduite, et se dissout peu à peu dans une sorte de paganisme inconscient.

Aucune illusion ne saurait cependant excuser cet aveuglement. Les faits, sans qu'il soit nécessaire de les énumérer, parlent assez haut.

Si, donc, la question se pose ainsi, s'il s'agit d'une lutte entre l'idée religieuse et sa négation, comment les chrétiens pourraient-ils s'en désintéresser ? Entre deux conceptions, si radicalement opposées, de la vie individuelle et sociale, comment pourraient-ils s'abstenir et prétendre à une placide neutralité ?

Le devoir civique se confond ici avec le devoir chrétien. Le débat, ouvert dans la nation, l'atteint aux sources de son existence, agite les conditions de sa durée, bouleverse son histoire traditionnelle ; il met en jeu son avenir, comme l'âme de ses fils. Le citoyen, pas plus que le chrétien, n'y peut demeurer étranger.

Dans une discorde si profonde, l'indifférence devient une trahison ; et telle est, en effet, la pesante responsabilité qui, devant l'histoire, attend ceux dont une molle insouciance étiole les énergies, en les livrant à la mortelle douceur d'une vie volontairement inutile.

Il faut donc prendre parti, et prendre parti, pour le citoyen comme pour le chrétien, ce n'est pas seulement avoir une opinion, c'est, pour reprendre ce mot de catéchisme, la professer, et, partant, la propager et la défendre.

Voilà l'apostolat laïque.

*
* *

Les uns objectent le découragement qui naît des circonstances. « A quoi bon résister au courant ? nous sommes vaincus d'avance. Nous avons contre nous toutes les forces administratives, toutes les passions politiques, toutes les hostilités aveugles ou intéressées. Nous sommes sans influence, suspects de réaction, entachés de cléricalisme. Que pourrions-nous faire ? »

Déprimante parole qui, trop souvent, sous le prétexte d'une impuissance facilement acceptée, cache l'inertie de l'égoïsme ou de l'indifférence. C'est bien moins la crainte de l'insuccès qu'elle exprime que celle de la lutte et du sacrifice : c'est la peur de « vivre dangereusement », suivant le mot, cette fois, magnifiquement inspiré, de ce Nietzsche, dont l'influence fut, sur tant d'esprits, si funeste.

L'homme qui ne se résout pas à cette vie dangereuse, qui ne consent pas à lutter contre les tendances de son temps, qui n'accepte pas, pour son pays et pour sa foi, d'être « de la minorité », cet homme est bientôt conduit à des complicités, d'abord inconscientes, puis raisonnées, auxquelles s'accoutume peu à peu son esprit, assoupi dans un vague et stérile scepticisme.

Pour le christianisme, cette désertion est un péril plus grand que l'assaut de tous ses ennemis.

*
* *

D'autres veulent laisser aux prêtres seuls la mission de l'apostolat, et cachent leur indolence derrière une affectation d'indignité. « Nous ne pouvons pas nous transformer en prédicateurs importuns : nous n'avons ni qualité, ni mission pour cet office sacerdotal, et ce serait nous mettre en opposition avec les conditions de la vie mondaine que d'usurper un rôle auquel nous ne sommes pas destinés. »

Le cardinal Pie, dans une de ses belles *Instructions synodales*, a répondu, en termes énergiques, à cette objection toujours renouvelée. Il rappelle aux chrétiens que saint Jérôme a dit : « Le baptême est le sacerdoce du laïque », et, s'emparant de cette parole, il

s'en sert pour renverser la théorie qui sépare les laïques de l'Église, afin de les tenir en dehors de tout l'ordre surnaturel ; puis, ayant, par les distinctions nécessaires, réservé les obligations spéciales du sacerdoce, il invoque ce texte de saint Thomas : « Il n'est pas de nécessité de salut de professer sa foi partout et toujours ; mais ce qui est de nécessité de salut, c'est de la professer à son heure et à son lieu, à savoir quand, par l'omission de cette déclaration de sa croyance, on préjudicierait à l'honneur de Dieu ou à l'utilité religieuse et morale du prochain. » L'évêque de Poitiers ajoute : « Ou le chrétien est tenu de confesser sa foi dans ces circonstances, ou il faut dire qu'il n'y est jamais tenu. »

Quand l'honneur de Dieu sera-t-il plus complètement en jeu qu'à l'heure présente, où, chaque jour, son nom est outragé, renié par ceux qui ont la charge des affaires publiques ? Quand l'utilité religieuse et morale du prochain sera-t-elle plus évidemment en cause qu'en un temps où tout l'effort de l'enseignement et des lois tend à la corruption des âmes par la destruction du christianisme ?

Ainsi, ni le découragement n'est une excuse, ni la crainte d'un rôle usurpé n'est une raison.

*
* *

Que reste-t-il ? L'incertitude des moyens ? Jamais les œuvres ne furent plus nombreuses : jamais plus d'occasions ne s'offrirent au zèle et à l'activité. Ce n'est pas le travail qui fait défaut, ce sont les ouvriers qui manquent. L'embarras de la parole publique ? qu'il me soit permis de demander à ceux qu'effraye l'effort oratoire, s'ils ont essayé, si, non pas avec une légère

témérité, mais, sérieusement, avec la préparation d'un vrai travail, ils ont tenté d'exprimer la conviction de leur âme. Une longue expérience me permet d'assurer que, très souvent, ceux qui l'essayeront seront récompensés par le succès. « L'éloquence, dit Lacordaire, est le son que rend une âme passionnée. »

Cependant, j'en conviens, tout le monde n'est pas orateur. Mais l'apostolat ne se borne pas à celui de la parole : il peut, avec une égale, quelquefois avec une plus durable efficacité, être celui de la plume. Combien, s'ils s'exerçaient à écrire pour la défense de leurs idées, seraient surpris de trouver en eux-mêmes des ressources ignorées !

Si on objecte encore qu'il faut, à l'écrivain, des aptitudes spéciales, n'est-il pas bien d'autres moyens qui s'offrent aux hommes de bonne volonté pour servir leur cause ? La pratique journalière des œuvres, le dévouement personnel dont elles donnent l'occasion, la préparation même des réunions et des conférences, l'organisation de la propagande sont d'aussi fructueuses prédications qu'un discours ou qu'un écrit. Je sais des hommes et des femmes, qui, en ce genre, font humblement, patiemment des merveilles de féconde abnégation.

Ce sont encore des apôtres et dont le mérite, pour être moins éclatant, n'est pas moindre que celui des orateurs. On peut leur appliquer comme aux modestes chrétiens des siècles passés cette devise inscrite au bas d'un vieux vitrail, dans une petite église de Champagne : « En 1530, gens de bien incogneus ont fait mettre cette verrière : ne leur chautt d'y nommer les noms, mais Dieu les sçait. »

Cette pensée me ramène au fond du sujet.

Ce qui importe, ce n'est pas la forme de l'action, c'est l'action elle-même, qui, suivant le mot de Sénèque, est « la preuve de vie ».

Notre grande faiblesse, c'est que nous ne donnons pas assez l'impression de la vie. Notre action n'apparaît pas comme la constante manifestation d'une force organisée ; surtout, elle ne révèle pas la conviction profonde de nos âmes, la confiance inébranlable en notre doctrine.

Sans doute, nous avons des œuvres, beaucoup d'œuvres, mais, partagées entre leurs objets multiples, elles n'ont entre elles, ni liens étroits, ni direction commune : leurs efforts isolés ne rayonnent pas, hors du terrain particulier de chacune d'elles. Les œuvres sociales éparses ne forment pas le puissant réseau qui pourrait couvrir le pays. Les œuvres politiques se combattent entre elles dans une funeste rivalité. L'organisation manque.

Sans doute, aussi, à certains jours, quand un nouvel attentat vient irriter les cœurs et blesser les consciences, nous manifestons notre colère et nous montrons notre indignation. Mais l'indifférence publique éteint bientôt cette révolte des âmes chrétiennes : et l'effort passager ne laisse après lui que l'amer souvenir d'une défaite nouvelle. La confiance fait défaut.

Devant cette résistance molle et intermittente, l'ennemi du christianisme s'enhardit, et son audace s'accroît de toute cette faiblesse.

Lui, cependant, ne s'abandonne pas un moment dans la victoire. Les sectaires ont l'ardeur infatigable et l'ingénieuse persistance des apôtres. L'action de la Franc-maçonnerie ne s'arrête jamais : on la sent partout vivante, partout organisée, partout au service de la

même doctrine. Le parti socialiste donne un exemple semblable : ses orateurs sont sur tous les chemins, ses écrits s'offrent à toutes les mains ; là, aussi, on reconnaît une doctrine en action.

La nôtre, qui porte en elle la puissance de la vérité, sera-t-elle moins vivante ? Cette question se pose devant la conscience de tous les chrétiens.

J'écrivais, il y a quelques semaines, dans *la Croix* un *Examen de Conscience*[1] où, très respectueusement, m'adressant au clergé paroissial, je lui montrais la masse populaire, qui passe, à côté de lui, indifférente ou hostile, et qu'il faut cependant conquérir à Dieu, sous peine de la voir livrée définitivement à ses ennemis. Un digne curé, ayant lu cet article, m'écrivait une lettre émue, que je voudrais citer tout entière, encore qu'elle m'accuse d'injustice avec quelque sévérité.

« Que pouvons-nous faire, me dit-il, après un tableau saisissant de l'isolement où la méfiance des paysans, les railleries et les outrages des meneurs du village, rejettent le pauvre curé, que pouvons-nous faire si les gens du monde qui font profession de christianisme ne viennent pas à notre aide, s'ils ne consentent pas à sacrifier, pour leur Dieu, un peu de leurs plaisirs ? » Et il ajoute avec un accent douloureux : « Ah ! si ces chrétiens riches s'étaient un peu plus occupés du peuple, à l'exemple des francs-maçons, s'ils avaient davantage payé de leurs personnes, peut-être auraient-il sauvé la religion et la France ! »

Je finis sur ce mot d'un curé de campagne. Du fond de son humble presbytère, il répète, à sa façon, la parole de Bossuet.

1. V. sup. p. 7.

II

LA BATAILLE SCOLAIRE

I. — TOUS RÉACTIONNAIRES ![1]

Il y a fagots et fagots, dit Sganarelle, et il y a aussi réaction et réaction. C'est l'avis du citoyen Nègre, hier instituteur révoqué, présentement chef des instituteurs collectivistes, demain délégué à l'instruction publique, quand nous aurons l'aimable gouvernement que nous prépare la Confédération générale du travail.

Donc, le futur grand maître de l'Université socialiste, discourant, à Lyon, devant ses frères en pédagogie, a tenu ce langage imprévu : « Si j'avais à choisir entre la réaction de M. de Mun et celle de M. Clemenceau, je choisirais la première ».

En lisant ces paroles, je me suis, naturellement, senti très flatté, d'abord de ce qu'il y ait, en France, en l'an 1908, des gens qui se croient menacés de mon gouvernement, ce qui, je le déclare très franchement, me paraît plus surprenant encore qu'encourageant, puis que ce gouvernement hypothétique soit préféré à celui de M. Clemenceau.

1. 27 avril 1908.

On a beau dire que ce sont des manières de parler : ces choses-là font toujours plaisir. Aussi je remercie bien M. Nègre de son attention, et d'autant plus que je ne me sens pas tout à fait sûr de pouvoir lui rendre la pareille : je l'avoue, au risque de compromettre M. Clemenceau. C'est à cause de cette barricade que l'on sait et qui n'a que deux côtés : j'ai toujours été du même et c'est celui où M. Clemenceau est à présent. Alors, M. Nègre doit comprendre !

Mais, enfin, je le remercie tout de même. Seulement, je crois qu'il se fait de la réaction, en général, et certainement de la mienne, une idée un peu trop rudimentaire.

Il a bien voulu expliquer qu'il préférait la réaction de M. de Mun, « parce qu'alors, dit-il, je serais massacré par des adversaires francs et loyaux ».

Je n'ai qu'à saluer, pour la franchise et la loyauté. Cela est du dernier « Fontenoy », et on serait presque tenté de répondre : « Messieurs de la Confédération, nous ne massacrons jamais les premiers ! massacrez vous-mêmes ! »

Mais ce sont de bien tragiques images. Évidemment, on ne sait pas ce qui peut arriver et, peut-être, serait-il imprudent de jurer que nous n'en viendrons jamais là.

Il y a trente-cinq ans, Louis Veuillot, ayant entendu pour la première fois un discours de moi, m'écrivait une lettre pleine d'esprit et de profondeur, pour me reprocher de n'y avoir pas mis assez de sabre. « Qu'un dragon, disait-il, tende la main, c'est bien ; qu'il offre son cœur, c'est ce qu'un chrétien doit faire ; mais qu'il ne jette jamais son sabre qui donne tant de poids à la parole des prêtres. » Je gage que M. Clemenceau est du même avis pour la parole des ministres.

*
* *

Tout de même, j'ai vu d'un peu trop près les jeux du sabre pour en souhaiter le retour et j'ai même, durant le reste de ma vie, obsédé par ces souvenirs, travaillé de toutes mes forces avec quelques amis, très francs et très loyaux en effet, à propager des idées, dont l'objet principal est justement d'empêcher les funestes et stériles rencontres, que pourraient bien rendre, un jour, inévitables, les méthodes de gouvernement de M. Nègre et de ses camarades.

Toute ma réaction tient dans ces idées. Beaucoup de gens, peut-être sans les avoir creusées très profondément, les trouvèrent longtemps dangereuses et gâtées par un arrière-goût socialiste.

Nous avions cependant la prétention, et nous l'avons encore, d'opposer au socialisme la seule barrière qui le puisse contenir, non seulement en posant la loi divine au fondement de l'ordre social, mais en tirant de cette loi même, commentée par les enseignements de l'Église catholique, un programme raisonné de législation sociale et d'organisation professionnelle.

Il est vrai que nous sortions, avec quelque impétuosité, des sentiers battus de l'orthodoxie économique, et que nous heurtions, non sans rudesse, les habitudes d'esprit de la foule conservatrice.

Cela nous fut reproché. On trouva nos projets de législation subversifs et nos plans d'organisation chimériques. C'était de droite que nous venaient ces terreurs et ces dédains. A gauche, parce que nous invoquions la loi divine, on nous accusait de cléricalisme, et parce que nous voulions le régime corporatif, on

criait à la réaction. Déjà, M. Nègre ! vous n'avez rien inventé.

Cependant on en revient, et c'est un peu à vous et à vos amis, que nous devons, sur nos vieux jours, cette tardive justice. Vous faites peur, et devant le péril grandissant que vous représentez, on s'avise qu'il est impolitique autant qu'immoral de laisser aux révolutionnaires le monopole des réformes sociales, et que l'association des patrons et des ouvriers serait peut-être le seul moyen pratique d'empêcher les grèves, les lock out, le sabotage et le reste.

Vous, M. Nègre, et vos compagnons de la Bourse du travail, vous aimez mieux la guerre de classes, dont le dernier mot est nécessairement la révolution violente.

M. Clemenceau, devenu berger du troupeau conservateur, estime que son rôle est de vous empêcher d'y préluder par les manœuvres de mai, et il n'a pas tort.

L'un et l'autre, vous vous confiez dans la force, comme les rois, dont chacun sait qu'elle est l'*ultima ratio*. C'est un très vieux procédé, et qui aggrave les discordes par le triomphe des vainqueurs et l'humiliation des vaincus.

Moi, je demande la paix, fondée sur la loi chrétienne qui commande la justice et condamne l'égoïsme. Ce sera, j'en conviens, un régime assez nouveau. Le plus réactionnaire des trois n'est pas celui qu'on pense.

*
* *

Après cela, je dois rendre à M. Nègre sa politesse. Il a vraiment dit d'excellentes choses et qu'il ne faut pas laisser perdre. « Il y a toujours dans les révolutions de

France, prétendait M. de Bismarck, un coin de raison. » Vous verrez que ce sera le cas de celle que prépare M. Nègre.

Pourquoi voulait-il que les ouvriers syndiqués de la Bourse du travail fussent invités au Congrès des instituteurs ? C'est parce que, disait-il, l'immense majorité des enfants élevés dans les écoles primaires appartenant à la classe ouvrière, il est juste de consulter les ouvriers sur leur éducation, au lieu de s'en rapporter aux mandarins de la rue de Grenelle.

Eh bien, mais, cela n'est pas si mal et il y a, dans cette idée de la collaboration des maîtres et des familles, un principe excellent qui peut aller très loin.

Les catholiques ont commencé depuis quelque temps à s'en inspirer, d'une manière très heureuse, en créant des associations de pères de famille destinées à surveiller l'enseignement des écoles, pour empêcher que, par des attaques contre la religion et contre la patrie, les instituteurs collectivistes et athées ne déforment l'esprit de leurs enfants. Rien de plus légitime et de plus légal, quoi qu'en pensent les radicaux de la *Lanterne*, pressés déjà de faire appel au bras séculier pour étouffer cette révolte des consciences.

C'est une application des idées de M. Nègre. L'immense majorité des enfants qui fréquentent les écoles primaires appartenant, sans conteste, à des familles encore chrétiennes, il est juste que ces familles surveillent et contrôlent l'enseignement qu'ils reçoivent. M. Nègre n'a rien à dire, et, pour comble de bonheur, voilà que je trouve la même proposition dans la *République française* :

« Il faut mettre l'enseignement, dans chaque commune, sous le contrôle des pères et des mères de famille

de la commune, élisant dans ce but un bureau scolaire. »

Les extrêmes, ma sœur, sont bien près l'un de l'autre,

dit je ne sais plus quel personnage de Ducis.

Voilà encore une réaction que M. Nègre n'avait pas aperçue. C'est la sienne, et ce n'est pas la moins intéressante.

*
* *

La « Ligue française de l'enseignement » s'émeut très fort de la liberté grande que prennent, en cette affaire, les catholiques, et j'ai sous les yeux une circulaire signée de mon collègue, M. Dessoye, président de la Ligue, qui invite les 3.800 Sociétés fédérées à ouvrir une enquête sur cette « action cléricale ».

Comment donc ? mais nous sommes tout prêts à y collaborer : nous demanderons à toutes les associations de pères de famille déjà fondées, et j'espère qu'il y en a beaucoup, de dire tout haut ce qu'elles font et surtout ce qu'elles observent dans les écoles, où sévissent messieurs les instituteurs collectivistes. Ce sera un moyen de stimuler leur zèle et de provoquer la fondation d'associations nouvelles.

Je m'associe chaleureusement au vœu de M. Dessoye. Enquêtons ! Enquêtons ! et nous en apprendrons de belles. On entendra parler, par exemple, de cette école où l'instituteur fait voter les élèves à mains levées sur la question de savoir s'il y a un Dieu, après leur avoir expliqué qu'il n'y en a pas ; et de cette autre où le maître, apercevant un catéchisme aux mains d'un enfant, l'arrache et le jette par la fenêtre.

Ce ne sera pas tout. Il y aura aussi l'enquête sur l'enseignement du patriotisme. Mais, au fait, là-dessus,

il n'y en a pas besoin. M. Nègre nous a renseignés : c'est encore une des excellentes choses qu'il a dites, et dont il convient de le remercier, car il a ouvert les yeux d'un bon nombre de républicains qui n'en reviennent pas. L'enseignement, selon M. Nègre, ne doit être ni patriote, ni antipatriote.

La neutralité sur la patrie, comme sur le bon Dieu, c'était fatal ; et nos bons radicaux, voire quelques notoires modérés, qui savent ce que neutralité veut dire, et ce qu'il en est advenu pour la religion, de s'écrier avec épouvante : « Mais, c'est l'école sans patrie ».

Le *Radical* est admirable là-dessus : « Cela signifie qu'il faut rayer du programme toute l'histoire de France. » Évidemment, et c'est justement ce que nous disions, quand les grands laïcisateurs décrétèrent qu'on ne parlerait plus aux enfants ni du bon Dieu, ni de l'église catholique, ni du baptême de Clovis, ni du grand souffle chrétien des croisades, ni de la mission surnaturelle de Jeanne d'Arc, ou plutôt qu'on ne leur en parlerait que pour flétrir ces mensonges de curés et de cléricaux. On a rayé du programme toute l'histoire catholique de la France : maintenant on en raye la France elle-même.

L'un devait amener l'autre. Les fondateurs de l'école laïque avaient cru remplacer la religion chrétienne par la religion de la patrie : et voilà que tout croule à la fois. La patrie, on n'en parlera pas plus que de la religion : demain on blasphémera son nom comme on blasphème le nom de Dieu. C'est déjà commencé.

*
* *

Que répondre à M. Nègre ? Les circulaires du ministre, les programmes officiels ? Qu'est-ce que cela pèse ?

En fait de programme officiel, il y en a un que je connais très bien, qui a été cent fois proclamé, contre lequel les radicaux n'ont jamais protesté, que j'ai entendu l'un d'eux formuler en pleine Chambre sans soulever aucune objection ; il tient en quatre mots : « Ni Dieu, ni maître. »

C'est clair et bref, comme un coup de hache. Pour Dieu, pas de difficulté, personne n'en veut ; mais le maître ? Ah ! on pensait bien que cela ne s'entendrait que du roi ou de l'empereur, et que monsieur le ministre, gouvernant par la grâce des députés du peuple souverain, serait assuré, de la part de ses subordonnés, du respect et de l'obéissance.

Foin de tout cela ! M. Nègre ne nous l'envoie pas dire.

Le *Temps* en est estomaqué : « Quoi ! les instituteurs syndiqués veulent remplacer l'honorable M. Doumergue par le citoyen Griffuelhes ! »

Eh ! oui, cela me paraît très vraisemblable, à moins que ce ne soit par M. Nègre, et je crois, même, pour tout dire, que c'est le fond de la question.

La *Revue hebdomadaire* a ouvert une enquête sur la crise du parlementarisme. Mon ami, M. Aynard, vient d'y répondre par un article, comme il sait les écrire, plein de sagesse philosophique et de verve mélancolique. Il dit : « Quand on fait du fonctionnaire un instrument de règne... il n'est pas étonnant qu'un jour le fonctionnaire essaie, à son tour, sa force... et passe de la soumission à la révolte. »

M. de Lanessan, presque le même jour, écrit dans le *Siècle* : « Si l'on entend les instituteurs proclamer leur dédain des lois et leur mépris du gouvernement, s'il existe des instituteurs qui enseignent l'antimilitarisme

et le collectivisme, il n'en faut pas chercher d'autre raison que la faute commise en leur demandant des services électoraux et politiques ».

Il y a bien d'autres raisons encore, mais celle-là en est une, et il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que nous le disons. Aujourd'hui, tout le monde s'en aperçoit ; je crains qu'il ne soit trop tard. Depuis plus d'un quart de siècle, les ministres qui se succèdent au pouvoir se sont servi des instituteurs pour combattre leurs adversaires et s'assurer des majorités.

A présent, les instituteurs formés par l'école sans Dieu, sont devenus socialistes et révolutionnaires. Ce sont les camarades de M. Nègre.

Ils font comme leurs devanciers : ils travaillent pour leur parti. C'est ce que Gambetta appelait la justice immanente.

Que faire à cela ? La *Revue* ayant, elle aussi, car c'est la question du jour, institué une enquête sur l'impuissance du Parlement, M. Poincaré, sénateur, ancien et futur ministre, a dit, en lui répondant, une parole qui ouvre des horizons : « Il faudrait débarrasser la politique des politiciens ».

Y pensez-vous, mon cher ancien collègue ? Mais, c'est la réaction, dans toute son horreur. Tous réactionnaires, alors ! Monsieur Nègre n'a décidément que l'embarras du choix.

II. — A PROPOS D'ABSTENTION

J'ai reçu d'un ami, dont je prise fort le jugement, une lettre à laquelle je lui demande la permission de répondre publiquement.

Vendredi dernier[1], un député du Midi, M. Alexandre Blanc, interpellait le ministre de l'instruction publique, au sujet de la révocation d'un certain Roux-Costadau, instituteur de la Drôme, qui, dans une conférence publique, s'était écrié : « C'est l'exacte vérité que nous sommes des antimilitaristes. » Après quoi, il avait ajouté qu'en cas de guerre, le devoir du prolétariat serait de « s'emparer de M. Clemenceau et de tous les membres du Parlement qui l'auraient votée, et de les fusiller ».

M. le ministre Doumergue blâma ce malencontreux instituteur, en assurant que ses collègues « ne se solidarisaient pas, ne pouvaient pas se solidariser avec lui », à quoi M. Louis Dumont, de la Drôme, répliqua aussitôt que l' « Amicale » du département s'était empressée d'adresser à M. Roux-Costadau « l'expression de la sympathie du corps enseignant ».

« Je le regrette profondément », dit le ministre. Moi aussi, mais, à la différence de M. Doumergue, je ne m'en étonne pas, et voilà justement où se pose la question sur laquelle je voudrais m'expliquer.

Le débat fut clos par un ordre du jour approuvant

1. 26 juin 1908.

les déclarations du gouvernement. Je me suis abstenu et c'est de quoi se plaint mon ami. « Comment, me dit cet excellent conservateur, l'esprit de parti vous emporte-t-il à ce point, que vous refusiez d'approuver un ministre, quand il frappe un instituteur coupable d'un langage odieux ? »

Il faut croire que beaucoup de mes collègues sont du même avis, puisqu'il n'y eut, du côté droit, qu'une dizaine d'abstentions.

Je dirai donc pourquoi, en ce qui me regarde, je n'ai pas approuvé M. Doumergue.

Dans cette séance de vendredi, M. Ferdinand Buisson, inévitable en un tel débat, fit entendre cette parole remarquable : « Si le corps tout entier des instituteurs est si malade, il y a deux hommes qui ont fait le mal : ces deux hommes, ce sont Jules Ferry et Waldeck-Rousseau. » On ne saurait résumer plus justement l'histoire d'un quart de siècle. Seulement, M. Buisson est trop modeste : il y en a un troisième et c'est lui-même.

Le dévergondage moral où se ruent présentement les maîtres de l'école sans Dieu est bien, en effet, l'œuvre de ceux qui les ont recrutés, embrigadés, gonflés d'orgueil, en vue d'une besogne avouée, la destruction de l'éducation chrétienne et traditionnelle.

C'est pourquoi ce pauvre homme de la Drôme, coupable d'avoir traduit en un langage trop pittoresque les déclarations des pacifistes de marque, éveille en moi plus de pitié que de colère. Ce n'est pas contre lui que je me sens indigné, mais contre les vrais responsables qui, depuis vingt-cinq ans, travaillent à déformer l'âme française. Voilà le premier motif de mon abstention.

Il y en a un autre. A l'heure même où M. Doumergue exhalait à la tribune son émotion patriotique, il venait d'outrager les familles chrétiennes de ce pays, par une provocation bien autrement grave que les divagations du citoyen Roux-Costadau.

*
* *

Je crains un peu que les lecteurs du *Gaulois*, distraits en cette fin de saison par les joies de la grande quinzaine, n'aient pas suffisamment remarqué cette édifiante histoire.

L'année dernière, un instituteur de la Côte-d'Or, nommé Morizot, chargé d'enseigner la morale civique aux enfants de la commune de Viévigne, avait, en guise de leçon, tenu devant ses élèves des propos abominables : « Les soldats français sont des voyous et des lâches ; ceux qui croient en Dieu sont des imbéciles ; le bon Dieu est un porte-monnaie bien garni... »

Un père de famille de la commune, M. Girodet, ému du scandale, poursuivit l'instituteur devant le tribunal de Dijon, lequel, estimant que « de telles paroles ne sont que des appréciations de choses et d'idées qui rentrent dans l'enseignement de l'instituteur », rejeta l'affaire sur les juges professionnels. Mais le plaignant, citoyen résolu, appela de la sentence devant la cour d'appel de Dijon, qui donna tort aux premiers juges et, avec des considérants plus que sévères, déclara l'instituteur justiciable des tribunaux ordinaires. Là-dessus, grande colère au camp maçonnique. M. Aulard fulmine : la *Ligue de l'enseignement* se mobilise ; son président, M. Dessoye, député, inter-

pelle. On a touché au fétiche pédagogique ! Que va faire le ministre devant un pareil sacrilège ?

M. Briand, chef de la magistrature, s'empressa de rassurer M. Dessoye, et, ne pouvant encore casser de sa propre autorité les arrêts de justice, imagina de porter l'affaire devant le tribunal des conflits, depuis le temps de Jules Ferry recours ordinaire des persécuteurs contre les opprimés.

O surprise ! Le tribunal des conflits, rempart de la puissance ministérielle, approuva la cour d'appel et donna raison aux pères de famille de Viévigne contre l'instituteur Morizot.

Alors, ce fut un déchaînement : l'*Action* ouvre des rubriques : « On boycotte l'école ! Au secours de la laïque ! L'Église contre l'École ! », la Ligue de l'enseignement fait appel à ses 3.800 comités ! Si un instituteur n'est plus libre d'outrager Dieu, la patrie et la morale, sans que les parents se fâchent et que la justice, la justice administrative elle-même, les soutienne, il n'y a plus d'école possible.

*
* *

Vous pensez peut-être que le ministre de l'instruction publique va rappeler ses amis à la pudeur, et flétrir l'instituteur de la Côte-d'Or, coupable d'avoir blasphémé Dieu et insulté l'armée.

Oh ! pas du tout. Non seulement M. Morizot reste en fonctions, déplacé seulement, et pour un poste meilleur, mais c'est une victime. Lui et tous ses pareils, M. le ministre les défendra : car ils sont « menacés par le curé, menacés par le seigneur », et il ne s'agit pas de les contraindre au respect de la religion et de

la patrie ; il s'agit de les protéger contre les pères de famille assez osés pour se plaindre de leurs provocations. On prendra pour cela « les mesures nécessaires ».

Elles tiennent en seul article : Quiconque aura retiré des mains de son enfant un livre de classe outrageant pour ses croyances, ou l'aura empêché d'assister à la leçon du maître qui les insulte ; quiconque aura, par un discours ou par un écrit, encouragé les parents à cette juste résistance, sera puni d'amende et de prison.

Ce sera le commencement : après cela, si les parents veulent tout de même prouver qu'ils avaient raison, ce n'est plus à l'instituteur qu'ils devront s'en prendre, c'est à l'État, à l'État impersonnel, mystérieux et puissant anonyme, aussi irresponsable que les monarques les plus absolus. Un nouveau projet de loi offre aux pères de famille cette amère justice. Jamais la tyrannie pédagogique ne s'était aussi brutalement affirmée.

M. Doumergue avait cela dans les mains vendredi, pendant qu'il blâmait si chaudement l'instituteur de la Drôme. Celui-là conseille de fusiller les ministres : pas de pitié. Les autres insultent Dieu et l'armée : l'État les protège. C'est la revanche des Loges maçonniques.

L'exposé des motifs où le ministre essaye de justifier sa proposition est un réquisitoire contre les évêques et les curés, qui dénoncent aux familles les livres attentatoires à leur foi, contre les parents qui prétendent surveiller l'enseignement donné à leurs enfants.

Eh ! bien, oui, en effet, il y a des évêques, il y a des curés qui ont rempli ce devoir essentiel de leur charge : il faut les en remercier très hautement. Bientôt, j'espère, l'épiscopat se lèvera tout entier contre l'odieuse violation des consciences enfantines.

Oui, aussi, il y a des associations de pères de famille,

constituées légalement, qui se sont donné pour mission de surveiller les livres et les leçons. Il faut les en féliciter publiquement. Bientôt, j'espère, la France en sera couverte.

Assez longtemps, nous avons subi la conspiration savamment organisée contre l'enfance. Il est temps, plus que temps hélas ! que les pères de famille de Viévigne trouvent des imitateurs.

*
* *

Car le mal est ancien, et les leçons d'athéisme, les discours antipatriotiques ne font qu'en révéler la plaie profonde.

J'ose dire que le plus grand péril qui menace l'âme française n'est pas là. Bien plus grave, parce qu'elle frappe moins les regards, est l'entreprise, soigneusement dissimulée, qui se poursuit, depuis vingt-cinq ans, contre l'idée chrétienne, contre la tradition nationale, par le livre et la leçon, corrects en apparence, composés, en réalité, avec un soin perfide, de manière à fausser les esprits, au moyen d'omissions voulues et de faits dénaturés.

M. de La Guillonnière, conseiller général de Maine-et-Loire, écrivain très distingué, vient de publier sur les « Livres scolaires » une remarquable brochure, dont j'ai l'intention de faire bientôt une analyse plus complète parce qu'elle soulève, au point de vue du devoir des catholiques et de l'avenir des écoles chrétiennes, une question de la plus haute gravité. Il y donne, à propos des ouvrages destinés aux écoles primaires, les détails les plus précis et les plus significatifs. Le manuel de M. Albert Bayet, répandu à

plus de soixante mille exemplaires, y est en particulier l'objet d'une étude très documentée. « Nous savons, scientifiquement, dit ce manuel, que les hommes meurent, mais nous ne savons pas, scientifiquement, ce qu'ils deviennent après leur mort... Nous ne savons pas, scientifiquement, s'il existe un Dieu, ou si, au contraire, il n'en existe pas. »

C'est le modèle du genre : on pourrait multiplier les exemples. Sous prétexte d'écarter tout ce qui n'est pas scientifiquement démontré, on apprend aux enfants à mettre en doute l'existence de Dieu.

*
* *

M. Doumergue, dans son exposé des motifs, dit : « La neutralité scolaire n'est ici qu'un prétexte ! » Nous allons voir.

En 1882, au lendemain de la promulgation de la loi scolaire, une circulaire ministérielle en donnait ce commentaire : « L'instituteur apprend aux enfants à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu. Il associe étroitement dans leur esprit, à l'idée de la Cause première et de l'Être parfait, un sentiment de respect et de vénération et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu. »

Voilà ce qu'on nous a promis. Aujourd'hui, « Dieu est un porte-monnaie bien garni ».

On est arrivé au blasphème par une marche habile et progressive. D'abord l'expurgation des livres classiques, tour à tour odieuse et ridicule ; puis les manuels : les premiers à peu près respectueux de la neutralité, et bientôt mis de côté, les autres, ouvertement hostiles au catholicisme, franchement antichré-

tiens, approuvés, répandus dans toutes les écoles ; enfin, la mise au point des livres scolaires. J'ai cité, ici même, la déformation du *Tour de France*, Dieu partout effacé, les monuments religieux supprimés, les souvenirs sacrés de notre histoire abolis. Un père de famille m'écrit à ce propos : « Je n'y croyais pas, j'ai pu me procurer la première édition et la dernière, et je suis écœuré et indigné de ce que j'ai constaté. »

Voilà la conspiration ! Peu à peu, sans bruit, avec ces livres transformés, avec ces manuels dont une abominable imagerie commente les textes perfides, on façonne des cerveaux d'enfants ignorants de Dieu et de la France chrétienne. M. Doumergue appelle cela « des ouvrages simplement empreints de large libéralisme et de tolérance éclairée. »

Mon correspondant comprendra, maintenant, j'espère, que malgré la belle indignation du ministre contre l'instituteur de la Drôme, j'aie refusé d'approuver ses déclarations.

III. — LA NATURE SE DÉROBE [1]

M. Ferdinand Buisson, qui fut pendant vingt ans directeur de l'enseignement primaire et le grand organisateur de l'école laïque, vient de faire une accablante découverte : « Tous les ans, écrit-il, quinze mille conscrits — et nous sommes au-dessous de la vérité — arrivent au régiment illettrés, ou peu s'en faut. » N'allez pas croire que ce soient des « réfractaires de l'école primaire ! » Non : « la plupart de ces quinze mille ont été inscrits à l'école ».

Ayant reconnu cette cruelle vérité, M. Buisson a voulu en avoir le cœur net. Il a creusé les statistiques, et, sans pitié pour l'œuvre scolaire dont il fut l'infatigable artisan, il en étale publiquement les lamentables résultats.

« L'examen du *Compte rendu du recrutement* des dix dernières années révèle un fait que rien ne devait faire prévoir : un arrêt marqué dans les progrès de l'instruction. » Voici, dans leur brutale éloquence, les chiffres officiels : sur les 326.793 jeunes gens de la classe 1905, il y en avait 11.044 qui ne savaient ni lire, ni écrire, et 5.086 qui savaient lire seulement. Ne croyez pas que ces 16.130 jeunes gens forment la totalité des illettrés. Il y a dans les tableaux une certaine colonne dont le titre laisse rêveur : elle contient ceux « dont

1. 29 juillet 1908.

on n'a pu vérifier l'instruction ». Ils sont, dans la classe de 1905, 16.396 ! Combien, parmi ces *non vérifiés*, ne savent ni lire, ni écrire ?

Le ministre de la guerre, au moment où M. Buisson terminait son travail, lui a donné communication du *Compte rendu du recrutement* pour 1907. Le nombre des jeunes soldats s'est abaissé à 313.787 au lieu de 326,793, soit une perte de *quatre pour cent !* Sur ce chiffre 11.062 ne savent ni lire, ni écrire, vingt-deux de plus qu'en 1906, et celui des « jeunes gens dont on n'a pu vérifier l'instruction » est encore de 16.017.

Notez que ce ne sont pas du tout les départements, si longtemps dénoncés comme les foyers de l'obscurantisme clérical, qui fournissent ces édifiantes statistiques. M. Buisson, qui a toutes les cruautés, a dressé un tableau des quarante départements où l'augmentation du nombre des illettrés est la plus frappante. J'y trouve précisément, en dehors de Paris, ceux qui ont pour chef-lieu les trois principales villes de France, Lyon, Bordeaux et Marseille. Les illettrés étaient, en 1905, dans le Rhône, 49 ; dans la Gironde, 173 ; dans les Bouches-du-Rhône, 181. En 1907, leur nombre s'élève, pour les mêmes départements, à 83, 223 et 751, soit une augmentation respective de 34, 50 et 570 : 570 à Marseille, la ville de M. Henri Brisson !... Zuze un peu !...

Cela est déjà bien : mais, que savent les autres, ceux qui, dans les tableaux, figurent comme sachant lire et écrire, ou ayant une instruction primaire plus développée, ou même ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire ?

*
* *

Le lieutenant Roland, dans son livre sur l'*Éducation patriotique du Soldat*, a donné la reproduction sténographique de l'interrogatoire d'un homme de sa compagnie, appartenant à la classe de 1905 et au recrutement de la Seine, un enfant de la Ville-Lumière. Ce jeune soldat a été jusqu'à treize ans à l'école et il en est sorti avec le certificat d'études. C'est un lettré.

Mon confrère, Henry Houssaye, a déjà publié ailleurs les passages les plus frappants de cet examen : mes lecteurs ont pu en garder le souvenir. Je n'en indique que les traits saillants. L'intéressant produit de l'école de M. Buisson croit que Bayard vivait sous Louis XIV, lequel « a monté des écoles », que l'amiral Courbet « a fait le combat naval sous le même Louis XIV », que l'Alsace-Lorraine est « une grande ville à la France », qu'Austerlitz et Iéna sont des généraux : il ne sait pas ce que c'est que Valmy, Hoche et Marceau ; mais, en revanche, il est très ferré sur les comiques des cafés-concerts parisiens, sur les coureurs des vélodromes, et il sait parfaitement que Théry est arrivé premier dans la Coupe Gordon-Bennet, sur voiture Richard-Brasier n° 5. Il n'ignore pas, il est vrai, que Victor Hugo est un grand poète, mais d'autres jeunes soldats interrogés ont répondu à l'officier que c'était « un ancien avocat » ou « l'inventeur du *vaccinage* ».

Le lieutenant Roland conclut avec un accent douloureux : « Cinquante pour cent des jeunes Français qui arrivent au régiment ignorent que cette patrie qu'ils viennent, sans s'en douter, servir, que cette armée, dans laquelle ils entrent, ont eu des siècles de gloire :

trente-six pour cent des Français de vingt ans ignorent que la France a été vaincue en 1870-71 : quarante-deux pour cent de ces mêmes hommes ignorent qu'à cette même date la France fut dépouillée de deux de ses provinces ».

Voilà l'instruction patriotique annoncée par Paul Bert en 1880, comme la grande victoire de l'esprit laïque ! Cela coûte plus de deux cents millions par an.

L'instruction civique, qui devait en être le complément, n'a pas mieux réussi. La *Revue pédagogique* a publié les résultats d'un examen des recrues, institué cette année pour les soldats d'un régiment d'infanterie « se recrutant à peu près exclusivement dans un département où l'école est très en honneur ». On a demandé à ces jeunes gens « quel est le gouvernement actuel de la France ». Sur soixante-deux, trente-huit ont su dire que c'est la république : vingt n'ont rien répondu du tout : quatre ont fait des réponses fantaisistes, dont l'un, qui est peut-être un pince-sans-rire, a déclaré que le gouvernement, c'est « tous les coups d'État assemblés ».

Le *Temps*, ayant lu le travail de M. Buisson, s'écrie qu'après vingt-cinq ans d'instruction obligatoire, un pareil résultat est « véritablement déconcertant ».

*
* *

Mais non, ce n'est pas déconcertant du tout : cela devait infailliblement arriver. Tous ceux qui ont combattu, de 1880 à 1886, les lois sur l'enseignement laïque l'avaient annoncé, et je m'honore d'avoir été du nombre.

Nous repoussions l'obligation parce que, combinée

avec la destruction de l'indépendance communale et la laïcisation forcée, elle constituait la plus intolérable des tyrannies, et nous la repoussions aussi parce que, la pressentant inefficace, nous la savions, en outre, inutile.

En 1889, répondant à Jules Ferry, qui, dans un discours célèbre, s'était glorifié de son œuvre scolaire, je lui montrais que, depuis quinze ans, la progression de l'instruction était constante

M. Buisson vient, dans les tableaux qu'il publie, d'établir la même chose, non plus pour une période de quinze années, mais de 1829 à 1906 : la progression est à peu près constante jusqu'aux environs de 1900. L'obligation n'y a rien fait.

C'est trop peu dire : lorsqu'en 1880, Jules Ferry proposait la législation nouvelle, il déclarait que dix pour cent des enfants étaient illettrés et il flétrissait cette situation comme indigne d'un pays civilisé. En 1889, les listes de recrutement faisaient apparaître une proportion de 11,70 pour cent d'illettrés.

A présent, où en sommes-nous ? Avec la catégorie des *non vérifiés*, on ne sait pas au juste : M. Briand, alors ministre de l'instruction publique, a dit l'année dernière trente pour cent !

Aujourd'hui, M. Buisson constate qu'il y a « un arrêt marqué dans l'instruction ». Mais il ne veut pas qu'on appelle cela « sottement » la faillite de l'école. « Ce n'est pas l'école, c'est la nature humaine qui se dérobe », dit-il. Le mot est à retenir. L'école est bien là, en effet, l'instituteur aussi ; mais les élèves s'en vont. A l'assemblée générale de la « Société d'Économie Sociale », M. Bertillon, directeur du service de la statistique municipale, a constaté que douze mille

écoles laïques comptaient moins de vingt élèves. La nature humaine se dérobe.

* * *

Ainsi, on a décrété l'obligation de l'école laïque ! on a proscrit les maîtres congréganistes pour tuer la concurrence ! on a fermé vingt mille écoles libres ! et voilà le résultat. M. Ferdinand Buisson est, devant le pays, l'auteur responsable de cette colossale mystification, et il nous trouve des sots, parce que nous appelons cela une faillite !

Mais il en dresse lui-même le bilan. Ce n'est pas seulement sur l'école qu'il se lamente, c'est sur le « lendemain de l'école ». « La seconde moitié et peut-être la plus fructueuse de l'enseignement populaire nous échappe. » Comment ? Mais, depuis vingt ans, on célèbre la beauté des cours du soir, le magnifique développement des cours d'adultes, et l'admirable dévouement des instituteurs qui se consacrent à l'œuvre postscolaire ! Ça ne va donc plus ? plus d'élèves ? plus de dévouement ? La nature humaine se dérobe.

M. Lafferre, qui veille au salut de l'empire maçonnique, a vu le péril, et il vole au secours de M. Buisson. Dans son empressement, il oublie toute prudence : « La concurrence de l'école cléricale, écrit-il, a disparu sur bien des points. *Bon gré mal gré*, le père de famille est allé à l'institution d'État, *faute de choix*. » En cet aveu, dépouillé d'artifice, apparaît l'âme de ces bons apôtres, qui n'avaient sur les lèvres, en nous étranglant, que des paroles de liberté.

Or, cela n'a pas suffi : le patient se débat. M. Lafferre

aperçoit le cléricalisme « en train de voler aux républicains leurs enfants ; il enduit de miel la coupe empoisonnée ; il pervertit l'esprit par la séduction des yeux. » Ce style imagé signifie que les cléricaux fondent des patronages, et qu'il est grand temps de leur opposer des patronages laïques. « Il faut que recteurs, préfets, inspecteurs, soient les inspirateurs de toutes les œuvres postscolaires », afin de disputer « les enfants à l'homme noir ».

C'est ce que M. Lafferre appelle « toutes les ressources de l'initiative privée ». L'initiative privée du préfet et du recteur ! Ces messieurs ont la faillite gaie.

*
* *

M. Buisson se contente d'un examen pour les conscrits, et de l'école régimentaire pour ceux qui auront un zéro.

Eh bien ! examen de conscrits, patronages préfectoraux, rien n'y fera : j'ose le prédire. La nature humaine continuera à se dérober. J'en voudrais, entre quelques autres, suggérer une raison :

« L'arrêt marqué dans les progrès de l'instruction », comme s'exprime M. Buisson, s'est produit dans les dix dernières années. Il le déclare nettement et l'établit par des chiffres. « 208.012 jeunes gens en 1906 sont enregistrés comme possédant ce que la statistique appelle « une instruction primaire plus développée »... Soit une chute soudaine de près de 50.000. »

Cette période décennale, c'est celle du « grand chambardement », de la victoire des partis révolutionnaires, de la destruction des écoles libres, de l'expulsion des Frères et des Sœurs : c'est le règne des instituteurs

athées et antipatriotes, le triomphe de l'école sans Dieu et sans patrie.

M. Ferdinand Buisson a applaudi à tout cela : il a contemplé d'un regard satisfait ce décisif épanouissement de l'œuvre que, vingt ans durant, il avait préparée, organisée, conduite avec passion, dont il avait, sans trêve, avec toutes les ressources du pouvoir, formé, façonné les agents.

De quoi s'étonne-t-il ? S'était-il imaginé que, docilement, les parents allaient livrer leurs enfants au minotaure ? Le voilà éclairé. Les paysans de France sont soumis au pouvoir et incapables de révolte extérieure : mais, quand ils sont mécontents, ils ont une force d'inertie indomptable. Leur nature humaine se dérobe sans bruit. C'est ce qui arrive : ils aiment mieux laisser leurs enfants sans grammaire que de les donner à l'instituteur athée. Toutes les lois d'obligation se briseront contre cette résistance passive.

IV. — L'AVENIR DE NOS ENFANTS [1]

Aucune question ne se pose, assurément, devant nos consciences, avec une plus impérieuse actualité. Dans un temps où les cadres anciens de la vie religieuse, sociale et nationale sont rompus, où les principes qui les tenaient assemblés sont publiquement livrés au rude assaut de la négation, elle n'est plus seulement, comme à d'autres époques, un sujet de haute préoccupation, elle devient un problème essentiel et poignant.

Les catholiques en comprennent-ils suffisamment la gravité ? Sont-ils préparés à l'aborder résolument ? Tel est l'objet des observations que me suggère l'enquête ouverte par la *Croix*.

Parlant à des catholiques croyants et pratiquants, je ne crois pas nécessaire de m'expliquer longuement sur le sens qu'il convient, à mes yeux, de donner au titre de cette enquête. L'avenir de nos enfants, c'est la formation chrétienne de leurs âmes et de leurs intelligences. Cela suffit à tout, car je n'entends pas seulement, par ces mots, une instruction ou même une éducation religieuses bornées, pour les enfants du peuple comme pour ceux des riches, à des croyances superficielles et à des habitudes fugitives, mais la solide

1. Réponse à une enquête instituée sous ce titre par *la Croix* (28 juillet 1908).

élaboration des convictions et des idées, la robuste trempe des caractères et des volontés, qui, dans tous les milieux sociaux, font les hommes supérieurs aux entraînements de la passion, aux tentations de l'esprit, aux conseils de l'intérêt.

L'accord, j'en suis assuré, se fera sans peine, entre nous, sur cette position générale de la question ; les difficultés surgissent, cependant, dès qu'il s'agit de l'envisager au point de vue pratique.

La formation chrétienne des jeunes Français rencontre deux obstacles dont il convient de parler avec réserve, mais qu'il importe de signaler, parce qu'on les heurte nécessairement, dès qu'on essaye d'atteindre le fond du sujet.

L'un est la disposition des familles ; l'autre est l'état de l'enseignement catholique : ce sont les deux éléments du problème, liés par un rapport étroit.

*
* *

Dans les milieux riches ou aisés, la plupart des parents chrétiens ont gardé le souci de l'éducation religieuse. Mais beaucoup ont à un moindre degré celui de l'instruction catholique. Quelquefois, ils ne l'ont pas du tout. Pourvu qu'au foyer familial l'exemple, les leçons de la mère, la surveillance d'un précepteur, ou que, dans un pensionnat, celle d'un directeur ecclésiastique, sauvegardent à peu près l'éducation, beaucoup de pères de famille livreront, sans scrupule, leurs enfants à des maîtres indifférents ou hostiles à l'idée chrétienne, dont les meilleurs, s'efforçant d'être neutres, tairont volontairement les affirmations nécessaires, voileront les principes essentiels,

dépouilleront de leur caractère fondamental les « gestes de Dieu parmi les Francs ».

Il n'y a pas, à mon avis, de danger plus grave. Ainsi grandit, peu à peu, sous l'étiquette chrétienne, sans que, dans le train régulier d'une vie correcte au dehors, le mal se révèle du premier coup, une génération de jeunes hommes atteints, comme disait Mgr d'Hulst, « de la maladie constitutionnelle des intelligences contemporaines ». L'air qui, depuis trente ans, empoisonne l'enseignement officiel, a passé sur ces âmes, y effaçant la trace des influences familiales, emportant la certitude de la foi, la connaissance de l'Église, la notion de son rôle, celle de l'action providentielle dans l'histoire de la France et du monde.

Qu'attendre de ces esprits désarmés, quand s'ouvrira devant eux le champ clos de la vie, pour la défense et la propagation de la vérité ?

Les parents essayent de justifier cette indifférence en alléguant les examens, la partialité des juges, la qualité même de l'enseignement qu'il est de mode, chez beaucoup de catholiques, de déclarer, à priori, plus fort dans les établissements de l'État que dans les collèges et les Facultés libres.

Aucun de ces arguments ne me paraît sérieusement fondé. Les candidats qui savent s'imposent aux examinateurs, alors même que leur science s'inspire d'autres tendances que les leurs, et les résultats des concours, depuis un demi-siècle, témoignent suffisamment du mérite qu'en dépit d'entraves de toute sorte a su conserver l'enseignement libre.

Les familles qui le désertent ne sauraient, à mes yeux, trouver dans ces objections d'excuse suffisante.

*
* *

Mais une autre question se présente immédiatement à la pensée, puisqu'il s'agit de la formation chrétienne des idées. Notre enseignement secondaire se soutient, dans des conditions de plus en plus difficiles, grâce à d'admirables dévouements. Notre enseignement supérieur se développe sans cesse sous d'énergiques et savantes impulsions : sa haute valeur est incontestable. Il n'est que juste de rendre hommage à ce grand effort.

L'un et l'autre sont-ils entièrement à la hauteur d'une lutte chaque jour plus âpre, et, chez nos adversaires, plus fortement préparée ? Il est permis de le demander.

Dans le grand mouvement de discussion, de doute et de négation qui traverse notre temps, la jeunesse a besoin d'une direction précise et constante. L'enseignement chrétien doit la lui offrir sur tous les terrains. Est-il en mesure de le faire ?

Aucun sujet plus grave ne me paraît s'imposer aux méditations de ses chefs et de ses maîtres. Mais, ici encore, la responsabilité des familles n'est pas moins sérieusement engagée. Car le développement de l'instruction catholique est en raison directe du besoin qu'elles en montrent, par conséquent des sacrifices qu'elles consentent pour l'assurer.

M. Aulard, par exemple, professe l'histoire de la Révolution : son cours est suivi, goûté par beaucoup de catholiques ; dans ce nombre, il y a de jeunes prêtres non les moins assidus. Or, l'histoire de la Révolution n'est pas seulement celle des faits qui l'ont ensan-

glantée, c'est celle de ses principes et de son esprit. Qui peut douter qu'une telle étude ne touche aux questions les plus graves de l'ordre philosophique et social ? Quand les familles le voudront bien, nous aurons notre chaire d'histoire de la Révolution.

Le mouvement intellectuel entraîne les jeunes filles comme leurs frères : c'est une des formes les plus intéressantes et aussi les plus périlleuses du féminisme. Paris est plein de cours et de conférences organisés pour répondre à ce besoin nouveau. Les jeunes filles s'y précipitent en foule. Parmi ces conférences, il en est qui traitent des objets les plus difficiles de la philosophie et de la morale, des époques les plus sujettes à controverse, des personnages les plus discutés.

Aucune doctrine directrice ne préside à ces entretiens, souvent pleins de charme et de séduction ; le plus souvent, l'idée chrétienne en est absente ; quelquefois, elle y est combattue. Imagine-t-on ce que peut être le cerveau d'une enfant, ainsi rempli, sans méthode, de formules, de récits et d'images jetés pêle-mêle dans cette jeune tête ?

L'enseignement catholique a fait, pour soutenir cette concurrence, de sérieux efforts : la vogue et le succès n'y répondent pas toujours autant qu'il le faudrait.

Pourquoi, sinon parce que les familles ne comprennent pas assez l'importance d'une œuvre destinée à former, pour la génération qui grandit, des épouses et des mères ?

*
* *

Je n'ai parlé, jusqu'ici, que des riches, des enfants de la bourgeoisie. Il faut venir aux milieux populaires :

là aussi s'agite l'avenir de nos enfants, de ceux qui, dans notre état démocratique, seront demain, par le bulletin de vote, les maîtres du pouvoir.

Comme en beaucoup d'autres objets, l'esprit chrétien s'y manifeste avec plus de fermeté que dans les rangs plus élevés de la société. Quand on songe aux difficultés, aux persécutions qui attendent l'ouvrier ou le paysan, résolu à envoyer son fils à l'école libre, aux menaces, aux promesses qui l'assiègent, il faut admirer son courage et l'énergie de sa foi. Dans certains quartiers, dans certains villages, c'est presque un héros du devoir paternel.

Mais les questions que j'ai posées renaissent, pour l'enseignement primaire, avec la même acuité. Un mouvement s'est dessiné, parmi les catholiques, depuis que la dispersion des Congrégations et les entraves administratives ont rendu plus difficile la création des écoles libres, depuis aussi que la séparation de l'Église et de l'État a accru nos charges budgétaires. Plusieurs ont dit : « A quoi bon s'épuiser en sacrifices insuffisants ? Faisons des patronages : c'est une œuvre plus fructueuse que celle des écoles ? »

Ce n'est pas moi qui voudrais amoindrir l'élan des œuvres postscolaires : elles sont une des plus grandes nécessités de notre temps. Mais le patronage, la société sportive, le cercle d'études conservent le jeune homme, le développent, le préparent aux luttes du lendemain ; c'est l'école qui le forme. Là aussi, il est vrai de dire qu'il y a une certaine manière d'apprendre.

M. de La Guillonnière, dans sa très opportune et importante étude sur les *Livres scolaires*, a signalé le mal. Il a dénoncé les manuels, les livres, laissés, dans les écoles libres, dans les maisons chrétiennes, aux

mains des enfants, après qu'une perfide mutilation en a fait disparaître toute trace d'enseignement confessionnel, toute idée religieuse, jusqu'à celle de Dieu.

Il a montré que l'enseignement lui-même appelait, au point de vue des idées, des réformes dont l'observation personnelle lui a révélé la nécessité.

C'est une question vitale. L'école primaire est le fondement de l'édifice chrétien. Comment, livré à tous les dangers que le cabaret, la Loge maçonnique, la conférence socialiste, la pression administrative, vont semer sur ses pas, comment l'enfant y pourrait-il échapper, si une formation robuste de l'esprit et du caractère ne le préservait de leurs atteintes ?

Les maîtres, il est vrai, et surtout les maîtresses, plus encore que les écoles, font souvent défaut, j'entends les maîtres vraiment capables de la haute pédagogie que réclament les circonstances.

Quoi d'étonnant ? L'enseignement primaire catholique a traversé depuis six ans l'affreuse crise des expulsions et des sécularisations ; c'est merveille qu'il se soit, dans cette tourmente, aggravée par la tempête de la Séparation, maintenu comme il l'a fait ? Mais le recrutement, la formation, la surveillance et la direction des maîtres demeure une des plus instantes préoccupations que soulève la question scolaire. Mme Danielou a généreusement ouvert la voie par la création de son école normale d'institutrices. Sommes-nous prêts à lui trouver des imitateurs ?

*
* *

Chacun de nos pas sur le terrain de l'enseignement, quel qu'en soit le degré, nous ramène au même point : le devoir des familles chrétiennes.

L'avenir de nos enfants dépend de la manière dont elles le comprendront.

Le monopole de l'enseignement n'est pas voté : il ne le sera peut-être jamais. Longtemps encore, l'ennemi nous attaquera par des chemins détournés. C'est une mauvaise manière de défendre la place que de l'abandonner à l'avance. Nous avons des universités, des collèges et des écoles, sachons nous en servir.

Car, c'est mon dernier mot comme le premier, la solution du problème est là : former de vrais chrétiens. Prêtres, ils feront rayonner l'Évangile. Soldats, ils donneront l'exemple de la discipline, de l'abnégation et du courage. Industriels ou commerçants, ils accorderont la justice avec leur intérêt légitime. Propriétaires ou agriculteurs, ils s'attacheront à la terre qu'ils possèdent, pour y faire vivre avec eux le peuple qui la travaille. Avocats, professeurs, hommes d'études, ils seront l'honneur de leur profession, les serviteurs passionnés de la vérité. Ouvriers, laboureurs, ils chercheront dans la paix d'un ordre social chrétien la juste satisfaction de leurs droits.

Ainsi se réalisera peu à peu la devise de Pie X : *Instaurare omnia in Christo.*

V. — PÉRISSENT LES COLONIES... [1]

Il y a huit jours les journaux annonçaient que la population de l'île Saint-Pierre, l'une de celles qui forment près de Terre-Neuve notre petit archipel de Saint-Pierre et Miquelon, exaspérée par la fermeture de l'école libre et la condamnation de ses directeurs, s'était portée en foule devant la maison du gouverneur, en poussant des cris de colère et en arborant le drapeau américain.

La nouvelle, répandue dans les couloirs de la Chambre, y jeta quelque émotion. Des demandes d'interpellation furent déposées : le gouvernement demanda que la discussion en fût ajournée jusqu'à ce qu'il eût reçu les informations nécessaires.

En attendant, j'apporte les miennes, que j'ai immédiatement puisées aux sources les plus sûres ; cette histoire du drapeau américain m'avait, en effet, paru douloureusement stupéfiante. J'ai voulu savoir, et ce que j'ai appris m'a indigné, non pas contre les pauvres gens de là-bas, mais contre la manière dont on les traite ici.

Au premier bruit de l'affaire, les radicaux ont crié à l'antipatriotisme ; on assure même qu'au ministère des colonies on a osé répéter cette outrageante accusation. Nous allons voir où est le patriotisme.

1. 2 décembre 1908.

*
* *

Il y a cent cinquante ans, la France possédait, au nord de l'Amérique, un monde que son bras puissant avait ouvert à la civilisation : Jacques Cartier, Champlain le lui avaient donné ; Montcalm le lui gardait. La « Nouvelle-France » périt dans l'agonie de la royauté corrompue.

De cet empire illustré par de si hauts faits un morceau demeure, témoin des gloires passées, mémorial de la mère patrie pour les fils qu'elle a perdus. C'est un triple rocher, battu par le flot glacé, Saint-Pierre, Miquelon, l'île aux Chiens, dressés dans la brume éternelle.

Ce débris est sacré, doublement, par le souvenir qu'il atteste, et parce que sur ce roc vit encore un peu de la chair et du sang de la France.

Un peuple est là, issu des vieilles races qui, du nord à l'ouest, entourent notre pays d'une garde maritime, toujours debout, Flamands et Normands, Bretons et Basques, descendants des hardis compagnons de Jean Bart, de Duquesne et de Duguay-Trouin. Il vit de la pêche, dure et périlleuse, familier de la mort tragique, qui escorte les barques et rôde sur les falaises. Chaque année, ce peuple de Français, fixé sur ces sombres rivages, s'accroît d'un peuple mouvant d'autres Français venus de Dunkerque et de Bayonne, de Fécamp, de Saint-Malo et de Paimpol, source inépuisable de matelots héroïques.

Voilà ceux qu'on appelle au ministère des colonies des antipatriotes !

Il est vrai, ce sont des chrétiens. Dans le morne horizon où s'écoule leur vie rude, ces hommes ont besoin de Dieu. La foi met du bleu dans leur ciel. L'église est le lieu de repos, où l'immortelle espérance leur sourit, descendue de la croix, parmi les images de la Vierge et des saints. Les pères et les mères veulent pour leurs enfants cette joie et ce soutien. Leur arracher cela, c'est une atroce barbarie. Depuis cinq ans le gouvernement français la leur inflige avec une froide cruauté.

*
* *

Il y avait à Saint-Pierre une école florissante et renommée, qui, en même temps qu'elle donnait l'enseignement primaire, remplaçait le collège communal, supprimé par une absurde économie, au grand préjudice des jeunes gens, futurs commerçants ou comptables. Cette école formait pour la France de bons serviteurs ; elle formait aussi de bons chrétiens, et ce fut son arrêt de mort. Elle était dirigée par les Frères de Lamennais. La Chambre de 1903, transformée, par arrêt exprès du Conseil d'État, en Tribunal révolutionnaire, en fit des proscrits. Il fallut partir.

Le 7 juillet, les pauvres Frères étaient sur le rivage, cherchant un bateau qui pût les transporter sur le continent. Un Anglais se trouvait là, en partance : il offrit son bord. Le front courbé, les exilés y montèrent ; quand ils furent embarqués, l'Anglais les salua de son canon et l'équipage cria : *Hurrah for the Brothers !* Les Frères sanglotaient. Sur la côte, le peuple, amassé, poussait des clameurs désolées ; dans les barques, les *Terre-neuvas* se découvraient en pleurant. Il

faut retenir cette scène : c'est le prologue et l'explication de celle de l'autre jour.

Après la suppression du collège, quelques familles des îles étaient allées s'établir au Canada et aux États-Unis pour achever l'éducation de leurs fils : après l'expulsion des Frères, ce fut bien autre chose. Le commencement d'émigration devint un exode : il enleva à la population 1.800 habitants, dont beaucoup, retenus par l'attrait de la liberté, ne reviendront pas. Voilà l'effet patriotique de la laïcisation.

*
* *

Les bons Français de Saint-Pierre et Miquelon ne voulurent pas s'y résigner. A côté de l'école communale, ils résolurent d'ouvrir une école libre, où leurs enfants trouveraient des maîtres chrétiens. Mais pour comprendre l'histoire incroyable qu'il me reste à raconter, il faut savoir quel est l'état d'esclavage où les lois de la République maintiennent cette malheureuse colonie.

Elle n'a plus de gouverneur. Tandis que l'Angleterre y nommait un consul et que les États-Unis remplaçaient leur agent consulaire par un consul en titre, la France n'est plus représentée que par un simple administrateur, quelquefois par un intérimaire, ou même, comme à l'heure où j'écris, par un agent de grade subalterne, qui exerce en fait tous les pouvoirs, choisissant lui-même les fonctionnaires, en particulier ceux de la justice.

Terre-Neuve est à côté de nos îles, à quelques lieues. L'Angleterre lui a donné l'autonomie. A Saint-Pierre on compare les deux régimes, et nul ne s'étonnera

que cette idée d'autonomie commence à s'emparer de tous les esprits. Car on est à bout et il y a de quoi. Ici, tant que le monopole scolaire n'est pas décrété, nous avons encore, pour nos écoles libres, une espèce de liberté. Nous les ouvrons moyennant une simple déclaration. Là-bas, en vertu d'une ordonnance de Louis-Philippe et d'un sénatus-consulte de l'Empire, il faut une autorisation.

Les pauvres gens de Saint-Pierre s'étant procuré, grâce à la charité des plus riches, une maison vaste et largement aérée, demandèrent donc bien docilement la permission d'y établir une école, et, comme la loi de 1904 qui, en France, a supprimé l'enseignement congréganiste, le laissait subsister aux colonies, ils pétitionnèrent en masse pour avoir des Frères. Le ministre répondit gravement que les *intérêts bien compris* des trois îles ne permettaient pas le retour des religieux. C'est avec ces mots-là que l'arrogance administrative prépare l'autonomie.

*
* *

A Saint-Pierre, cependant, on voulut tenter jusqu'au bout les voies légales. On chercha des maîtres laïques, on les trouva, l'un bachelier et pourvu du brevet supérieur, l'autre nanti du même brevet et du certificat d'aptitude. Ce n'étaient pas des sécularisés : l'un des deux, seul, avait porté l'habit chez les Frères, sans prononcer aucun vœu définitif; il était resté libre de tout lien avec eux.

A ce moment même, le ministre des colonies fit signer à M. Fallières un décret prescrivant que « quiconque ouvrirait ou dirigerait une école sans autorisa-

tion serait condamné par le Tribunal correctionnel à une amende de 100 francs à 1.000 francs ; en cas de récidive, à six jours ou un mois de prison et à une amende de 500 à 2.000 francs. » L'école, en outre, sera fermée. « L'autorisation, dit le décret, sera accordée par le chef de la colonie, après avis du conseil de l'instruction publique. » Le chef de la colonie, je le rappelle, c'est tout simplement l'administrateur ou le sous-administrateur, agent du ministre : les membres du Tribunal sont choisis par lui. Le conseil de l'instruction publique est en majorité composé de fonctionnaires. Voilà les garanties de la liberté. C'est la Turquie, avant les Jeunes-Turcs.

Le décret est daté du 15 août de cette année, à l'heure où tout était prêt pour l'ouverture de l'école, la maison en état, les maîtres en route. Ayant ainsi dressé la guillotine sèche, le ministre attendit la demande d'autorisation, et, dès qu'il la reçut, bien dûment averti cependant de l'émotion grandissante des parents inquiets, il fit, d'un coup sec, jouer le refus d'autorisation. L'administrateur ne prit même pas la peine de consulter le conseil de l'instruction publique. Seulement la formule changea : « *Ce n'est pas opportun* ! » dit-il à ces braves gens, bouleversés par l'idée de voir leurs enfants livrés à des maîtres sans religion. Je demande si on peut outrager un peuple plus odieusement.

*
* *

Ah ! cette fois, la mesure était comble. Les gens se fâchèrent, ouvrirent l'école et y conduisirent leurs enfants. Qui les blâmera ? Montalembert et Lacordaire

ont immortalisé leurs noms par un geste semblable, et ce geste a tué le monopole de l'enseignement.

Immédiatement la machine montée le 15 août fonctionna d'elle-même : elle était faite pour cela. Les deux maîtres poursuivis furent condamnés au maximum de la peine, 1.000 francs d'amende : l'école fut fermée. Aussitôt la nouvelle connue, le peuple, furieux, court à la résidence de l'administrateur, crie, menace, et, pour couvrir sa protestation d'un symbole de liberté, déploie, tout en chantant *la Marseillaise*, le drapeau des États-Unis.

Oh ! ils ont eu tort, les pauvres gens ! C'est entendu. Mais à qui la faute si le drapeau de la France ne leur représente plus la liberté ? A qui la faute, sinon à ceux qui abritent sous ses plis la plus odieuse des tyrannies ? C'est à ceux-là que s'adressent mes colères ; pour les autres, pour les malheureux pêcheurs victimes de leur barbarie, je n'ai que de la pitié.

Le drapeau tricolore ! il n'y a pas une maison à Saint-Pierre et Miquelon, jusqu'aux plus humbles, qui n'en possède un et qui ne se pavoise aux jours de fête ! Et sait-on ce qui se passe ? L'administrateur, las de ces pavoisements spontanés, a fait un jour dresser procès-verbal à ceux qui arboraient, sans sa permission, le drapeau national. Où est le patriotisme ?

Qu'on y fasse bien attention, cependant ! Le vent qui souffle de la terre d'Amérique, toute proche de nos îles, apporte l'écho troublant des récits où s'affirment les consciences libres et les croyances respectées. L'épreuve est redoutable pour les âmes, quand s'ouvre un conflit entre la foi et l'attachement à la mère patrie. Ce conflit tourmente plus d'un cœur sur tous les points du globe où la France a des fils et des

clients. C'est le crime de la politique anticléricale de l'avoir déchaîné.

« Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » disait Robespierre à la Constituante. Le principe, en ce temps-là, c'était l'émancipation des esclaves : aujourd'hui c'est l'esclavage des chrétiens.

III

LA DÉFENSE RELIGIEUSE

I. — AU SECOURS ! [1]

J'ai publié récemment une brochure intitulée : *la Conquête du peuple* [2], où m'adressant aux hommes à qui la richesse, le loisir et la propriété donnent le moyen d'exercer une action sociale, je les adjurais de tourner vers les œuvres populaires leurs ressources et leur activité. Ce petit livre m'a valu beaucoup de lettres et de très intéressantes, les unes pleines de généreuse ardeur, les autres découragées, plusieurs indécises et hésitantes.

Un de mes correspondants me dit : « Il faudrait préciser : Que voulez-vous que nous fassions ? J'habite tout près d'un petit chef-lieu de canton, où personne ne voudra se mettre en avant. Comment y fonder une œuvre sociale ? »

Justement, en même temps que cette lettre d'un propriétaire, j'en avais sous les yeux une autre, celle-ci d'un pauvre curé, et voici ce qu'il écrit : « Au secours !

1. 6 avril 1908.
2. V. *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, 2e série, p. 328 et s.

ma pauvre paroisse est ravagée par les mauvaises lectures et le poison s'infiltre dans les veines de la jeunesse. Elle dévore les volumes de la bibliothèque officielle qui a comme directeur l'instituteur franc-maçon. Au secours de cette pauvre jeunesse qui se meurt ! L'impiété, l'incrédulité, l'immoralité, toutes les passions mauvaises semblent s'être données rendez-vous pour en faire l'assaut et la perdre... »

Je ne sais rien de plus émouvant, de plus douloureux que ce cri de détresse d'une âme sacerdotale. J'espère qu'il retentira dans le cœur de mon correspondant, le châtelain : je voudrais qu'il en émût beaucoup d'autres.

M. Combes, qui ne peut pas se contenter des ruines qu'il a faites, et qu'une espèce de rage ambitieuse pousse à ramener sans cesse sur son œuvre l'attention du public, vient encore une fois, dans le journal allemand, confident ordinaire de ses pensées, d'exposer ses vues sur l'avenir du catholicisme : il le croit à peu près mort, comme M. Briand, pour qui « l'Église est en lambeaux », et, avec le mauvais rire des démolisseurs, il se réjouit d'un si beau travail : « C'est, dit-il, la presse libre-penseuse, débarrassée de toute entrave sous la troisième république, qui a déterminé une véritable débâcle. »

M. Combes a parfaitement raison et l'aveu est précieux. Oui, cela est vrai ; il y a, en effet, une presse inspirée par la franc-maçonnerie, qui, depuis trente ans, sous prétexte de libre-pensée, s'est donnée la mission d'arracher au peuple les croyances dont vivait son âme.

Tous les jours, jusqu'aux coins les plus reculés du pays, dans les villages et dans les hameaux, dans les

villes et dans les bourgs, le flot de ces journaux impies, apporté, par le premier train, à la station voisine, déferle sur la contrée et la couvre, comme d'une écume, de ses outrages contre l'Église, contre ses prêtres, contre toute religion, contre Dieu lui-même.

Mon correspondant pense-t-il que, pour lutter contre cette inondation, les catholiques n'aient rien à faire ?

* * *

Mais M. Combes n'a pas tout dit. La grande conjuration qui, depuis un quart de siècle, s'est déchaînée sur la France, n'a pas eu seulement à son service le journal libre-penseur : pour détruire plus sûrement la foi que le peuple a dans les moelles, et qu'une histoire quinze fois séculaire a mêlée à son sang, elle ne s'est pas bornée à l'attaquer directement par le blasphème et l'injure.

Elle a entrepris de corrompre les âmes, d'avilir les pensées et de déformer les intelligences, afin que, dans les cœurs flétris, Dieu n'eut plus sa place, que, dans les esprits livrés aux curiosités malsaines, le christianisme n'eut plus d'accès, et qu'une histoire faussée détruisit, avec les vieilles traditions, les habitudes religieuses dont elles avaient pénétré la nation.

Pour cette œuvre criminelle, le livre s'ajoute au journal : à l'attrait du roman-feuilleton, se joint l'appât du volume à bon marché.

Je me rappelle un maire de petite ville qui, à la distribution des prix d'une école de jeunes filles, leur parlant du rêve qui devait, sans doute, hanter leurs pensées, leur disait : « Votre rêve prend un corps et, quand vous l'avez créé si beau, vous l'adorez à deux

genoux. Est-il besoin d'ajouter que cet être divin, si aimé en secret, cet inconnu qui fait battre votre cœur, est toujours orné d'une belle paire de moustaches! »

Ce maire était dans l'enfance de l'art. Les petites bibliothèques fournissent aux imaginations juvéniles des tentations plus précises. J'ai noté, au hasard de mes promenades, les titres qui s'étalent aux étalages dans les quartiers populaires.

Voulez-vous de la littérature ancienne? Voici *l'Art d'aimer*, d'Ovide, en édition à 0 fr. 95. Du dix-huitième siècle? Voici les *Liaisons dangereuses*, de Laclos, encore à 0 fr. 95. Du moderne? Voilà tout Zola, toujours à 0 fr. 95.

C'est trop cher? Voici, pour 0 fr. 75 « La Collection amoureuse illustrée », avec une série de titres affriolants. Et je ne parle pas d'autres publications dont le latin lui-même ne saurait braver l'énumération.

Comment les jeunes gens, et même les jeunes filles qui passent, en allant au travail, à l'atelier, au magasin, résisteraient-ils à la curiosité qu'éveillent ces étalages provocants?

Et il n'y a pas que les étalages des villes; il y a les boîtes des colporteurs, où le livre malsain se cache pour circuler, il y a les bibliothèques de location installées au village, chez l'épicier ou le boucher, où il va s'offrir à la clientèle rurale.

Évidemment, la tentation ne s'exerce pas toujours sous cette forme brutale, et les lectures qu'elle propose à la jeunesse n'ont pas toutes cette basse vulgarité. Mais qui ne sait, même en un genre plus relevé, quels ravages peuvent faire dans les jeunes imaginations, les romans sensuels et les récits de crimes passionnels dont les bibliothèques populaires sont remplies?

*
* *

Ce n'est cependant qu'un côté de la question. La déformation de l'histoire, la destruction systématique de la tradition chrétienne, la guerre méthodique faite à l'idée religieuse, en est un autre, plus grave peut-être, parce qu'ici la campagne est conduite plus savamment, parce qu'elle a pour agents les fonctionnaires de l'État, chargés de l'enseignement public.

Je ne veux pas parler de l'*Histoire de France* de M. Hervé, bien que la *Revue de l'Enseignement primaire* ait fait aux instituteurs un appel, sans doute entendu d'un grand nombre, pour la faire inscrire sur les listes départementales des livres recommandés.

Mais il y en a un autre, un livre officiel, qui, lui, est inscrit sur les listes de Paris et des départements : c'est l'*Histoire de France* de M. Aulard. Une idée maîtresse se dégage du livre : la volonté d'inspirer au lecteur la haine de l'Église catholique et celle de l'ancienne France, éclate presque à toutes les pages, par la manière dont certains faits sont racontés, par le soin avec lequel d'autres sont omis, par le choix et la composition des images qui en illustrent le récit. C'est ce qu'on appelle, dans la langue du jour, donner aux jeunes Français une mentalité laïque, « transformer un petit sauvage fétichiste en citoyen pensant ».

Comme pour y réussir, il serait trop long de composer des livres nouveaux, on expurge les anciens. Tous ceux qui se sont occupés des questions d'enseignement connaissent le *Tour de France* par G. Bruno. C'est un charmant petit livre qui met en scène deux enfants alsaciens, faisant, pour gagner leur vie, le tour

de la France et s'instruisant, sur la route, de tout ce que notre pays leur offre de beaux spectacles et de fortifiantes leçons. Ce livre est dans une foule de familles, où il ravit la jeunesse. Seulement, les éditions nouvelles l'ont transformé.

Non seulement le nom de Dieu a été supprimé partout, remplacé par des hélas ! des ah ! des quel bonheur ! non seulement la prière a disparu de tous les passages où il en était question, pour faire place à une banalité quelconque ; mais, dans l'énumération des grands hommes de chaque province, il n'est plus question des saints, ni des évêques. Saint Bernard, Bossuet ne sont plus des gloires de la Bourgogne ; saint Vincent de Paul lui-même n'a pas trouvé grâce parmi celles de la Gascogne. Pour effacer jusqu'à la trace de la divinité, l'histoire est défigurée. A Laval, on parle aux enfants d'Ambroise Paré ; autrefois, on leur citait la belle et célèbre parole : « Je le pansai, Dieu le garit. » Aujourd'hui, ils apprennent seulement qu'il fut un grand chirurgien. La mère de Bayard lui faisait, quand il la quitta, trois commandements, « dont le premier est que par dessus tout vous aimiez Dieu et le serviez fidèlement » ; elle ne lui en fait plus que deux, être courageux et charitable. Les monuments eux-mêmes disparaissent de notre vieux sol : à Marseille, il n'y a plus de Notre-Dame-de-la-Garde, mais seulement le château d'If ; à Reims, plus de cathédrale, plus rien du berceau de la royauté chrétienne, mais une carte de la Champagne ; à Paris, plus d'Hôtel-Dieu, mais la Chambre des députés !

La patrie n'est pas mieux traitée. M. Émile Bocquillon racontait l'autre jour l'histoire d'un directeur d'école qui, pour respecter la neutralité, supprimait des

cahiers d'écriture des enfants des phrases comme celle-ci : « Aucune patrie ne mérite d'être aimée plus que la France », parce que cette « brûlante question » divise le corps enseignant.

* * *

Voilà donc les livres que lit la jeunesse française, et non pas seulement celle des écoles, mais plus encore celle qui en est sortie. L'*Œuvre des patronages laïques de France*, autorisée par arrêté ministériel du 31 mars 1898, publiait, il y a six mois, ce pressant appel des loges maçonniques : « En présence de la séparation des Églises et de l'État, à laquelle la Maç∴ a contribué pour la plus large part, il est indéniable qu'une action des plus énergiques doit se manifester sans retard, pour *écraser définitivement la marche du cléricalisme* dans la jeunesse des écoles et dans nos patronages. » Romans, livres d'histoire, livres scientifiques ou littéraires, tout sera mis en œuvre en vue de l'écrasement.

Étonnez-vous, après cela, que l'effort immense accompli pour la création ou le soutien des écoles libres demeure insuffisant. Un curé écrit : « J'ai réussi, dans ma paroisse, à maintenir une école libre de filles : elle a trente-cinq élèves ; l'école laïque n'en a que six. Jusqu'à seize ou dix-huit ans, les enfants nous restent fidèles ; puis, peu à peu, elles passent à l'ennemi. En voici la raison : l'école laïque a formé une bibliothèque scolaire dont nos jeunes filles se procurent les livres, ne pouvant en avoir d'autres ; elles finissent par se gâter tant au point de vue moral qu'au point

de vue religieux. » Et il ajoute : « La lecture, voilà donc ce qui rend inutiles nos sacrifices pour l'école. »

Toutes ces lettres de curés sont empoignantes : on y sent battre des cœurs apostoliques, on y saisit sur le fait la lutte de tous les jours, de toutes les heures, on y voit s'agiter la vie morale, intellectuelle, de la petite ville et du village.

L'un dit : « Songez que tout le monde lit le soir et aux heures de repos. » L'autre : « J'ai un cercle de jeunes gens ; il a cinquante-deux membres, pleins de zèle ; hier, ils sont tous venus, malgré un mètre de neige ; mais je n'ai pas assez de livres : envoyez-moi des livres, par charité. »

C'est l'écho du cri que j'écrivais en commençant : « Au secours ! » Au secours de toute cette jeunesse, au secours contre le livre impie, contre le roman malsain, contre l'histoire travestie !

II. — LETTRE A M. THOMSON, MINISTRE DE LA MARINE

Roscoff, 20 août 1908.

Monsieur le Ministre,

Je viens de lire le récit des obsèques faites à Toulon, en votre présence, aux marins victimes du fatal accident survenu à bord de la *Couronne*. Vous avez, disent les journaux, refusé au clergé une place dans le cortège qui allait accompagner leurs corps à la gare.

Cette outrageante exclusion impressionnera douloureusement, soyez-en sûr, les familles de ces malheureux, et j'ai, comme représentant de la Bretagne à laquelle tous appartenaient, le devoir de protester contre elle en leur nom.

Une note, communiquée à l'*Agence Havas*, cherche à expliquer la mesure que vous avez cru devoir prendre en disant « que les familles des défunts n'étaient pas représentées et que personne ne pouvait s'autoriser à affirmer la pensée qu'avaient les malheureuses victimes ».

Cette allégation, permettez-moi de vous le dire, est plus que surprenante. La présence du clergé, dans le cortège funèbre, eût été un hommage public rendu aux morts par les ministres de la religion à laquelle ils appartenaient. Comment leurs familles, toutes cer-

tainement catholiques, auraient-elles pu songer à s'en plaindre ?

Les autorités maritimes, d'ailleurs, avaient autorisé le clergé à pénétrer dans l'intérieur de l'hôpital pour donner l'absoute, c'est-à-dire pour accomplir une cérémonie proprement religieuse. Vous n'avez pas retiré cette autorisation ; au contraire, puisque, d'après votre déclaration, vous comptiez que le clergé s'en tiendrait là. L'absoute donnait cependant aux obsèques le caractère que vous avez entendu leur refuser. Si le clergé pouvait, à vos yeux, la célébrer dans la cour de l'hôpital, comment n'aurait-il pu accompagner dans la rue les cercueils qu'il aurait bénits ? Une telle contradiction suffit à faire éclater la faiblesse des raisons que vous invoquez.

Lors des obsèques des victimes de l'*Iéna*, le clergé avait, du moins, pu remplir son ministère au grand jour. L'opinion publique jugea sévèrement alors le chef de l'État et les ministres qui refusèrent d'assister à l'absoute solennelle donnée sur la place.

Vous avez fait pire. Vous avez voulu non seulement ignorer la cérémonie chrétienne, mais la dérober à tous les regards. Le clergé n'a pas cru pouvoir accepter le rôle humilié que vous prétendiez assigner à la religion qu'il représente. Nul ne s'en étonnera.

En réalité, votre attitude ne s'explique que par un seul motif, l'intention arrêtée de manifester une fois de plus l'esprit d'hostilité dans lequel le gouvernement entend appliquer la loi de séparation.

Selon vous, elle doit avoir pour effet, non seulement de dénouer les liens qui unissaient l'Église à l'État, mais encore et surtout de la frapper d'un véritable ostracisme dans toutes les circonstances de la vie civique.

En aucun autre pays du monde, placé sous le régime de la séparation, celui-ci n'est ainsi compris ni pratiqué.

Vous ne pouviez mettre en doute la douloureuse sympathie du clergé pour les victimes et leurs familles. Mgr l'évêque de Fréjus l'avait publiquement exprimée en son nom. Les prêtres étaient prêts à venir nombreux l'affirmer par leur présence, si vous ne vous y étiez opposé.

Mais vous avez interdit cette manifestation de solidarité, parce qu'elle venait des représentants de l'Église, montrant ainsi, dans cette circonstance comme en tant d'autres, votre résolution de les traiter en ennemis.

L'injure paraîtra d'autant plus sensible à tous les catholiques qu'elle s'est produite à l'occasion d'un deuil qui rapprochait tous les cœurs par la plus profonde et la plus patriotique émotion. C'était le cas, ou jamais, d'oublier, devant les victimes du devoir militaire, les discordes qui nous divisent. Vous ne l'avez pas voulu : le moment vous a semblé bon pour les accentuer. C'est une triste responsabilité que vous avez prise.

Je crois remplir mon devoir en la dénonçant hautement. Rien assurément ne peut décourager le dévouement du clergé à la patrie et à ses défenseurs. Mais il faut qu'on sache quel parti-pris en repousse les marques, de la part des hommes qui, investis du pouvoir, devraient être les premiers à les accueillir avec reconnaissance, au nom du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, etc...

A. DE MUN.

Député du Finistère.

III. — IL Y A DE LA MUSIQUE[1]

Mon collègue, M. Coutant, d'Ivry, comme on sait grand ennemi de la calotte, vient d'avoir un de ces mouvements impulsifs dont on ne saurait trop le remercier, parce qu'ils font apparaître aux yeux des plus inattentifs la désorganisation morale de notre pays. L'avis qu'il a fait afficher dans sa commune est en effet un document précieux pour l'histoire de la troisième république. M. le député-maire d'Ivry informe la population que :

« La municipalité se tiendra à sa disposition, à l'hôtel de ville, tous les premiers dimanches de chaque mois, de dix heures à midi, pour célébrer les baptêmes civils. Les déclarations devront être faites à la mairie, au moins quatre jours avant la cérémonie. »

Voilà. Que sera la cérémonie ? L'arrêté de M. le maire ne le dit pas et cela est bien regrettable. Car enfin, il faut s'entendre. Baptême, c'est bientôt dit ! Mais qu'est-ce que le baptême ? Je ne voudrais pas infliger à M. Coutant la lecture du catéchisme. Je lui propose seulement le dictionnaire de Littré, qui fut libre-penseur. C'est une lecture permise. Or, Littré ne laisse aucune incertitude : « Baptême, l'un des sept sacrements de l'Église, qui efface le péché originel — *au*

1. 25 novembre 1908.

figuré : baptême de sang, martyre des catéchumènes. » M. Coutant ne prétend évidemment pas effacer le péché originel, et il ne nourrit pas, j'en suis bien sûr, le dessein de martyriser les petits enfants. Alors quoi ? Littré ajoute que le mot s'emploie pour désigner un certain usage des marins à l'égard de ceux qui passent pour la première fois la ligne : « Il consiste, dit-il, à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques. »

A la place des mamans d'Ivry, je me méfierais.

*
* *

Au reste, il serait opportun, pour commenter l'arrêté de M. le maire d'Ivry, de faire aux bonnes gens de l'endroit une petite conférence historique. Car ils ne se doutent certainement pas que leur député n'a rien inventé et qu'il les ramène tout simplement à cent quinze ans en arrière.

L'idée des sacrements civiques date de l'an II ; et M. Coutant eut alors un précurseur, dont il ne peut qu'être fier, Fouché, duc d'Otrante ! Excusez du peu. Il était en mission à Nevers, et, dans une plaine voisine de la ville, il avait fait dresser un « temple de l'amour », où sur un autel de la patrie, « le feu sacré de Vesta » était allumé. Là on mariait les citoyens, les citoyennes, et Fouché lui-même y baptisa son enfant nouveau-né, en lui donnant le nom de « Nièvre ».

C'est déjà très gentil : mais l'histoire ne dit pas, malheureusement, quel fut le rite de ce baptême civil.

Le Directoire fit beaucoup mieux, et c'est vraiment là, dans cet honorable gouvernement, qu'il faut chercher des modèles pour la religion d'Ivry-sur-Seine. Je

recommande en particulier un certain culte des « Adorateurs », proposé par le citoyen législateur Daubermesnil, et qui comportait tout un rituel des funérailles. On chantait, en jetant des fleurs. En cherchant dans le manuel des « Adorateurs », on trouverait bien sûr aussi un rituel pour le baptême.

Mais le vrai recueil à consulter, c'est celui du culte décadaire. Car, il faut bien le dire à M. Coutant, il a besoin de se retremper aux sources pures de la libre-peusée. Son arrêté ne laisse pas que d'être terriblement réactionnaire. La municipalité baptisera le dimanche! Comment cela ? et qu'est-ce que le dimanche, je vous prie, sinon le jour du Seigneur ? Que signifie cette concession aux pratiques romaines? Il n'est que temps de revenir à la tradition des grands ancêtres.

*
* *

En ce temps-là, pour se débarrasser de la « théophilanthropie », inventée par Lareveillère-Lepeaux et décidément trop cléricale, avec ses officiants à tunique bleue et à ceinture aurore, ses hymnes et son examen de conscience, Merlin, devenu le véritable chef du Directoire, proposa à ses collègues de décréter le culte décadaire, que François de Neufchâteau fut chargé d'organiser. Ah ! ce fut le beau temps des cérémonies civiles. Celles d'Ivry ne pourront jamais rivaliser avec ce glorieux passé.

Il y eut les fêtes politiques, le 10 août, le 21 janvier, le 9 thermidor, le 18 fructidor, comme qui dirait le 4 septembre, le 18 mars, le jour où fut renversé M. Méline, et celui où tombera M. Clemenceau. On y promenait des chars dont l'un portait les quatre che-

vaux de la place Saint-Marc pris à Venise, sur lesquels on avait écrit : « Ils sont enfin sur une terre libre ! »

Il y eut les fêtes morales de l'Agriculture, de la Jeunesse, de la Vieillesse, des Époux.

Mais le plus beau, c'était le culte célébré dans les temples, lisez les églises débaptisées, Saint-Roch, temple du génie, « parce que là reposent Corneille et Mme Deshoulières » ; Saint-Philippe, temple de la Concorde, « parce que l'arrondissement renferme les Tuileries et les Champs-Elysées, où les citoyens s'assemblent en des réunions qui supposent la concorde ».

Là, chaque décadi, sur une estrade où étaient disposés des fauteuils de forme antique, en face d'un autel triangulaire élevé à la Loi, entre des bustes d'hommes célèbres et des peintures allégoriques, les officiers municipaux paraissaient en costume, au son des orgues. On lisait le *Bulletin des Lois*, on interrogeait les enfants des écoles sur la *Constitution*, on chantait des hymnes et la musique exécutait un « carillon national ».

Voilà un cérémonial qui ne me paraîtrait pas mal pour le baptême civil. Je me permets d'insister pour l'autel triangulaire, symbole indispensable d'une si belle entreprise. Car il faut bien s'en rendre compte, l'arrêté de M. le maire d'Ivry n'est qu'un signe extérieur de la religion officielle imposée à la France catholique par la franc-maçonnerie.

*
* *

Ces jours derniers, le *Rappel* écrivait ces lignes, où se dévoile une mentalité pseudo-ecclésiastique :

« Il est évident que le mariage civil est froid. La loi

seule ne parle pas au cœur et à l'imagination. Il faut que les libres-penseurs créent le mariage civil sentimental, émotif, parlant au cœur et à l'imagination. »

Baptême, mariage, enterrement, c'est toujours la même hantise ; atteindre les cœurs, toucher les âmes, dont au milieu des pompes officielles, des plantes vertes et des discours d'apparat, le vide apparaît, effroyable et béant. C'est la place du Dieu chassé : comment la remplir ? L'insoluble problème tourmente, inconsciemment ou non, tous ces cerveaux obsédés par la nostalgie du divin.

La libre-pensée n'est ici comme partout qu'une étiquette. Ce qu'il faut, c'est une religion nouvelle, « qui soit émotive, qui parle au cœur et à l'imagination ». On essayera donc de substituer au christianisme une espèce de néo-paganisme. L'histoire de la Révolution recommence tout entière, et nous verrons un de ces jours M. Brisson s'écrier, comme Hérault de Séchelles, président de la Convention, devant une statue de la Nature, pressant de ses deux mains ses mamelles d'où s'épanche une eau pure : « O Nature, ô Souveraine du sauvage et des nations éclairées ! ce peuple est digne de toi ! »

Aujourd'hui comme alors, le pastiche dénonce les secrètes pensées des pontifes civils. L'excellent M. Coutant n'y a pas manqué. Il a voulu s'expliquer sur le baptême d'Ivry et il en a donné aux reporters l'instructive mise en scène :

« Ceint de mon écharpe de maire et de mon écharpe de député, entouré des membres du conseil, j'accomplis la cérémonie civique du baptême ! »

S'étant ainsi présenté, dans sa fonction sacerdotale, il continue :

« Comme à l'église, le petit citoyen ou la jeune citoyenne a un parrain et une marraine... »

Comme à l'église ! nous y voilà. Un spectre poursuit ces hommes. On dirait qu'ils entendent, au fond de leur conscience, la plainte amère de tous ces humbles, de tous ces déshérités, qu'ils ont entraînés loin du temple où, à certains jours, dans l'éclat du rite auguste, ils voyaient pour eux s'ouvrir un coin du paradis, et qui leur jettent, avec un accent désespéré, le cri de Pierre Leroux : « Vous m'avez ôté le ciel, donnez-moi la terre ! »

*
* *

Ah ! ils essayent les malheureux ! mais que peuvent-ils, sinon agiter sous les yeux de ces pauvres gens le haillon de leur misère ? M. Coutant a très bien dit, sous une forme un peu fruste, ce que les grands prêtres du culte civique expriment en termes fleuris et formulent en maximes philosophiques :

« Je fais un petit discours où j'exalte les vertus de la solidarité. J'explique que le nouveau-né va être en butte à toutes les vicissitudes de la vie : je montre l'enfant grandissant sans soutien, le père et la mère mourant usés de travail... » Et puis ?... « Et puis, dit l'officiant, il y a de la musique. »

Il y a de la musique ! Comme c'est bien cela ! Musique des promesses trompeuses et des réformes avortées, musique des mots sonores et creux, de la solidarité civique et de la conscience laïque, et, par-dessus le bruit de cette orchestration verbale, musique d'heure en heure plus assourdissante des colères et des menaces, des souffrances exaspérées et des révoltes sauvages.

Nous, nous connaissons d'autres cérémonies : elles sont faites pour les bourgeois comme pour les ouvriers. Une image y paraît qui frappe tous les yeux, celle d'un juste crucifié parce qu'il enseignait aux hommes la fraternité, celle d'un Dieu, créateur des riches et des pauvres, qui offre aux uns et aux autres, dans l'exemple et la vertu de son prodigieux sacrifice, l'héroïque leçon de l'amour et de la souffrance.

Il y a de la musique aussi, chants de foi qui fortifient les cœurs, cantiques d'espérance qui raniment les courages, enchanteresse poésie des hymnes religieux qui ravit les imaginations, cris de miséricorde qui implorent pour les faibles la justice des forts.

Cette musique-là, c'est l'âme qui l'entend, et c'est pourquoi elle est immortelle.

IV. — SAGES ET PACIFIQUES [1]

Le *Temps* du 6 décembre dernier a pris la peine d'adresser aux catholiques de pieux conseils et de charitables exhortations. La *Croix du Calvados* [2] les avait, paraît-il, dans un article récent, invités « au calme et à la modération », qui sont « obligation de conscience pour les hommes sincèrement religieux ». Ayant donc loué le journal normand de cette philosophie, le *Temps*, dont chacun connaît la sollicitude pour l'Église catholique, veut bien nous rappeler en termes pleins de mansuétude que notre devoir est d'être pacifiques et sages.

Je voudrais m'expliquer sur ce pacifisme et sur cette sagesse.

L'un et l'autre, dit-il, sont aussi notre intérêt, car « nous ne pouvons plus nous dissimuler que la Séparation ne serait sans doute pas encore votée si nous n'avions poussé les républicains à bout par nos éternelles manœuvres réactionnaires ».

L'accusation n'est pas neuve. Périodiquement, avec une tranquille audace, ceux dont les amis nous poursuivent, depuis un quart de siècle, de leurs coups savamment calculés, dénoncent ainsi nos provocations.

1. 12 décembre 1908.

2. Depuis plusieurs mois *la Croix du Calvados* s'était séparée du groupement général des *Croix*.

Il ne faut pas davantage se lasser de leur répondre, sans espoir, il est vrai, de détruire une légende intéressée, mais pour qu'aux yeux du public les situations soient nettement établies.

Je ne remonterai pas bien loin le cours des années douloureuses. Je ne parlerai même pas de la proscription des religieux, des Frères et des Sœurs arrachés de leurs demeures, traînés dans la rue, jetés sur tous les chemins de l'exil : je ne parlerai pas des quinze mille écoles libres fermées, au mépris le plus formel de la loi qui, en laïcisant l'enseignement public, garantissait du moins la liberté du nôtre. Le *Temps* me dirait peut-être que ce fut le juste châtiment de l'ardeur patriotique avec laquelle nous avions combattu les hommes qui couvraient d'outrages les chefs de l'armée, bouleversaient l'organisation lentement préparée par leurs mains, et jetaient entre les officiers et les soldats, avec des paroles impies, la méfiance et la haine.

La séparation fut le couronnement de cette campagne. Quelles furent donc les « manœuvres réactionnaires » qui « poussèrent à bout les républicains », jusqu'au point de les décider à voter l'apostasie officielle de la nation ? Il faut qu'on le dise.

Les Congrégations étaient dissoutes, dépouillées avec le cynisme que révèlent aujourd'hui les comptes de liquidation ; nos collèges étaient désorganisés, nos écoles fermées ; le budget des cultes n'était plus qu'un débris ; Dieu n'était plus nulle part, ni à l'école, ni au prétoire, ni au chevet des malades : il n'y avait plus qu'un pas, qu'un geste à faire afin d'accomplir jusqu'au bout le programme de déchristianisation, arrêté depuis trente ans par la Franc-Maçonnerie. Alors, oui, pour que ce pas pût être franchi, pour qu'on osât ce geste

suprême, il fallait une manœuvre, j'en conviens. Elle est venue : M. Ribot l'a appelée à la tribune « le mensonge historique », marquant d'une ineffaçable flétrissure ceux qui en avaient prétendu couvrir l'accomplissement de leurs desseins.

La manœuvre, la voilà ! Voilà par quoi les républicains se sont laissé « pousser à bout », tremblant devant leur œuvre, mais n'osant s'affranchir de la servitude maçonnique. Sans doute, cela est malheureux : mais c'est notre faute ! Nous n'avions qu'à nous laisser proscrire et dépouiller sans nous plaindre. Maintenant que le mal est fait, que tout est détruit, comprendrons-nous, au moins, qu'il ne nous reste qu'à nous asseoir sur les ruines avec résignation, pour y méditer sur nos péchés ?

Le *Temps* espère que « les catholiques avant tout » ne voudront plus « se compromettre avec les champions d'un prétendu catholicisme qui n'est que le masque d'un parti politique ». Quel masque et quel parti ? Quels champions et quel catholicisme ? Je demande qu'on précise.

J'ai quelque prétention à être un catholique avant tout : à cause de cela, j'ai donné l'exemple de la soumission à la Constitution ; je l'ai fait au prix d'un désintéressement assez haut pour que nul n'ait le droit d'en suspecter la sincérité. Bien d'autres ont fait comme moi : dans le clergé, parmi les laïques, beaucoup n'ont même pas connu l'effort de la soumission : ils étaient, ils sont encore loyalement acquis au régime républicain.

Comment, chez les amis du *Temps*, a-t-on accueilli ces adhésions et ces concours, ce désintéressement et cette loyauté ? On les a reçus avec des paroles de dédain, de suspicion et de colère. A des hommes qui

s'avançaient franchement, en confessant leur foi, en demandant pour elle le respect et la liberté, on a répondu, on répond encore, en dénonçant leur « prétendu catholicisme », en les accusant de porter « un masque ».

Qu'est-ce qu'on voulait et qu'est-ce qu'on espérait donc ? Ah ! ce n'était pas seulement l'acceptation de la République ! c'était l'acceptation de ses œuvres, l'acceptation du divorce, de l'école athée, de l'hôpital sans Dieu, des proscriptions et des spoliations. Mais cela, jamais ! Il n'y a pas un catholique, quel qu'il soit, républicain, rallié ou monarchiste, qui consente à cette capitulation ! Il trahirait sa conscience et sa foi, et c'est alors qu'à bon droit on nous accuserait de cacher sous un masque les convictions de nos âmes.

On ne nous demande pas cela ? Alors, quoi ?

Le *Temps* va nous le dire. Pour conclure son prêche, il nous exhorte, afin « de vivre en paix », à demeurer « à l'écart de nos luttes intérieures ». Le mot est admirable.

Si, par nos luttes intérieures, le *Temps* veut dire que nous ferons bien de ne pas trop nous mêler de l'affaire Steinheil, je consens volontiers à remettre à d'autres le soin d'en éclairer les édifiants mystères : et si même il insiste pour que nous laissions les radicaux, les unifiés se débattre entre eux, j'en suis d'avis.

Hors de là, qu'appelle-t-on nos luttes intérieures ? Est-ce du milliard des Congrégations qu'il ne faut pas nous occuper ? Ou peut-être des officiers de Laon, frappés pour avoir été à la messe ? Ou encore du cercle catholique de Versailles, consigné à la troupe comme les mauvais lieux ?

Nos luttes intérieures ! Mais qu'est-ce autre chose que

les persécutions que nous avons à subir ? Chaque jour en apporte la moisson douloureuse : un bien d'église vendu à l'encan, un séminaire, un évêché, envahis par les spoliateurs, un curé chassé de son presbytère, un maître d'école qui professe l'athéisme, qui décroche les crucifix, qui arrache le catéchisme aux mains des enfants ! Les journaux en sont pleins : et il faudrait nous taire, nous, les catholiques avant tout !

Oui, on nous offre cette trahison ! A ce prix, les persécuteurs nous pardonneront. Par une « attitude réservée et conciliante », dit le *Temps*, nous réussirons « à effacer bien des rancunes ». Ainsi le guillotiné par persuasion aurait quelque chance de calmer les rancunes du bourreau, lassé sans doute d'avoir pris tant de peine pour faire jouer le couperet.

Je n'ai point de goût pour cette résignation, et je le dirai tout franc, je ne souhaite ni pour moi ni pour mes frères la paix que le *Temps* veut bien nous offrir à ces conditions.

Il est bon d'être charitable :
Mais envers qui ? c'est là le point,

dit notre La Fontaine. Je ne me sens pas d'humeur à réchauffer le serpent : je sais trop bien qu'il aurait tôt fait de lever la tête.

Mais le *Temps*, je le crois, se contenterait à moins : car il n'approuve pas les persécutions violentes. Il s'accommoderait mieux d'un régime de douce laïcité, avec un peu de bon Dieu, de crucifix et même de catéchisme, dont on n'userait qu'à domicile. Si seulement nous voulions nous en remettre à lui ! Ne pourrions-nous, tout simplement, apporter nos voix à ses candidats, seuls capables de gouverner, et de doser, avec juste

mesure, la persécution qui convient à nos intérêts ? Voilà, je pense, le fond du grand souci qu'on montre de notre tranquillité, en voulant nous épargner le tracas des luttes intérieures.

Eh bien ! non ! cela non plus. Nous sommes citoyens : nous n'abdiquerons pas notre indépendance, et nous n'accepterons pas d'être traités en chevaux de renfort : nous avons des droits, et nous en userons pour défendre librement nos croyances, pour nous faire respecter, pour obliger les pouvoirs publics à compter avec nous. Il faut accepter cette situation. On peut nous combattre, on peut nous vaincre, on ne peut pas nous mettre « à l'écart ».

Ceci dit, pour que les positions soient bien nettes, je n'importunerai pas le *Temps* davantage avec les souvenirs du passé. Si j'en ai parlé aujourd'hui, c'est qu'il m'y conviait en racontant à sa façon l'histoire de la séparation. Il fallait remettre les choses au point. C'est fait.

Mais nous avons d'autres soucis. Placés, par la violence de nos ennemis, dans une situation nouvelle, nous ne songeons qu'à en tirer, à force de travail, de dévouement et d'union, tout le bien possible pour le service de l'Église et le salut de la France.

Nous ne renoncerons jamais à l'espoir de renouer entre elles les liens séculaires, rompus par la folie de ceux qui nous gouvernent : nous savons trop bien que cette union conclue par la tradition est, pour notre pays, une condition fondamentale de sa grandeur. Le *Temps* veut bien nous offrir un régime de séparation analogue à celui du Brésil et des États-Unis. Ce n'est pas à nous qu'il faut, là-dessus, donner des conseils, c'est à ses amis. Qu'il leur persuade d'entourer la reli-

gion de respect, de lui donner la pleine liberté de son enseignement, de ses œuvres et de son action, de recevoir avec honneur les envoyés du Saint-Siège et de lui députer des ambassadeurs, de traiter enfin les catholiques, comme il le dit, « dans un esprit de tolérance et d'amitié », nous nous en réjouirons grandement. Cela ne dépend pas de nous.

Nous, les enfants de « l'éternelle recommenceuse », comme Paul Bert appelait l'Église, nous avons à rendre au peuple la vie chrétienne que les lois ont détruite, à remettre entre ses mains le crucifix que d'autres lui ont arraché, à lui rapprendre ses devoirs envers Dieu qu'ils ont effacés de son cœur, à lui faire aimer la religion qu'ils lui ont appris à détester.

C'est une lourde tâche ; elle suffit à absorber nos forces.

En la remplissant, nous servirons notre pays ; car, mieux peut-être que n'y réussit le *Temps* par ses vaines doléances, nous préserverons le peuple des colères sauvages auxquelles le convient ceux qui lui promettent la terre et lui cachent le ciel. Ainsi serons-nous vraiment, comme le souhaite l'honorable prédicateur, pacifiques et sages.

V. — IMPIÉTÉ D'ÉTAT[1]

Pendant les vacances de la Chambre, un fait s'est produit, qui a passé presque inaperçu, au milieu des tragiques nouvelles venues des villes mortes d'Italie. On a annoncé que M. Ballande, député de Bordeaux, le porterait à la tribune : il fera très bien, car c'est, comme on va voir, une illustration excellente pour l'histoire de la séparation de l'Église et de l'État.

Le 23 décembre dernier avaient lieu, à Bordeaux, les funérailles du cardinal Lecot, mort subitement à Chambéry, à son retour de Rome. Un cortège d'hommes considérable se préparait à accompagner le convoi funèbre. Les « autorités », comme on dit en ce temps d'irresponsabilité collective, sous prétexte de maintenir l'ordre, que nul ne songeait à troubler, mobilisèrent toutes les forces de police et de gendarmerie, et réquisitionnèrent la garnison. On fit barrer les rues. L'une, surtout, excitait l'inquiétude, la rue Vital Carles, où est l'archevêché, devenu le palais préfectoral. Est-ce que le mort, chassé de sa maison, n'allait pas la maudire en passant ? La rue fut interdite : des agents de la Sûreté en occupèrent les trottoirs : un juge et deux substituts s'établirent devant le palais. Jusque-là, ce n'était que le ridicule émoi des consciences troublées. Voici l'odieux.

Pour que ces troupes de cavalerie et d'infanterie qui

1. 16 janvier 1909.

jalonnaient sa route, n'eussent pas l'air de rendre les honneurs au cercueil du cardinal, elles furent placées le dos tourné au cortège, les chevaux des cavaliers montrant la croupe de son côté. Assurément nous sommes habitués aux attitudes outrageantes des représentants du pouvoir, envers les ministres et les cérémonies du culte catholique. A Toulon, aux funérailles des victimes de l'*Iéna*, on a vu le président de la république et les ministres s'évader, au moment où l'évêque de Fréjus s'avançait pour donner l'absoute. Mais je ne pense pas que jamais encore l'inconvenance, pour m'exprimer en termes parlementaires, soit allée aussi loin.

*
* *

Il y a un article 277 du règlement sur le service des places, qui prescrit que lorsqu'une troupe se trouve en présence d'un convoi funèbre, elle doit « porter les armes », ou du moins, d'après le nouveau et absurde règlement sur les honneurs, « mettre l'arme sur l'épaule ».

C'est le salut des soldats en corps, témoignage de respect envers la mort, comme celui que nous donnons en nous découvrant dans la rue, piétons ou cochers de fiacres, au passage d'un corbillard, sans savoir qui il porte, ami, ennemi, coréligionnaire ou non. Ce banal hommage, les gens investis à Bordeaux du droit de réquisitionner les troupes décidèrent tranquillement qu'elles feraient au cercueil qui allait passer devant elles l'affront de le refuser, parce que c'était celui d'un archevêque français, d'un cardinal de l'Église romaine ! Et pour empêcher que d'un geste instinctif ces braves gens ne fissent le mouvement réglementaire, ils eurent

cette idée monstrueuse : les obliger à tourner de son côté la croupe de leurs chevaux ! Cela n'a de nom dans aucune langue,

Imagine-t-on ce qu'ont pu se dire, en prenant cette posture, les petits soldats sortis hier du village où ils saluent proprement la bière qu'on porte en terre, ce qui a pu se passer dans le cœur des officiers, je dis même de ceux qui ne sont pas chrétiens, condamnés à exécuter un ordre pareil ?

C'était déjà bien fort de leur avoir interdit de se joindre en uniforme au cortège funèbre. Les journaux de Bordeaux ont publié un ordre de la place leur signifiant cette injonction arbitraire. On dit qu'à cette communication officielle, une autre était jointe, transmise confidentiellement, et prescrivant aux officiers du service d'ordre, de faire quitter le cortège immédiatement à ceux de leurs camarades qu'ils y verraient en uniforme.

Au nom de quel règlement ? Tous les jours, à l'enterrement d'un ami, d'un parent, on voit des officiers en tenue : c'est l'usage, c'est la convenance. On n'imagine pas un officier qui se mettrait en pékin pour mener le deuil de son père. Alors, de quel droit cette interdiction de l'uniforme, pour les obsèques d'un archevêque ? Et si le cardinal Lecot avait, ce que j'ignore, un parent militaire, est-ce qu'on l'aurait empêché de marcher en tenue derrière le corbillard ?

L'outrage, pour être moins grossier que celui dont la disposition des troupes offrait le scandale, n'en est pas moins évident. Tout simplement, le convoi du cardinal-archevêque de Bordeaux a été traité comme le pourrait être quelque ignoble défilé, à la sortie d'un mauvais lieu.

Qui a ordonné cette vilaine action ? On le dira, j'espère, à M. Ballande. Les journaux ont encore raconté que le gouvernement consulté sur l'attitude à observer pour le convoi funèbre, aurait répondu : « Ni marque de sympathie, ni incongruité. » Si la réponse est exacte, il faudra qu'on s'explique sur le sens qu'en langage administratif on donne au mot incongruité.

*
* *

Mais, ce qui est pire encore que l'incongruité, c'est la recommandation d'éviter toute marque de sympathie. Voilà l'énormité. Les ministres s'en vanteront comme d'une pure et simple application de la loi. Ils diront avec de grands airs d'hommes de gouvernement : « C'est le régime de la séparation ! L'État ne connaît plus l'Église : enterrez vos évêques comme vous voudrez ; nous, nous maintenons l'ordre et nous ne voulons même pas vous regarder ! »

M. Briand, dans une circulaire qu'il adressait ces jours derniers aux procureurs généraux, au sujet de la statistique de la criminalité, énumérant les lois dites « d'émancipation », édictées par la république, cite la loi de séparation, et il dit : « Elle a affranchi les cultes de la tutelle qui pesait sur eux et les a rendus libres. »

L'incident de Bordeaux commente très à propos cet affranchissement. Cela veut dire tout simplement qu'au lieu de respecter l'Église catholique, ses cérémonies et ses ministres, l'État aura le droit, et même le devoir de les outrager.

Après cela, il faut admirer ceux qui reprochent amèrement au Pape de ne pas vouloir accepter un régime garanti par de si édifiants témoignages. Le degré

d'aberration où nous ont conduits trente années de règne maçonnique, est tel, que de très braves gens, tont en déplorant les dos tournés, croiront encore à la possibilité de négocier le fameux statut légal avec les hommes capables d'ordonner ces choses-là, et ils diront tranquillement : « Que voulez-vous ? Le gouvernement a tort, c'est entendu ; mais c'est la séparation, il faut bien nous y habituer. »

Rien ne prouve mieux combien j'avais raison, quand, il y a trois ans, malgré les protestations de catholiques bien intentionnés, et de modérés notoires, qui me reprochaient d'exagérer, de noircir les choses, j'appelais la loi de séparation, « l'apostasie officielle ». Mon éminent confrère, M. Deschanel, m'a fort gourmandé là-dessus. On me disait : « Voyez l'Amérique ! » Car l'Amérique est, présentement, la réponse à tout quand on parle des questions religieuses.

*
* *

Voyons donc l'Amérique. D'abord les États-Unis. Le *Correspondant* publie depuis un an des articles extrêmement intéressants intitulés : « L'Amérique de demain », et qui formeront un livre bien instructif. L'auteur, M. l'abbé Klein, a parcouru tous les États de l'Union ou à peu près ; et il en rapporte avec des impressions, où éclate peut-être un peu trop l'enthousiasme de parti-pris, des récits assurément faits pour le justifier. J'y ai noté, en particulier, la cérémonie qui marqua la pose de la première pierre de la cathédrale de Saint-Paul, au Minnesota, l'église de Mgr Ireland, si connu des catholiques français.

Il y avait là presque tout l'épiscopat de l'ouest, cinq

archevêques et vingt-trois évêques, et, près d'eux, au premier rang, sur la haute estrade, le gouverneur du Minnesota, le maire de la ville, les juges et d'autres fonctionnaires. Après un défilé de trente mille hommes. dont un détachement de gardes à cheval, sous les ordres du lieutenant de police, ouvrait la marche, l'évêque de Duluth, doyen de cet épiscopat, prononça la bénédiction liturgique de la pierre, pendant que le chœur des séminaristes chantait le *Veni Creator*. Puis, devant cette foule et en présence de ces fonctionnaires, Mgr Ireland lut un télégramme du président Roosevelt : « Dans cet heureux pays qui est le nôtre, religion et liberté sont des alliés naturels... Je félicite tous ceux qui sont réunis pour la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale de Saint-Paul et ceux qui vont y prendre part au culte... » Sur quoi, le grand évêque parla et après lui, le maire au nom de la cité, le gouverneur au nom du Minnesota, le sénateur au nom des États-Unis.

Voulez-vous descendre, à présent, dans l'Amérique du Sud, au Brésil, dont, en 1905, M. Briand invoquait triomphalement l'exemple. L'État y est, en effet, séparé de l'Église, mais le président Campos Salles a rendu visite à Léon XIII avant de prendre possession du pouvoir, et on y a vu le président Rodriguez Alvès assister à la bénédiction du port de Rio-de-Janeiro donnée par l'archevêque, Mgr Albuquerque Cavalcanti. En 1906, la république du Brésil obtint du Saint-Siège le premier chapeau de cardinal donné à l'Amérique du Sud. Elle y tenait beaucoup et elle le revendiqua, en vertu d'un privilège, jadis accordé à l'Empereur qui n'en usa point. Ce fut l'archevêque qui le reçut. Quand le cardinal Cavalcanti revint de Rome, le ministre des

affaires étrangères l'attendait au débarcadère de Rio : les voitures de la présidence le conduisirent à son palais, et, quelques jours plus tard, un banquet officiel lui fut offert auquel assista le président de la république.

Imaginez un peu ce que pensent ces Américains du Nord et du Sud quand ils lisent dans les journaux que, devant le cercueil d'un cardinal-archevêque, le gouvernement français ordonne aux troupes de tourner le dos !

Ils en concluent évidemment que nous nous moquons du monde ou que nous abusons effrontément des mots en parlant de séparation, et qu'en réalité nous vivons sous le régime de l'impiété d'État. C'est aussi mon avis.

DEUXIÈME PARTIE

POUR LA FRANCE

I

AU MAROC

I. — L'INTERPELLATION SUR LE MAROC[1]

« Quand on est en présence de populations semi-barbares, et de gouvernements irréguliers et impuissants, il faut savoir prendre son parti de certains maux inévitables. »

C'est en ces termes que M. Guizot écrivait, le 23 avril 1846, au maréchal Bugeaud, irrité de voir le Maroc demeurer le foyer toujours allumé des insurrections algériennes, et offrir à l'insaisissable Abd-el-Kader une retraite que le traité de 1845 rendait inviolable. Ces paroles pourraient servir de préface aux interpellations annoncées pour demain.

Je voudrais qu'avant de rouvrir la discussion sur les affaires marocaines, on fît aux députés une petite lecture d'histoire. Il y a soixante ans que la question est posée exactement dans les mêmes termes qu'aujourd'hui.

La victoire de l'Isly était demeurée presque stérile. Le roi Louis-Philippe était pressé de sortir « du guêpier

1. 23 janvier 1908.

du Maroc ». Le mot, qui court les gazettes, est de lui et de ce temps-là ; il l'écrivait, dès 1844, dans une lettre au maréchal Soult.

Les ministres voulaient traiter, mais avec qui ? On sentait bien que l'empire marocain était une fiction, que le sultan de Tanger et de Fez n'avait, sur les tribus de la frontière algérienne, sur les peuplades de l'Atlas, qu'une autorité nominale, mais que, cependant, l'intérêt de la France, devenu pour elle une loi nécessaire depuis la conquête africaine, était, en reconnaissant l'existence de cet empire indécis, de préserver son intégrité contre toute tentative étrangère, et d'assurer ainsi la position privilégiée faite à notre pays par la possession de l'Algérie.

Le traité, signé à Tanger, par le prince de Joinville, le 10 septembre 1845, répondait à cette préoccupation générale qui, depuis, n'a cessé, par la force des choses, de dominer notre politique.

Mais le « guêpier », un moment bouché, n'en subsistait pas moins. La gloire de l'Isly et de Mogador empêchait d'en voir le fond. Louis-Philippe résumait l'affaire par un mot qui flattait l'amour-propre national, en cachant les concessions sous une magnanime apparence. « Guerre forte, disait-il, paix généreuse et douce. » En 1847, la prise d'Abd-el-Kader, abandonné, après deux ans d'hésitations, par le sultan fatigué d'une périlleuse hospitalité, sembla justifier l'œuvre accomplie.

En fait, rien n'était tranché. Une frontière fictive et découverte laissait la province d'Oran exposée à toutes les entreprises de nos voisins insoumis. Mogador était évacué, et l'occasion ainsi perdue, pour longtemps, de garder sur l'Atlantique un gage, un port d'accès

ou de refuge, peut-être un débouché. Ce traité de 1845 a pesé, pendant soixante ans, sur notre politique algérienne. En 1859, nous l'avons encore aggravé en rendant Oudjda au Maroc, Oudjda où nous voici ramenés par l'inéluctable nécessité !

*
* *

Nul n'ignore quel contre-coup eut pour nous en Algérie le grand désastre de 1870 ; mais les insurrections n'en furent pas la plus déplorable conséquence.

Là, comme ailleurs, il nous condamna à l'effacement. Avant la guerre, pour mettre à l'abri cette malheureuse frontière de 1845, sans cesse menacée, nous avions pu pousser nos colonnes sur le territoire marocain, celle du général de Martimprey chez les Beni-Snassen, celle du général de Wimpfen vers Aïn-Chaïr. Le traité de 1845 servait au moins à nous assurer cette liberté : le souverain nominal de l'empire marocain nous laissait le soin de faire cette police, pour laquelle il était impuissant.

Après 1870, la politique strictement défensive nous réduisit à une funeste inaction. Elle paralysa la répression de l'insurrection des Ouled Sidi Cheick et elle fit pire encore : sait-on en France qu'en 1888, elle nous conduisit à démolir, sur la réclamation du sultan, le fort de Djenien bou Resk construit pour garder notre frontière ?

Cela dura jusqu'en 1903, jusqu'à l'expédition du Figuig et au bombardement de Zenaga, qui sont d'hier et qui, brusquement, ont rappelé la question marocaine à nos esprits oublieux des leçons du passé.

J'entends, je lis tous les jours qu'on demande ce

que nous allons faire au Maroc. L'histoire a répondu. Nous y allons pour garder l'Algérie, et garder l'Algérie, qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce seulement parcourir, en y laissant quelques postes, les régions, traversées par les nomades, qui bordent notre frontière ? Est-ce seulement planter notre drapeau sur les oasis où se réfugient les tribus pillardes ?

Cela c'est la besogne de police que nous avons, sous le poids du malheur, négligée trop longtemps, et dont nul ne peut nous contester le libre exercice. Mais ce n'est pas toute la protection de l'Algérie.

*
* *

Le Maroc est le prolongement, comme la tête de pont de cette Afrique du Nord que nous occupons depuis Gabès jusqu'à Lalla-Marnia. Nous ne pouvons, sous peine de trahir notre propre cause, nos intérêts les plus essentiels, l'abandonner à aucune puissance européenne, permettre à aucune d'entre elles d'y établir une prépondérante influence. C'est l'évidence même. Elle éclatait aux yeux en 1845, à nos premiers pas dans l'ouest algérien, alors que nous étions sans rivaux sur la terre d'Afrique. Que sera-ce aujourd'hui, où trois quarts de siècle d'occupation, de combats et d'efforts ont fondé notre empire d'Algérie, où le continent noir attire l'universelle ambition des nations, resserrées dans leurs frontières trop étroites ?

Que savons-nous de l'avenir et des surprises que réserve à nos successeurs ce Maroc, si près de nous, et si mal connu ? Qu'arrivera-t-il de ces régions fertiles qui s'étendent entre les monts de l'Atlas et les rivages

de l'Océan ? Est-ce qu'elles resteront toujours fermées, défendues par le mystère de la vie musulmane, aux exploitations hardies, aux entreprises audacieuses de l'agriculture ou de l'industrie ?

Quand l'heure sonnera où elles s'ouvriront, que deviendra l'Algérie, si la France s'est laissée, à sa porte, devancer par d'autres ? A mes yeux cette question domine toutes les autres.

Je crois que, pour la résoudre, ou du moins pour empêcher qu'elle ne fût résolue contre nous, il n'était pas nécessaire de souscrire si promptement le contrat inégal, où nous avons sacrifié, à la promesse d'une imprécise condescendance, notre position en Égypte et nos droits à Terre-Neuve. Mais, en ces matières, les jugements définitifs sont difficiles aux spectateurs, à qui, toujours, demeurent cachés les secrets du machinisme.

A tort ou à raison, nous avons accepté le traité franco-anglais, en désavouant, il est vrai, celui qui l'avait signé, mais en continuant sa politique. L'avenir jugera : ayons, au moins, dans le présent, quelque suite en nos desseins. Il serait par trop fou de renoncer aujourd'hui à garder au Maroc la place que nous y avons, à bon droit, réclamée et payée si chèrement.

Je crois aussi que ce fut une faute, et une faute très grave, de remettre au monde assemblé le jugement d'une affaire qui nous regardait, sinon exclusivement, au moins avant tous les autres : nous pouvions la trancher sans un si grand effort de protocole, en donnant à tous de justes garanties. Un peu plus d'audace devant la mise en scène d'un geste dramatique eût, en cette occurrence, mieux inspiré notre politique ; la hardiesse est quelquefois contre les provocations la

meilleure des sauvegardes. Mais ce sont d'inutiles regrets.

Nous avons été à Algésiras et nous en avons rapporté. avec une mission difficile, des droits reconnus. Nous n'allons pas, je pense, abdiquer les droits, à cause des embarras que nous vaut la mission.

C'est le cas de répéter la parole de M. Guizot : « Quand on est en présence de gouvernements irréguliers et impuissants, il faut savoir prendre son parti de certains maux inévitables »

*
* *

Donc, gardons notre place au Maroc, en y maintenant nos droits. Tout le monde, je suppose, est d'accord là-dessus, et nul n'osera, pas même M. Jaurès, conseiller à la France de retirer ses vaisseaux et ses soldats, d'abandonner Casablanca et de livrer l'empire chancelant aux convoitises de protecteurs intéressés.

Mais comment garder la place ? C'est toute la difficulté et les circonstances, il est vrai, la compliquent d'étrange façon. Faudra-t-il, pour l'affermir, aller chercher à Fez, par une marche audacieuse, la solution du conflit qui met aux prises les frères ennemis ? Ce sont, sans doute, de trop hautes ambitions.

Faudra-t-il, entre les deux sultans, intervenir par une action décisive ? C'est toujours un mauvais métier de séparer des combattants. L'aventure, avec ceux-ci, serait périlleuse. L'un, dit-on, ordonne contre nous la guerre sainte ; l'autre, il y a deux ans, n'était pas loin d'en faire autant. Dans leur duel incertain, qui l'emportera ? Quelle sera pour nous la plus profitable vic-

toire ? Nul, je le crois, même parmi les ministres, ne saurait trancher ces obscures questions.

Ainsi, il faut attendre. Le public, enclin à n'apercevoir que les solutions absolues, s'accommode malaisément de l'expectative. Entre la conquête qu'il redoute et l'abandon qui lui répugne, il discerne mal une politique précise.

Celle-ci, cependant, sort assez clairement des données de l'histoire, et c'est pourquoi j'ai voulu d'abord les invoquer. Protéger efficacement la frontière algérienne, maintenir au Maroc notre prépondérance, c'est pour l'heure, ce me semble, un suffisant programme.

*
* *

Seulement il faut le remplir, et, pour cela, ne pas souffrir que notre action militaire paraisse subordonnée à des inquiétudes inavouées.

J'ignore qui il faut accuser de la longue inaction dont a cruellement souffert notre position devant Casablanca : elle eut, en tout cas, sur les destins malheureux d'Abd-el-Aziz, sur les succès de Moulay-Hafid, et les entreprises de ceux qui le proclamèrent en haine de la France, une désastreuse influence. Je ne sais pas davantage pourquoi, si longtemps, et au si grand détriment de nos droits les plus certains, l'unité de commandement fut, sur la frontière algérienne, refusée au général Lyautey, qui vient d'en faire un si bel usage.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'il ne faut plus de ces faiblesses et de ces hésitations. Il ne faut plus, quoi qu'en puisse dire M. Jaurès, que, du cabinet ministériel, on prétende fixer le nombre de kilomètres

nécessaires à la sécurité de nos camps et de nos colonnes ; il ne faut plus qu'un colonel soit puni et désavoué pour avoir dégagé, par une poursuite hardie, sa troupe menacée ; il ne faut plus que l'insuffisance des moyens et la division des responsabilités permettent à des cavaliers audacieux de surprendre nos postes et d'insulter nos villes algériennes.

Voilà ce qu'il importe d'exiger du gouvernement. Je ne lui demande pas d'exposer, dès maintenant, des plans d'avenir. Je voudrais seulement qu'il déclarât nettement, hautement, sa résolution de ne pas abandonner le Maroc, et d'y maintenir à tout prix le prestige et l'autorité de la France.

Je le voudrais pour l'honneur national ; je le voudrais pour la tranquillité de l'Algérie ; je le voudrais aussi pour nos soldats qui, là-bas, continuent la vieille tradition des guerres africaines.

Ah ! nos soldats ! chacun va demain saluer leur nom et leur courage. Mais il y a quelque chose qui vaudrait mieux pour eux que les hommages les plus empressés et les éloges les plus éloquents, c'est une parole, dite par ceux qui ont le droit de parler au nom de la France, pour grandir, à leurs propres yeux, la glorieuse mission qu'ils leur donnent à remplir.

Ils meurent de bon cœur, parce que c'est le devoir et l'honneur. Mais quand ils tombent, terrassés par la fièvre, ou frappés par les balles, ils auraient sans doute l'âme plus tranquille, s'ils se sentaient assurés qu'imposant silence aux détracteurs aveugles de leur dévouement, la patrie les applaudit avec amour, avec passion, non seulement pour leur sacrifice, mais pour l'œuvre qu'ils font en son nom.

II. — LE DISCOURS DE M. DELCASSÉ

J'ai applaudi vendredi [1] le discours, très éloquent, de M. Delcassé et je l'ai félicité lorsqu'il est descendu de la tribune. Je dirai tout à l'heure pourquoi. Auparavant je voudrais, en deux mots, faire sur ce discours dont l'écho va se prolonger tout à l'heure à la Chambre, quelques réserves que je crois nécessaires. M. Delcassé ne s'est pas borné à l'exposé de la question marocaine, il l'a rattachée à la politique générale ; et elle est devenue sous sa main, le piédestal du monument que, cédant à la naturelle tentation d'une revanche longtemps attendue, il a voulu dresser à la gloire de sa diplomatie.

La Chambre a salué ce panégyrique d'une surprenante ovation. « Puisque vous l'applaudissez si fort, pourquoi l'avez-vous abandonné ? » a crié M. Jaurès, et l'apostrophe a semblé foudroyante.

On aurait pu la retourner à M. Jaurès lui-même, et lui dire : « Puisque vous ne l'applaudissez pas, pourquoi approuviez-vous sa politique ? » : la réplique eût sans doute appelé quelque gêne sur le visage de messieurs les ministres, passablement troublé depuis un moment par l'intempestive harangue de M. Delcassé.

Car enfin toute cette politique extérieure, qui, depuis dix ans, a lancé notre pays dans des voies nouvelles,

1. 24 janvier 1908.

en l'éloignant peu à peu de l'allié, la veille acclamé, est-ce que les socialistes ne l'ont pas saluée comme un affranchissement ? Est-ce que ce rêve des alliances occidentales, revenant, après un demi-siècle, nous hanter comme le destin, ne berce pas encore leur sommeil pacifiste ? Et quelle est donc, à l'heure présente, la politique de M. Clémenceau ? Que dira ce soir M. Pichon, de sa propre diplomatie, quand il voudra répondre à son prédécesseur, sinon ce qu'il a dit lui-même ? Pourquoi M. Jaurès, pourquoi M. Clémenceau n'applaudissaient-ils pas, hier, leur éloquent précurseur ?

C'est sur cette politique commune à M. Clémenceau et à M. Delcassé que je tiens à m'expliquer. Je le ferai discrètement, car il est difficile, quand on n'est pas dans le secret des affaires, de parler avec certitude des opérations diplomatiques.

*
* *

Lorsque la politique française, brusquement déplacée de son axe, fut, en passant par Fachoda, conduite jusqu'à Londres, les actes successifs qui l'engagèrent furent entourés d'un mystère dont l'obscurité commence à peine à s'éclairer. Nul ne savait, très peu savent encore aujourd'hui quelles illusions ou quelles certitudes bordaient ces chemins cachés, quels mirages ou quelles visions précises en formaient l'horizon. Le doute subsiste, dans la brume où nous marchons, sur les projets que nous valut cet accord imprévu.

J'écrivais jeudi que le contrat fut inégal. Nous avons payé comptant en Égypte et à Terre-Neuve, ici au prix d'une glorieuse et toujours vivante tradition, là au prix

de droits certains et d'une précieuse école de robustes marins. Nous voyons mal ce qu'on nous promet pour un terme que nous ignorons.

Mais je m'interdis d'insister. Peut-être fallait-il opter entre les ententes, et il en est que peuvent difficilement accepter les survivants de 1870.

Je souhaite seulement que, dans cette grande évolution, nous gardions toujours notre pleine indépendance. M. Delcassé a, dans son discours de vendredi, parlé noblement de ce grand devoir national : « La France sait, a-t-il dit, qu'une nation ne mérite plus guère de vivre, quand elle laisse toucher à sa liberté. » Nous avons usé de la nôtre pour chercher des alliés : ne laissons pas les alliés la confisquer à leur profit.

*
* *

L'un d'eux, hélas ! l'a déjà cruellement enchaînée et c'est assez pour que le système politique dont son amitié forme peut-être le lien, me paraisse suspect. Le jour où M. Delcassé conduisit à Rome le Président de la République, pour y être traîné par le roi d'Italie sous les fenêtres du Vatican, ce jour-là il a fait autre chose que manifester une diplomatie nouvelle ; il a jeté la France hors de ses voies traditionnelles : il a rompu, en son nom, avec toute sa tradition historique.

C'est une écrasante responsabilité, dont nous n'avons pas encore épuisé les lourdes conséquences. Car, il y a dans la destinée des peuples, des lignes profondes dont ils ne se peuvent détourner sans en porter durement la peine.

Déjà nous payons chèrement les frais de cette poli-

tique : elle nous coûte la dénonciation du Concordat et la désorganisation de l'Église de France, l'abandon des privilèges séculaires de notre nation et de ce protectorat que nous enviaient si ardemment ceux mêmes à qui nous l'avons livré, pour prix de leur incertaine amitié.

M. Delcassé, a-t-il pu lire, hier, sans un serrement de cœur, le récit de cette solennelle remise au drapeau italien, faite sur la terre orientale, d'un établissement religieux longtemps couvert par le drapeau français ? Pour moi, il m'a mis des larmes dans les yeux : c'est un morceau de l'âme nationale qui tombe, déchiré par nos propres mains.

Jusqu'ici, de l'entente avec l'Italie, je ne sais rien de plus. Je vois ce qu'elle nous a ravi ; je cherche ce qu'elle nous vaut. M. Delcassé ne l'a pas montré. Si elle fut la condition de l'alliance anglaise, le contrat est, pour nous, doublement onéreux.

L'Italie, il y a quatre ans, avait besoin de nous. S'il entrait dans les vues de notre diplomatie de lui tendre la main, il fallait au moins ne pas la laisser prisonnière entre les siennes. Mais la franc-maçonnerie internationale voulait le voyage de Rome, parce qu'elle en escomptait l'inévitable lendemain.

Ce fut l'irréparable faiblesse de M. Delcassé de lui avoir obéi.

Dans un passage émouvant qui a fait vibrer les âmes, il a montré la France mutilée, désarmée, isolée dans le monde ; en face d'elle, le vainqueur s'entourant d'un réseau d'alliances menaçantes. Oui, c'est un poignant souvenir. Mais qui nous a délivrés de l'oppression douloureuse ? est-ce donc la politique nouvelle ? est-ce l'inquiétant faisceau des alliances occidentales ?

Nul, en France, n'a perdu la mémoire du jour où, de Cronstadt à Paris et à Châlons, a couru le frisson du grand réveil ? Souvent, j'ai entendu qu'on demandait ce que nous avait valu l'alliance russe en échange de nos millions : elle nous a valu cela, la joie de sentir battre librement nos cœurs étouffés, la joie de montrer, sans peur, notre armée joyeuse et fière de sa force, au souverain qui venait, confiant, la saluer comme une espérance. Dix ans plus tôt, nous avions subi l'affaire Schnœbelé.

Ah ! notre armée ! Où sont les chefs qui la conduisirent dans les plaines de la Champagne ? Mais comment les nommer sans évoquer les tragiques souvenirs de « l'affaire » maudite ?...

Avant d'abandonner ma foi aux alliances nouvelles, j'attends qu'elles nous aient apporté, au lieu des inquiétudes d'aujourd'hui et des douleurs d'hier, un peu de la joie, un peu de la confiance que nous apporta l'alliance ancienne.

Cependant, oui, malgré tout, malgré toute cette lourde histoire, j'ai applaudi M. Delcassé.

Je l'ai applaudi, parce que sa parole émue, parce que sa seule présence à la tribune fut comme la revanche de ce jour néfaste où, sur un geste de menace, il fut, sans un mot, déposé de sa charge et destitué du droit de parler au nom de la France. Qui d'entre nous, les ayant souffertes, ayant traversé les couloirs parlementaires où se pressaient les visages consternés, a pu oublier ces heures lamentables ? Dieu garde ma plume d'en essayer le récit !

Ce jour-là, pour beaucoup, M. Delcassé ne fut plus, pendant un moment, l'homme d'une politique, j'ose dire qu'il ne fut même plus l'artisan de la rupture avec

Rome : il parut l'image douloureuse de l'orgueil national abaissé. Voilà pourquoi j'ai applaudi son discours. Si l'acclamation de la Chambre est une résurrection de la fierté patriotique, je n'ai point de regret de m'y être associé.

Hélas ! je ne m'en sens point assuré. Il y a tout au fond de nos cœurs un sentiment inavoué qui dessèche en nous les sources de la vie. C'est la peur de la guerre, triste héritage des défaites invengées, qui, depuis Fachoda jusqu'à Tanger, fut le secret de toutes nos défaillances.

Dans ce discours de M. Delcassé, la majorité, désormais liée à la politique où, par lui, la France est engagée, a surtout applaudi l'espoir pacifique dont il a fait comme le refrain de son hymne triomphal. Sait-elle bien, au moins, ce qu'elle acclame ? M. Delcassé lui a dit : « Gardez l'armée de vos alliances, une armée qui ait confiance en elle ! » Avertissement mêlé peut-être de remords tardifs ! Quels sursauts dans son âme, tandis qu'il prononçait ces paroles ! Quel souvenir du temps si proche où, tandis qu'il conduisait les périlleuses évolutions de la politique française, il voyait chaque jour près de lui, autour de la table ministérielle, les hommes qui désorganisaient les forces nationales et qu'il acceptait pour collaborateurs.

J'ai applaudi ces discrets désaveux. La Chambre qui les applaudissait aussi, les a-t-elle compris ?

*
* *

Et maintenant, il faut revenir au Maroc, occasion de ce discours retentissant, dont le bruit va bientôt

s'éteindre comme celui d'un épisode sans lendemain.

M. Delcassé en a dit ce que j'en pense moi-même et ce qu'il y a trois jours j'essayais d'expliquer ici même. Je souhaite que tout à l'heure M. Pichon tienne le même langage, sans se laisser troubler par les objurgations imprécises de M. Jaurès, ni tenter par les conseils, trop prudents à mon gré, de M. Ribot. Mon éminent collègue sait toute mon admiration pour sa parole, tout mon respect pour ses avis. Il me pardonnera, en cette affaire, de ne pas les accepter pleinement.

Assurément, la question marocaine se lie, comme toutes les questions où peut être engagée l'action extérieure du pays, à la politique européenne ; et, par là, elle commande une attentive circonspection. Mais je ne me lasserai pas de le redire, c'est avant tout, par dessus tout, une question française, parce que c'est une question algérienne.

M. Delcassé a parfaitement expliqué, à mon avis, pourquoi ce fut de notre part une faute, une très grande faute, d'être allés à Algésiras. L'affolement des jours d'angoisse qui suivirent sa chute peut l'expliquer, sans la justifier. Si les nouvelles données hier par les agences et qui montrent le Sultan du Maroc prêt à faire appel aux puissances contre nos empiètements, si ces nouvelles sont vraies, l'acte d'Algésiras apparaîtra bientôt, je le crains, comme un redoutable danger.

Mais, il porte la signature de la France : elle ne peut s'en affranchir. Que, du moins, elle ne l'aggrave pas, en y ajoutant des engagements imprudents !

J'espère que, ce soir, le ministre des affaires étrangères proclamera nettement, hautement le droit de la France, et sa résolution de ne pas abandonner, de ne céder à

personne la place où l'ont appelée le souci de ses intérêts, l'avenir de son empire africain !

Il n'y a, dans une telle déclaration, ni menace ni provocation : il y a tout simplement, comme disait M. Delcassé, la volonté, pour une nation qui veut vivre, de sauvegarder sa liberté.

III. — EXPLICATIONS ET RESPONSABILITÉS [1]

Depuis que la défaite d'Abd-el-Aziz est venue compliquer encore l'affaire marocaine, j'ai reçu d'excellents amis, des lettres émues, où ils me disent, sous des formes diverses, tous à peu près la même chose : « Eh ! bien, voilà où nous a menés cette entreprise que vous avez soutenue de vos votes et de votre plume. Qu'est-ce que vous dites aujourd'hui ? ».

Tout simplement, je dis aujourd'hui ce que je disais hier : rien n'était plus légitime, plus nécessaire que notre intervention au Maroc ; rien n'était plus dangereux que de l'engager comme on l'a fait.

Dès le premier coup de canon de Casablanca, j'ai écrit cela ici même, en demandant qu'on donnât au général Drude les moyens et la liberté de frapper un coup décisif. C'était déjà une faute, peut-être imposée par les circonstances, de prendre la question marocaine du côté de l'Atlantique ; au moins fallait-il agir vite et fort, et porter aussitôt toute l'action sur la frontière algérienne. On n'a fait ni l'un ni l'autre : de là tout le mal.

Une autre cause, plus profonde, que j'ai dite aussi, l'a aggravé ; c'est celle qui pèse sur toute notre politique ; c'est la peur des interpellations et la crainte des complications extérieures.

1. 12 septembre 1908.

Assurément, le succès actuel de Moulay-Hafid nous met politiquement dans une fâcheuse posture ; mais ce n'est pas tant par lui-même, que par ce qu'il est, en fait, et de quelque manière qu'on tourne les choses, la victoire de l'Allemagne.

Il fallait éviter cela à tout prix, et il n'y avait qu'un moyen, qui était d'aller au but rapidement et vigoureusement. Nous avons fait le contraire, et nous recueillons le châtiment de notre faiblesse, de nos hésitations et de nos tâtonnements. Comme il arrive presque toujours, la peur d'un danger nous a jetés dans un pire : le péril allemand nous a paralysés, et, pour n'avoir pas voulu nous en délivrer en usant de notre droit, nous voilà aux prises avec lui plus gravement que jamais.

*
* *

Ce n'est plus un mystère pour personne que le général d'Amade pouvait, il y a trois mois, barrer la route à Moulay-Hafid et, au moment où il commençait son mouvement sur Fez, l'enlever presque sans combat : l'opération était d'autant plus facile à justifier que, à cette heure même, nos avant-postes du Sud oranais étaient attaqués par des contingents marocains, dont les accointances avec Moulay-Hafid n'étaient pas douteuses.

Du coup, l'affaire du Maroc changeait de face : elle entrait dans une phase nouvelle où nous avions tout l'avantage de la position.

Le gouvernement a interdit au général d'Amade de bouger. Pourquoi ? Parce que l'Allemagne aurait pu le trouver mauvais ; comme si, à cette époque, en vertu même de ce fameux acte d'Algésiras, dont on n'ose

même plus parler, nous n'avions pas le droit absolu de couper court à l'anarchie par une mesure énergique !

Cela s'appelle la neutralité, mot absurde quand il s'agit d'opérations militaires, La neutralité. en plein champ de bataille, c'est la défection. On l'a bien vu quand Abd-el-Aziz s'est mis en marche sur Marrakech, et qu'au nom de cette ridicule neutralité, nous l'avons empêché de traverser le territoire des Chaouias, allongeant ainsi sa route de telle sorte, que les contingents de Moulay-Hafid ont eu tout le temps de le surprendre et de le battre. Sous prétexte de neutralité, nous avons fait défection à notre propre cause.

Donc, le ministère a, dans l'événement, toute la responsabilité, et elle est écrasante. Ce n'est pas à ceux qui, comme moi, depuis un an, ont sans trêve demandé au Maroc une action énergique, qu'il faut jeter à la face, comme une réplique de la fortune, la défaite d'Abd-el-Aziz.

La vérité, c'est que nous sommes punis, parce qu'à aucun moment le gouvernement n'a su vouloir, ou du moins montrer ce qu'il voulait.

*
* *

Car, il faut toujours en revenir là : qu'est-ce que nous faisons au Maroc ? Je viens de lire un article, très intéressant, de mon ami le comte de Castellane : il y a, entre nous, sur le fonds même du sujet, une divergence de vues, qu'un mot fait éclater. Il désigne les partisans de l'intervention française sous le nom de « parti colonial ». Qu'il me permette de lui dire que, lorsqu'il s'agit du Maroc, la question ne peut pas être placée sur ce terrain.

L'affaire marocaine n'est pas une affaire coloniale : c'est une affaire algérienne, ce qui est bien différent. Je ne cesserai de le répéter : elle est née le jour où, la lutte contre Abd-el-Kader nous ayant conduits aux confins du Maroc, il fallut, de toute nécessité, nous heurter à ses soldats. Alors, après l'Isly et Mogador, on pouvait la régler, en assurant à la fois notre frontière et notre prépondérance. Mais déjà, dans ce temps-là, l'action militaire était paralysée par la diplomatie : seulement, c'était de l'Angleterre qu'on avait peur. Le traité de 1845 nous laissa sans frontière et sans garantie : hier seulement les événements nous ont portés sur la Moulouïa, notre frontière naturelle.

Depuis soixante ans, donc, le conflit avec le Maroc était menaçant : il le devenait chaque jour davantage à mesure que s'étendait notre empire africain, par le protectorat de la Tunisie à l'Est, au Sud par le développement des entreprises sahariennes. Le flanc gauche de l'empire restait ouvert, et ouvert sur un horizon plein de mystères et de périls. La question marocaine est là.

Les conventions de 1904, si discutables dans leurs effets, la politique de M. Delcassé, si imprudente par le désaccord entre l'audace des perspectives et l'insuffisance des moyens, ont pu précipiter les événements, surtout leur donner un caractère aigu. En eux-mêmes, ils étaient inévitables.

Ils l'étaient, parce que le Maroc, si longtemps inconnu, commençait à laisser deviner ses ressources et ses richesses. L'Allemagne, poussant ses commerçants sur tous les points du monde, les jetait sur ses rives. Elle y rencontrait les nôtres, les premiers par le nombre et les transactions. L'orgueil germain décida

qu'il serait le maître, là comme partout. Sous l'affaire marocaine, comme sous toutes celles qui agitent l'Europe à l'heure présente, il y a la prétention germanique à l'omnipotence. Le geste de Tanger n'eut pas d'autre signification.

*
* *

Eh ! bien, si nous acceptons cela, nous installerons, de nos propres mains, au seuil de l'Algérie, l'envahisseur de demain. Nous sommes très fiers de nos alliances et de nos ententes : à quoi nous servent-elles, si nous n'osons même pas, avec leur appui, défendre nos droits les plus certains ? Un Français de Tanger écrivait la semaine dernière à l'*Opinion* : « On parle à Paris des alliances, des amitiés qui secondent notre action au Maroc. Dans la réalité des faits, la France se trouve seule, livrée à elle-même, sans encouragement de nulle part ». C'est une politique de dupes.

Est-ce donc la conquête que je demande ? à aucun moment je n'y ai songé, et je ne pense pas que, parmi ces « coloniaux », si malmenés, personne en fasse plus que moi le rêve dangereux. Ce que je demande, c'est une bonne frontière, et la certitude qu'aucune autre nation que la France n'exercera sa suprématie sur le Maroc. Tant que nous n'aurons pas cela, l'Algérie sera en péril.

Nous n'avions que faire d'une mission de police, impraticable et grosse d'aventures. La conférence d'Algésiras, de qui nous la tenons, fut un piège formidable, où nous a jetés la peur de l'Allemagne. Mais, au moins, elle nous donnait le droit de traiter exclusivement avec le Maroc les questions qui intéressent notre frontière algérienne. Allons-nous hésiter là-dessus, et

nous laisser traîner encore à une autre conférence ? Voilà, hors des discussions rétrospectives, la question qui se pose, aiguë et pressante.

*
* *

Seulement, qu'est-ce que le Maroc ? où est-il ? J'ai entendu, je l'avoue avec surprise, parler du peuple marocain et de sa volonté. Il n'y a pas plus de peuple marocain que d'empire chérifien. Il y a des tribus très indépendantes, plus ou moins fortes, sous des caïds plus ou moins puissants, et unies entre elles par un seul lien, mystérieux et redoutable, qui n'est pas le maghzen, mais le fanatisme religieux, entretenu, dirigé, soulevé par l'action des confréries musulmanes.

Sur cet état féodal, il arrive qu'un sultan énergique, toujours en guerre, fait régner par la force une sorte d'unité. Cela s'est vu sous Louis XIV et, de nos jours, avec le père des deux frères ennemis qui se disputent son héritage. Mais ni Abd-el-Aziz ni Moulay-Hafid ne sont de la trempe qui fait les chefs d'empire.

En quoi donc la volonté de ce peuple disparate s'est-elle manifestée pour l'un ou pour l'autre ? Parce que, à la faveur d'une défection dont les raisons secrètes sont encore inconnues, un combat heureux a mis celui-ci en déroute et permis à celui-là de se faire proclamer à Tanger ? Mais où est la certitude du lendemain ? On nous presse de reconnaître Moulay-Hafid, de nous entendre avec lui : on nous annonce qu'il acceptera les clauses d'Algésiras ! Le bon billet !

Qui nous répond que, demain, un autre coup de théâtre ne viendra pas changer la scène, que ce Glaoui,

le caïd berbère qui a fait Moulay-Hafid sans se soucier de la volonté du peuple marocain, et qui l'a conduit à Fez, ne sera pas battu à son tour, ou que quelque nouveau chérif, flétri par les uns du nom de *rogui*, salué par les autres comme un fils du prophète, ne viendra pas, à son tour, prétendre à l'empire ? A-t-on oublié les exploits de Raisouli et de Bou-Hamara, « le père à l'ânesse » ? Faudra-t-il courir de l'un à l'autre ?

L'enthousiasme des journaux pangermanistes pour le sultan de Fez, l'empressement du consul allemand à l'aller rejoindre, l'invitation de la chancellerie impériale, sont pour nous de graves avertissements. On change souvent de sultan à Berlin : il y a deux ans, c'était Abd-el-Aziz ; aujourd'hui, c'est Moulay-Hafid ; mais c'est toujours celui qu'on médite de tourner contre nous.

*
* *

Au demeurant, il y a une question qui domine toutes les autres, c'est celle de la frontière algérienne, où, tandis que j'écris ces lignes, la bataille est engagée entre nos troupes du Sud oranais et la grande harka marocaine. Là, il ne s'agit plus de l'empire chérifien, ni du peuple marocain : il s'agit de la France.

Or, cette harka, qui l'a formée, qui la paye, qui la conduit ? Qui, dans l'ombre, la pousse et l'encourage ? Que Moulay-Hafid, pour montrer son pouvoir, lui commande de se retirer et de se dissoudre ! Qu'il rappelle les chefs, ses partisans, qui marchent avec elle ! Que M. le consul allemand, puisqu'il est à Fez, lui conseille de donner immédiatement ce témoignage d'indépendance et de loyauté ! On pourra voir, alors, à s'entendre avec lui.

En attendant, la poudre parle à Bou-Denib. Il y a là un homme sur qui toute la France a les yeux : c'est le général Lyautey. En quatre ans, il a fait avancer la France de deux cents kilomètres dans le Sud, à Bechar d'abord, puis sur la ligne du Guir et jusqu'au Tafilalet, sans bruit et sans combat ; il a désarmé la vieille hostilité des Beni-Guil, puis poussé ses reconnaissances jusqu'à la moyenne Moulouïa. Il a fait cela parce qu'il savait ce que sont les tribus du Maroc et comment on peut, par la politique plus encore que par le sabre, profiter de leurs constantes divisions, à la condition d'être fort et résolu ; c'est encore ainsi qu'il a terminé si vite, si brillamment, la redoutable affaire des Beni Snassen, parce qu'il en préparait la solution de longue date.

S'il eût été libre, il aurait pu ainsi, de proche en proche, occuper Taza et, de là, dominer Fez. C'était la clef de la position, et c'est là qu'il fallait, qu'il faudra nécessairement aller la chercher, au lieu d'engager, sans forces suffisantes, sans base d'opération, avec l'Atlantique à dos, la maladroite campagne de Casablanca.

Cela, il est vrai, c'était la méthode des « coloniaux ». Au quai d'Orsay, on en a d'autres. On ne connaît que le maghzen, l'empire chérifien, les conférences et les déclarations de tribune ; on croit, avec des mots et des protocoles, résoudre les questions : on aboutit au ridicule et peut-être au désastre.

Puisse la leçon nous profiter ! Quand le général Lyautey aura repoussé la harka du Sud, qu'on lui laisse au moins sur la frontière algérienne toute sa liberté d'action. Cela vaudra mieux, pour en finir avec l'affaire marocaine, que de patauger dans une neutra-

lité bouffonne, et de se cramponner tantôt au burnous d'Abd-el-Aziz, tantôt à celui de Moulay-Hafid.

P. S. — J'apprends la nouvelle de la brillante victoire remportée par le colonel Alix. Ce succès prévu confirme toutes les idées que j'ai exposées dans mon article. Plus que jamais la clef de la position est sur la frontière algérienne. Le ministère la laissera-t-il échapper encore une fois, ou, profitant de la force que lui apporte la vigoureuse action de nos colonnes, saura-t-il enfin imposer au nouveau Sultan le respect de nos droits ? Voilà la question : il n'y en a pas d'autre.

IV. — LA PEUR DE M. JAURÈS [1]

Il ne se peut rien imaginer de plus triste que la séance de lundi dernier, où fut achevée, à la Chambre, par un vote de confiance dans le gouvernement, l'interpellation sur le Maroc. Il est vrai, Denys Cochin prononça un discours admirable de raison, de verve et d'esprit français. Avant lui, dans la précédente séance, Jules Delafosse, avec son ordinaire clairvoyance, avait, une fois de plus, parlé la langue du sens commun patriotique. Ce fut, dans cette tristesse, une consolation de les applaudir.

Mais, avant Cochin, M. Jaurès avait parlé, et comment rendre l'impression d'horrible malaise qui remplissait la salle pendant que tombait la tumultueuse avalanche ?

La paix, « la paix certaine, définitive et profonde ! » L'étourdissante harangue tient tout entière dans ces quatre mots, jetés, comme un appât, aux crédules aspirations de l'âme populaire. Mots funestes, dont il ne reste dans les cœurs, quand la brutalité des faits en a dissipé l'aveuglante poussière, que le germe des irrémédiables défaillances.

Les « surgissements d'énergie » que M. Jaurès nous promet, pour le jour des injustes agressions, ne s'en-

1. 25 janvier 1909.

fantent pas sur une couche embellie de ces grandioses métaphores. Ils naissent dans la méditation des dures réalités.

Les voiler sous les pompes imaginaires de la concorde universelle, c'est tromper la nation, et, par là même, énerver son courage. Voilà le mal, peut-être irréparable, que M. Jaurès fait à ce pays. Si ses discours n'étaient que le vain décor d'un songe puéril, on pourrait les lui pardonner. Mais tout cet échafaudage laborieux de bruyante littérature et de vague philosophie cache une politique, et cette politique a un nom, qui se couvre en vain du grand espoir de la paix perpétuelle, c'est l'abdication de la France devant « l'admirable Allemagne ».

« Osez donc ! s'écrie Jaurès, osez faire le grand signal de paix qui rassemblera les bonnes volontés diffuses. » Quel signal ?

Derrière le tableau chimérique d'une « civilisation plus haute qui ne demandera plus à la force la réparation du droit », qu'y a-t-il, sinon le désarmement ? Derrière l'image imprécise de « cette Alsace partageant son cœur entre les deux poitrines de sa double patrie », qu'y a-t-il, sinon l'acceptation du traité de Francfort ? Le discours de M. Jaurès aboutit là. Ou il n'est qu'un assemblage de sonorités, ou il appelle cette inévitable conclusion.

*
* *

Ah ! l'admirable Allemagne a donné d'autres exemples. Soixante ans durant, elle a vécu du souvenir d'Iéna ; elle raconte encore à ses enfants l'incendie du

Palatinat. Après la guerre, la phraséologie humanitaire inventa la parole fameuse : « C'est le maître d'école prussien qui nous a battus ! » et on crut à la victoire de la « culture » germanique. M. Jaurès y croit encore. Oui, le maître d'école prussien avait vaincu, mais c'était avec une autre culture, celle de la haine contre l'ennemi héréditaire.

Et l'Italie ! l'Italie que secouait toute, hier encore, à la veille du grand désastre de Messine, le frémissement de l'irrédentisme, l'Italie a-t-elle laissé, pendant un demi-siècle, le cœur de la Vénétie se partager entre sa poitrine et celle de l'envahisseur ? Dans ma jeunesse, sur la place Saint-Marc, nul n'entrait au café Florian pour n'y pas coudoyer les officiers autrichiens.

Ce ne furent ni la philosophie ni la civilisation qui récompensèrent ces longues fidélités : ce fut le canon de Sedan et celui de Sadowa.

M. Jaurès a oublié cela. Ce qui l'occupe, ce qui le presse, c'est de donner, sans retard, à l'Allemagne un gage de résignation. Le Maroc en offre l'occasion. Vite, allons-nous en, abandonnons la terre encore trempée du sang de nos soldats. Quoi ? nous nous obstinons à couvrir la frontière algérienne contre les incursions des Marocains ! Vite, rappelons nos colonnes, quittons nos postes avancés ! Voilà le grand signal attendu. M. Jaurès a les yeux sur la carte ; il suit tous nos mouvements ; il sait de combien de kilomètres nous avons dépassé Bou-Denib ! Il s'en indigne : est-ce que nous voulons aller jusqu'à la Moulouïa ?

Rien de plus douloureux que cette mise en surveillance des braves gens qui, là-bas, défendent l'autorité, le bon droit, le prestige de la France.

*
* *

Je me trompe ; il y a quelque chose de pire, c'est, en toute cette affaire, l'attitude du gouvernement. M. Jaurès, après tout, ne parle qu'en son nom. Mais les ministres ? Je l'avoue, j'espérais d'un de ces hommes, de qui tout me sépare, mais qui tiennent le drapeau, une parole vengeresse, un cri de fierté nationale !

M. Pichon est venu. Je ne l'accuse pas. Il a couvert le général Lyautey, il a refusé de livrer son rapport, il a même expliqué à M. Jaurès que nous avions quelque droit de garantir la frontière de l'Algérie ! Et cela, peut-être, est tout ce qu'il pouvait. Il n'est pas le maître.

J'attendais M. Clemenceau. C'est un irréconciliable ennemi. Mais il y a en lui quelque chose du rude nationalisme de la Convention ; il pouvait, de son verbe impérieux, écraser les dissolvantes rêveries de M. Jaurès. Il s'est tu.

Cependant les souvenirs le hantent, comme tous ceux de notre génération. Des rêves aussi, dit-on, tourmentent sa vieillesse. Il doit être entendu qu'il n'a pas, entre deux battues, annoncé la guerre du printemps. Mais le spectre, sans doute, le poursuit de sa menace, peut-être de ses promesses.

Est-ce tout à fait par hasard que la *Fortnightly Review* a écrit cette phrase extraordinaire, citée hier par M. Jaurès : « L'Allemagne a soixante millions d'habitants ; la France n'en a que quarante, mais elle a M. Clémenceau. Il sera, dans un conflit possible, un des plus grands ministres de la guerre qu'ait vus l'histoire » ?

Je ne lui en demande pas tant. Je lui demande seulement d'avoir la politique de son ambition.

La France, à cette heure, pourrait occuper au Maroc, avec un sultan lié à ses intérêts, une position prépondérante ; elle pourrait tenir, au flanc de notre empire algérien, une ligne de défense solide et assurée. C'est pour cela que nos soldats sont morts, que nous avons donné notre argent, cet argent dont M. Jaurès ne permet pas que nous demandions au Maroc de nous indemniser.

Il suffisait, je ne dis même pas d'oser, mais de vouloir, et de ne pas condamner nos généraux à cette guerre « non agressive », dont Cochin a dénoncé la ridicule conception.

On n'a pas voulu, et tout ce grand effort est perdu, parce qu'on n'a pas osé déplaire à l'Allemagne ni à M. Jaurès. A peine nous reste-t-il le droit de garder l'Algérie contre les bandits qui se ruent sur sa porte avec une audace croissante et que M. Jaurès appelle le peuple marocain ! Encore veut-il nous l'interdire et il n'est pas bien sûr qu'on ne lui obéisse pas.

C'est un mauvais prologue pour le « conflit possible ».

V. — « ILS S'INSTRUISENT POUR VAINCRE » [1]

C'est la devise, pleine de pensées, dont se glorifie l'École de Saint-Cyr. Hier, on aurait pu l'écrire au fronton de cette autre pépinière de soldats, qui s'appelle l' « École Sainte-Geneviève », mais, pour tous, reste la « rue des Postes ».

Ceux qui l'ont fondée, qui, durant de longues années, formèrent pour la France, des générations de bons et loyaux serviteurs, en sont sortis, chassés par la proscription. D'autres ont, de leurs mains, recueilli le dépôt sacré de l'œuvre interdite à leur dévouement.

Veuve des premiers artisans de sa renommée, l'illustre École est demeurée fidèle à son histoire. Possédée, administrée par une Société civile, dirigée par un laïque, elle continue pieusement sa double mission. Aujourd'hui, comme alors, elle n'a qu'un seul but, qu'elle poursuit sans défaillance, élever des chrétiens qui, dans toutes les carrières, fidèles à leur foi, donnent à la patrie leurs forces, leur travail, leur sang s'il le faut, et l'exemple de leur vie.

La matinée d'hier fut le commentaire éloquent des leçons qu'elle enseigne à ses fils. Je n'en suis pas, et c'est pourquoi, le cœur plein des grandes choses que j'ai vues, je puis parler plus librement. A dix heures, la cour d'entrée, où s'évoque un demi-siècle de sou-

1. 24 mars 1908.

venirs, se remplissait d'une foule recueillie, dont les rangs grossissaient à chaque minute. Il y avait là des hommes de tous les âges, qui, presque tous, portaient, dans leur démarche et dans leurs gestes, la « décision mêlée de gravité, et je ne sais quelle rectitude » que Balzac a, quelque part, notée comme le trait distinctif imprimé par la vie militaire.

C'étaient des généraux ; au premier rang, en grande tenue, le doyen des anciens élèves, des Garets, hier commandant de corps d'armée, membre du Conseil supérieur de la guerre, que je vois encore, à Metz, au lendemain de Gravelotte, blessé, décoré, et le plus jeune officier supérieur de toute l'armée, étincelant de gloire, d'ardeur et de séduction ; près de lui, le vice-amiral Humann, ancien chef d'état-major de la flotte, qui força, dans une manœuvre audacieuse, les passes du Ménam ; des sénateurs, des députés, des académiciens, les uns attachés à l'École par des liens personnels, les autres appelés par le noble souci d'un juste hommage au courage de ses morts ; puis, mêlés à leurs anciens, de jeunes hommes portant avec une jolie fierté leurs uniformes de lieutenant, et qui semblaient sourire au destin.

*
* *

Le destin ! tous les yeux le lisaient écrit, en lettres glorieuses, sur ces tables célèbres qui couvrent l'un des côtés de la cour, où le sang versé pour la France par les « Postards » a marqué sa trace ineffaçable, depuis Roland du Luart, mon camarade de Saint-Cyr, tué par les Mexicains dans le téméraire élan d'une charge héroïque, jusqu'à...

Ah ! les trois derniers noms brillent dans le marbre d'un éclat tout neuf. Il y a dix ans, un enfant de vingt ans, traversant cette cour pour s'en aller à Saint-Cyr où il venait d'être reçu, disait, en montrant d'un geste charmant les tableaux de gloire : « Voilà où je veux que mon nom soit écrit ! »

Il y est : c'est Paul Blondin de Saint-Hilaire, lieutenant au 2e tirailleurs, tué le 27 novembre 1907, au combat de Bab-el-Hassa. En partant pour l'Algérie, il écrivait : « Je voudrais trouver, sur cette terre d'Afrique, un petit coin où moissonner un peu de gloire et prouver à la France que je l'aime. » N'est-ce pas que c'est beau ! et quelle leçon, quel exemple, au milieu de nos misères ! et que c'est bon d'entendre ainsi claironner une voix de soldat !

A côté de lui, c'est Jacques Roze, l'aîné des trois, et il avait trente et un ans, tué le 24 novembre 1907, dans le défilé de Foum-Safrou, lieutenant au 2e spahis, « où il était venu, disait-il, pour chercher une existence imprévue ! » C'était le soldat chrétien, dans sa grandeur, simple et brave. « Mettez un cierge à saint Martin, disait-il à sa mère en partant : je l'aime, ce fut un soldat. » Quand on rapporta sa dépouille héroïque au cimetière de Tours, il reçut un hommage admirable et touchant d'un de ses camarades, le lieutenant de Tricornot, dont le nom m'est cher, depuis le jour tragique où, dans le drame d'un combat, un des siens vit, près de moi, brûler par l'ennemi sa propre maison, le château de Colombey. S'adressant à la mère désolée, veuve d'un des plus ardents catholiques de la Touraine : « Il me semble, disait-il, que la fête fût grande quand son père, ému de tendresse et de fierté, vint le recevoir dans ses bras aux portes de

l'éternité, et que tous les braves tombés au champ de bataille se rangèrent sur son passage pour lui faire la haie et lui porter les armes. »

Dites ! est-ce que nous sommes au xxe siècle, dans le pays où les étoiles sont éteintes ?

Le troisième, tout le monde sait son nom et son histoire : c'est le lieutenant Ricard, de ce 3e chasseurs d'Afrique où j'ai laissé mon cœur de vingt ans, tué le 2 février 1908, à Dar-Ksibat, avec le brigadier de Kergorlay et le cavalier Rousseau, dans ce combat désormais légendaire, semblable à ceux des récits homériques. Ricard avait écrit à sa mère : « Si je meurs, je sais que vous apprécierez la chance d'avoir un fils qui n'a pas mené une vie inutile. »

La chance ! à sa mère ! ! est-ce qu'il y a beaucoup de mots plus magnifiques, dans cette histoire de Sparte, dont l'éducation classique a chargé nos esprits ?

*
* *

Cependant l'heure est venue. Des femmes, des hommes en grand deuil ont passé, devant qui tout le monde s'est découvert : ce sont les familles des héros.

Voici le prélat qui, tout à l'heure, va, dans un superbe langage, prononcer l'oraison funèbre : c'est Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, dont la main garde, avec la bannière de Jeanne d'Arc, le trésor de la nation, semblable, pour elle, au Palladium de la cité romaine.

Derrière lui, nous entrons à la chapelle, haute et belle dans le simple élancement de sa voûte légère. Sur les bancs, à droite et à gauche, les élèves la remplissent, jeunes gens aux regards droits qui, demain,

seront une part de la France agissante et pensante. Dans le fond, dans les sanctuaires latéraux, la foule est entassée.

Au chœur, des drapeaux tricolores se détachent entre les colonnes sur de simples draperies noires : point d'ornements ni de tentures.

En avant du chœur, un catafalque bas couvert d'un drap noir, au pied duquel deux drapeaux croisés supportent une palme d'or ; et tout autour du cercueil, un triple rang de Saint-Cyriens, montant la garde pour les anciens, morts au champ d'honneur ; près d'eux, les Polytechniciens attestent la fraternité des armes, et, dans la cohorte des officiers, se mêlent les uniformes des fantassins et des cavaliers.

Pour gagner ma place, je dus, un moment, tourner la tête. A l'entrée de la chapelle, sous les premiers arceaux, le monument du Père Ducoudray, recteur de l'École en 1871, massacré par les assassins de la Commune, paraissait, dans la blancheur du marbre, lointaine et voilée. Il est couché sur le côté, tenant un crucifix, et sur ses pieds, comme sur le cercueil des soldats, brille une palme d'or.

Dialogue muet, d'une poignante éloquence ! Le maître d'hier, martyr de la foi, saluait, du seuil, les élèves d'aujourd'hui, martyrs de la gloire ; il tomba pour Dieu et son sang se mêla à celui que la France versait par toutes ses veines : ils tombèrent pour la France, et leur sang, du même élan de leur cœur, s'offrit généreusement au Dieu de leur enfance. Ainsi, dans cette église de collège, les hommes de demain, dont les yeux en parcouraient l'étroit horizon, trouvaient rassemblées les plus fortes leçons.

Ils s'instruisent pour vaincre ! pour vaincre, dans

le mépris de la mort, les périls, les souffrances, et jusqu'aux tortures de la barbarie ; pour vaincre, dans le dédain des opinions courantes, les effrois du respect humain, et les négations de l'incroyance ; pour vaincre, dans le choix délibéré d'une vie d'énergie, les mortelles tentations d'une indolente insouciance.

Je n'essayerai pas de résumer ici le discours de Mgr Touchet. Quand la messe fut finie et que cessèrent les chants palestriniens, il se leva, simple et grave, et d'une voix pénétrante qui, dans le silence profond, saisit l'assemblée d'une puissante émotion, il dit ce qu'étaient ces trois morts, et fit voir, en ces beaux soldats, ce quelque chose d'achevé que leur donnait la foi chrétienne. Son récit des combats où ils trouvèrent la mort, l'évocation, qu'il en rapprocha, des derniers défenseurs d'Orléans, cernés par les Allemands à l'entrée de la ville, furent d'héroïques tableaux.

Le « *defensor civitatis* » des temps anciens parut dans cet évêque patriote. Pas un mot, pas une allusion ne vint, dans sa bouche, attester d'autres pensées que la gloire du Christianisme et celle de la Patrie.

Par un mouvement, qui mit des larmes à tous les yeux, il montra dans ces enfants de la bourgeoisie, du peuple et de la vieille noblesse, Ricard, Rousseau et Kergorlay, immolés pour la cause sacrée, sans qu'aucun voulut séparer son sort de celui des deux autres, l'image auguste de la Patrie, réconciliant ses fils par l'amour et le sacrifice.

*
* *

C'est fini. Où sont les tumultes du dehors ? Est-il vrai que, quelque part, pendant que combattaient ces

braves, le choc des ambitions rivales occupait seul de son bruit stérile des législateurs impuissants ? Est-il vrai que Dieu, qui conduisait ces soldats aux sanglants holocaustes, est chassé comme un ennemi, des écoles et des casernes où se forment leurs émules ? Est-il vrai que la croix, qui fut le signe de leur foi, est partout proscrite comme un emblème factieux ? Est-il vrai que, demain, à deux pas de l'École où se remuent ces grandes pensées, une pompe païenne conduira l'armée nationale aux funérailles athées de l'homme qui l'outragea de sa plume ?

Ce cauchemar hantait nos âmes au sortir de ce lieu tout parfumé de patriotisme et de foi.

En rentrant chez moi, j'ai trouvé sur ma table un livre commencé que j'ai rouvert avec passion : *Le lieutenant de Trémazan, un officier de l'Est*, par Pierre d'Aulnoye. Je l'ai lu d'une traite, comme si paraissait à mes yeux, dans son histoire d'hier, un de ces morts glorieux. C'est un livre charmant, noble et plein de réconfort.

Le lieutenant de Trémazan périt dans une grève, frappé du coup destiné au patron, qu'il a couvert de son corps ; et le livre dit qu'il eut mérité la mort

> De celui qui dort son fier sommeil
> Dans l'herbe verte, un soir de bataille gagnée.

Ceux de là-bas l'ont trouvée, cette mort du soldat, et c'est à eux qu'il faut songer en oubliant l'anarchie publique, à eux et aux camarades qui gardent l'âme de la France. Quoi qu'on fasse, elle demeure une âme de soldat.

Trémazan aimait don Quichotte, meurtri, poussiéreux, et criant quand même sa foi dans la beauté de

Dulcinée. Il disait comme lui, — c'est le dernier mot du livre, et il fut, au soir de ce dimanche, l'épilogue de ma journée — : « Qu'importe l'avenir ? Ma Dulcinée ! Mon armée ! Elle est la plus belle du monde et il ne convient pas que notre faiblesse nous fasse jamais nier cette vérité ! »

II

REGARDS EN ARRIÈRE

I. — PÈLERINAGE DE SOLDAT [1]

« Si, par le désir d'épargner à mon pays une guerre avec le Maroc, je reste dans une défensive timide, je m'expose à perdre l'Algérie. »

Ces paroles furent écrites, il y a soixante-quatre ans, par le vainqueur de l'Isly. Combien de Français les comprennent à l'heure présente, où elles sont plus vraies, cependant, qu'elles ne le furent jamais ?

La question marocaine en est encore au lendemain de l'Isly, quand l'absurde traité de 1845 la transforma, de française qu'elle devait rester, en une question européenne, et fit reculer la frontière algérienne, en deçà de la Moulouïa où la marquaient à la fois la nature et la tradition.

Les situations sont aujourd'hui ce qu'elles étaient alors, aggravées par la faute commise lorsqu'on en fut chercher la solution à l'Ouest, le dos à l'Atlantique, au lieu de la poursuivre vigoureusement dans l'Est,

1. 7 août 1908.

avec le point d'appui de cette frontière, qui est toute la raison de notre intervention dans l'affaire marocaine.

Comme au temps de Bugeaud, plus sûrement peut-être, à cause des âpres convoitises qui guettent nos défaillances, si nous cessions un moment de défendre nos droits, notre prestige et notre sécurité en face du Maghreb marocain, nous nous exposerions à perdre l'Algérie.

Perdre l'Algérie ! Encore qu'une pareille perspective semble monstrueuse, je doute que, chez nous, tout le monde en mesure la portée.

Si près de nous, visitée chaque hiver par tant de touristes et de malades, l'Algérie pour beaucoup de Français est inconnue ; elle leur paraît encore une terre lointaine et ingrate, un champ d'expériences coûteuses, qui ne mérite ni leur confiance ni leur effort.

En même temps qu'ils ignorent ou qu'ils oublient les hauts faits dont leurs pères ont semé ses rivages, ses montagnes et ses plaines, et qui en font pour eux un sol sacré, ils ne savent rien des développements inouïs qui, depuis trente ans, l'ont transformée, ni de sa puissance économique sans cesse grandissante. L'Algérie, c'est encore l'Afrique : il semble que ce ne soit pas un morceau de la chair nationale, et qu'on puisse l'en arracher sans la faire frémir et saigner tout entière.

C'est pourquoi tant de gens, insoucieux de ce qui touche à la France d'outre-mer, s'en vont répétant : Qu'allons-nous faire au Maroc ?

*
* *

Ces pensées m'étaient, hier, suggérées tandis que je lisais, avec un intérêt, à chaque page plus avide, *les Lettres sur l'Algérie* que vient de publier le général Donop.

Donop ! quelle évocation de souvenirs ! Toute la promotion du *Céleste Empire* a connu parmi ses anciens le brillant cavalier, plein d'esprit et d'entrain, aussi fort en « corps de pompe » qu'en instruction militaire, que nous appelions le fourrier Donop. Trois ans après, entre deux combats, je croisais sa route un moment, à la porte du désert, pendant cette grande insurrection de 1864, qui bouleversait la province d'Oran, la moitié de celle d'Alger et tout le sud de celle de Constantine, Puis ce fut le camp de Châlons de 1869, celui de Bourbaki, le dernier camp de l'armée impériale, où, à la veille des grands deuils, elle éblouit nos regards de son éclat aveuglant, comme le dernier rayon du soleil mourant.

Trente-deux années plus tard, je le retrouvais toujours jeune et brillant, dans la plaine de Bétheny, défilant devant le Tsar, en tête de toute la cavalerie.

Et maintenant, incapable d'inaction, dans le loisir que lui fait le cadre de réserve, il est allé de nouveau parcourir cette Algérie où son père, intendant militaire d'Alger, l'emmenait, à quinze ans, pour occuper ses vacances, voir en 1856 Yusuf enlever la zaouia de Mohammed ben Abd-el-Rhaman.

C'est ce voyage que raconte son livre. Tous les Français devraient le lire, les ministres et les députés d'abord, qui y apprendraient, sur le péril dont menace

la colonie l'application de leurs lois sectaires, des choses qu'ils ignorent sans doute, puis les commerçants, les cultivateurs, les industriels qui, je l'espère, y trouveraient une raison de ne pas abandonner aux étrangers cette terre riche et féconde.

Les uns, s'ils le méditaient un moment, reculeraient peut-être devant les dangers préparés à l'Algérie par la loi de séparation, qui va, en présence de cinq millions d'Arabes respectueux de leur Dieu, destituer leurs vainqueurs du prestige le plus nécessaire, en les dépouillant de toute apparence religieuse, et qui irritera les musulmans par la violation des engagements contractés après la conquête, lorsque les biens d'Église, les biens « habbous », furent confisqués, tandis que les catholiques espagnols, italiens, maltais, toujours plus nombreux, ne trouvant plus dans l'organisation française de leur culte les moyens de satisfaire leurs besoins religieux, appelleront, pour prendre la place de notre clergé, des prêtres de leur nation !

Les autres découvriraient, je crois, avec quelque surprise, que le port d'Alger, par son mouvement commercial, vient immédiatement après celui de Marseille, Oran après Le Havre, Bône après Saint-Nazaire ; ils liraient, dans les derniers comptes rendus, publiés par la direction des douanes, que le commerce général de l'Algérie a atteint, en 1907, 820 millions, c'est-à-dire 92 de plus que dans l'année antérieure la plus favorisée ; ils suivraient, non sans étonnement, la voie d'Alger à Oran, bordée de champs richement cultivés, de villages propres et coquets, reliés entre eux par une route belle et large qui franchit les cours d'eau sur des ponts légers, là même où il y a trente ans de pauvres gourbis paraissaient dans des plaines

incultes, le long des sentiers à peine tracés et coupés par des gués dangereux ; et, arrivant à Sidi-bel-Abbès, que nous avons connue, nous autres vieux Africains, presque un campement militaire, ils auraient la surprise d'apprendre que cette ville de 26.400 habitants fut créée de toutes pièces par ces Français qu'on déclare impropres à coloniser, si bien qu'un délégué des États-Unis a pu dire, en la visitant : « Nous créons peut-être aussi rapidement, mais à coup sûr pas aussi complètement. »

*
* *

Le livre du général Donop abonde en informations exactes, en statistiques lumineuses, en observations décisives ; il célèbre les succès, il glorifie les efforts, et en même temps, d'un trait sûr et juste il signale les périls, d'un mot discret il découvre les plaies saignantes ; l'une surtout qui mettra des larmes aux yeux des vieux soldats, celle que creusa dans notre armée africaine l'application funeste de la loi de deux ans ! L'année dernière, consulté sur le nombre d'hommes dont il pourrait disposer, le colonel du 3e chasseurs d'Afrique, mon cher, mon beau régiment, répondit qu'après le renvoi de la classe 1904, il ne pourrait donner que deux pelotons de vingt-quatre cavaliers !

Mais, à travers ces études techniques, tour à tour économiques et militaires, le voyage marche d'une allure toujours vivante, et ce n'est pas un voyage quelconque, c'est le pèlerinage d'un soldat. Toute l'histoire des combats d'Afrique, de ceux d'autrefois, au temps de la grande guerre, et de ceux aussi dont notre génération connut les acteurs et les témoins, se déroule

dans ces pages vivantes, animées comme un récit de bivouac.

Je l'avoue, quel que soit l'intérêt du livre tout entier, c'est par là qu'il m'a ravi. J'ai trouvé, en suivant mon vieux fourrier, quelque chose de cette émotion qui jadis poignait nos cœurs quand tout à coup, sur un sentier d'Algérie, l'escadron faisait halte et front devant un amas de pierres, pendant que les cavaliers, au commandement bref du capitaine, tiraient et présentaient le sabre : là, quinze ou vingt ans plus tôt, un combat héroïque s'était livré, dont ces pierres marquaient la place ; et, tandis que les plus vieux restaient impassibles, la pipe aux dents, saluant le souvenir funèbre comme l'image de leur destin, nous, les jeunes, nous étions pénétrés jusqu'aux moelles par cette muette leçon d'esprit militaire. Ce n'était qu'un moment ; la voix du capitaine rompait vite le silence : « Remettez le sabre et en route ! » Et alors on repartait avec une chanson de marche, au refrain joyeux :

Chassez les cercles du tonneau,
Maillet sonore,
Pour enfermer le vin nouveau....

J'ai revécu toute cette belle vie africaine dans son cadre ancien, avec les expéditions presque constantes, les alertes, les combats soudains, les longues routes de la Kabylie et du désert, et les soirs de bivouac où, devant la tente de la popote, en face de la plaine sans fin, endormie sous un voile rose, ou des montagnes violettes estompées sur l'horizon transparent, les anciens racontaient la légende du régiment, que les chiens des douars voisins accompagnaient, au loin, de leurs rauques aboiements.

Donop m'a rendu l'illusion des jours passés, et de cette joie je lui sais un gré infini.

*
* *

Ah ! je sais bien, tout cela c'est le vieux jeu ! ce sont les radotages des vieux soldats ! On va maintenant en chemin de fer à Biskra, sans s'arrêter dans l'émerveillement du col de Sfâ ; on ira demain à Tuggurt, sans s'asseoir sous les palmiers de Tamerna, et les beaux messieurs, et les belles madames, qui promènent leur désœuvrement au bord du désert comme sur la Côte d'Azur, sont aussi blasés sur la danse des Ouled-Naïl que sur la musique des Tziganes. Pourtant, ce vieux jeu a fait l'Algérie ; ces vieux soldats ont donné à la patrie ce prolongement d'elle-même ! Cela vaut qu'on les écoute un peu.

Quand ils rentraient à Constantine, et que, le dimanche, sur la place du Palais, ils attendaient l'heure où les boules hissées au grand mât, au-dessus de l'église, signalaient l'arrivée à Stora du paquebot chargé du courrier, leur cœur partait pour France ! On disait France comme si c'était une personne vivante, et ces trois mots « partir pour France » éveillaient tout un monde de pensées. C'était pour elle qu'on vivait cette vie de fatigues et de périls, et dans cette terre algérienne, durement conquise, c'était elle qu'on aimait.

Aujourd'hui des inquiétudes hantent les survivants de ces temps lointains. « Derrière le rideau enchanteur se cache un sombre avenir. »

Le général Donop le dit, et il montre, sur tout le territoire algérien, en Oranie plus encore que dans les

autres provinces, cette race qui se forme, composée d'Espagnols, d'Italiens, de Maltais, de Juifs et de Mauresques, « dont la caractéristique, qui ira toujours en grandissant, est d'être cosmopolite, et alors indifférente à l'idée de patrie telle que nous la concevons », race nouvelle, toute de croisements, et que les influences étrangères travaillent obscurément à détacher d'un pays « qui lui a donné le moyen de naître, mais qui a négligé de l'alimenter et de la vivifier de son sang ! »

Que les Français de France y songent ! S'ils veulent conserver l'Algérie, il faut qu'ils se décident à la connaître, à l'aimer, et à porter sur son sol riche et fécond leurs ressources et leur activité. C'est la haute leçon qui se dégage du livre d'un soldat.

II. — REVUE D'HISTOIRE

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS 1870 [1]

Il est toujours malaisé, pour les hommes qui ne sont pas directement mêlés aux négociations diplomatiques, de parler avec précision des questions de politique étrangère. Dans notre pays, c'est une tâche plus difficile que partout ailleurs. Bien que nous vivions nominalement sous un gouvernement d'opinion, tout ce qui touche à la diplomatie est chez nous environné d'un profond mystère. C'est pourquoi la masse de la nation, sauf en de rares instants où quelque brusque commotion trouble son indifférence, se désintéresse des questions dont on ne lui parle presque jamais. Il y a, de ce mystère et de cette indifférence, une raison profonde.

Depuis trente-huit ans, nous portons le poids d'une défaite invengée. C'est notre grande faiblesse. Les nations, pas plus que les individus, ne demeurent impunément, aux yeux du monde, frappés d'une brutale injure.

La cruelle meurtrissure de 1870 ne saurait être comparée à aucune autre. L'Autriche, après Sadowa, perdit son rang en Allemagne ; la Russie, après Moukden et Tsoushima, fut atteinte dans sa puissance militaire,

1. 15 août 1908.

Nous, nous avons laissé aux mains de l'ennemi un morceau de notre chair, et cette plaie, toujours saignante à notre flanc, nous marque du stigmate des vaincus, en même temps qu'elle nous humilie comme un public aveu d'impuissance.

Lorsque Gambetta disait : « Il faut y penser toujours et n'en parler jamais », il entendait, sans doute, exprimer l'immuable résolution de préparer, dans le silence, une revanche nécessaire. Mais ce n'est pas avec des mots qu'on dirige la volonté d'un pays, et cette parole fameuse, où se complaît encore le patriotisme verbal des maîtres que le nôtre reçoit du hasard, est devenue la formule de son abdication.

L'armée seule l'a comprise. Courbés sur leur tâche quotidienne, l'esprit tendu vers la frontière ouverte, les officiers et les généraux ont travaillé, sans bruit, à l'œuvre sainte. Pour la masse des citoyens, la seconde moitié du mot d'ordre a seule prévalu. Les vagues espoirs en la justice immanente ne suffisent pas à stimuler l'énergie morale d'un peuple. Le silence, peu à peu, engendre la résignation, qui mène à l'oubli.

*
* *

La parole de Gambetta a pesé sur tous les partis. La crainte des complications extérieures d'où la guerre pourrait sortir les a condamnés à une mortelle abstention. Lorsqu'une question de politique étrangère agite l'Europe et le monde, lorsque surtout elle menace la France dans son repos, il suffit que le ministre fasse un geste, pour obtenir que tous se taisent, au nom du patriotisme.

Depuis trente ans, notre politique étrangère a été conduite dans cette obscurité voulue. C'est pourquoi, à aucun moment, le pays ne l'a comprise. La grande expansion coloniale qui fut, pour lui comme pour les autres nations, la caractéristique de notre temps, ne lui apparut jamais que comme une série d'aventures sans plan préconçu. Ni pour la Tunisie, ni pour l'Indo-Chine, ni pour Madagascar, les gouvernements successifs n'ont su lui montrer les grandes raisons d'intérêt général qui expliquaient ces expéditions ni les justifier en lui parlant de ses hautes destinées, de son influence dans le monde, de ses traditions séculaires. Il n'a vu que des opérations de police : comment aurait-il pu y engager son cœur et sa volonté ? La même faute se répète aujourd'hui pour le Maroc.

Qui ne se souvient du jour de Fachoda, où, au prix d'une cruelle humiliation, fut marqué le premier pas vers l'alliance anglaise ? La Chambre venait de rentrer pour la session d'automne. Les cœurs étaient oppressés ; chacun attendait des explications publiques. J'avais, moi-même, déposé une demande d'interpellation. Tout le monde, ministres et collègues, me conjura d'y renoncer au nom du patriotisme. Je retirai ma demande. La France courba la tête, sans savoir pourquoi, en vue de quels desseins futurs, elle laissait ravir, par ceux mêmes dont, la veille, elle prétendait entraver la marche, le fruit de l'audacieuse entreprise, accomplie depuis trois ans avec une si magnifique énergie. La politique étrangère du pays changea ainsi radicalement d'orientation, sans que l'opinion publique s'en aperçût.

M. Delcassé inaugura ce jour-là cette période de sept années pendant laquelle, à l'abri du mystère diplomatique, il a pu engager la nation dans un vaste

système d'alliances et d'ententes nouvelles, dont les secrètes visées nous sont encore à peu près inconnues.

Lorsque, dans un jour de honteux affolement, il fut déposé par ses collègues, sur un geste de l'empereur allemand, lui-même succomba sans un mot, victime de ce silence qui, si longtemps, l'avait protégé.

*
* *

L'opposition a, durant de longues années, trop facilement accepté ce muet effacement. Entrée dans les assemblées de la troisième république, avec les traditions que lui léguaient les ministres de l'Assemblée nationale, elle se crut, par scrupule patriotique, tenue à cette réserve. Le duc de Broglie n'avait voulu qu'une politique d'isolement recueilli, qui, seule peut-être, était possible, au cours de ces années laborieuses où la France avait, sous les regards soupçonneux d'un vainqueur inassouvi, à refaire son armée et ses finances. Une noble fierté pouvait soutenir cette attitude désintéressée dans un État qui, volontairement, se tenait à l'écart ; mais la vanité en apparut aussitôt qu'il voulut se mêler au concert des nations.

On le vit bien quand, en 1878, au retour du congrès de Berlin, M. Waddington se vanta, croyant formuler une politique, que la France en sortît « les mains vides », pendant qu'entre les siennes, l'Angleterre ramassait l'île de Chypre.

La perte, à jamais déplorable, de la situation que nous avaient faite, en Égypte, les souvenirs héroïques et la prépondérance intellectuelle, fut, parmi les effets de cette politique, l'un des plus douloureux.

J'évoquais tout à l'heure les jours de Fachoda. Ceux de 1882 sont demeurés non moins présents à ma mémoire ; alors fut consommé l'abandon, douze ans plus tard publiquement ratifié par M. Delcassé.

Notre influence dominait l'Égypte. En refusant l'offre que nous faisait le khédive Ismaïl des actions du canal de Suez, créé par notre or et notre génie, en les livrant ainsi aux convoitises anglaises, les ministres de l'Assemblée nationale avaient ouvert la porte, par où elle devait disparaître. Cependant, elle subsistait : Gambetta avait cru la maintenir par le fragile arrangement d'un contrôle financier partagé entre l'Angleterre et la France. Quand éclata la puérile révolte d'Arabi, saisi par le juste sentiment de l'intérêt national, il voulut que les drapeaux des deux nations parussent ensemble sur la terre d'Égypte : l'Angleterre l'offrait : M. de Freycinet, chef du ministère, hésitait. La Chambre refusa. Les vaisseaux de la France s'éloignèrent de la côte, où ceux de l'Angleterre jetaient leurs obus et leurs soldats. Ce fut un désastre moral.

Paralysée par la crainte des aventures, dominée par la politique de désintéressement, la droite accepta, pour sa part, cette responsabilité. Avec quelle tristesse, avec quels déchirements intimes, j'en ai le souvenir toujours vivant !

*
* *

Un homme, cependant, parmi les adversaires déterminés de la république, essaya, dès cette époque, de faire prévaloir une autre politique. Celle qu'il défendit à la tribune peut être discutée : il demandait qu'au

nom de l'intégrité de l'Empire ottoman, la France fit appel au Sultan, suzerain de l'Égypte. Je n'entends pas rouvrir ce débat rétrospectif.

Mais, en rappelant cette initiative, je veux rendre hommage à celui d'entre nous qui, presque seul pendant vingt ans à la Chambre des Députés, lutta contre la consigne du silence patriotique. C'est Jules Delafosse.

L'expédition du Tonkin souleva plus tard, il est vrai, d'ardentes discussions, où Mgr Freppel, avec et contre lui, marqua sa place glorieusement. Puis, quand après 1892, l'alliance russe eut brisé le cadre étroit où s'enfermait notre politique, les débats devinrent plus libres, la tribune plus ouverte : l'opposition y paraît aujourd'hui avec l'éclat que chacun sait.

Mais, jusque-là, Delafosse fut le seul orateur de la droite, qui eut l'habitude des affaires étrangères. Aucune question, depuis 1876, ne s'est posée devant la France, sans qu'il ne fût prêt à la traiter avec un talent et une indépendance, bientôt reconnus et admirés de ses adversaires eux-mêmes, sans que jamais, un seul moment, malgré la fermeté de ses opinions monarchiques, l'esprit de parti dénaturât la patriotique inspiration de ses critiques ou de ses conseils.

Fort de ce passé si bien rempli, il vient, dans un volume intitulé : *La France au dehors,* de faire en quelque sorte une revue de notre histoire diplomatique pendant les trente années du gouvernement républicain. C'est un beau livre, animé d'un souffle généreux, où bat, d'un bout à l'autre, le cœur d'un bon Français, que l'amour de la patrie élève constamment au-dessus des disputes intérieures, que l'intelligence de ses intérêts et la connaissance des affaires éclairent et inspirent en toute circonstance.

Une impression s'en dégage, à la fois pénible et fortifiante. Les étapes de cette longue route sont assurément douloureuses. En nommant l'Égypte et Fachoda, j'ai rappelé les plus lointaines. Celle de Tanger fut pire encore : nous souffrons encore du désarroi qu'elle nous laissa. Quand, il y a deux mois à peine, le gouvernement refusa au général d'Amade la permission de saisir Moulay-Hafid, et de trancher ainsi d'un coup le nœud gordien du Maroc, c'était le souvenir du navigateur couronné qui hantait ses conseils.

Le mal chronique que j'ai dit, n'a pas cessé de nous anémier, aggravé depuis dix ans par la déprimante action de l'anarchie qui nous dévore, et par le malaise dont la criminelle désorganisation de notre force militaire nous a pénétrés.

La rupture avec le Saint-Siège, œuvre encore presque incomprise de la révolution cosmopolite, marque, sur le calvaire de notre gloire nationale, une chute plus grave que toutes les autres par ses inévitables conséquences. Nulle atteinte plus profonde ne pouvait être portée à l'autorité morale de la nation française, et à son prestige dans le monde chrétien. Le discours où Jules Delafosse la dénonça, et qu'il reproduit dans son livre, en forme une des pages les plus émouvantes.

*
* *

Cependant, à travers ces tristesses et ces défaillances, notre France garde dans cette longue histoire un étrange rayonnement : et c'est le côté vraiment poignant, de ce drame de trente années, que le contraste perpétuel entre les fautes, les faiblesses, les abandons

des gouvernants, et la puissante vitalité d'un pays qui, malgré tout, demeure, pour les empires voisins, l'objet constant des inquiétudes et des jalousies, des espérances et des sympathies.

On peut théoriquement disserter sur le choix des alliances ; pratiquement, les situations les imposent. La pire des conditions, en face d'un voisin menaçant, c'est l'isolement.

Jules Delafosse le montre dans son livre, avec la force et la hauteur de vues qui lui sont habituelles.

Un fait éclatant, d'ailleurs, domine toutes les disputes théoriques : en dépit des épreuves subies, les circonstances ont fait à la France une place de plus en plus large et forte. Depuis le jour de Cronstadt où, pour la première fois, elle se sentit affranchie, elle a pris, entre les nations, une place tous les jours plus large et plus forte. C'est la consolation du patriotisme blessé.

Mais elle apporte avec elle des charges, des soucis et des obligations. Il ne suffit pas d'enregistrer avec orgueil les politesses internationales. Ce n'est pas la joie de notre amitié qui nous les vaut : c'est la crainte des périls prochains. Comme la France a sa part des ententes, elle aura celle des dangers contre lesquels elles sont formées.

Les hommes qui, dans le délire du pacifisme, l'illusionnent sur ces inéluctables perspectives, la trompent cruellement. Devant les Chambres d'Angleterre, des orateurs qualifiés parlent tout haut des conflits probables. La presse allemande est déchaînée. L'Orient est plein de troubles. Les esprits, partout, sont inquiets.

Ce serait la plus inexcusable des folies, continuant la grande faute de M. Delcassé, de resserrer et

d'étendre sans cesse nos alliancés nouvelles, sans en prévoir les conséquences et sans nous armer pour y faire face. Telle est la conclusion que Jules Delafosse a voulu laisser dans l'esprit du lecteur.

« Si le vieux Caton, écrit-il, — et aucune parole ne saurait mieux clore cette revue d'histoire — si le vieux Caton revivait parmi nous, il terminerait chacune de ses harangues par cette adjuration patriotique : *Censeo et*... Je pense, en outre, qu'il faut nous refaire une armée prête à tous les accidents. »

III. — LACRYMÆ RERUM [1]

Après trente-huit ans, pour la première fois, j'ai parcouru de nouveau la voie douloureuse, qui conduisit l'armée du Rhin des enivrements de l'espérance aux désespoirs humiliés de l'horrible sacrifice. J'hésitais devant ce dur pèlerinage, projeté depuis longtemps, dans le dessein d'écrire, pour ceux qui m'ont succédé dans la vie, les souvenirs laissés à mon âme par la cruelle épopée des batailles et du siège de Metz.

Hier, enfin, profitant de l'affectueuse hospitalité d'une belle demeure assise au seuil de la frontière, je m'y suis résolu, en compagnie de deux jeunes hommes, enfants de l'année terrible, pour qui cette visite à la terre sanctifiée fut comme un renouveau de leur foi patriotique.

Nous arrivions de la direction d'Ars-sur-Moselle, tout préparés aux images douloureuses, par la traversée des champs, où le train qui emmenait en Allemagne les états-majors captifs, fut, par un ordre brutal, un moment arrêté devant les campements misérables de nos soldats prisonniers. L'instant d'après, nous sortions de la gare gigantesque, qui, pareille à la griffe d'un formidable rapace, marque la prise de possession germanique, et, tout de suite, l'émotion commença. Jusqu'au bout, elle allait étreindre nos cœurs.

1. 17 octobre 1908.

*
* *

Voici les restes de la porte Serpenoise : du sommet le nom du Prince rouge jette aux arrivants l'évocation du désastre suprême. Voici l'Esplanade : là, sous mes yeux, aux derniers jours de juillet, un régiment, partant pour la frontière, passait devant l'Empereur : les hommes, la tunique ouverte et la poitrine à moitié nue, accompagnaient de leur chant tumultueux la *Marseillaise*, proscrite encore la veille, et, depuis la déclaration de guerre, apprise en hâte aux musiques militaires, comme pour rappeler à la vie les soldats légendaires de 92.

A présent, c'est la rue des Clercs. Dans la cour de cet hôtel de Metz, qui s'ouvre à notre gauche, le 29 octobre, à la fin de l'affreuse journée, deux jeunes officiers, sanglés dans leur bel uniforme blanc, les premiers que je rencontrais depuis ma rentrée dans la ville, s'effacèrent, pour me livrer passage, corrects, la main à la casquette, et la joie du triomphe écrite sur leur visage : je les ai vus toute ma vie. En face, à l'hôtel de l'Europe, Bazaine, arrivant à Metz, s'était installé pour prendre le commandement du IIIe corps, dont la division de cavalerie avait à sa tête le général de Clerembault. J'étais son officier d'ordonnance : je l'accompagnai quand il alla, le lendemain, se mettre aux ordres de son chef de corps. Le maréchal se rasait ; il nous reçut tout savonné et congédia le général d'un mot banal, sans lui demander aucun renseignement, ni lui prescrire aucune disposition. Sur le seuil, nous rencontrâmes le baron de Gargan, l'un des propriétaires des forges d'Hayange : il connaissait le général et l'arrêta

avec un geste désolé : « Depuis trois jours, dit-il, je viens ici pour avertir le maréchal que la forêt de Stiring se remplit de Prussiens : il refuse d'y croire. » Quinze jours plus tard, ils en sortaient et tombaient à Forbach sur le IIe corps.

Et maintenant voici la place. Du haut de la cathédrale immense, il me semble que va tomber ce glas de *La Mutte*, qui retentit toute la journée du 28, toute la nuit suivante, tandis qu'erraient, avec des clameurs, les bandes de soldats désarmés, d'officiers exaspérés, d'habitants éperdus, entraînés dans le vain tumulte d'une stérile protestation. La statue de Fabert se dresse : je ne vois rien d'autre. Est-ce qu'elle n'est encore, comme le jour terrible, couverte d'un long voile de crêpe ? Est-ce que le son des fifres, aigre et déchirant, ne va pas encore, comme ce jour-là, éclater en avant d'une troupe qui défile à ses pieds ? J'entraîne mes compagnons sur les marches du socle : je leur fais lire l'inscription fameuse : « *Si, pour empêcher qu'une place que le Roi m'a confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mes biens, je ne balancerais pas un instant à le faire* ».

Elle flamboyait, sous le crêpe, il y a trente-huit ans, et nous étions vivants ! Tout à l'heure, dans le petit musée de Mars-la-Tour, nous verrons les armes de Metz, avec ces mots en exergue : « *Tradita, non capta ;* livrée, mais non conquise. »

*
* *

Nous descendons vers les ponts de la Moselle. Sur lequel ai-je passé le 15 août 1870 ? Le 14, à neuf heures

du soir, la nuit avait suspendu la bataille de Borny. Le IIIe corps n'avait pas reculé d'une semelle, quoiqu'il eût perdu, blessé mortellement, son nouveau chef, le général Decaen, qui, depuis la veille, remplaçait Bazaine, promu, sous la pression des républicains du Corps législatif, et pour le malheur de la France, au commandement suprême de l'armée. A onze heures, l'ordre arriva de reprendre, à travers Metz, le mouvement de retraite. Quelle nuit, quelle journée, dans les rues encombrées, où les chevaux n'avançaient qu'en piétinant! Tard, dans la nuit suivante, nous débouchions enfin, de l'autre côté du fleuve, à Devant-les-Ponts, près de la route qui mène à Rozérieulles.

Je cherche vainement à me reconnaître : il faudrait de longues heures. La démolition des remparts, les maisons de la banlieue ont tout transformé. Sur ce chemin, il y avait des cafés et des guinguettes : l'une d'elles nous servit d'abri pour dormir par terre deux ou trois heures, après un repas plus que frugal.

Au point du jour, nouvel ordre : gagner en hâte le plateau de Gravelotte, du côté de Verneville. Maintenant, c'est comme un livre ouvert : sur cette route bordée d'arbres, qui s'allonge à plat vers Moulins-lès-Metz, en dépit des changements, des maisons, du tramway, les souvenirs surgissent à tous les pas. Nous filions, au trot, les régiments étaient pleins d'entrain, malgré le combat de l'avant-veille, malgré deux journées et deux nuits passées presque continuellement à cheval.

A l'endroit où la route monte à gauche, vers Gravelotte, je suis resté une grande heure, pour diriger les têtes de colonne du côté du plateau. En passant, les camarades me criaient : « Où allons-nous ? » Au hasard,

je répondais : « A la bataille ! » et les hommes poussaient des acclamations.

Il fallut abandonner la piste que j'essayais de suivre, et qui n'offrait aucun chemin à notre automobile, pour prendre la route de Châtel-Saint-Germain, encaissée dans un ravin boisé. Le 18 août, à dix heures du soir, à la fin de la bataille de Saint-Privat, notre division de cavalerie, jetée maladroitement, par un ordre précipité, dans un des chemins qui descendent du plateau, dévala vers cette route, en désordre, parmi les imprécations des blessés, entassés sur des chars de paysans, qu'elle heurtait au passage.

*
* *

Nous voici hors du ravin : en haut, c'est Amanvillers. Nous traversons le village, et, un peu plus loin, à côté du premier monument que surmonte en bronze un soldat prussien, le bras étendu, nous nous arrêtons. Que dire ? Le cœur est dans un étau : les larmes obscurcissent les yeux. Y a-t-il, quelque part, un lieu plus émouvant ? Près de nous, les trois enclos funèbres, et, tout autour et au loin, surgissant dans la plaine, jusqu'à perte de vue, des tertres de gazon surmontés de petites croix noires et blanches, toutes pareilles. Cimetière prodigieux et poignant ! Les champs sont cultivés, la vie a repris, féconde, sur cette terre sanglante. Mais le drame y reste écrit, à tout jamais, horrible et splendide, et le douanier prussien, assis, insouciant, à l'ombre du tombeau, est comme l'image de son fatal dénouement.

En face de nous, à droite et un peu en arrière de la

grosse ferme de Montigny-la-Grange, ma division est restée tout le jour, immobile, inutilisée. La bataille était sous nos yeux : de là, nous avons vu dans Amanvillers le IVe corps repousser tous les assauts, plus bas la garde royale prussienne monter à Saint-Privat, fauchée par les obus et les balles en un holocauste suprême, puis, dans le rayonnement magnifique d'un soir d'été semblable à cette journée d'automne, les incendies tourbillonner dans les deux villages, rouges au milieu des fumées noires, et les soldats de Canrobert, forcés enfin de plier et battre en retraite : à droite, là sur ces pentes qui semblent si proches, la garde impériale attendait l'ordre de courir au feu et de gagner la victoire !

Derrière ces bois de Châtel-Saint-Germain, que nous venons de traverser, Bazaine était au Ban-Saint-Martin, indifférent et lointain, pendant que son armée livrait la plus grande bataille du siècle ! Le maréchal Lebœuf, qui, depuis trois jours, écrasé par la destinée, avait quitté la charge de major général et pris, après le général Decaen, le commandement du IIIe corps, se tenait en avant de la ferme de La Folie, entouré de son état-major, où le vieux Changarnier s'était volontairement enrôlé. Quand, à huit heures du soir, envoyé par mon général, je vins lui demander des ordres, il était avec ses officiers près d'un grand arbre mort, dont les branches, comme des bras tragiques, se dressaient sur le ciel, rougi par le soleil couchant. Tous étaient à pied ; les projectiles ennemis, sans trêve, éclataient autour d'eux. Seul, à cheval, j'attendais, le képi à la main. Le maréchal restait muet : à la fin, le général Manèque, son chef d'état-major, me dit brusquement : « Que votre général ramène sa division à

Metz, rapidement comme il pourra ! » Ce fut alors qu'elle se jeta dans le ravin de Châtel-Saint-Germain.

*
* *

Du plateau d'Amanvillers, nous courons à Verneville. A droite et à gauche de la route, des tombes, toujours des tombes ! Voici le château, avec sa petite cour intérieure, plantée d'herbe, son perron, sa jolie façade : on dirait une apparition !

Le 16 août, à neuf heures du matin, ma division, arrivant de Metz, à travers champs, fit halte ici. Le colonel de Verneville, propriétaire du château, commandait un des régiments. Il appela tout son monde : cuisinière, jardinier, serviteurs, et, dans la grande salle, un déjeuner fut improvisé pour les officiers, des omelettes, avec du vin de la Moselle ! festin magnifique pour des gens qui, depuis trois jours, ne mangeaient presque rien. Les hommes firent le café : on leur distribua toutes les provisions de la maison.

Tout à coup, en avant, dans la direction de Saint-Marcel, le canon se mit à tonner à coups pressés. Vite ! à cheval, et nous voilà repartis dans les champs, en colonne serrée, au petit galop, le cœur joyeux. Le temps était superbe, le soleil haut. Ah ! que c'était joli, et que nous frémissions d'impatience et d'espoir !

L'automobile nous porte à Saint-Marcel, et je reconnais le petit village dont, le 16, au soir, les blessés et les mourants remplissaient les maisons. Tout au bout, vers la gauche, en voici une, bâtie un peu obliquement son chemin, qu'il me semble retrouver intacte : nous y avons dormi, recrus de fatigue, mais le cœur content, car nous croyions tenir la victoire.

Un peu plus loin, nous découvrons toute la plaine. Devant nous, de légers flocons de fumée marquaient la place de nos canons dont les obus éclataient en l'air ; à gauche, autour de ces bois, la bataille crépitait, furieuse ; de cette pente qui nous fait face, une batterie prussienne couvrait notre division de projectiles énormes, qui passaient près de nos têtes avec un grand souffle, et dont l'un abattit le capitaine de Maussion, jeté sur le sol, la face en avant : en tombant, il ne dit qu'une parole : « Maman ! »

Voilà sur l'horizon les arbres de la grande route de Verdun, le clocher de Tronville ; à droite, le chemin de Mars-la-Tour, et tout ce champ de bataille, intelligible pour le dernier des sous-lieutenants, où il suffisait de regarder, de vouloir, de marcher, pour prendre à revers et précipiter dans la Moselle l'ennemi trop audacieux.

Ici le général de Ladmirault nous rencontra, entraînant avec lui une division du IVe corps ; René de La Tour du Pin, son aide de camp, tenait le fanion dont un obus avait brisé la hampe, en tuant le sous-officier chargé de le porter ; il me tendit les bras et dit joyeusement : « Allons ! il y aura encore de beaux jours pour la France. » Deux régiments du IIIe corps étaient près de nous, immobiles ; qu'ils eussent, d'un élan spontané, soutenu ceux du IVe, et c'était la victoire. Ils attendaient un ordre : Bazaine était à l'autre extrémité du champ de bataille.

*
* *

Vers le soir, un grand nuage de poussière nous apparut à droite, là-bas, derrière les peupliers qui

bordent l'horizon. Las d'errer au hasard, le général de Clerembault, l'apercevant, enleva ses régiments et courut au point où il s'élevait en un rideau mouvant. C'était la grande charge du plateau d'Yron. Quand nous arrivâmes près du terrain où, dans un choc formidable, les deux troupes venaient de se heurter, ici-même où passe l'automobile, des cavaliers des deux nations et de toutes les armes tourbillonnaient, en tiraillant et en sabrant, comme dans un carrousel fantastique. C'est là que les lanciers de la garde, revenant de Conflans, jusqu'où ils avaient escorté l'Empereur, et tombant dans la mêlée, furent à cause de leurs habits bleus, pris par les nôtres pour des dragons prussiens et poursuivis par eux à coups de pointe. Les Allemands se rallièrent vers Mars-la-Tour, et je montre à mes compagnons le champ où, prêts à renouveler la charge, nous vîmes passer le général Legrand, mort et porté par un dragon, en travers de sa selle, le colonel Campenon brandissant sa latte rouge de sang, et enfin, au lieu d'un ordre de combat, arriver un officier de l'état-major général, Campionnet, qui nous prescrivit d'aller nous établir à Saint-Marcel. Je lui dis : « Sommes-nous vainqueurs? » il répondit : « Nous étions ainsi le soir de Solférino! » Il était plus de huit heures.

La nuit se passa dans cette espérance. Les régiments des deux armées se touchaient : de temps en temps on entendait des coups de fusils. Avant le jour, l'ordre vint de rétrograder sur la ferme de Montigny-la-Grange. Nous partîmes stupéfaits.

*
* *

L'heure s'avance ; il faut retourner à Metz. Nous traversons Vionville, Rezonville, Gravelotte, tous ces lieux où, le 16 août, se livra jusqu'au soir un combat de géants. Tout le long de la route, ce ne sont que des monuments et de longs tertres couronnés de croix funèbres.

Enfin Metz reparaît, dans la ceinture élargie des forts nouveaux, dont son nouveau maître l'entoure pour lui donner la « robuste carrure d'une fille de Germanie », et nous descendons vite par les pentes rapides de Rozérieulles. La vue est admirable : mais comment y songer ? Les ravins de Gorze sont à deux pas. Bazaine aurait pu, s'il l'eût voulu, y jeter pêle-mêle les régiments prussiens.

De nouveau, nous traversons la ville. *Ils* nous croisent, à chaque pas, sortant des casernes, tranquilles, installés, chez eux ! Je crois bien que voici, dans une rue qui descend vers la porte des Allemands, la vieille demeure où, le 13 août, M. de Coëtlosquet nous donna à dîner. C'était un ancien officier : on raconta des histoires de batailles. En retournant dans notre carriole au bivouac de Borny, la lune nous apparut, toute rouge au fond du ciel. « Lune sanglante, dit le général, présage pour demain ! »

Au delà de l'ancienne porte, plus encore qu'à Devant-les-Ponts, tout est changé. Le long de la route de Sarrebrück, au milieu des casernes et des établissements militaires, entre lesquels nous croisons des officiers élégants, en charrettes anglaises, impossible de retrouver le terrain, jadis couvert des débris laissés

par le génie, lorsqu'il détruisit les maisons et les jardins de la zone militaire où, deux mois durant, notre division agonisa.

La nuit qui tombe ne nous permet plus de parcourir lentement, comme je l'aurais voulu, le champ de bataille de Borny et celui de Noisseville. Je ne puis que montrer à mes compagnons la plaine où, le 14 août, à quatre heures du soir, les soldats d'infanterie, couchés près de nous dans les sillons, en attendant que leur tour vînt de suivre vers Metz le mouvement de retraite, se dressèrent d'un bond quand le canon tonna en avant d'eux, et applaudirent en poussant des clameurs joyeuses.

Plus loin, dans ce pli du terrain, s'élevait le château de Colombey, où se succédaient les avant-postes de l'ennemi et les nôtres, et que les Allemands brûlèrent enfin le 1er septembre, sous les yeux de son propriétaire, notre camarade de Tricornot, officier d'ordonnance du général de Juniac.

Enfin, voici Noisseville. Là, dans ce champ, à neuf heures du soir, notre division, dont un des régiments venait, dans un brillant combat à pied, d'enlever le village de Coiney, fut arrêtée par la nuit. Les fantassins étaient pêle-mêle avec nous ; on dormit par terre, la bride au bras, si près des Prussiens, que nous entendions dans l'obscurité les mouvements des troupes et les commandements des officiers. Au point du jour, les obus recommencèrent à tomber, les balles à siffler. Nous croyions marcher en avant, percer les lignes ennemies : l'ordre vint de battre en retraite.

Je montre à mes jeunes amis, en avant de nous, sur la route de Sarrelouis, le point où le maréchal Lebœuf, le 1er septembre au matin, était à cheval, entouré de

morts jetés sur le bord du chemin, et attendant, sombre et silencieux comme à Amanvillers, le coup qui mettrait fin à ses remords et à sa vie. Son chef d'état-major fut tué là : mon camarade de collège, Bernard de Vaudrimey, y fut, au moment où j'arrivais près de lui, coupé en deux par un obus : la mort ne voulut pas du maréchal.

*
* *

La nuit vient tout à fait. Dans l'obscurité naissante, le monument français inauguré la veille se dresse, énorme : on dirait que, d'un geste impérieux, l'image de la France nous montre les morts invengés qui dorment à ses pieds. Hier, le drapeau tricolore flottait à cette place !

Au loin la brume, levée sur la Moselle, enveloppe la place de Metz d'un grand voile noir pareil à celui qui, il y a trente-huit ans, couvrait l'image de Fabert.

C'est fini. Nous rentrons, oppressés, repassant entre nous les souvenirs de la journée.

Eternel entretien de haine et de pitié.

IV. — LA VOLONTÉ DE VAINCRE [1]

Il y a deux mois, je racontais mon pèlerinage aux champs de bataille de Metz [2]. Un livre vient d'en raviver la poignante émotion. Les lecteurs me pardonneront de remuer ces douleurs, encore une fois. On n'en parlera jamais assez.

Au lendemain de la guerre, une légende s'est formée, qui vit encore, sur l'irrésistible puissance du nombre et d'un commandement supérieur infaillible. Elle parut la meilleure explication de nos défaites. L'amour-propre humilié s'en accommodait ; les cœurs déprimés s'en contentaient.

Dans une vivante étude sur *Le haut commandement des armées allemandes*, mon ancien camarade et collègue, le lieutenant-colonel Rousset, a examiné cette légende, non plus seulement avec les documents officiels, mais à l'aide des publications particulières, où les écrivains militaires de l'Allemagne ont, avec une courageuse sincérité, dévoilé pour ainsi dire le dessous des événements.

Une haute leçon s'en dégage, que je voudrais essayer de mettre en lumière. Plus que le nombre des hommes, plus que la méthode du commandement, plus que la

1. 23 décembre 1908.
2. V. p. 184.

science de l'État-major et de son chef, ce fut la volonté de vaincre qui donna la victoire à nos ennemis.

Rien de plus frappant, pour le montrer, que le récit de la fatale bataille de Forbach. Personne ne l'avait prévue, pas plus chez les Allemands que chez nous. Le roi de Prusse, le général de Moltke, le grand quartier général étaient loin, à Mayence. L'État-major voulait bien une bataille sur la Sarre, et il l'espérait décisive. Mais il la voulait avec toutes les forces mobilisées, et, le 6 août, elles n'étaient pas encore en ligne.

Seulement, l'avant-garde de la 14e division du VIIe corps allemand ayant constaté que nous avions évacué les passages de la Sarre, occupés trois jours plus tôt, le général de Kameke, qui la commandait, voulut profiter de cette aubaine imprévue. Il prit sur lui de pousser de l'avant, avec l'intention de s'établir sur les hauteurs de la rive gauche qu'il croyait aussi abandonnées. Le général de Zastrow, commandant du corps d'armée, consulté, répondit à Kameke qu'il était « libre d'agir suivant sa propre inspiration ». Le vieux Steinmetz, commandant en chef de la Ire armée, ne fut informé qu'à midi de l'initiative prise par son subordonné. Il l'approuva et donna carte blanche à Zastrow, en disant : « L'ennemi doit être puni de sa négligence. »

Et certes, cette négligence était extrême, puisque, après l'évacuation spontanée des passages de la Sarre, le corps du général Frossard restait en l'air, sur le plateau de Spickeren, ne s'attendant pas plus à y être assailli par les Prussiens, que ceux-ci à l'y rencontrer. Mais, de cette négligence, nous pouvions, nous devions n'être pas punis et c'est, au contraire, notre ennemi qui devait l'être de sa témérité. Kameke se heurte,

dans son mouvement impétueux, à la résistance indomptable du général de Laveaucoupet, et la bataille est engagée.

Alors, qu'arrive-t-il ?

*
* *

Tout de suite, c'est à qui, sans ordre, spontanément, viendra à l'aide de la 14[e] division, en marchant au canon. Un commandant de brigade, dépendant d'une autre armée, la II[e], le général de Doring, fait pour son compte, une reconnaissance du côté de Sarrebrück : il apprend qu'on se bat à Spickeren, et, sans hésiter, il donne l'ordre à sa brigade de continuer sa route, pour courir au feu ; le commandant de la division, le général de Stülpnagel, prévenu, accourt aussitôt et se met à la tête de la brigade, Le commandant du corps d'armée. enfin, cet illustre Constantin d'Alvensleben, qui, dix jours plus tard, allait se couvrir de gloire à Rezonville, informé à son tour, jette en chemin de fer deux régiments, arrêtés à Saint-Wendel, pour les pousser vers Spickeren. En même temps un autre commandant de corps, celui du VIII[e], le général de Gœben, venu lui aussi en reconnaissance et voyant le danger, appelle en hâte une de ses divisions ; de lui-même, son chef l'avait mise en route. Il y a jusqu'à un simple capitaine qui, arrivant de Kœnigsberg à Neunkirchen, et entendant le canon, remet sa batterie en wagon et, après cinquante-cinq heures de route, l'amène, à six heures du soir, sur le champ de bataille, où elle ouvre le feu immédiatement.

Maintenant, regardons de notre côté. Le 5 août au soir, le III[e] corps, alors commandé par le maréchal

Bazaine, est établi de Sarreguemines à Saint-Avold, à quinze ou vingt kilomètres de Forbach: quatre divisions d'infanterie, une de cavalerie à sept régiments, toute l'artillerie. Le IVe corps est à moins d'une journée : depuis la veille, il est sous l'autorité de Bazaine.

Le 6, dans la matinée, on commence à Saint-Avold à entendre le canon. Tous les régiments sont prêts à marcher, les fantassins sac au dos, les cavaliers la bride au bras ; le chemin de fer est libre, Bazaine n'a qu'un geste à faire ; autour de lui, on l'attend avec impatience. Il reste immobile : on a raconté qu'il disait : « Le maître d'école est dans la marmelade, qu'il s'en tire ! »

Les chefs de corps, les plus rapprochés de Forbach, à portée de la bataille qui gronde à côté d'eux, ne bougent pas, attendant des ordres. A cinq heures seulement, Bazaine met en mouvement une division qui, à moitié chemin, s'arrête, en rencontrant les régiments du IIe corps : Frossard, se croyant battu, les ramène précipitamment en arrière.

Voilà la journée de Spickeren. Pour les Prussiens, au lieu de l'affaire décisive que voulait l'état-major, ce fut un combat inattendu, périlleusement engagé, qui aboutit au succès parce que Bazaine le permit, qui devint une victoire parce que le lendemain toute l'armée française battit en retraite, mais une victoire incomplète, car les Allemands, incertains de ses positions et de ses mouvements, n'osèrent pas la poursuivre. Pour nous, ce fut la marche de Lorraine livrée, l'invasion acceptée, par là un désastre moral pire que la défaite elle-même.

Ce ne fut pas le nombre, ce ne fut pas l'organisation ni la science qui assurèrent la victoire des Allemands :

ce furent l'esprit d'offensive et la généreuse camaraderie de leurs généraux. Ce ne fut pas notre insuffisante préparation, ni le désordre de notre administration qui causèrent notre défaite : ce fut l'inertie du commandement. Toute l'histoire des batailles de Metz est là.

*
* *

Une seule fois, j'ai vu un de nos chefs prendre l'initiative hardie d'un mouvement décisif, quand, à Borny, le général de Ladmirault, entendant le canon derrière lui, fit faire un demi-tour audacieux aux têtes de colonnes du IVe corps, déjà en marche vers les ponts de la Moselle, et déboucha sur le champ de bataille dans le fracas de toutes ses bouches à feu. Grâce à lui, l'offensive des Allemands fut définitivement brisée. Elle leur coûta cher ; ils auraient dû la payer plus cruellement encore.

Comme celle de Spickeren, la bataille de Borny fut engagée, sans ordre supérieur, par l'initiative d'un général de la 13e division, von der Goltz, dont la brigade formait l'avant-garde de la Ire armée.

Voyant, devant lui, se prononcer depuis le matin du 14 août notre mouvement de retraite, il juge qu'il est expédient de le retarder et, spontanément, il attaque, sûr d'avance du concours de ses camarades. Comme à Spickeren aussi, tous ceux qui sont à portée viennent à son aide. Son général de division, Glümer, son commandant de corps, Zastrow, surpris de son audace, ne songent cependant qu'à le soutenir. Manteuffel qui est tout proche avec le Ier corps, lui fait dire que, « se souvenant du soutien donné en 1866 à Kissingen, il va lui rendre la pareille ».

Et ce n'était pas de trop ! Car l'armée française tenait bon, faisait tête avec rage, si bien qu'à la nuit tombante, les Prussiens n'en pouvaient plus. C'est alors que le vieux Steinmetz arriva, furieux cette fois, contre Goltz, contre Zastrow, contre Manteuffel, ordonnant impérativement à tout le monde de se replier derrière la Nied. Il faut lire, dans le livre du colonel Rousset, la scène tragique, devant la ferme de *La Brasserie*, en flammes, pendant qu'une musique attaque « comme une sommation à la victoire incertaine » l'hymne triomphal : *Heil dir im Sieger Kranz (Salut à toi dans la gloire des vainqueurs*). Une heure plus tard, sur l'ordre répété de Steinmetz, la retraite commença. A ce moment même, Bazaine, indolent, passait sous nos yeux, sur la route de Bellecroix, s'en allant vers Metz.

*
* *

Pendant les quatre jours qui suivent, les mêmes exemples se répètent. Le 16 août, tandis que le grand quartier général est à Pont-à-Mousson, ignorant tout de nos mouvements, tandis que Frédéric-Charles, à qui sa cavalerie, inerte, ne les a pas révélés, ne songe qu'à « marcher rondement » vers la Meuse pour « pincer les Français », c'est le général Constantin d'Alvensleben, qui, seul, par une magnifique inspiration, s'accroche à notre flanc gauche, le force à combattre, l'arrête, soutient malgré son infériorité numérique une lutte acharnée, jusqu'à ce qu'enfin, à trois heures de l'après-midi, voyant arriver le Xe corps, il s'écrie en riant, comme s'il était à sa table de whist : « Allons, nous allons faire le trick ; peu m'importe

qu'il soit à mon partenaire ou à moi, pourvu que nous l'ayons ! »

Le 18 même, à Saint-Privat, la bataille dont la légende a fait le type de la stratégie et de la tactique impeccables, le roi de Prusse, le général de Moltke ignorent jusqu'à cinq heures du soir l'étendue, vers la droite, de la ligne française qu'ils veulent déborder. En fait, le mouvement qu'ils ont ordonné s'exécute sans qu'ils le dirigent, par l'élan impétueux et téméraire des chefs de corps. Ce qu'ils voient, c'est, en avant d'eux, les régiments de Steinmetz jetés follement, dans un assaut furieux, contre les positions du Point du Jour et de Moscou, et refoulés pêle-mêle en une effroyable confusion, dans le ravin de la Mance. Du reste de l'action, ils ne savent rien ; ils attendent avec une poignante inquiétude. Pendant ce temps-là, le prince royal de Saxe, de son autorité privée, prolonge sa marche jusqu'au-delà de Sainte-Marie-aux-Chênes pour tourner la droite française ; sans l'attendre, le prince Auguste de Wurtemberg, croyant brusquer les événements, prend sur lui d'ordonner cette héroïque et inutile ascension de la garde royale vers Saint-Privat, où, fauchée par la fusillade, elle joncha la terre de ses morts et de ses blessés, 5.829 soldats et 282 officiers, sans que notre position fut même ébranlée.

Bazaine, enfermé à Plappeville, ne vit pas que la déroute de Steinmetz pouvait être changée en désastre ; il ne vit pas que la folle témérité du prince de Wurtemberg lui offrait la victoire. Notre cavalerie, entassée au-dessus d'Amanvillers, en quelques foulées de galop, pouvait sabrer cette masse désorganisée : elle ne bougea pas. La garde impériale, massée en

arrière de Saint-Privat, n'avait qu'à se laisser porter, d'un élan, dans une contre-attaque décisive : elle ne bougea pas. A huit heures du soir, le prince royal de Saxe achevait son mouvement et défonçait notre aile droite. La stratégie prussienne triomphait, mais par l'inspiration des généraux allemands, et plus encore par l'inertie des nôtres.

Ainsi, partout, durant cette fatale quinzaine, ce fut cet admirable esprit d'offensive qui l'emporta, bien plus que le nombre, bien plus que la science du généralissime. C'est la grande leçon qu'apporte le livre du colonel Rousset. Puissions-nous en pénétrer nos esprits ! L'esprit d'offensive était, par excellence, la qualité française. Les Allemands l'ont appris à notre école. Reprenons notre bien, et quand sonnera l'heure inévitable, puissent ceux qui tiendront alors l'épée de la France, emporter dans leur cœur la parole de Napoléon : « C'est lorsqu'on veut fortement vaincre, que l'on fait passer sa vigueur dans toutes les âmes. »

III

PATRIE

I. — PATRIOTISME PROFESSIONNEL [1]

L'épreuve du mois dernier a secoué notre léthargie pacifiste. Nous jouissons de ce retour à la vie, et nous parlons haut, comme pour nous prouver à nous-mêmes que nous sommes bien réveillés.

M. Gervais, rapporteur du budget de la guerre, a, solennellement, l'autre jour, décerné des éloges à l'armée. Il a dit : « Nous avons aujourd'hui une force nationale solide et bien organisée. » M. Doumer, rapporteur général, a souligné : « Matériellement et moralement », et M. Gervais a répété : « Oui, matériellement et moralement. »

Ce sont de bonnes paroles, que j'ai applaudies, très volontiers. Elles ont leur prix. Elles en auraient davantage si quelque déclaration autorisée était venue y ajouter de courageuses confessions et de clairvoyantes résolutions.

M. Gervais a dit encore : « Les campagnes d'antimi-

1. 5 décembre 1908.

litarisme, d'antipatriotisme n'ont eu aucune prise sur notre armée. » En est-il bien sûr? Comment ces campagnes que rien n'arrête ni ne réprime, ces discours impunis, ces manuels du soldat, ces appels à la désertion, librement répandus, comment resteraient ils sans effet sur cette foule de jeunes hommes qui, la veille, les entendaient applaudir dans les réunions ouvrières?

J'ai parlé ici, il y a quinze jours, du congrès de Marseille, et j'ai écrit que la motion antipatriotique du comité confédéral avait été repoussée. Hélas! je suis obligé de me rectifier moi-même. La motion a été votée, et elle se terminait par ces mots : « Le congrès préconise, en cas de guerre, la grève générale révolutionnaire, car les travailleurs n'ont pas de patrie. »

S'imagine-t-on que ces idées, martelées dans la tête des ouvriers par une incessante propagande, commentées au nom de l'étroite solidarité de tous les prolétaires, vont s'évanouir en fumée dès que ces hommes seront entrés dans les rangs, dès qu'ils porteront, comme dit le comité confédéral, la livrée militaire? L'illusion est affreusement dangereuse. On pourrait concevoir cette sorte de dédoublement du citoyen et du soldat si l'armée formait comme autrefois, par le service de longue durée, un corps spécial dans la nation. Il n'en est plus ainsi. L'armée est l'image de la nation. Pour que l'une soit moralement intacte, il faut que l'autre le soit d'abord.

Tant que cette vérité ne saisira pas tous les esprits, notre réveil ne sera qu'un réveil verbal, et les gestes de fierté, qu'en face d'une sommation par trop insolente, fera jaillir le vieil instinct de la race, ne seront

que des mouvements réflexes, sans profondeur et sans durée.

*
* *

M. Francis de Pressensé a fait, à propos des affaires étrangères, un discours qu'il faut méditer. Le ministre lui a opposé une dédaigneuse fierté ; M. Ribot l'a flétri d'une éloquente et haute riposte ; la Chambre en a désavoué l'audacieuse impiété. Mais M. Edouard Vaillant, quand il eut fini, s'écria : « Vous avez tout le parti socialiste avec vous », et nul n'a protesté. Cette attitude de tout un parti qui exerce sur la politique du pays une influence dominante, et la motion de Marseille votée par les représentants autorisés des travailleurs, voilà ce qui domine les harangues officielles.

Je crains que, sous le blasphème des mots, il n'y ait, dans le discours de M. de Pressensé, de cruelles vérités. Il a dit que le prolétariat conscient et organisé était foncièrement antimilitariste. C'est une parole qui fait trembler. Je veux qu'elle soit injuste : je le crois, et la crise salutaire que nous avons traversée fortifie cette confiance.

Mais quoi ? qu'est-ce, au fond, que l'antimilitarisme ? C'est l'horreur de la guerre, expression suprême des grands espoirs et des justes ressentiments. Si ces espoirs ne font plus vibrer les cœurs, si ces ressentiments ne soulèvent plus les âmes, qui est responsable de cette résignation, prélude de l'irréparable décadence ?

M. de Pressensé, expliquant pourquoi son parti aspire à réconcilier la France avec la patrie de Kant et de Karl Marx, a dit : « Nous ne croyons pas que les revanches de la force obtiennent les réparations

du droit. » Ce sophisme a rempli trente années de notre histoire. Il a étiolé la nation, en l'étouffant sous le poids de sa défaite invengée.

M. de Pressensé a rappelé durement à ceux qui l'écoutaient cette histoire d'hier, la revanche, « idée caressée, chérie par la population française, et que, jamais, n'ont voulue les gouvernements ». Hélas ! les souvenirs montaient au cœur, tandis qu'il parlait : la fameuse parole de Gambetta, ordonnant d'enfermer dans le silence un deuil éternel, et peu à peu, au lieu de la muette fidélité qu'il espérait, l'oubli du cœur naissant de l'oubli des mots. J'ai sous les yeux, pendant que j'écris, le dernier livre de M[me] Juliette Adam, comme les précédents, palpitant d'intérêt et d'émotion dans sa courageuse sincérité. Le titre du livre est à lui seul une leçon d'histoire : *Nos amitiés politiques avant l'abandon de la revanche.*

L'abandon de la revanche ! Oui, voilà le mal qui, pareil à un virus mortel, s'est lentement glissé dans nos veines, énervant les âmes, déprimant les volontés, et révélant enfin par la plaie de l'antimilitarisme ses ravages secrets.

*
* *

M. Ribot, dans sa réplique vengeresse à M. de Pressensé, a dit : « Je pourrais lui demander pourquoi, en 1905, nous étions moins prêts qu'aujourd'hui ? »

Oui, il faut le demander, en effet, et il faut le dire, non pas seulement à M. de Pressensé, mais à quelques autres. Sept années s'étaient écoulées, pendant lesquelles tous les ressorts de l'esprit militaire avaient été volontairement brisés dans notre pays, tandis qu'une

politique impie déchirait les âmes et livrait la nation à la plus meurtrière des discordes. Voilà où nous en étions en 1905. Et maintenant ? Sommes-nous, décidément, pour toujours, sortis de ce cauchemar ? La question se pose devant nous, brûlante, impérieuse.

Nous avons traversé dignement une heure périlleuse. D'un bout à l'autre du pays, devant la provocation germanique, il y eut comme un sursaut d'honneur. Mais le péril n'est pas passé ; nul n'en doute ; il n'est qu'annoncé. L'Europe est secouée par des événements redoutables. Des accords, des conventions, des traités nous lient, qui ne nous laissent pas la liberté de l'indifférence. Il faut nous préparer.

*
* *

A dessein, je ne parle pas ici de la préparation militaire. J'y reviendrai. Ce n'est qu'une face de la question. Voici l'autre, la plus importante. Voulons-nous, résolument, unir dans l'amour de la patrie les âmes françaises, ou bien allons-nous laisser l'esprit sectaire continuer son œuvre néfaste de haine et de division ? Le général Peigné dénonce les patronages catholiques parce qu'ils forment des gradés chrétiens. L'écoutera-t-on ? A Versailles, on consigne à la troupe le cercle catholique militaire, en même temps, dans la même phrase, que les bouges malfamés. Est-ce là ce qu'on appelle la forte organisation morale de l'armée ?

Tout le monde a lu l'incroyable histoire, sur laquelle il faudra bien qu'on s'explique, de ces officiers de Laon, frappés pour avoir assisté à une cérémonie catholique. Est-ce que la persécution pour crime de religion va recommencer ?

La propagande antimilitariste, assure M. Gervais, ne pénètre pas dans l'armée. Mais elle sévit dans l'école, pépinière de soldats. Allons-nous en finir avec les odieuses déclamations des maîtres sans patrie, ou subirons-nous les lois préparées pour les couvrir et les défendre contre la colère des familles ?

Avant de croire à l'optimisme de tribune, j'ai besoin qu'on réponde à ces questions.

*
* *

M. de Pressensé a terminé son discours en disant que le prolétariat ne veut plus du patriotisme professionnel. Le mot veut être outrageant ! Je l'accepte, quant à moi, comme un titre d'honneur. Oui, il faut faire profession de patriotisme. Profession, dit Littré, expression publique d'un sentiment habituel. Ainsi le patriotisme jaillit du cœur comme le sang des veines, et s'échappe des lèvres en cris spontanés. Je demande qu'on réveille dans l'âme populaire ce patriotisme professionnel. C'est celui qui jette sur les pas du régiment l'escorte de la jeunesse, qui, devant le drapeau, met une larme aux yeux et découvre les fronts : c'est celui dont le souffle, l'autre jour, courait dans la salle du Gymnase, quand Marcel Habert parlait du soldat-poète, que je voudrais, demain, appeler mon confrère, et quand sonnait, comme un appel de clairon, la chanson du brave, héroïque et joyeuse :

En avant ! tant pis pour qui tombe !
La mort n'est rien, vive la tombe !
Quand le pays en sort vivant !
En avant !

II. — RIEN N'Y FAIT [1]

Il y a trois semaines, tous, sans distinction d'opinions et de croyances, quelles que fussent les blessures de nos âmes, les ressentiments de la veille, les inquiétudes du lendemain, nous n'avons pas hésité à nous grouper, à l'heure du péril, comme il y a trente-huit ans, derrière ceux qui tenaient le drapeau de la France.

Un moment il sembla que quelque chose était changé dans notre pays, que l'orage passager avait assaini l'atmosphère, et qu'un air plus pur, chassant les souvenirs amers, apportait avec lui des promesses de concorde et d'union. On crut qu'en face de l'Europe pleine de bruits menaçants, personne n'oserait plus troubler l'harmonie sainte des cœurs patriotes.

L'affaire de Laon a renversé ces fragiles espoirs. Cinq officiers en pleine activité, un colonel, deux lieutenants-colonels, un chef de bataillon et un capitaine, ont été durement frappés, arrachés à leur troupe, éloignés de la frontière. Quel crime a pu motiver un si rude châtiment ? Il faut ici être très précis. Les faits sont plus éloquents que les paroles.

Tous les dimanches, à onze heures, il y a, à Laon, une messe à la cathédrale ; ces cinq officiers ont coutume d'y assister. Dans l'intention de les justifier, quelques journaux ont observé qu'ils y allaient en

1. 10 décembre 1908.

habits civils. Je n'abaisserai pas leur cause à cet argument. Leur droit d'assister en uniforme à la messe est absolu, et l'idée qu'il faille, pour accomplir un devoir religieux, cacher leur vêtement de soldat, est un outrage, aussi bien pour la dignité militaire que pour la liberté de conscience.

Donc, ces officiers allèrent à la messe de la cathédrale, le dimanche 8 novembre, comme les autres. Il y avait ce jour-là, à Laon, un modeste congrès de jeunes gens catholiques, désireux d'étudier en commun les œuvres sociales auxquelles ils sont dévoués. L'évêque du diocèse, Mgr Péchenard, dont tout le monde a connu, ici même, la parole sage et mesurée, lorsqu'il y était recteur de l'Institut catholique, était venu de Soissons, pour apporter à ces jeunes gens ses encouragements et sa bénédiction.

Il dit la messe d'onze heures. Les jeunes gens étaient rassemblés dans le chœur, qu'une grille assez haute sépare de la nef. Quiconque a pénétré dans la cathédrale de Laon, sait qu'il est très difficile aux assistants placés dans le milieu de l'église d'entendre les paroles prononcées derrière cette grille. C'est une remarque que je fais en passant, car je ne veux pas plus m'appuyer là-dessus que sur l'habit civil, pour défendre des hommes qui n'ont point besoin d'excuse.

A l'Évangile, sans monter en chaire, l'évêque parla, de l'autel, s'adressant aux jeunes gens. On m'a dit le sujet de son discours : « La vérité génératrice de liberté, l'erreur génératrice de servitude. » Ce n'est pas, en soi, un sujet politique ; il est vrai qu'en notre temps, il est bien difficile de commenter l'Évangile ou l'Écriture sainte sans heurter en quelque endroit nos députés et nos ministres. Dès qu'il est question de

liberté et de servitude, ils dressent l'oreille comme des coupables qui entendent parler de leur crime. Mais, encore un coup, le texte importe peu dans l'affaire, aussi peu que la difficulté d'entendre. L'évêque fit son sermon, et, quand il eut fini, continua la messe.

*
* *

Voilà toute l'histoire. Car il n'y faut pas ajouter, comme l'ont essayé quelques-uns, que, dans la journée, parmi les cinq, deux seraient allés, en civil, assister à une séance privée du congrès, où il ne fut question, d'ailleurs, que de questions sociales. Je ne sais s'ils y furent, en effet. Quoi qu'il en soit, aucun règlement ne les en empêchait, et il serait plaisant qu'on leur cherchât querelle, quand il est connu de tout le monde, que des officiers prennent part, dans les loges maçonniques, aux cérémonies rituelles, sans jamais être inquiétés.

M. Tourmentin, dont on connaît les travaux sur la franc-maçonnerie, écrivait hier là-dessus une lettre très instructive :

« La maçonnerie, dit-il, s'adonne de temps en temps à des cérémonies pseudo-religieuses, dites baptêmes ou adoptions maçonniques, reconnaissances conjugales, etc. J'ai été bien souvent témoin de ces fêtes, qui sont en quelque sorte publiques, puisque les maçons peuvent y conduire leurs parents et même leurs amis. Or, il ne se passe pas une seule de ces cérémonies qu'il n'y ait dans l'assistance des uniformes militaires. Mieux que cela, j'ai vu maintes fois ces uniformes embellis ou enlaidis, comme on voudra, des emblèmes maçonniques. »

Cette année même, le Convent maçonnique votait une motion que M. Guiyesse, député du Morbihan et franc-maçon de marque, appelait, en protestant contre elle, « un reniement de toute tradition patriotique ». La présence d'officiers dans les réunions d'une association qui professe de telles doctrines, paraîtra scandaleuse à beaucoup de gens. En tout cas, comment, après cela, pourrait-on incriminer des officiers catholiques pour être allés à une réunion privée organisée par leurs coreligionnaires, où ils ne peuvent, on le sait bien, entendre que des paroles inspirées par le plus ardent patriotisme ?

Aussi n'a-t-on pas osé le faire. On n'a rien dit de plus à ces deux-là qu'aux trois autres. Mandés à Paris par le ministre de la guerre, tous ont été accusés du même crime, et ce n'est pas d'être allés à la messe, non : les ministres ont l'esprit bien trop large !

*
* *

Les cinq officiers de Laon ont été frappés, l'un, le colonel, privé de son commandement, les autres déplacés, parce qu'ils avaient entendu, sans sortir de l'église, en signe de protestation, le discours de Mgr Péchenard, outrageant, leur a-t-on dit, pour la république et son gouvernement.

Voilà le motif : il n'y en a pas d'autre. On me l'avait affirmé, et Denys Cochin a, dans une lettre publique, raconté que le ministre de la guerre le lui avait déclaré. Eh bien ! vrai, il y aurait de quoi rire, s'il n'y avait surtout de quoi pleurer.

Voit-on ces cinq officiers, tout à coup, pendant le sermon, se levant, mus par un ressort, parce qu'ils

ont entendu ou cru entendre qu'on parlait de liberté et de servitude, mots interdits par le gouvernement, et allant, sous le porche, prendre le frais, en attendant la fin du sermon ?

Je passe sur le scandale et la surprise des assistants. Les ministres qui ont tourné le dos, en compagnie du président de la République, au moment où, sur les cercueils des victimes de l'*Iéna*, l'évêque de Fréjus jetait l'eau bénite et prononçait les paroles de l'absoute, ne me comprendraient probablement pas.

Mais qui dira le devoir des fonctionnaires, suivant le nouveau code de la bienséance républicaine ? A quel mot, à quel geste, à quelle allusion devront-ils sortir ? S'ils sont cinq, et que l'un juge le mot incorrect, pendant que les autres le laissent passer, ou, comme il arrive même aux meilleurs, écoutent le sermon avec quelque distraction, qui décidera de la sortie ? Y aura-t-il un règlement pour s'évader de l'homélie suivant l'ordre hiérarchique ? Puis, l'église, le sermon sont des cas particuliers : faudra-t-il que les officiers se lèvent et sortent toutes les fois qu'ils entendront médire du ministère ? Autant vaudrait les condamner aux arrêts à perpétuité.

*
* *

Mais c'est assez ; la plaisanterie est trop amère. Parlons sérieusement. Mgr Péchenard a, dit-on, prononcé un sermon offensant pour le gouvernement. J'étais d'avance bien sûr que non, connaissant le tact et la modération de l'évêque de Soissons. Lui-même a pris la peine de communiquer à la presse le résumé de son discours : c'est une allocution philosophique

et religieuse, dans laquelle l'évêque, en invoquant les arguments de l'histoire, a démontré que la doctrine chrétienne a engendré la liberté, et que, partout où elle a été abandonnée, la servitude a reparu.

« Qui oserait le nier? dit Mgr Péchenard, et qui oserait me contester à moi, évêque catholique, le droit de le dire à une assemblée de jeunes gens entrant dans la vie? »

Je ne me sens pas aussi assuré, quant à moi, qu'il ne se trouvera pas à la Chambre et ailleurs des gens qui auront cette audace. Mais ce n'est pas la question : c'est un débat où je ne veux pas entrer. Les articles 34 et 35 de la loi de séparation ont été faits tout exprès pour permettre de poursuivre et de condamner les ministres du culte, accusés d'avoir attaqué les fonctionnaires publics ou les lois existantes. C'est même une des dispositions les plus tyranniques de cette loi de liberté, et elle ne fera, d'ailleurs, certainement pas reculer devant leur devoir les évêques et les prêtres de France. Qu'on l'applique donc, si on l'ose! Ce sera odieux, mais ce sera légal.

Quant aux auditeurs, je ne connais ni loi ni règlement qui puisse les atteindre. M. Briand, dans son ingénieuse prévoyance, n'a pas eu l'imagination si féconde.

Alors, faut-il supposer que, n'osant poursuivre l'évêque, parce qu'on ne trouverait pas un tribunal pour le condamner, et parce qu'on a peur du bruit et du scandale, on a mieux aimé se venger de sa parole, en frappant ceux de ses auditeurs qu'on pouvait atteindre dans le silence d'une sentence arbitraire!

Ou bien, comme le prétexte du sermon ne peut pas tenir debout, est-ce donc qu'on a voulu, sans l'avouer

publiquement, punir les officiers de Laon, tout simplement parce qu'ils allaient à la messe? Oui, c'est bien la conclusion nécessaire, et elle est accablante pour le gouvernement.

*
* *

Mais il y a autre chose encore. Comment a-t-on su que ces officiers étaient là? Aussitôt qu'à Laon l'exécution fut connue, cette question a surgi de l'universelle indignation.

Mon ancien collègue, M. Ermant, sénateur et maire de la ville, y a répondu par une note où paraît toute la droiture de son âme.

« A aucun moment, a-t-il déclaré, le maire de Laon n'a autorisé les agents de la police municipale à abandonner leur service, à quitter leurs uniformes, à dresser des listes ayant pour but de dénoncer les citoyens... »

Ainsi il y avait à la cathédrale des agents détournés de leur service, cachés sous des habits civils, apostés là pour surveiller l'exercice du culte, noter les noms et les gestes, écouter, rapporter les paroles! Ce sont ces auditeurs spécialement qualifiés qui ont apprécié, commenté le sermon épiscopal, jugé qu'il était choquant pour des oreilles militaires! Ce sont ces espions masqués qui ont dénoncé cinq de nos officiers, des meilleurs, des plus distingués, connus dans toute la ville pour la correction de leur attitude! C'est sur le rapport de cette police secrète qu'on a, froidement, brisé leur carrière, sans souci de leurs services, du bien de l'armée, de l'intérêt national! Qui a ordonné cet espionnage? Qui en fut, à Laon, l'organisateur?

Qui a condamné les agents municipaux à l'abominable besogne ? Qui a reçu leurs rapports, en leur recommandant d'abord de dire au maire qu'ils n'avaient rien à signaler ?

Je ne m'étonne pas que l'indignation soit générale à Laon, dans tous les partis. Un journal qu'aucun de ceux qui connaissent la région n'accusera de cléricalisme, le *Républicain de La Fère*, écrit : « C'est donner une prime à la délation que de sévir contre des officiers, sur les dénonciations de policiers et de casseroles. »

Voilà ce que diront à la Chambre les interpellateurs de demain. Hélas ! je sais trop bien aussi ce qu'on leur répondra. Les mots funestes reparaîtront, éternels instruments de la tyrannie, appâts jetés à la passion des sectaires : la défense républicaine, le danger clérical, l'épuration de l'armée, la jésuitière ! Déjà la *Lanterne* a rédigé l'article ; et l'arbitraire, et la surveillance de la police, et l'inquisition du préfet, et la violation des consciences étant ainsi abrités sous le pavillon rajeuni de M. Combes, la Chambre se déclarera confiante dans le gouvernement pour extirper de l'armée les derniers restes du cléricalisme.

Des hauteurs où nous avait portés l'élan patriotique du mois dernier, nous retomberons, là, dans cette lamentable ornière, où la franc-maçonnerie couche et traîne depuis tant d'années notre malheureux pays. Une fois de plus nous saurons que la secte haineuse et perfide tient en sa puissance les ministres et les députés, ceux-là même qui prétendent le plus hautement à l'indépendance de leur pensée, et qu'elle nous condamne irrémédiablement à nous dévorer dans l'horreur des discordes religieuses.

L'Autriche peut mettre le feu à l'Orient, l'Allemagne et l'Angleterre peuvent se défier dans une redoutable rivalité, la Russie peut répondre à l'appel des peuples slaves, l'Italie peut se soulever dans une fièvre d'affranchissement, nous pouvons sentir passer sur nos fronts le souffle brûlant de la guerre prochaine. La persécution continue son œuvre impitoyable. Rien n'y fait !

III. — L'ÉTAT LAÏQUE [1]

Il faut revenir un peu sur la séance de vendredi dernier, où fut discutée l'affaire des officiers de Laon. De la mesure prise contre eux, tout, il est vrai, a été dit. Moi-même, au moment où elle fut connue, j'ai exprimé mes sentiments[2]. A la tribune, mon éloquent ami de Ramel l'a montrée, dans un ferme et beau discours, telle que je l'avais vue au premier jour, odieuse et ridicule à la fois, avec son cortège humiliant de rapports secrets et de dénonciations policières. Je n'ai rien à ajouter et je ne parlerai pas non plus du vote qui termina l'interpellation : cette bassesse était prévue.

Mais je veux relever l'espèce de doctrine derrière laquelle M. le général Picquart et M. Clémenceau essayèrent d'abriter leur abus de pouvoir.

Sous prétexte que la messe à laquelle assistèrent les officiers de Laon était célébrée pour un congrès de jeunes catholiques, M. le général Picquart s'est attaqué à l'association dont ces jeunes gens font partie, cherchant dans les tendances, parfaitement avouées, de cette association, la justification de sa conduite.

Que l'argument ne prouve rien, cela saute aux yeux. Cochin a appris à la Chambre qu'on pouvait assister à une messe dite pour une cérémonie spéciale,

1. 5 février 1909.

2. V. p. 210.

sans participer à la cérémonie elle-même, comme il advint à M. le général Picquart, entré à la Trinité pour écouter la musique, et entendant un sermon.

Laissons donc là les officiers, purement et simplement victimes de la persécution maçonnique, et venons droit à la thèse au nom de laquelle M. le général Picquart a dénoncé l'Association catholique de la Jeunesse française. C'est proprement la thèse que j'appelais, l'autre jour, à propos des funérailles du cardinal Lecot, l'impiété d'État.

Pour montrer la sûreté de ses informations, M. le ministre de la guerre a parlé « des auspices sous lesquels fut fondée l'Association ». Je suis obligé de me reconnaître parmi ces « auspices », ayant en effet participé, il y a quelque vingt-deux ans, à la création de cette grande Association, et lui demeurant très fidèlement attaché. C'est pourquoi je demande la parole.

Donc, après avoir consulté les « auspices », M. le ministre de la guerre a découvert que l'Association catholique de la Jeunesse « pouvait être qualifiée de groupement politique destiné à battre en brèche l'État laïque, tel qu'il est actuellement constitué ».

La définition manque assurément de cette *imperatoria brevitas* qui est la marque de l'éloquence militaire. Mais, telle qu'elle est, je la trouve excellente, parce qu'elle pose très bien la question, beaucoup mieux même que ne le croit, sans doute, M. le général.

*
* *

Voici, en effet, bien établi, par la bouche d'un des membres les plus représentatifs du gouvernement, un point fondamental : il s'agit, dans l'accusation d'inci-

visme portée contre l'Association de la Jeunesse, non de la république, mais de l'État laïque : et, comme M. le général Picquart sent très bien que cette désignation est, en elle-même, vide de sens, il a bien soin d'expliquer sa pensée, ce dont il convient de le remercier grandement. Il s'agit de l'État laïque « tel qu'il est actuellement constitué »

« Actuellement », c'est-à-dire sous le principat de M. Clemenceau, avec tout l'ensemble de lois, de décrets, de circulaires, accumulé durant trente années de gouvernement antichrétien, avec le divorce, l'école sans Dieu, la proscription des religieux, l'expulsion des Sœurs, la spoliation des églises. C'est actuellement tout cela qui « constitue » l'État laïque, — M. le général Picquart l'entend bien ainsi : car ce dont il se plaint, c'est justement de la « résistance aux lois », et ayant, avec cette remarquable précision, déterminé le terrain, il accuse l'Association de la Jeunesse d'être destinée à le « battre en brèche ». Il a tout à fait raison, et, même, ce n'est pas assez dire. Battre en brèche s'entend, comme le sait très bien M. le ministre de la guerre, du tir préparatoire qui précède l'assaut. Mes jeunes amis n'en sont plus là : leurs colonnes d'attaque sont déjà en marche. Je l'avoue et je ne pense pas qu'ils me reprochent de démasquer ainsi leurs opérations.

M. le général Picquart a cité quelques paroles d'Henri Bazire, exhortant ses compagnons à l'action électorale, et il en a conclu qu'ils forment « un groupement politique ». Assurément ! et, ce faisant, ils usent du droit absolu qui appartient à tous les citoyens, dans un pays libre. M. le général Picquart voulait-il que Bazire les exhortât à l'insurrection ?

*
* *

Car il faut parler net. On croit avoir tout dit, quand, d'un geste dramatique, on a montré les gens du doigt, en s'écriant, avec une vertueuse indignation : ils font de la politique ! Où est le crime ? où est l'illégalité ? Tout le monde fait de la politique : M. Mascuraud, sous prétexte de commerce et d'industrie, et le Grand-Orient, sous couleur d'humanitarisme. L'Association de la Jeunesse use de la même liberté.

Ces jeunes hommes, blâmés par les uns, approuvés par les autres, dont je suis, déclarent très haut, qu'ils se tiennent sur le terrain constitutionnel. Un gouvernement établi sur le suffrage universel ne peut prétendre à rien de plus. C'est une idée exorbitante, d'inspiration purement jacobine, de déclarer intangible la constitution actuelle de notre état démocratique. L'exercice de la liberté consiste justement à travailler par les moyens légaux, à modifier son esprit, sa direction et sa législation. La jeunesse catholique ne fait pas autre chose : elle veut changer les lois, pour en effacer le caractère antichrétien, et chasser du pouvoir les hommes qui les font, pour les remplacer par d'autres capables de donner à leurs consciences les satisfactions qu'ils jugent nécessaires.

M. Clemenceau, attardé dans les vieilles formules, appelle cela « faire de la politique sous le couvert d'actes religieux ». Il n'y a pas de couvert : il y a tout simplement, en face d'une politique faite d'actes antireligieux, une politique faite de revendications religieuses.

Dans le monde entier, dans les monarchies comme

dans les républiques, des associations s'organisent, agissent, luttent au grand jour pour la conquête ou la garde des libertés catholiques. En Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, elles sont mêlées journellement à toute la vie publique. Pourquoi la France est-elle seule exclue de ce droit commun des consciences ?

Il y en a une raison, et qui est, au fond, toute la question. C'est qu'en France, et en France seulement, parce que le despotisme de la Maçonnerie y étouffe toutes les idées de liberté, toutes les conceptions de la civilisation qui pénètrent le reste du monde ; les hommes qui gouvernent traitent en ennemie l'Église catholique, et avec elle, tout ce qui se réclame de son nom et de son patronage. M. Clemenceau l'a dit aux électeurs du Var : « L'ennemi, c'est le papisme ! » Gambetta disait, le cléricalisme. Pratiquement, c'est la même chose, la guerre aux croyances catholiques.

Dans la séance de vendredi dernier, M. le président du conseil a éclairé, d'une parole imprudente, toute cette situation. Voulant marquer son libéralisme, il a dit : « L'officier peut aller dans une Loge comme à l'église ». Voyez la largeur d'esprit ! Seulement, quand les officiers vont à l'église, et qu'ils y entendent un sermon qui déplaît aux policiers du préfet, on les met en retrait d'emploi. A la Loge, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ce n'est pas, j'imagine, des oraisons : c'est, uniquement, exclusivement, assister à des délibérations, écouter des discours, dont la guerre acharnée contre le christianisme est le seul objet. On ne les punit pas ; au contraire, à l'heure même où ceux de Laon sont frappés pour avoir assisté à la messe du congrès catholique, les journaux racontent qu'un

capitaine, en activité de service, est membre du Conseil de l'ordre du Grand-Orient, et préside en uniforme les « tenues » maçonniques du département où il est en garnison.

« L'état laïque » est là, tout entier, « tel qu'il est actuellement constitué », suivant la décisive expression de M. le général Picquart. Nous voulons que cela change. Voilà notre politique.

*
* *

Dans cette lutte pour la liberté des consciences, rencontrerons-nous des alliés imprévus ? C'est la question que pose l'intervention de M. de Pressensé : fût-elle autre chose que l'éclat d'une rancune personnelle ? annonce-t-elle la rupture de deux hommes ou la déchirure d'un parti ?

Son discours fut assurément éloquent : la revendication qu'il fit de son passé libéral, l'hommage qu'il rendit au grand cardinal Manning, en rappelant le tribut d'admiration offert en d'autres temps, ne furent pas sans noblesse. Mais de fâcheux souvenirs, je l'avoue, me gâtèrent le morceau. Ce grand souci de la liberté religieuse eût paru plus sincère, alors que siégeait, au banc ministériel, un chef de gouvernement cher à M. de Pressensé et à ses amis, qui nous accablait de ses lois de dure proscription. Les socialistes perdirent, alors, une belle occasion de marquer courageusement leur respect des consciences.

M. de Pressensé a paru répudier la politique anticléricale : il a parlé de la Séparation comme du moyen, longtemps espéré, d'y mettre un terme. Le parti socialiste, a-t-il dit, n'aime pas à s'y associer : il

compte en Angleterre des frères d'armes profondément religieux, et, chez nous, elle a trop longtemps servi de paravent à l'inaction sociale.

Cela est fort bien dit. Il est vrai, le projet de Séparation dont M. de Pressensé a revendiqué la paternité, contenait un article interdisant aux catholiques de se rattacher à la juridiction d'un évêque qui aurait son siège à l'étranger. C'était d'un mot, en supprimant l'autorité du Pape, anéantir la liberté de l'Église. Singulier moyen de mettre un terme à l'anticléricalisme ! Il est vrai aussi que, si, comme il l'assure, nul, parmi les socialistes anglais, ne « songe à demander compte à ses camarades de leurs opinions religieuses », en France, M. de Pressensé et ses amis ont été, jusqu'ici, les complices les plus actifs, les inspirateurs les plus ardents de la guerre faite aux catholiques. De 1898 à 1906, ils lui ont sacrifié toutes les réformes sociales : personne n'a plus largement usé du « paravent anticlérical. »

Est-ce fini ? Mon collègue, M. Steeg, pleure hier matin dans l'*Action* sur cette funeste journée, où il vit, « avec une indicible tristesse, la ruine de quelque chose qui fut grand et qui n'est plus ». M. Steeg doit être informé : il est « vice-président du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste. » Un si grand titre donne du poids à sa douleur. Un avenir prochain nous montrera les effets de cette ruine.

Bientôt les projets tyranniques de M. Doumergue et de M. Dessoye, contre le droit des familles chrétiennes, vont venir en discussion. Ce sera le moment pour les socialistes de manifester pratiquement leur amour de la liberté et leur respect des consciences. Nous les attendons là.

IV. — FRANCE TOTALE [1]

La semaine dernière, à la Chambre, dans la séance où fut discutée la révocation de l'amiral Germinet, M. Clemenceau prononça des paroles qui ne doivent pas tomber dans l'oubli : « Au lendemain de nos désastres, dit-il, j'attendais, moi, bien jeune encore, quelque chose comme une immense réaction d'énergie nationale, qui nous aurait aidés à refaire la France totale... La lutte des partis nous a divisés : nous n'avons pas pu nous réunir dans ce grand effort de relèvement national que j'avais rêvé... » Regrets tardifs et remords douloureux, accusations inquiètes et reproches amers, tout sans doute, en l'esprit de celui qui les laissait échapper, se heurtait confusément dans ces paroles imprévues. Les hommes de mon âge n'ont pu les entendre sans frémir au plus intime de leur cœur. Ah ! les grands espoirs, les élans généreux de notre jeunesse, qui donc les a brisés ? Le rêve auguste de la *France totale*, qui donc l'a laissé s'évanouir ?

« La lutte des partis nous a divisés ! » dit M. Clemenceau. Oui, il est vrai : c'est la fatalité de notre histoire. Mais, si profondes que fussent entre nous les divisions politiques, elles étaient impuissantes, alors comme aujourd'hui, à rompre le faisceau patriotique, formé sur les champs de bataille ; il suffisait des

1. 19 décembre 1908.

grands noms de l'Alsace et de la Lorraine pour rassembler les âmes. Ce n'est pas la lutte des partis qui les a dissociées, c'est la guerre religieuse, funeste brandon, allumé par l'esprit sectaire, à l'heure même de l'agonie nationale, promené, d'un bout à l'autre du pays, au lendemain de la paix meurtrière, avec l'emportement calculé d'un plan préconçu.

*
* *

Gambetta et, après lui, Jules Ferry eurent, dans son exécution, une responsabilité qui pèsera lourdement sur leur mémoire. Leur politique religieuse partagea la France en deux camps, encore debout, voués à la dure perpétuité des luttes inexorables. C'est elle qui, en absorbant pour ce seul objet les énergies, les activités et les passions, tua, dans les cœurs, le rêve de la *France totale*. Que faisait alors M. Clemenceau pour le rendre à la vie ?

Gambetta y pensait toujours. Ferry tournait vers la ligne bleue des Vosges son regard intérieur. Soit ! Mais l'un et l'autre, avant tout, eurent un objectif qui domina toute leur action, et ce ne fut pas seulement la République, ce fut une République sans religion, en rupture déclarée avec la vieille foi nationale. Que faisait alors M. Clemenceau pour lutter contre cette politique de discorde ?

Je sais quelle réplique on m'oppose : les provocations de l'Église, les menées ultramontaines, les violences des catholiques, la République réduite à se défendre ! Depuis trente ans, l'accusation remplit le pays ; elle vit encore, après les proscriptions de M. Combes, après la séparation de M. Briand ! Un per-

sonnage considérable de l'Université, M. Debidour, a écrit, pour l'établir historiquement, deux gros volumes qui ne sont qu'un réquisitoire contre les vaincus.

*
* *

Le dernier livre de Mme Juliette Adam est autrement instructif. Je l'ai déjà nommé aux lecteurs de l'*Écho de Paris*, à cause de son titre qui, à lui seul, résume une histoire : *Nos amitiés politiques avant l'abandon de la revanche*. Mais il faut le lire tout entier, le lire avec des larmes.

Un homme y paraît, qui le remplit de son exubérance et de sa séduction, de son intelligence et de son habileté, découvrant, sans apprêt, dans l'intimité des lettres et des conversations, la lutte tumultueuse des passions qui l'agitent. C'est Gambetta.

Je ne sais rien de plus émouvant que la page où l'agent de Bismarck, le trop fameux Henckel de Donnersmarck, paraît sur son chemin pour le tenter au nom de la République. « Si je croyais, s'écrie Mme Adam, que la République... n'est plus la revanche... — Alors ? — Je ne la servirais pas. » Gambetta s'indigne : « Je vous croyais d'abord républicaine ? » Et elle, d'un beau mouvement : « Non... d'abord Française, puis passionnée de liberté, puis républicaine ! »

Quel trait de lumière ! Et comment donc comprenait la République celui qui la faisait ainsi passer avant même le ressentiment national ? En 1872, deux ans à peine après les jours où Charette, avec Sonis, conduisait les zouaves pontificaux à la charge de Loigny, Gambetta, parlant, à Saint-Quentin, des jeunes gens formés par les maîtres catholiques, disait : « Quand

vous aurez à faire appel à l'énergie d'hommes élevés par de tels maîtres, quand vous leur parlerez de dévouement à la patrie, vous vous trouverez en face d'une espèce humaine amollie et débilitée. »

Voilà le Gambetta d'après la guerre, celui qui va orienter la politique religieuse de la République. Deux hommes l'entourent : Paul Bert, qui appelle le cléricalisme « le pire de tous les phylloxeras », et qui veut, rapporte Mme Adam, « affaiblir l'Église moralement et matériellement avant de la séparer de l'État » ; Spuller, dévoué à son chef, épouvanté de le voir emporté vers « les persécutions religieuses » et déjà hanté par l'esprit nouveau, que dix-huit ans plus tard il essaiera, en vain, de souffler à son parti.

Gambetta se livre à Paul Bert, consternant l'ami fidèle « par sa puissance d'assimilation qui devient un danger, lorsque ceux qui l'entraînent sont dans le faux, » épouvantant le vieux Thiers, d'abord ravi de la revanche que lui donne le « fou furieux » contre ses vainqueurs du 24 Mai, et qui, maintenant, dit aux amis du triomphateur : « Si la République touche à la liberté de conscience, les mites s'y mettront ! Toutes vos luttes contre Rome vous sont inspirées par Bismarck qui veut broyer la papauté, le seul pouvoir qu'il n'a pas réussi à avoir en mains en Europe. »

*
* *

Les avertissements n'y font rien. A la veille des élections de 1876, voilà le discours de Lyon, celui de Lille, véritables manifestes de guerre religieuse, où Gambetta s'écrie : « Il faut que la prochaine Assem-

blée se lève et dise : Me voilà ! Je suis la France de la libre-pensée. »

J'ai cité cette parole à la tribune, en défendant contre l'invalidation ma première élection. La gauche entière, et jusqu'au centre, la salua d'une longue salve d'applaudissements.

C'était en 1876. On n'avait pas encore l'excuse du 16 Mai. Je veux qu'à ce ce moment, lorsque dans l'enivrement d'une bataille maladroitement offerte, Gambetta donnait pour mot d'ordre à ses troupes la funeste apostrophe de Peyrat : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », quand, emporté par le combat, il jetait, de la tribune, son cri de guerre contre « le gouvernement des prêtres », je veux qu'à ce moment la colère du tribun étouffât la raison de l'homme d'État ! Mais quand, après la démission du Maréchal, la victoire fut pour longtemps indiscutée, est-ce que la guerre religieuse cessa ? Au contraire, elle redoubla de violence.

Rappelant, à la Chambre, en 1886, cette époque décisive, je disais : « Les circonstances vous avaient admirablement servis : vous pouviez essayer de bâtir la société nouvelle, avec tout ce qu'il y a de grand et de vivant dans les traditions du passé, tout ce qu'il y a de fécond dans les idées de l'avenir... Alors les partis étaient vaincus, et la défaite des opinions eût trouvé sa consolation dans la grandeur de la patrie. »

A cette heure, Gambetta, je le crois, fit ce beau rêve. Mais les dés étaient jetés. Ferry vint, avec l'article 7, avec l'expulsion des religieux, avec la loi scolaire, triomphe de cette morale indépendante dont notre temps cueille les fruits amers.

*
* *

Dans un autre volume de ses *Souvenirs*, comme le dernier, vivant témoignage d'un passé dont le poids nous écrase, Mme Adam raconte les premières entrevues du docteur Clavel et du philosophe allemand Büchner. C'était avant 1870. « Francs-maçons tous les deux, ils se sont vite compris ». Clavel est un admirateur, un soutien de Jean Macé, l'un des pères de l'école laïque. « Il est comme lui partisan d'une alliance définitive entre la France et l'Allemagne, par l'intermédiaire de la franc-maçonnerie, sur la base de la fraternité universelle ». Macé, au nom du sentiment, appuyé sur les loges et sur l'opposition républicaine, Büchner, au nom de la science, appuyé sur les loges et sur le libéralisme de Bismarck, préparent cet heureux temps. « Plus de frontières, plus de soldats, des instituteurs ! Deux ou trois générations suffiront pour que l'idéal républicain, maçonnique et humanitaire, règne sur les esprits libérés des entraves cléricales ».

La deuxième génération est debout ! Elle arrache à M. Clemenceau une imprécation contre les discordes qui firent évanouir le rêve de la *France totale*.

TROISIÈME PARTIE

POUR LE PEUPLE

I

RÉFORMES

I. — A PROPOS D' « UN DIVORCE »[1]

« L'homme, la femme, les enfants sont indissolublement unis, non parce que leur cœur doit leur faire un plaisir de cette union : car que répondre à celui d'entre eux pour qui cette union est un supplice ? mais parce qu'une loi naturelle leur en fait un devoir, et que la raison universelle, dont elle émane, a fondé la société sur une base moins fragile que les affections de l'homme. »

Je me tiens pour assuré de ne point déplaire à mon illustre confrère Paul Bourget, en résumant par ces mots de M. de Bonald les idées profondes qu'enferme son beau drame : et ce n'est pas seulement parce que nul n'a plus éloquemment que lui analysé la pensée sociale du philosophe de la *Législation primitive* ; c'est aussi parce qu'il semble, à son exemple, s'attacher de plus en plus à « proclamer des vérités fortes »,

1. Pièce de M. Paul Bourget (5 février 1908).

sans s'effrayer des discussions qu'elles soulèvent, peut-être avec l'intention réfléchie de les provoquer.

L'auteur d'*Un Divorce* a montré ce beau courage en portant son livre à la scène : car le théâtre, plus encore que le roman, donne la vie aux idées et les expose aux âpres disputes. Le livre était une étude proposée aux penseurs : la pièce est une bataille offerte à l'opinion publique. Je voudrais, pour ma part, y prendre position.

Brunetière, dans un de ses célèbres « Discours de combat », disait, à Besançon, en 1903 : « De nos jours, comme il y a cent ans, la vraie lutte, la seule, de l'issue de laquelle tout le reste dépend, c'est la lutte de l'idée religieuse et de l'idée de la Révolution. Il y a longtemps qu'on le saurait, si l'on savait les liens étroits qui rattachent la « question religieuse » et la « question sociale ».

Le drame de Paul Bourget est le vivant commentaire de ces paroles.

*
* *

Quand, aux premières scènes, la doctrine catholique sur le mariage s'affirme, dans la réponse du Père Euvrard à Gabrielle, avec une noble sérénité, découvrant dans l'apparente rigueur de la loi divine, sa prévoyante mansuétude, et l'opposant à ce « martyre du divorce », que la loi humaine va tout à l'heure infliger à ceux qu'elle prétend délivrer, la question religieuse apparaît dans toute sa précision, et, du même coup, la question sociale est posée devant nous.

Ce n'est plus une dispute confessionnelle qui s'engage, un débat philosophique qui commence, mais le

conflit profond qui s'accuse entre deux conceptions opposées de la société. C'est la lutte entre l'individualisme destructeur et le christianisme organisateur, entre l'esprit traditionnel et l'esprit révolutionnaire. Cette lutte est, dans notre pays, ouverte depuis un siècle et demi : dès le premier jour, elle s'est portée sur le terrain de la famille, parce que la famille est la cellule fondamentale de la société.

Montesquieu, qui fut un précurseur intermittent de la Révolution, l'indiquait, il y a presque exactement deux cents ans, aux futurs démolisseurs : « Le divorce était permis aux peuples païens, et il fut défendu aux peuples chrétiens », écrit Usbek dans la *CXVI*e *Lettre persane*. « Les femmes ne passent plus, comme chez les Romains, successivement dans les mains de plusieurs maris... » Qu'est-ce qu'il veut dire ? Est-ce une parole de simple immoralité ? Non, sous le voile d'Usbek, c'est au contraire le moraliste qui prétend poser une loi sociale, et en cherche le fondement dans le paganisme. Il dit : « Rien ne contribuait plus à l'attachement mutuel que la loi du divorce ». Cette poursuite du bonheur individuel par la rupture du lien social, est justement toute la conception individualiste.

Lorsque, le 30 août 1792, l'Assemblée législative décréta l'établissement officiel du divorce, que disait, pour soutenir sa proposition, le député Aubert-Dubayet ? « Nous voulons que toutes les unions reposent sur le bonheur, et nous parviendrons à ce but en disant que le divorce est permis. Nous ne craignons pas de déplaire par cet acte à un Dieu qui nous créa tous pour le bonheur. Loin de rompre ainsi les nœuds de l'hyménée, vous les resserrez davantage ; dès que le

divorce sera permis, il sera très rare. » C'est presque exactement la lettre d'Usbek.

Il avait fallu un quart de siècle et l'explosion révolutionnaire, pour que le principe posé par Montesquieu passât dans la loi.

Un an plus tard il portait tous ses fruits. Le 22 août 1793, Cambacérès demande à la Convention de faciliter le divorce, parce que « la volonté des époux forme la substance du mariage, et que le changement de cette volonté en opère la dissolution ». Une loi de l'an II, une autre de l'an III, élargissent encore la porte ouverte vers la dissolution de la famille, et il ne s'écoulera pas deux ans qu'elle ne soit détruite comme la société elle-même. Mailhe dira en 1795 : « Le mariage n'est plus qu'une affaire de spéculation ; on prend une femme comme une marchandise », et Delleville renchérira : « Il faut faire cesser le marché de chair humaine, que les abus du divorce ont introduit dans la société. »

Voilà l'attachement mutuel de l'honnête Montesquieu, et les nœuds de l'hyménée du sensible Aubert-Dubayet. C'est le « *Vade foras* » de Martial devenu la règle. Va-t'en, j'en ai assez de toi ! la famille n'a plus d'autre garantie.

*
* *

Où en sommes-nous, maintenant, après vingt années d'application de la loi que M. Naquet fit rentrer dans le Code civil, et au moment où l'ordre du jour de la Chambre porte en bon rang une proposition « tendant au rétablissement du divorce par consentement mutuel » ? Deux chiffres suffiront à répondre. En 1884,

il y eut 1.657 divorces ; en 1905, il y en eut 10.019. C'est l'effet automatique de la loi.

M. Morizot-Thibault, substitut du procureur général de Paris et membre de l'Institut, fit là-dessus, le 3 juin 1901, au Congrès de la Société d'Économie sociale, une instructive communication. Il y raconta l'histoire d'un magistrat, d'une admirable intégrité, travailleur acharné et obligeant à l'extrême, qu'on appelait au Palais le « grand divorceur » et qui

> Tous les jours le premier aux plaids, et le dernier,

prononça, dans une seule audience, 294 jugements de divorce.

Rome, dont l'exemple ravissait si fort Usbek, connut cette mortelle influence de la législation. Pendant cinq cents ans, le divorce y demeura un droit abstrait : quand le principe entra dans la pratique, ce fut bientôt la décadence. Sénèque s'écriera que les femmes comptaient les années, non plus par le nombre des consuls, mais par celui de leurs maris.

Montesquieu le savait bien, et c'est pourquoi, vingt ans après les *Lettres persanes*, traitant, dans l'*Esprit des Lois*, du divorce chez les Romains, il se demandait avec inquiétude : « Comment la loi corrompit-elle sans cesse les mœurs ? »

Voilà le vif de la question. La loi corrompt les mœurs, quand elle est en opposition avec les principes fondamentaux de l'ordre social.

Il y a, dans la pièce de Paul Bourget, un personnage dont l'histoire m'intéresse singulièrement. C'est Lucien, le jeune homme en qui s'incarne l'épreuve douloureuse où sombrent tous ces malheureux, victimes de l'antisociale liberté.

Le mari de sa mère, l'homme de science et de travail, sûr de lui et de la doctrine qu'il a tirée de ses livres, a cru qu'on façonnait les âmes comme on résout une équation, sans compter avec leur nature, avec leurs aspirations intimes, avec les forces traditionnelles qui déterminent leurs mouvements : il a cru que la loi civile suffisait à gouverner les consciences et à régler les passions, sans appeler à son aide la puissance des lois éternelles : il a cru qu'elle pourrait assurer aux principes nouveaux, le respect et la perpétuité qui s'attachaient aux principes anciens.

Cet homme, c'est le législateur d'il y a cent ans, celui qui revit sous nos yeux avec l'orgueilleuse et fragile conception de la morale indépendante.

Lucien, c'est l'enfant du XXe siècle ; ses maîtres lui ont enseigné que la famille ne repose que sur les conventions humaines, que le mariage n'est qu'un contrat qui se peut rompre au gré des contractants, une association temporaire que suffit à dissoudre la volonté individuelle, emportée par le désir du bonheur, ou vaincue par la lassitude du malheur : et le voilà, saisi par la passion, qui court à la conclusion logique, rejetant, des leçons de sa jeunesse, toutes les distinctions légales, pour n'en retenir qu'une idée, le droit à la jouissance.

L'union libre, c'est cela : c'est la mise en œuvre du droit à la jouissance, invoqué au nom des lois de la nature, érigé par là, en un devoir envers soi-même, comme dit la Nora d'Ibsen, dans *Maison de Poupée :* c'est l'individualisme absolu, dont le terme est la répudiation du sacrifice.

L'indissolubilité du mariage est contraire à la loi de nature qui aspire au bonheur, de la nature que renou-

velle un changement perpétuel : elle enchaîne les caprices des humains, donc il faut l'abolir : elle peut les condamner au malheur, donc il faut la détruire. Diderot avait posé la thèse : les théoriciens de la Révolution l'appliquèrent, et après eux, les littérateurs se chargèrent d'en pénétrer les esprits. Durant un siècle, poètes, romanciers, auteurs dramatiques le répétèrent à l'envi. M. Naquet parut enfin, qui, retrouvant chez les législateurs de 1884, l'esprit de 1792, leur demanda le rétablissement du divorce, non comme une réforme suffisante, mais comme une étape nécessaire vers « l'affranchissement total, qui est notre idéal absolu ». L'affranchissement total, c'est l'union libre.

* * *

Nous y sommes. Au lendemain de la représentation du Vaudeville, le *Matin* publiait un résumé des vues de M. Aristide Briand, garde des sceaux de France, sur la question du mariage.

« Certainement, faisait-il dire au ministre, c'est bien à l'union libre que nous mène l'évolution des mœurs... la conception religieuse du mariage devient inadmissible dans notre société, parce qu'elle est en contradiction formelle avec les articles du Code sur le contrat de louage. »

M. Briand a démenti cet entretien et protesté contre les idées qu'il lui prête. Je m'en étonne : ce sont les idées de tous les apologistes du divorce. Sans doute une telle parole semble blasphématoire, quand on songe à quoi elle s'applique, au père, à la mère, à l'enfant, au foyer familial, à tout ce qu'il y a de plus sacré dans la société humaine ! Mais quoi ?... C'est la logique.

M. Naquet, dans la préface qu'il a jointe à sa traduction du livre de J.-C. Spence : *l'Aurore de la Civilisation*, dit de même : « La Déclaration des droits de l'homme a établi que toute convention entraînant l'aliénation définitive ou temporaire de la liberté est nulle. » Avant lui le préambule de la loi de 1792 sur le divorce l'avait proclamé : « Il importe de faire jouir les Français de la liberté individuelle, dont un engagement indissoluble serait la perte. »

L'individu supérieur à la société, le droit individuel supérieur au bien social, tout nous ramène donc à cette idée fondamentale. C'est elle qu'affirme Lucien quand il repousse avec colère le foyer artificiel, pour courir à l'union libre ; c'est elle que proclame Berthe Planat quand elle revendique sa part de bonheur ; c'est elle que condamne en pleurant Gabrielle quand elle exhale sa plainte et son repentir : « J'ai été plus amoureuse que mère. »

*
* *

Il faut revenir à Bonald :

« Tous les motifs contre le divorce, écrit-il au chapitre VI du livre second de la *Législation primitive*, peuvent se réduire à cette raison : « Le divorce suppose des individus, et, le mariage fait, il n'y en a plus. *Et erunt duo in carne una.* »

La pièce de Paul Bourget est le développement magnifique de cette pensée. C'est par là qu'elle est une œuvre sociale profonde et vigoureuse, une œuvre, aussi, éminemment opportune.

La société française se désagrège, parce qu'en cessant d'être chrétienne, elle perd le ciment qui en unissait

fortement toutes les parties. Mais l'âme populaire vît dans ce corps malade.

Le peuple est comme Lucien, partagé entre la tradition qui le reprend au lit du père mourant, et la passion qui le rejette à l'amour libre. Il faut parler à son cœur.

Le soir de la répétition générale, le hasard m'a fait rencontrer une modiste qui y avait assisté avec une amie. Elle me dit : « Nous sommes ravies. » Et comme je la regardais surpris, croyant qu'elle parlait des chapeaux de Mlle Brandès, elle reprit :

« Oh ! nous ne pensions plus à cela, nous étions transportées bien loin des toilettes. Bourget a passé près de nous et nous lui avons dit : « Que c'est beau, beau et vrai ! »

Mon confrère s'en souvient-il ? A sa place, je donnerais tous les applaudissements pour cette seule parole.

II. — LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE « L'OPINION »

M. Ch. Mildé, le constructeur électricien bien connu, ayant annoncé la constitution prochaine de deux sociétés « à capital remboursable par le travail, » destinées à faciliter aux ouvriers de l'industrie l'accession à la propriété, M. le Directeur de *l'Opinion* prit l'initiative d'une enquête sur cette question : Comment rendre les ouvriers propriétaires ? M. le comte de Mun y répondit par la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand intérêt les articles de M. Mildé.

La généreuse initiative qu'il se prépare à prendre prochainement, en facilitant la création de trois sociétés ouvrières, est digne de toutes les sympathies.

C'est une très belle et très féconde application des idées qu'il exprime au sujet des moyens propres à rétablir l'harmonie sociale entre les patrons et les ouvriers.

La participation aux bénéfices qu'il nomme, avec bien de la raison, comme un des principaux, ne saurait rencontrer de ma part aucune objection. Je l'ai moi-même signalée parmi les revendications que je conseillais aux catholiques d'inscrire sur leur programme social, dans un discours prononcé en 1892 à Saint-Étienne, et qui fut honoré de la haute approbation du pape Léon XIII.

Mais je me permets de croire que M. Mildé ne va pas tout à fait au fond de la question quand, pour rétablir la paix dans le monde du travail, il préconise « l'appel à l'intérêt ».

Sans doute l'intérêt a, dans les relations des patrons et des ouvriers, sa place légitime. C'est le côté économique de la question sociale : elle en a d'autres, plus importants à mes yeux. Elle est aussi une question morale et une question d'organisation.

M. Mildé déplore très justement, dans un de ses articles, la rupture qui s'est faite entre les patrons et les ouvriers, et qui a détruit l'ancienne conception du patronat patriarcal. Il cite un exemple frappant de l'injuste méfiance qui détourne les ouvriers des patrons, même les plus bienfaisants.

Cette rupture et cette méfiance ont des causes multiples.

L'esprit individualiste qui, durant le XIXe siècle, a dominé la société tout entière, les idées révolutionnaires qu'il a, trop souvent, engendrées chez les uns, l'oubli des devoirs sociaux qu'il a, trop souvent aussi, entraîné chez les autres, la transformation de l'outillage industriel qui a substitué au patron le capital anonyme, sont à mes yeux les principales.

Le cœur, l'affection et le dévouement y peuvent remédier pour une large part, Mais, quels que soient à cet égard les efforts personnels, ils seront, je le crains, toujours insuffisants. L'intérêt le sera plus encore.

Dans la répugnance des ouvriers à accepter la bienfaisance patronale ou du moins à s'en contenter, il y a autre chose qu'un sentiment de désaffection et qu'une fausse appréciation du profit personnel.

Il y a la notion de leurs droits, notion parfois ex-

cessive, égarée par les excitations violentes et les passions politiques, mais en principe très justifiée. Pour ces droits ils veulent des garanties légales et perpétuelles.

Ceux des chefs d'industrie, non moins respectables, réclament la même protection.

L'organisation professionnelle, seule, me semble pouvoir l'assurer aux uns et aux autres. Elle seule aussi, en établissant entre les patrons et les ouvriers des rapports permanents, pourra dissiper les malentendus, prévenir les conflits ou du moins en faciliter le règlement pacifique.

La générosité de M. Mildé témoigne suffisamment de notre accord au point de vue moral. Je serais heureux qu'au point de vue de l'organisation sociale mes idées rencontrassent l'approbation de sa haute autorité industrielle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. DE MUN.

III. — POUR LES MARMITONS [1]

Vendredi dernier, M. Jaurès, parlant, à la tribune, de la loi sur le repos hebdomadaire, disait, au nom des socialistes : « Nous ne nous sommes pas désintéressés une minute de l'application de cette loi : j'ai le droit de dire que si les ouvriers le veulent... ils la feront pénétrer dans la réalité. »

Je voudrais que tous les catholiques, tous les conservateurs, eussent aussi le droit de tenir le même langage. La loi du repos hebdomadaire, quelle que soit son imperfection, fut une victoire pour les idées dont ils sont les défenseurs naturels.

Tons ne l'ont pas suffisamment compris : ils n'ont vu que les difficultés, les incommodités de la loi : ils en ont trop souvent oublié le principe fécond et tutélaire.

De toutes manières, ce fut une faute. Le repos du dimanche n'est pas seulement la condition nécessaire de la liberté des croyances, c'est la base de la vie familiale, et, par cette double raison, c'est la plus chrétienne, la plus juste des revendications populaires. Il est infiniment déplorable que les socialistes puissent, avec quelque raison, paraître sinon les seuls, au moins les plus empressés à la soutenir.

1. 7 mars 1908.

J'ai, plus d'une fois, depuis deux ans, recueilli cette plainte et ce reproche, de la part de ceux que le travail du dimanche réduit à une véritable servitude. J'en ai souffert, et d'autres avec moi, pour l'honneur de ma foi, et c'est pourquoi je voudrais aujourd'hui, sur l'un des points particuliers du sujet, mais qui en est peut-être le plus essentiel, adresser un appel à mes lecteurs, surtout à mes lectrices.

J'invoque ici leur éminente qualité de maîtresses de maison. Sur ce terrain-là, elles sont souveraines, ou à peu près. Je sais bien qu'il y a leurs maris, et peut-être leurs cuisiniers ou leurs cuisinières. Mais ce ne sont pas, après tout, des puissances invincibles.

Donc, j'ose leur dire très respectueusement que leur responsabilité est, en cette affaire, assez lourdement engagée. On pourrait leur appliquer, en les modifiant un peu, les paroles de M. Jaurès : « Si les maîtresses de maison le veulent, elles feront pénétrer la loi du repos dominical dans la réalité. »

*
* *

Savez-vous par exemple, Mesdames, ce que représentent de fatigues, de souffrances, les petits gâteaux que vous nous offrez, quand vous nous conviez à un charmant *five o'clock* ?

Je vais vous dire cela en quelques mots, parce que la place me manquera, mais je vous engage, si j'ai pu vous toucher, à acheter une petite brochure jaune intitulée : *Nos Petits Marmitons*[1]. Vous la trouverez au

1. *Nos Petits Marmitons*, par Georges Mény (Publication de l'*Action populaire*).

siège d'une très intéressante association qui s'appelle la *Ligue sociale des acheteurs, 28, rue Serpente,* et dont les publications vous apprendront encore bien d'autres choses sur le bien que vous pouvez, rien qu'en le voulant, en prenant garde aux détails, faire à ceux et à celles qui travaillent pour vous.

Ces gâteaux, ce sont les apprentis pâtissiers qui les apportent, ceux que nous appelons les marmitons ; vous les connaissez et vous les voyez d'ici, ces enfants, gais et rieurs, avec leur veste et leur béret blancs, qui arrivent chez vous, en sifflant ou en fredonnant la chanson du jour.

Vous êtes-vous demandé comment ils vivent ? Écoutez. La journée du marmiton commence le dimanche à six heures, souvent à cinq, les veilles et jours de grande fête ; en temps normal, elle finit à huit. C'est déjà joli : quatorze heures pour des enfants de quinze ans au plus ! Mais, très souvent, cela s'allonge, à cause des desserts, des entremets et des petits fours ; car le marmiton marche pour les dîners, pour les soirées, comme pour les goûters.

Couramment, il n'a fini sa tournée qu'à dix heures. Quand vous sortez le soir pour aller au spectacle, vers neuf heures, regardez à travers la vitre du coupé ou de l'automobile, en passant devant les grandes pâtisseries ; vous verrez, à l'entrée, quatre ou cinq petits bonshommes en veste blanche, qui attendent les commandes à porter.

A Noël, au moment où, dans la nuit sainte, les âmes pieuses, comme la vôtre, Madame, se perdent dans la contemplation du divin Enfant, couché sur sa crèche, le petit marmiton trotte sous la bise pour le réveillon dont, peut-être, vous prendrez votre part.

Ce jour-là, le jour où fut apportée au monde la grande promesse d'amour, il fait vingt heures de travail de suite. La veille des Rois, il n'a quelquefois que deux ou trois heures de sommeil sur les vingt-quatre. Il a quinze ans à peine !

*
* *

Si vous ne me croyez pas, lisez les enquêtes de M. P. du Maroussem, chargé de cours libre à la Faculté de droit de Paris, auteur renommé d'une foule de monographies industrielles, et dont personne ne peut contester les informations. L'enquête qu'il a faite, par délégation du ministre du commerce, sur l'industrie de l'alimentation, date de 1893. Mais huit ans après, en 1901, les dépositions entendues par la commission permanente du Conseil supérieur du Travail, lui apprenaient que rien n'était changé, et aujourd'hui, en 1908, les enquêtes particulières révèlent que la situation est encore à peu près la même.

Le jour de Pâques 1905, un petit marmiton a déclaré, à onze heures et demie du soir, en être à sa cent douzième course de la journée, et l'enquête, très scrupuleuse, faite sur sa déclaration, a démontré qu'elle était exacte. Or, les courses, savez-vous bien comment elles se font, la plupart du temps ? Avec une manne qui pèse lourdement sur la tête ! « On charge les enfants comme des mulets, dit un des déposants de 1901 : on leur met des poids de 50, 60 et même 80 kilos sur la tête ! » Il y avait eu cent douze courses !

Cependant nous avons une loi sur le repos hebdomadaire ? Oui, mais, grâce à ses dispositions incohérentes, le repos des employés de l'alimentation est

presque toujours fixé au lundi, où il a tous les inconvénients que vous pouvez deviner. Quand on voudra sérieusement que le repos hebdomadaire soit une garantie de la vie familiale, on décidera la fermeture obligatoire de tous les magasins, le dimanche, au plus tard, à midi. Il n'y a pas d'autre solution.

Mais cela est du domaine législatif ; je ne parle ici que de notre domaine, à nous, simples particuliers, et de ce que nous pouvons faire par notre propre initiative.

Voilà donc le dimanche du marmiton. La messe, il n'en peut être question, naturellement, et tous ces enfants, qui ont des âmes semblables aux nôtres, qui sortent souvent de familles chrétiennes, n'ont aucun moyen d'accomplir leur devoir religieux : il a fallu que, pour eux, à la prière de personnes généreuses touchées du sort de ces malheureux, le cardinal Richard autorisât au moment de Pâques une messe de minuit !

*
* *

Eh bien ! que pouvons-nous faire ? C'est très simple : à peine un sacrifice !

En deux mots, il suffit que les maîtresses de maison tiennent la main à ce qu'aucune fourniture d'alimentation ne soit reçue chez elles, le dimanche, après dix heures du matin. Ce n'est pas la retraite au désert !

Avant d'écrire, j'ai pris mes sûretés : je me suis informé à bonne source, et j'ai acquis la certitude qu'il existe soixante espèces de gâteaux excellents, qui le sont encore le soir, ayant été apportés le matin. Soixante ! il y a encore de beaux jours.

Même le vol-au-vent, même la timbale, même la bouchée à la reine, les grandes objections enfin, ne tiennent pas devant l'enquête : on peut les conserver jusqu'au soir ! Vous voyez, Mesdames, que j'ai pensé à tout.

Ah ! il y a le lait, les œufs, la crème, la glace. J'y ai pensé aussi. Nous ne sommes plus ici dans le domaine des petits marmitons. Les employés de la crémerie forment une catégorie de travailleurs, tout à fait spéciale et intéressante, où les habitudes familiales sont encore à peu près conservées, malgré toutes les influences morales et économiques qui, du dehors, s'efforcent de les détruire.

Mais le travail commence de bonne heure, dès quatre heures et demie ou cinq heures du matin. Le patron donne l'exemple, se lève avant les autres, souvent à trois heures, pour mettre le lait en bouteilles. Puis, les employés les portent à domicile : tout le monde, même les ouvriers, veut trouver son lait à la porte de son appartement ou de sa chambre.

Le dimanche, le portage peut être fini avant midi, et, pour les œufs comme pour le lait, la difficulté est résolue. Mais la glace, et surtout, surtout, la crème fouettée, sujet des plus graves débats ! comment faire ?

J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec un certain nombre de patrons crêmiers, non des moindres, qui, pour m'éclairer, avaient bien voulu répondre à mon appel. Ce fut une séance très intéressante, où j'ai recueilli d'instructives révélations. Ces Messieurs furent unanimes. Ils se déclarent prêts à livrer, dans la matinée du dimanche, cinq kilos de glace pour trois, de manière que le soir elle soit encore suffisante. Quant à la crème fouettée, mon Dieu ! c'est comme les vols-au-

vent du pâtissier ; ils affirment qu'elle peut être conservée jusqu'au dîner, si les cuisinières y consentent : on assure, il est vrai, qu'il en est d'exigeantes.

Voilà donc les employés du crémier libres avant midi, aussi bien que les marmitons, les magasins fermés et le repos assuré, uniquement par l'initiative de la clientèle ; et au prix d'un effort presque insensible de sa part.

*
* *

Je n'ai parlé que de ceux-là, parce que ce sont les exemples les plus frappants.

Il reste le boulanger, l'épicier et le boucher. Sur celui-ci il y aurait beaucoup à dire : je ne le pourrais pas aujourd'hui, sans abuser de mes lecteurs. J'y reviendrai et on verra que les dix mille garçons bouchers, enfants et jeunes gens, qui peinent dans Paris, méritent autant de pitié que les marmitons.

Le dimanche, les boucheries ferment à midi et demi environ, le personnel n'est libre qu'à deux heures. Repos tronqué et point de liberté religieuse : on m'a cité des jeunes bouchers demeurés chrétiens, qui font, par permission spéciale, leurs Pâques le vendredi saint, seul jour où les boucheries soient presque toutes fermées.

Il y a peu d'années, on déclarait que cette fermeture à midi, elle-même, était impossible. C'est fait : on s'y est habitué très bien. Quand la clientèle voudra acheter ou faire livrer les commandes le samedi, elle obtiendra le repos du dimanche complet.

Pour l'épicerie, ce sera la même chose. Toute l'Angleterre vit ainsi et ne s'en porte pas plus mal.

Enfin, le boulanger ! Là, oui, je le reconnais, il faut consentir, le pain étant livré le dimanche matin, à le manger, le soir, rassis ou un peu moins frais : voilà le sacrifice réclamé par le devoir chrétien et social. Est-il au-dessus de nos forces ? Qui ne s'y résigne, par nécessité, à la campagne ?

*
* *

Je sais bien que tous les patrons pâtissiers, crémiers, boulangers ne fermeront pas du premier coup leurs magasins, et que, comme il arrive toujours, les plus humains seront, par la concurrence, victimes des plus durs. C'est la grande raison de la législation sociale, le grand argument en faveur de l'obligation.

Mais, en attendant, la clientèle riche, par sa propre action, a une puissance énorme, qu'elle peut faire sentir en posant ses conditions, et en marquant ses préférences dans le choix de ses fournisseurs.

Elle tient ainsi dans les mains presque toute la grande réforme sociale dont le repos du dimanche, assuré par les achats du samedi et les livraisons de la matinée, est la condition fondamentale, et qui atteint, au vif, en portant le remède dans le cœur même de la plaie, la désorganisation de la famille et la corruption de la jeunesse populaire.

J'ai dit la journée du marmiton et le martyre de ses courses. Il faudrait un autre article pour le suivre, quand il rentre, dans les laboratoires où il travaille, « cavernes obscures, véritables foyers pestilentiels », écrivait, en 1905, M. Louis Thiery, ancien président de la Chambre syndicale des cuisiniers de Paris ; il en faudrait un autre pour étaler sous vos yeux, Mes-

dames, la misère de son logement. C'est à pleurer! Ici, des chambres de trois mètres de côté, où dorment six ou huit apprentis; là, des dortoirs empoisonnés d'émanations fétides, ou des rez-de-chaussée détrempés par l'eau qui suinte à travers le sol, presque partout des lits occupés par deux enfants. Lisez les enquêtes. « Le couchage des apprentis est scandaleux », dit le rapporteur du Conseil supérieur du Travail. Et M. du Maroussem cite, sur « les réduits où ils sont entassés », des faits abominables.

J'ose demander à mes lectrices de méditer un moment là-dessus et d'examiner, dans leur conscience, si, comme dit Mme la baronne Brincard, l'une des plus ardentes propagatrices de la Ligue d'acheteurs, leur devoir le plus certain n'est pas de « faire sentir aux patrons que leur clientèle ne se borne pas à demander des plats savoureux, mais qu'elle entend aussi leur imposer l'hygiène morale et physique de leurs employés. »

IV. — A PROPOS DE L'APPRENTISSAGE [1]

J'ai eu, ces jours derniers, l'honneur de présider la séance hebdomadaire d'un groupe d'études sociales, que formèrent, entre eux, il y a un an, quelques députés de la minorité, systématiquement exclus, comme on sait, des grandes commissions de la Chambre, et désireux cependant, en dépit de cet ostracisme, de concourir au bien public.

Nous avions à notre ordre du jour la question de l'apprentissage. Sept patrons, non des moindres, de l'industrie du bâtiment, avaient bien voulu, pour s'entretenir avec nous, sacrifier cet après-midi.

Tous furent unanimes dans leurs déclarations. L'apprentissage disparaît en France et, avec lui, disparaît aussi la valeur professionnelle de l'ouvrier.

Le mal n'est pas d'hier. Il y a trois ans, M. Georges Alfassa, ingénieur civil, l'un des membres les plus distingués de l' « Association pour la protection légale des travailleurs », en décrivait, dans une conférence au Musée social, les origines et les progrès. Il montrait très bien que, si la loi du 30 mars 1900, en subordonnant, dans les ateliers mixtes, la durée du travail des ouvriers à celle du travail des apprentis, a pu déterminer certains chefs d'atelier à ne plus employer d'enfants au-dessous de dix-huit ans, la décadence de

1. 6 avril 1908.

l'apprentissage a des causes bien autrement anciennes et profondes.

C'est, en réalité, l'effet d'une évolution presque séculaire dont la destruction des corporations et la transformation de l'outillage industriel marquent le point de départ.

La rupture progressive des liens qui unissaient les maîtres et les ouvriers, la division extrême du travail et sa simplification engendrées par le machinisme, jetèrent les enfants dans la fournaise industrielle, où le long apprentissage n'était plus nécessaire.

Les professions où il restait indispensable furent désertées. Le travailleur industriel remplaça l'ouvrier de métier.

*
* *

La République de 1848 avait reconnu le danger et essayé d'y porter remède. La loi du 22 février 1851 voulut, par le contrat d'apprentissage, restaurer l'atelier familial. Mais les mœurs et les intérêts furent plus forts que la loi. Elle échoua, impuissante à faire revivre le patron, père de ses apprentis.

M. Alfassa, dans sa conférence, parle très sévèrement de l'atelier patronal. « Sous le nom d'apprentis, dit-il, on embauche de la main-d'œuvre enfantine, sans avoir jamais eu l'intention de rien enseigner : c'est un moyen de payer un enfant moins cher que si on l'engageait comme petit ouvrier. »

On nous a dit que cette accusation, sous sa forme générale, était excessive : il se peut, et, d'ailleurs, tout le monde a, dans la disparition des antiques traditions, sa part de responsabilité. Les parents, les enfants sont aussi coupables que les patrons, et la question morale

est ici, comme partout, au fond du sujet : le sentiment du devoir est affaibli chez nous. Mais enfin, quelles qu'en soient les causes, le mal est certain.

Dès 1862, l'Exposition de Londres avait révélé publiquement la décadence de l'art professionnel. On nomma une commission ; on ouvrit une enquête. Depuis quarante ans, on ne fait pas autre chose. La dernière en date est celle de la commission permanente du Conseil supérieur du travail : elle est de 1902. M. Briat, vice-président de la commission consultative de la Bourse du travail de Paris, en fit, dans un très remarquable rapport, connaître les résultats. Ils sont accablants : l'apprentissage est mort.

*
* *

Or, ces mots douloureux n'expriment pas seulement une catastrophe industrielle, ils cachent une misère morale, profonde et menaçante.

Je demandais l'autre jour, aux patrons que nous écoutions : « Y a-t-il aujourd'hui un jeune homme de dix-huit ans capable de faire une serrure complète avec sa clef ? » On me répondit par un sourire attristé.

Que devient cet ouvrier sans métier, pour qui, trop souvent, quand il a eu treize ans, les parents ont formé le rêve évanoui de quelque emploi dans l'administration, que d'autres, plus nombreux qu'on ne pense, ont abandonné aux hasards de la rue, et qui, rejeté dans le travail industriel, n'y a trouvé ni savoir professionnel ni lendemain assuré ? C'est une proie offerte au vice, et c'est autre chose encore : c'est une épave lancée dans le gouffre du prolétariat, une recrue pour l'armée de la révolution sociale.

Dans une allocution, prononcée le 1er juillet 1903, à l'inauguration des nouveaux services du Conservatoire des arts et métiers, dont il préside le conseil d'administration, M. Millerand a dénoncé, en termes très forts, le péril que la ruine de l'apprentissage fait courir à l'industrie, menacée d'une irrémédiable décadence, à l'ouvrier « diminué non seulement dans sa capacité, mais dans sa dignité », au pays, enfin, atteint « dans sa puissance morale, si ses enfants sont réduits au rang de machines humaines ».

Le remède qu'il indique est naturellement l'enseignement professionnel. Mais comment faut-il l'entendre ? où, par qui sera-t-il donné ? Le désaccord commence ici.

*
* *

M. Dubief, lorsqu'il était ministre du commerce, a déposé, en 1905, un projet de loi sur l'enseignement technique qui a donné lieu à un rapport très complet, de M. Astier, député de l'Ardèche. La Chambre de 1905 s'est séparée sans l'avoir discuté. Projet et rapport sont maintenant enfermés « dans le sein d'une commission ». En sortiront-ils ? J'en doute un peu.

Je ne crois pas, au reste, que le système de M. Dubief apporte au problème de l'apprentissage une solution effective. Il se résume, si je ne me trompe, dans l'organisation de cours professionnels, gratuits et obligatoires, où les chefs d'établissement seront tenus d'envoyer les jeunes gens et les jeunes filles de moins de dix-huit ans, employés dans leurs ateliers, pendant deux heures par jour, décomptées de la journée légale de travail.

Ce sont ces cours professionnels qui devront restaurer l'apprentissage.

Je crains qu'ils n'y réussissent pas et que la loi sur l'enseignement professionnel, gratuit et obligatoire ne soit pas plus efficace pour augmenter le nombre des ouvriers sachant leur métier, que ne le fut la loi sur l'enseignemement primaire, également gratuit et obligatoire, pour diminuer le nombre des illettrés, lequel est encore, d'après M. Briand lui-même, de 25 ou 30 pour 100.

*
* *

Il y a, d'après M. Cohendy, professeur à la faculté de droit de Lyon et président du conseil d'administration de l'école Lamartinière, dont le rapport a servi de base au projet de M. Dubief, environ 600.000 jeunes gens et jeunes filles employés dans le commerce ou dans l'industrie.

Combien, parmi ces enfants, suivent les cours professionnels actuellement existants? M. Cohendy en compte 45.000, auxquels il ajoute les 19.000 élèves des écoles professionnelles, en tout 54,000.

Quand on aura ouvert toutes les écoles, organisé tous les cours prévus par ce projet de loi, trouvé pour cette énorme tâche l'argent nécessaire, l'obligation fera-t-elle, du moins, le miracle de la multiplication des élèves? Je ne suis pas l'ennemi de l'obligation : je la crois même très souvent indispensable en matière de législation sociale. Mais elle est inefficace si elle n'est secondée par l'organisation et par l'éducation morale.

Les auteurs des projets déposés devant le Parlement

citent, pour en tirer d'amères comparaisons, les exemples de l'étranger, les 800 écoles techniques, les 1.000 écoles du soir de l'Angleterre, surtout les *Fortbildungschulen*, les écoles de perfectionnement de l'Allemagne, fréquentées par plus de 270.000 élèves, et que la législation tend de plus en plus à rendre obligatoires.

M. Astier rappelle douloureusement la prophétie du kronprinz Frédéric, disant à Berlin, en 1871 : « Nous avons vaincu sur les champs de bataille de la guerre, nous vaincrons sur les champs de bataille de l'industrie. »

Il y a quarante ans, on disait : « C'est le maître d'école prussien qui a vaincu à Sadowa. » Cette parole nous a fait plus de mal que la défaite. Elle nous a aveuglés sur ses causes morales et sociales. Nous sommes en train d'en faire autant sur le terrain professionnel.

*
* *

Pendant qu'on enquête, qu'on rédige des projets de loi, qu'on discute dans les journaux, il y a des hommes qui agissent.

La société des Amis de l'Enfance a formé un comité d'apprentissage présidé par l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. de Lapparent, qui place les enfants, recueillis dans sa Maison de famille, chez des patrons dont elle surveille les ateliers. Ce peut être une des solutions du problème. En voici une autre.

M. Kula, entrepreneur de couverture et de plomberie, a, par sa propre initiative, créé en plein quartier popu-

laire de Paris, aux Épinettes, un atelier d'apprentissage pour les métiers de la ferblanterie et de la serrurerie. Une société d'architectes, d'ingénieurs, d'industriels, s'est constituée sous la présidence de M. Soulé, président de la Fédération des Chambres syndicales patronales du bâtiment, pour soutenir cet atelier.

Tous ceux qui s'occupent des questions ouvrières, à commencer par le ministre du travail et la commission de la Chambre, devraient aller le visiter. C'est *rue des Épinettes, 51 bis.*

Ils verront là quarante enfants, recrutés dans les milieux les plus misérables, souvent délaissés par leurs familles, fils d'ouvriers cependant, qui, sous la direction de deux contremaîtres, apprennent le métier grâce auquel, à dix-huit ans, ils seront en état de gagner honorablement leur vie dans la spécialité qu'ils auront choisie. Quand une place est libre, il y a deux cents demandes d'admission.

Qu'est-ce que cela, sinon une courageuse application de l'idée professionnelle ? L'apprentissage, en effet, est une charge, une obligation naturelle de la profession. C'est elle et elle seule qui peut entreprendre la création des écoles pratiques d'apprentissage. L'Allemagne dépense pour l'enseignement technique 34 millions par an. Comment exiger de l'État français, des départements, des communes, un semblable effort ? Que, par des subventions, ils viennent en aide aux professions, et ce sera déjà beaucoup.

*
* *

Si, comme nous le demandons, mes amis et moi, depuis trente ans, le travail était organisé corporative-

ment, la difficulté serait à moitié résolue et peut-être ne serait-elle pas née. La crise de l'apprentissage déterminera-t-elle, dans le commerce et dans l'industrie, le mouvement que les pouvoirs publics, par d'absurdes répugnances, refusent de promouvoir et qui pourrait les sauver de l'impuissance où ils se débattent ? Je n'ose l'espérer.

Contre ces idées, les mœurs, les tendances dominantes élèvent de formidables résistances. L'organisation du travail, dont la question de l'apprentissage n'est qu'un des aspects, n'est pas seulement un problème social : elle suppose une éducation morale.

Tout se tient, je l'ai dit. L'amour du métier, lien commun du maître et de l'apprenti, est une forme de l'amour du devoir.

Le Père Gratry raconte, dans un commentaire de l'Évangile selon saint Mathieu, l'histoire d'un ouvrier qui forgeait une barre de fer et que les anges regardaient pendant qu'attentif et scrupuleux, il recommençait tout son travail, parce qu'il y avait découvert une paille : « Œuvre mal faite, disait l'artisan, peut entraîner mort d'homme ! » La barre entra dans la construction d'un pont ; une troupe armée passa sur ce pont qui frémit, parut céder et se releva sans rompre ; si la barre eût été imparfaite, le régiment eût péri. L'homme ne le sut jamais, mais les anges le lui dirent, quand, au terme de sa vie, ils reçurent au ciel son âme généreuse.

Qui nous donnera des patrons et des ouvriers propres à réjouir le regard des anges ?

V. — A PROPOS DU BATIMENT [1]

Le travail est-il sérieusement repris sur les chantiers parisiens du bâtiment ? Dans quelle mesure et avec quelles chances de durée, les invitations conditionnelles des patrons ont-elles vaincu les interdictions impérieuses de la Confédération générale du travail ?

Il sera, sans doute, pendant quelque temps encore, assez difficile de le savoir avec précision, entre les statistiques contradictoires, les affirmations optimistes et les dénégations irritées.

La crise où se débat, depuis deux ans, une industrie qui, à Paris, occupe 4.000 entrepreneurs et fait vivre 200.000 ouvriers, ne peut se dénouer en un jour. Les causes en sont trop profondes et trop complexes.

La question des neuf heures, qui fut le motif apparent du conflit, n'est qu'un terrain de combat.

J'ai causé, ces jours derniers, autant que je l'ai pu, avec les ouvriers de la profession : presque tous m'ont déclaré que la journée de dix heures était considérée par la grande majorité comme la meilleure et la plus conforme à leurs intérêts. Parmi ceux mêmes, cependant, qui m'ont ainsi répondu, plusieurs étaient peu disposés à accueillir favorablement les propositions des patrons.

1. 28 avril 1908. Les ouvriers du bâtiment étaient en grève depuis plusieurs semaines.

C'est qu'en cette affaire, comme il arrive de plus en plus en toutes celles qui troublent le monde industriel, ce qui s'agite, c'est bien moins la discussion des revendications particulières que l'organisation générale du travail.

L'initiative, au plus haut point intéressante, prise par la Chambre syndicale des entrepreneurs, est la frappante démonstration de cette vérité.

Il convient de la noter avec attention, car elle marque, dans la longue histoire de l'évolution économique, une date et peut-être l'ouverture d'une période nouvelle. Quelles conceptions sociales l'inspireront du côté des patrons, avec quelle confiance sera-t-elle accueillie du côté des ouvriers ? voilà le grand et très poignant problème qui reste à résoudre. Sa portée dépasse infiniment la question spéciale de la réouverture des chantiers.

*
* *

Le lock-out ne peut être, pour les patrons comme pour les ouvriers, qu'une extrémité douloureuse.

« Si nous nous sommes décidés, disait M. Soulé, président de la Fédération nationale du bâtiment, à prendre une aussi grave décision, c'est que vraiment la situation n'était plus tenable. »

La presse a rapporté des détails stupéfiants sur les procédés employés, depuis l'échec des grèves du 1er mai 1906, pour substituer à la lutte ouverte, à la franche cessation du travail, la guerre sourde, permanente et déloyale du sabotage et de la malfaçon.

Temps perdu systématiquement pour la recherche des garçons qui « se débauchent » presque quotidien-

nement, travail interrompu de quart d'heure en quart d'heure sous des prétextes quelconques, souvent sans prétexte aucun, sacs de plâtre crevés, mortier gâché, fissures intentionnelles dans la construction, toute la savante tactique de la grève inavouée a été publiquement exposée ; et il y faut ajouter la dénonciation des ouvriers qui tentent de se dérober à la discipline du mauvais travail, ou de rester au chantier quand les autres le désertent, et les violences inouïes de la « chasse aux renards » par lesquelles sont punis leurs essais d'indépendance.

On assure, il est vrai, que parfois les petits entrepreneurs se font les complices de la malfaçon ; des ouvriers me l'ont dit, et aussi des architectes. Mais, en supposant le fait exact, il ne peut être qu'une exception, et pour le plus grand nombre des patrons une telle situation est évidemment intenable.

Que, s'en trouvant tous également atteints, ils se soient, pour en sortir, concertés en vue d'une action d'ensemble, cela était inévitable : c'est l'effet naturel de la « guerre de classes » engendrée par la désorganisation professionnelle.

A la collectivité ouvrière, formée par le lien des intérêts communs, maintenue par la force d'une organisation redoutée, la collectivité patronale oppose la masse puissante de sa propre solidarité. C'est la logique même de l'anarchie sociale.

L'événement montre, dans toute son âpreté, l'antagonisme auquel la rupture du faisceau corporatif a livré le monde du travail, et, par là déjà, il est d'un intérêt considérable.

Mais il s'était produit en d'autres circonstances, à Fougères et ailleurs, sans avoir eu de lendemain, sans

qu'à l'action de guerre eût succédé une tentative d'organisation.

Les entrepreneurs parisiens ont fait ce pas décisif. S'inspirant des exemples de Marseille et d'Anvers, et allant au delà des idées de défense patronale qui les avaient d'abord rassemblés, ils ont tenté d'organiser pour l'avenir non plus seulement cette défense, mais le travail de leur profession. C'est un fait capital. Il faut l'étudier d'un peu près.

*
* *

Les entrepreneurs ont donné pour titre à l'association qu'ils viennent de fonder : *Union pour la protection du travail.* Qu'est-ce que la protection du travail et comment l'entendent les promoteurs du mouvement ? voilà la première question.

Il y a vingt-cinq ans, nous avions, mes amis et moi, présenté à la Chambre une série de propositions, que nous réunissions sous la formule commune de *protection des travailleurs*. Il y a une nuance, qui peut accuser une divergence de vues, mais qui peut aussi disparaître dans l'interprétation. Pratiquement, il semble que les deux termes ne sont pas loin de se confondre.

Nous voulions assurer cette protection des travailleurs par la création de caisses de retraite, de maladie, de secours contre les accidents, par la limitation des heures de travail, par la formation de conseils permanents de conciliation, et même, nous le disions un peu timidement encore au milieu des anathèmes de l'orthodoxie économique, par l'établissement d'un minimum de salaire déterminé, dans la profession, de concert entre les patrons et les ouvriers. A toutes ces

propositions, l'association professionnelle servait de base commune, et l'organisation corporative de couronnement.

Je ne m'attarderai pas à raconter ici l'accueil qu'elles trouvèrent parmi les dirigeants de ce temps-là, législateurs, économistes, industriels. Il me suffira de constater que, dénoncées alors comme les chimériques utopies de l'ignorance et les aveugles conceptions de l'esprit réactionnaire, ces idées sont aujourd'hui acceptées, propagées, presque appliquées, comme les leçons de l'expérience et les découvertes de l'esprit nouveau.

Qu'est-ce, en effet, que l'Union des entrepreneurs ? C'est une association de patrons qui fait appel au concours des ouvriers, afin de résister d'un commun accord à la tyrannie de la Confédération générale du travail, et qui leur offre, en échange de leur adhésion, un minimum de salaire déterminé pour une année, d'après un minimum d'heures de travail garanti, la participation à des caisses de retraite, de maladie et de chômage, la journée de dix heures, de neuf en certaines saisons, la constitution de commissions permanentes de conciliation chargées d'arbitrer les conflits pour empêcher le lock-out et la grève. Je vois même que, dans le cas où ces commissions ne réussiraient pas à faire l'entente, un tribunal arbitral sera nommé par les deux parties, et en cas de besoin départagé par un tiers arbitre, choisi par les architectes. Ah ! ce tiers arbitre nommé par les intéressés, l'avons-nous assez demandé !

Voilà l'Union du bâtiment : elle sera administrée par un comité composé de vingt-cinq sociétaires, c'est-à-dire de patrons, et d'associés, c'est-à-dire d'ouvriers, à raison de trois pour chacune des six catégories de la

profession, soit dix-huit, ce qui est trop peu, à mon avis : car la justice et l'autorité même des décisions futures eussent gagné à ce que les deux parties fussent en nombre égal. On y viendra certainement.

*
* *

Eh bien ! qu'on le veuille ou non, ce n'est rien de moins qu'un commencement de régime corporatif.

J'entends bien que les patrons associés font appel aux ouvriers isolés, que l'Union est constituée en vertu de la loi de 1901, qui est la loi des associations, et non de la loi de 1884, qui est la loi des syndicats professionnels.

Il paraît évident que la lutte nécessaire contre la Confédération générale du travail entraîne chez un certain nombre de patrons une hostilité contre le syndicalisme lui-même, dont la Confédération a dénaturé, par son action politique et révolutionnaire, le caractère et l'objet.

Cette répugnance me paraît regrettable et vaine. On ne détruira pas, dans la masse ouvrière, l'esprit syndical. Les ouvriers, même les plus opposés à la grève et au sabotage, les plus désireux de la paix du chantier et de la reprise du travail, tiennent cependant à leur syndicat, bien qu'il soit affilié à la Bourse du travail, dont ils blâment les tendances. J'ai recueilli cette déclaration de la plupart de ceux avec qui j'ai causé.

Je crois qu'on s'illusionne trop souvent sur le petit nombre des syndiqués de chaque profession, d'abord parce que ce nombre est très difficile à déterminer exactement, puis parce que la solidarité ouvrière con-

fond, au moment de la grève, les non-syndiqués avec les autres.

Bien loin de combattre l'esprit syndical, il faudrait, à mes yeux, lui donner sa véritable et bienfaisante portée, par une extension du droit de propriété qui apportât aux syndicats, avec le sentiment de leur force, la notion de leur responsabilité qui leur fait encore défaut.

Au reste les entrepreneurs ont fait appel à tous les ouvriers, syndiqués ou non. Le jour où, s'arrachant à l'inexplicable inertie qui, devant les menaces des violents, paralyse les vrais travailleurs, ceux-ci comprendront leur vrais intérêts et formeront entre eux des syndicats réellement indépendants, aussi bien des subventions patronales que de la tyrannie révolutionnaire, l'opposition que soulève le syndicalisme tombera par la force des choses. Il n'y aura plus, pour ne pas traiter avec les syndicats, de raison valable.

La collectivité patronale nommera ses représentants au comité de l'Union ; les collectivités ouvrières y nommeront les leurs.

Le contrat collectif, qui est d'un usage courant en Angleterre, et déjà très fréquent en Allemagne, s'imposera nécessairement comme la forme naturelle des conventions du travail, dans un régime industriel où la représentation des intérêts tend de plus en plus à s'organiser collectivement.

Alors la corporation sera constituée.

*
* *

Cette grande évolution, qu'on en ait ou non le dessein, est en germe dans l'Union de la maçonnerie.

L'œuvre nouvelle ne saurait marquer, comme semblent le croire certains organes du libéralisme économique, un retour aux doctrines rétrogrades, qui font du travail une marchandise comme les autres, livrée sans conditions au débat du vendeur ouvrier et du patron acheteur, débat par lui-même inégal si tous deux sont isolés, et d'une inégalité cruellement aggravée, si l'un des deux seul appuie sa force sur celle de l'association.

Il y a quelques jours, causant avec des entrepreneurs de maçonnerie, j'eus la joie, mêlée d'amertume, de les entendre me dire ; « Si depuis vingt-cinq ans on vous avait cru, nous n'en serions pas là ! » Témoignage assurément émouvant de la part d'hommes du métier, que je ne rapporte pas pour la vaine gloire d'une satisfaction personnelle, mais dont je voudrais tirer une conclusion pratique.

Quelle en est la haute et profonde signification ? N'est-ce pas à dire que si, au lendemain de la loi de 1884, au lieu de s'abandonner à d'inquiètes méfiances, tous ceux qui représentent la force et l'influence capitalistes avaient généreusement favorisé l'organisation syndicale, celle-ci n'eût pas été accaparée, détournée de son objet par les politiciens révolutionnaires, et que cette association des patrons et des ouvriers, autrefois raillée, combattue, repoussée, aujourd'hui engendrée spontanément par la nécessité, serait entrée dans les mœurs publiques, avec tout son cortège d'institutions bienfaisantes et pacifiques ?

On y revient, après bien des épreuves, des heurts et des souffrances, et le chemin qui y ramène est semé des obstacles accumulés par ces longues résistances.

Puisse du moins l'expérience être féconde, et l'initia-

tive des entrepreneurs se développer largement dans la voie corporative, sans se borner à l'insuffisant et stérile effort d'une union exclusivement patronale ! A ce prix, seulement, elle aura fondé une œuvre d'avenir.

VI. — LA MÉDECINE DU ROI LEAR [1]

L'Académie des sciences morales a couronné, l'année dernière, un petit volume intitulé : *Patrons et Ouvriers*, dont l'auteur avait pris pour devise cette pensée de Montaigne : « Or l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la douleur. » L'écrivain qui abritait son nom sous cette maxime de haute philosophie sociale, s'appelle M. Roguenant. Son livre est à la fois charmant et profond. L'apprenti du temps passé y revit, dans sa ferveur naïve, tel que le montre un tableautin flamand du XVe siècle, où le maître examine devant l'élève attentif l'épée forgée, et cet ensemble familial, c'est tout l'apprentissage de jadis ramassé en quelques traits.

L'avenir verra-t-il renaître, dans la corporation restaurée, ces tableaux graves et pacifiques ? Qui peut dire ce que nous gardent les transformations futures de la vie industrielle ? S'il est vrai que « lorsque Dieu efface, c'est qu'il veut écrire », nous offrons présentement à sa main un champ suffisamment dévasté.

L'apprentissage est mort, dans l'atelier désorganisé et dans la famille détruite. Il revit dans les œuvres sociales.

J'ai, depuis un mois, entrepris un voyage d'enquête, à travers les contrées lointaines où se cachent ces

1. 19 mai 1908.

humbles berceaux de la renaissance ouvrière. On y fait d'admirables découvertes. M. Maurice Talmeyr avait entrepris de raconter dans une nouvelle *Légende dorée* les merveilles des œuvres parisiennes. J'espère qu'il continuera son travail et je lui apporte ma petite contribution.

Donc, on m'avait signalé l'atelier d'apprentissage pour les jeunes filles, des Franciscaines missionnaires de Marie. J'y ai été ces jours derniers. C'est « là-bas, là-bas, tout au bout de la terre », bien loin derrière le Luxembourg, et même l'Observatoire.

*
* *

Voici la prison de la Santé, que je regarde toujours avec intérêt, quand il m'arrive de passer par là, parce qu'enfin on ne sait pas ce qui peut arriver : il y a vingt-huit ans, j'ai bien été y serrer, à travers les grilles, la main de mon ami Henry Cochin, emprisonné pour avoir escorté des religieux chassés de leur maison, et c'était au temps de Jules Ferry qui serait aujourd'hui un réactionnaire !

Après, c'est le quartier de la Glacière, que j'ai connu triste et misérable, et qui, maintenant, avec ses grandes avenues et son parc de Montsouris, étale au dehors une parure joyeuse, sous laquelle apparaît, bien vite, au détour des petites rues, la pauvreté d'autrefois.

L'impasse Reille est l'une d'elles, à deux pas du large boulevard. Là, dans un mur crevassé, s'ouvre une petite porte, à côté d'un écriteau qui annonce un dispensaire pour les malades du quartier.

C'est là. Au bout de la cour, un petit jardin où, comme un symbole de la foi militante, se dresse une

statue de Jeanne d'Arc. Un petit perron donne accès dans une pauvre maison. J'entre et, pendant que la Sœur qui m'a ouvert va chercher la supérieure, j'attends dans un humble parloir, étroit et nu, ciré comme tous les parloirs de couvent, et meublé de chaises en paille.

La fenêtre donne sur une petite cour sans arbres, où de pauvres enfants s'ébattent joyeusement : une religieuse est là qui les surveille, les amuse ou les gronde doucement : des ouvriers, employés à quelque travail dans la maison, passent à côté d'elle, respectueux et confiants.

Je contemplais ce spectacle, humble et tranquille, en songeant à M. Combes, comme on pense aux bourreaux devant les survivants de quelque tragique hécatombe, quand la porte du parloir livra passage à la supérieure et à sa compagne, souriantes et nobles, dans le grand habit blanc, qui les enveloppe et les couronne de lumière.

*
* *

La visite de la maison commença, d'abord par une station dans la chapelle, modeste, et sans ornements, où, pareilles à des vols de mouettes abattues sur le rivage à l'heure du crépuscule, les religieuses sont prosternées devant l'autel, rivage immortel qui, au soir des journées de labeur, rassemble et repose les âmes fatiguées. Le dimanche, une centaine de pauvres gens, hommes et femmes, viennent là, eux aussi, chercher, au milieu des prosaïques douleurs de leur vie, une bouffée d'air surnaturel et de céleste poésie.

Il y avait ici une école primaire : des centaines

d'enfants y recevaient gratuitement l'instruction, la nourriture et le vêtement. M. Combes a délivré la république de ce redoutable danger, afin d'assurer, comme disait M. Clemenceau au banquet Brisson, « la libération des intelligences écrasées sous le joug du dogme ».

Mais la persécution, comme le sang, est une semence. Les Franciscaines avaient des âmes à garder : on leur arrachait celles des enfants : elles ont pris celles des jeunes filles. A la place de l'école, elles ont fondé un atelier d'apprentissage ; et cela aussi est une école, non pas seulement école de métier, mais école de travail, consciencieux et loyal, et par là école de courage : car « l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la douleur ».

J'ai parcouru les chambres, largement aérées, où l'atelier est établi. Dans chacune, une religieuse enseigne elle-même la broderie aux enfants et aux jeunes filles. Il y en a quatre-vingts, depuis l'âge de treize ans. Dès le premier jour, l'enfant gagne un salaire qui s'élève de six mois en six mois, à partir de 0 fr. 25 : à seize ans et demi, la jeune fille gagne environ deux francs par jour. Elle devient alors ouvrière, reste dans la maison si elle le veut, et se fait des journées de cinq et six francs par jour. Tout se passe, d'ailleurs, le plus légalement du monde. Le travail dure neuf heures chez les petites, dix chez les grandes, avec un grand repos d'une heure et demie pour le repas qu'elles apportent ou vont prendre chez leurs parents, et une autre interruption d'une demi-heure. L'inspectrice vient très souvent examiner les livrets, les registres et la tenue de la maison.

J'ai vu les broderies des grandes : ce sont de superbes

motifs, exécutés d'après des dessins qu'elles font elles-mêmes, sur les documents du Louvre. L'éducation artistique revit dans cette demeure avec ses belles et fortes traditions.

*
* *

Tandis que nous parcourions les petites salles, la supérieure me parlait des autres œuvres établies dans la maison : un vestiaire pour les pauvres ; un dispensaire où deux mille malades ont été, en 1907, soignés par un médecin spécial ; un patronage que fréquentent le dimanche trois cents enfants, venus des écoles laïques du quartier ; ajoutez à cela la visite à domicile des malades et de deux cents familles pauvres. « Alors, ma Sœur, vous parcourez tout ce quartier populaire sans difficulté ? » — « Jamais aucune. » — « Avec votre habit ? » — « Mais oui, on le connaît et on le respecte : on nous voit faire le bien et je crois qu'on nous aime : les mamans nous arrêtent dans la rue, pour nous dire que leur petite va avoir treize ans et qu'elles nous l'enverront ! »

Ce que je voudrais rendre, ce qui m'a frappé par dessus tout, c'est la gaîté, l'entrain, l'air de joyeuse sérénité avec lesquels me parle cette religieuse, même lorsqu'elle me raconte les difficultés du début. Songez qu'elles ont commencé leur œuvre dans une maison misérable de la rue de l'Ebre, un autre coin de la Glacière, où le réfectoire était une ancienne écurie servant aux ânes d'un nourrisseur, dont les mangeoires n'étaient pas enlevées.

Tandis que je l'écoutais, regardant avec respect, dans ses voiles blancs, ce visage calme et rayonnant, je son-

geais au grand mystère de la souffrance imméritée, à tant d'autres femmes pareilles à celles-ci, sous les uniformes divers de l'armée du Christ, condamnées, pour le bien qu'elles avaient fait, à l'exil, à la proscription, à la misère, comme ces Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, que j'ai vues, entre deux rangs de soldats humiliés, traînées hors du couvent où elles élevaient, depuis deux siècles, six cents enfants du peuple, et qui s'en allaient, recueillies, la prière aux lèvres ! Je pensais aux injures, aux lourdes railleries, aux basses calomnies dont les abreuvent, chaque jour, les obscurs agents des haines maçonniques et qui retombent à leurs pieds, impuissantes à les irriter, et non pas dédaignées, mais recueillies avec amour, en ces âmes pressées de l'avide besoin des expiations volontaires.

Les récits que j'entendais accompagnaient étrangement mes pensées.

*
* *

Un jour cinq de ces femmes en blanc débarquaient dans l'île de Madagascar, et, portées en filanzane, montaient de Tamatave à Ambohidratrimo, près de Tananarive. C'était en 1900 : le général Galliéni y avait établi une léproserie, pour isoler et soigner les malheureux atteints de l'horrible mal, qui ravage encore la grande île. Les Franciscaines, dès les premiers temps de leur fondation, avaient pris, près des lépreux de l'Inde, où leur ordre naquit il y a trente ans à peine, l'héroïque habitude de ce terrible métier d'infirmières. Le gouverneur leur demanda des religieuses pour sa léproserie ; elles acceptèrent avec joie, et, six ans du-

rant, au prix d'un courage ignoré du monde, elles furent, non pas seulement les gardes-malades, mais les mères, mais les sœurs, de tous ces misérables sans figure humaine, qui disputent au tombeau, un corps rongé de sa pourriture anticipée.

Oh ! ne leur demandez pas de détails : elles ne diraient rien ; elles parlent de cela avec le même air de joie, simple et naturelle, que tout à l'heure elles avaient en me montrant les fines broderies.

Mais regardez les photographies qui sont là, dans ce livre posé sur la table : contemplez ces groupes de malheureux, réunis dans le village maudit, au seuil des demeures souillées, tendant leurs moignons mutilés, essayant de faire rire leur face gonflée, et vous verrez, au milieu d'eux, les femmes en blanc, nobles et souriantes comme celles-ci, qui passent entre leurs rangs, dans l'air chargé de vapeurs mortelles, pansant les plaies, distribuant des remèdes et des paroles joyeuses, arrangeant des décors de fête, et berçant avec de tendres caresses, oui, avec des caresses, les enfants marqués déjà du funeste stigmate.

*
* *

Vous pensez bien qu'un pareil scandale ne pouvait pas durer : que serait devenue la libération des intelligences ? En 1905, les religieuses apprirent que la France ne voulait plus de leur dévouement ! Non, ce n'est pas la France qu'il faut dire, mais la secte qui l'opprime. Elles ne recevaient d'autre subvention que leur modeste entretien ; malgré leur pauvreté, elles offrirent de prendre à leur charge la léproserie, conjurant qu'on leur laissât « leurs chers lépreux », comme

elles dirent dans la supplique où elles imploraient l'étrange faveur.

C'était encore trop ! M. Augagneur venait d'être nommé proconsul. Depuis deux ans qu'il est là, la persécution est ouverte contre le christianisme ; les protestants ne sont pas plus épargnés que les catholiques. Il paraît qu'il y a, à Tamatave et à Tananarive, une « Ligue des droits de l'homme » qui veille sur la libération des intelligences, et si bien, que M. Paul Viollet, membre de l'Institut, a pu conclure un article très documenté par cette humiliante constatation : « La liberté de conscience est moins respectée à Madagascar, sous le régime français, qu'elle ne l'était sous le gouvernement de la reine Ranavalo. »

On assure qu'en quittant la France, interrogé sur ses intentions au sujet de la léproserie, le commissaire de la république répondit : « Ce n'est pas la place des femmes ! »

Mot qui fait rêver et découvre une étonnante mentalité ! On croyait, jusqu'à M. Augagneur, que les femmes avaient, pour les œuvres de miséricorde, une douceur, une grâce et une sensibilité, qui doublent le prix des soins qu'elle donnent aux malades, et ce tableau des lépreux, tendrement pansés par des mains féminines, avait, dans son horreur, une émouvante beauté.

Nous avons changé cela. Au mois de juillet 1906, les Franciscaines furent remplacées par un ancien gendarme, pour la plus grande gloire de la pensée libre, et les moins malades, parmi les lépreux, devinrent les infirmiers.

Les Sœurs sont restées sur la colline voisine, contemplant le vallon empesté comme, d'un sommet proche, l'exilé contemple la terre natale. Les lépreux

demeurés en liberté viennent les y chercher ; ceux de la léproserie les pleurent et elles, courageuses dans « leur accoustumance à porter la douleur », elles attendent là, comme elles attendent à la Glacière, en formant des ouvrières, l'heure où, par la grâce de Dieu, les hommes leur rendront la place dont elles s'obstinent à réclamer le périlleux honneur.

*
* *

Il fallait partir : je rentrai dans Paris. C'était la fin du jour : les Champs-Elysées étaient en fête ; le soleil descendait, glorieux, dans le portique triomphal, et, sur l'avenue, les automobiles se croisaient en tous sens. Le mot du roi Lear me vint à l'esprit : « O luxe, ce serait une bonne médecine pour toi de souffrir par instants ce que supportent les misérables. Cela t'inspirerait l'idée de leur donner un peu de ton superflu, pour que les dieux leur semblent moins injustes. »

Si le cœur vous en dit, passez ce soir ou demain rue de Grenelle, 84, à la salle de la Société d'horticulture. C'est la vente annuelle des Franciscaines. Vous y verrez les beaux ouvrages de broderie qu'elles enseignent aux jeunes filles de la Glacière, et vous contemplerez, dans leur grand habit blanc, qui les couronne de lumière, les infirmières de Madagascar, inconsolées de leurs chers lépreux. Si vous avez du superflu, c'est le cas de penser à la médecine du roi Lear.

VII. — LA CHARGE DU NOM [1]

C'est un tableau singulièrement émouvant que la dernière scène de *l'Émigré*, où s'éteint l'éclat mourant des traditions antiques, chassées par l'obscure montée des temps nouveaux, quand le père, dépouillé de sa richesse et de sa postérité, se retire, enveloppé du vieil honneur de sa race, laissant un adieu déchirant à l'enfant destitué de son nom, mais, malgré tout, fidèle à l'esprit qui souffla sur son berceau.

Cet effondrement d'un passé dont, cependant, la trace reste si profonde, pose devant notre société désorganisée une question qui touche aux sources mêmes de sa vie, celle de « l'imbrisable unité », suivant le mot de Bourget lui-même, formée par les siècles entre les aïeux et leurs descendants. C'est par là que le drame est vraiment grand.

Sous un autre aspect, l'illustre auteur d'*Un Divorce* place encore ici, avec sa belle audace, les hommes de son temps en face des deux thèses dont le choc remplit leur histoire, l'individualisme et la solidarité sociale, l'égoïste indépendance de l'homme et sa subordination au bien général.

« Je revendiquais le droit de l'individu à vivre sa vie », dit Landri dans l'entrevue suprême où s'accuse

1. A propos de *l'Émigré*, pièce de M. Paul Bourget (10 novembre 1908).

l'amère déception de deux cœurs brisés par la funeste révélation qui les a séparés. Mais il ajoute aussitôt : « J'ai senti que le fond du fond de l'homme est dans la solidarité entre son présent et un passé qui était le sien avant qu'il existât. »

Dans le heurt de ces deux formules éclate tout le différend dont souffre, à en mourir, la société française.

*
* *

La situation même, si cruellement hardie, des deux héros donne au sujet toute sa profondeur, achève, si j'ose dire, de le socialiser.

En vain tous les liens qui les unissaient ont paru violemment rompus. L'influence familiale subsiste et s'affirme tout à coup, à l'heure décisive, quand le moment vient, pour le jeune officier, de lever la main contre la porte sainte.

Il connaît, à cette heure, le mystère et la tache de son origine ; le scrupule religieux ne le tourmente point. Cependant, au jour tragique de l'inventaire voici que, tout à coup, il obéit à la sommation d'un sang qui n'est point dans ses veines.

Pourquoi ? C'est que la tradition, qui mit sur son âme sa forte empreinte, l'éducation qui, profondément, pénétra son cœur, ont, elles aussi, des voix mystérieuses et irrésistibles, plus hautes à certaines heures que toutes les clameurs de l'esprit révolté. Jamais la théorie du *milieu* ne s'affirma sous une forme plus saisissante.

Nul, assurément, parmi ceux dont l'insouciante légèreté n'efface pas, de son souffle impatient, les impressions de chaque jour, nul ne peut entendre sans frémir la scène où l'âme de notre pauvre armée, dé-

chirée par des mains impies, est apportée toute pantelante. Il y a moins de trois ans, cette dispute d'officiers sur les obligations de la discipline torturait des cœurs de soldats : c'étaient nos amis, nos proches, nos camarades de la veille ! et, pendant qu'elle se déroulait sous mes yeux, les lugubres tableaux reparaissaient à mon souvenir, les épées brisées tombaient devant moi, à jamais perdues pour la France, et des voix montaient, de ce passé d'hier, douloureuses et fières : « En entrant dans l'armée, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices, mais notre honneur est à nous : nous voulons le garder intact ! » Ce fut toute la défense du capitaine Cleret-Langavant après l'inventaire de Saint-Servan. Ainsi parlait Blaise de Montluc : « Nos vies et nos biens sont à nos roys, l'âme est à Dieu, et l'honneur à nous : sur mon honneur mon roy ne peut rien. »

Mais, je l'avoue, j'aurais voulu plus encore, j'aurais voulu voir, sous le porche de l'église, le vieux gentilhomme dressé, comme le spectre de l'aïeul enseveli au seuil du Saint Sépulcre, et, muet, opposant, par sa seule apparition, la barrière des siècles à l'enfant tenté de prévariquer !

Dans ce geste vainqueur s'enferme l'idée même du drame. Il ne s'agit plus seulement, en face de l'église d'Hugueville, du commandement et de l'obéissance militaires. Le refus de l'officier, c'est l'hommage rendu à la toute-puissance de la tradition : c'est l'affirmation du respect pour la « cendre des morts qui créa la patrie ».

*
* *

Contre cette tradition, contre cette cendre des morts, la Révolution a élevé l'orgueilleuse et fragile concep-

tion de la société individualiste. Tout ce qui, sur le vieux sol de la France, pouvait offrir l'image de la durée et, par une succession perpétuelle, relier les vivants aux ancêtres, parut à ses législateurs un outrage à la souveraineté de l'homme. Le lien familial, la permanence du patrimoine, l'abri corporatif tombèrent sous leurs coups savamment calculés.

Le Code civil, par le titre des successions, la loi qui détruisit les corporations, celles qui bouleversèrent d'un seul coup toutes les conditions de la propriété furent, pour cette folle désorganisation, des armes toutes-puissantes. La société démocratique est née parmi les ruines qu'elle a faites. Elle s'y débat dans l'impuissance, s'obstinant à construire, tantôt par la main d'un homme, et tantôt par l'effort de la multitude, un édifice sans fondements.

Depuis plus d'un siècle, philosophes, historiens, littérateurs se sont faits, pour cette entreprise, les complices des gouvernants.

La lutte contre l'Église catholique n'en est elle-même que l'inévitable conséquence. Ne garde-t-elle pas le dépôt des croyances ancestrales, publiquement reniées ? Son histoire n'est-elle pas la constante attestation de son alliance, officiellement déchirée, avec la nation française ? N'est-elle pas surtout, par sa doctrine et sa constitution, la plus haute des puissances sociales et la vivante expression de la perpétuité ? A cause de cela, il fallait que la Révolution lui fît une guerre implacable.

Nous touchons aujourd'hui au terme fatal de ces longues aberrations. Le socialisme, qui, en dépit de son nom, est l'aboutissement logique de l'individualisme, va bientôt abattre définitivement toutes les forces vives de notre pays.

Ceux qui reçurent du passé l'héritage des traditions seront-ils les spectateurs indifférents ou résignés de cette irrémédiable décadence ? La douloureuse histoire de l'*Émigré* sera-t-elle pour eux une sentence ou une leçon ? C'est à eux de le décider.

* * *

« Il y a, dit Landri en parlant de celui qu'il croit son père, il y a une France contemporaine, Il y est, il n'en est pas. Elle ne veut pas de lui, qui ne veut pas d'elle. Il aura passé sa jeunesse, son âge mûr et sa vieillesse à figurer dans une fastueuse parodie d'ancien régime, entre ses réceptions, sa chasse à courre et l'inutile patronage d'une clientèle qui vit de son luxe et de sa générosité. »

Tout le problème du devoir social est dans cette plainte amère. Que la France contemporaine ne veuille plus des représentants de son passé, c'est peut-être une apparence plus qu'une réalité. Mais qu'ils ne veuillent pas d'elle, c'est ce que ne leur permettent, à mon gré, ni les idées qu'ils ont à défendre ni le sang qui remplit leurs veines. De cette double répudiation, la seconde serait presque la justification de la première.

Balzac, le grand voyant social auquel Bourget mérite si souvent d'être comparé, a écrit quelque part, en parlant de la noblesse, cette phrase profonde : « Au lieu de jeter les insignes qui choquaient le peuple et de garder la force, elle a laissé saisir la force et s'est cramponnée aux insignes. »

Est-ce que le marquis de Clavier-Grandchamps « dans sa fastueuse parodie d'ancien régime » n'est pas

justement le noble de Balzac? Sa fin, j'en conviens, n'est point sans majesté, et son dernier mot exprime avec une digne tristesse le lamentable aveu de sa destinée : « J'aurai été un vaincu ; j'aurai défendu des tombeaux. »

Mais il n'y a d'irréparables que les défaites volontaires, et les tombeaux ne sont l'asile définitif de la mort que pour les hommes sans espérance et sans foi. Les fils n'ont pas le droit de s'asseoir, en versant des larmes stériles, sur ceux de leurs pères. Car ces tombeaux gardent des idées.

Des choses ont péri qui ne peuvent renaître. Peut-être, en les examinant, verrait-on que, dans le nombre, beaucoup n'étaient plus que des « insignes ». Celles-là ne suffisent plus à donner « la force », que peuvent seuls apporter le travail, l'énergie morale et l'intelligence des besoins sociaux.

Qu'au lieu de se cramponner aux insignes, les descendants des antiques familles, si longtemps mêlées à la vie nationale, s'arment de cette force ! Elle réveillera les idées qui dorment dans les tombeaux, et sans lesquelles la France ne peut subsister.

Si c'est, comme le veut le marquis de Clavier, une illusion de prétendre la servir malgré les hommes qui la gouvernent, cette illusion, du moins, entretient dans son corps intoxiqué le germe de la vie.

Le « poids du nom », dont Landri se plaint si rudement, peut en notre temps rendre ce service difficile, ingrat et dur. Mais le nom pèse parce qu'il est une charge, et cette charge est de donner au pays des hommes toujours prêts à le servir. Ceux qui en trouvèrent dans leur berceau l'honneur et le profit ne sont pas libres de la rejeter, à cause de sa présente incom-

modité. Leur devoir est de la remplir quand même, comme ils le peuvent, à travers les dégoûts et les obstacles.

Mon grand confrère ne me blâmera pas, j'espère, d'avoir tiré cette conclusion de son drame. Elle me fut inspirée par la belle parole du vieux marquis : « Je n'ai pas assez vu, dans le rang où la Providence m'avait mis, le bien à faire. »

VIII. — LA VILLE DE L'AVENIR [1]

En cette aurore d'année, assombrie de menaces et d'inquiétudes, ceux qui, malgré tout, ne se résignent pas à désespérer de leur pays, ont l'instinctif besoin de s'élever au-dessus des tristesses et des hontes, pour chercher, loin des vaines excitations de la politique, de fortifiants spectacles et de fécondes pensées.

Je me suis, l'autre dimanche, donné ce réconfort, et je voudrais dire à mes lecteurs où je l'ai rencontré.

C'est aux Lilas, là-bas, bien loin derrière le Père-Lachaise. Ce nom, dans ma jeunesse, éveillait encore des tableaux gracieux, dans un décor verdoyant, semé de guinguettes joyeuses et de berceaux fleuris. Paul de Kock l'avait illustré : les collégiens, en ce temps-là, lisaient ses livres en cachette ! Il avait là sa maisonnette, où il avait appris un jour, à ses dépens, que les lilas, propices à ses amoureux, abritaient aussi des cambrioleurs. L'Empire la lui prit, pour en faire le kiosque à musique du fort de Romainville : il ne s'en consola point.

Aujourd'hui, il n'y a plus de kiosque et plus de lilas, mais à la place des guinguettes et des berceaux, une ville quelconque, laide et sans poésie, d'où montent des cheminées d'usine. Un peuple flottant de dix mille ouvriers y passe plutôt qu'il n'y réside.

1. 4 janvier 1909.

Après la porte des Lilas, et la fortification, des terrains vagues, où des voitures de forains sont entassées, campement de nomades, confus et inquiétant, qu'on appelle la « colonie », et où, à l'heure trouble du soir, il n'est pas toujours bon de passer, seul et sans arme.

Enfin voici la ville, et, dans une de ces rues banales, bornées d'un bref horizon, l'humble église ouvre sa pauvre porte.

*
* *

Sur le seuil, le curé, un Corse aux traits marqués d'une indomptable énergie, m'attendait avec son vicaire, un Breton, dont le visage porte le reflet d'une âme ardente et intrépide. C'est un ami, rencontré cet été à Roscoff où je lui avais promis la visite d'aujourd'hui.

Ils m'emmènent aussitôt. Près de l'église, un long passage en terre battue aboutit, entre deux tristes murs, à une grille de bois qui s'ouvre sur un préau. Au fond, une grande baraque avec un escalier extérieur.

Quand j'arrive, la cour est pleine d'enfants qui jouent, de jeunes gens en costume de gymnastes, engagés dans une partie de football. On s'arrête à ma vue, et, comme mes guides me conduisent vers la maison, tout ce petit peuple y monte avec moi. La nuit tombait ; dans une salle, très modeste, on allume deux lampes à pétrole et nous causons. Le vicaire m'explique :

« Tout est à faire ; c'est ici comme un pays de mission. Autour de nous, une population mobile qui change, qui se renouvelle sans cesse ; entre elles et nous, les obstacles de toute sorte, et cependant, dans

toutes ces rues, des enfants, des jeunes gens, dont les âmes nous sont confiées, et que nous ne pouvons pas laisser grandir comme des païens ; et tenez, malgré tout ce qu'ils entendent, tout ce qu'ils voient, inconsciemment, ils attendent de nous quelque chose, les mots qui ouvrent les cœurs, les actes qui enseignent la fraternité. Je dis un pays de mission, oui, mais avec la liberté en moins, qu'on a chez les sauvages. Nous avions une école, où des frères apprenaient à ces petits qu'ils ont une âme et qu'il y a un Dieu ! On les a chassés : il a fallu fermer l'école. Tout est à recommencer. Alors, que faire? A force de sacrifices, nous avons acheté ce terrain, bâti cette maison, et vous voyez : tout de suite, les enfants, les jeunes gens sont venus ; ils se sentent ici dans une atmosphère d'affection. Il y en aurait le double, si nous avions de la place, si nous pouvions rouvrir notre école, élargir ces petites salles, où des amis dévoués viennent tous les dimanches, quelques-uns presque tous les soirs, du centre de Paris, pour donner ici des leçons ou de petites conférences. »

J'écoutais, je regardais, profondément ému, les yeux de tous ces petits, intelligents, éveillés, fixés sur moi avec curiosité, les regards de ces jeunes gens, plus conscients de la grande œuvre que, si humblement, font ici ces hommes de courage et de foi ; et, tandis que je leur disais ma sympathie, que je leur promettais de raconter leur bel effort, je voyais, dans cette pauvre maison de bois, rayonner l'espérance. La rue où nous sommes s'appelle la rue de l'Avenir : qui sait si ce n'est pas un nom prédestiné ?

*
* *

Le dimanche suivant, une excursion semblable me conduisit en plein faubourg Saint-Antoine ; encore un nom célèbre dans ma jeunesse, mais d'une célébrité moins avenante que celle des Lilas. Dans ce temps-là, c'était le quartier général des révolutions.

La maison qui m'accueille ici, rue de Bercy, au pied de la gare de Lyon, n'est guère plus luxueuse, d'apparence, que celle des Lilas. C'est un chantier de bois où rien n'est changé et dont les hôtes nouveaux gardent, comme un titre d'honneur, le nom qui marquait sa destination première.

De fait, ils ont quelque droit d'être fiers. Le curé de cette paroisse est un apôtre : l'année dernière, l'Académie française a couronné l'ouvrage où il a recueilli ses discours. Son vicaire est un prêtre admirable d'intelligence et de cœur. Autour d'eux, il s'est groupé quelques hommes de courage et de foi, un ancien officier et des négociants du faubourg. Ce qu'ils ont fait, dans ce quartier populaire, par leurs propres forces, est tout simplement admirable.

Ce jour-là, il y avait grande fête au Chantier, pour l'arbre de Noël. La grande salle où jadis s'entassaient les stères de bois était comble d'enfants, escortés du père et de la mère. Il fallut traverser cette foule joyeuse où deux gymnastes « de la Jeune Garde » me frayèrent un chemin.

De l'autre côté, dans la cour, une construction légère abrite la salle du patronage, la salle du cercle, la bibliothèque, l'atelier de photographie, le « photo-club », le bureau de la mutualité qui va demain

fonctionner : c'est une maison ouvrière en pleine activité intellectuelle et morale.

Ici un tableau noir porte encore la trace du cours d'arithmétique ; là, on a fait, ce matin, un cours de diction, hier un cours de sténographie ; demain, on fera un cours de géométrie. Cette salle est destinée à l'instruction religieuse ; le professeur y enseigne la morale évangélique, et y répond, par la vérité historique, aux mensonges de l'anticléricalisme professionnel ; on l'a appelée la salle Hippolyte-Debroise, du nom du jeune martyr tué, l'année dernière, à Clichy, par quelques malheureux grisés de haine religieuse, et ce nom est une leçon de choses.

Puis voici la cour où s'exercent les équipes de sports ; celles du lycée Charlemagne sont venues l'autre jour y disputer un match sensationnel.

*
* *

Et voilà les enfants ; ils sont sept cent cinquante, tous de la laïque ! Voilà les hommes, l'Amicale des aînés du chantier, l'A. A. C., comme on dit dans le style du jour, dont justement on inaugure aujourd'hui la nouvelle salle. Ils sont quatre cent cinquante ; ils seront mille l'année prochaine ! Sur le seuil, une musique m'accueille, l'Harmonie, H. C., excellente, dirigée par un ancien de la garde républicaine.

Ah ! la joie d'être là, au milieu de ces braves gens, au regard franc et loyal, de serrer leurs mains, de boire avec eux à la prospérité de leur cercle ! On a parlé ; il le faut bien : les Français ont besoin de l'épanchement verbal ! Mais ce ne fut pas un vain étalage de mots ; on échangea des promesses d'affection, de con-

fiance et de fidélité, et, autour de nous, tout ajoutait aux paroles le témoignage des faits.

En quittant mes amis du Chantier, je pensais à ceux des Lilas. Un jour je retrouverai leur humble maison transformée comme celle-ci en une ruche laborieuse.

Il y a ainsi tout autour du Paris mondain, élégant et riche, une ceinture de générosité qu'il ignore : c'est sa sauvegarde. Il ne s'en doute pas. Dans ces foules qui l'entourent, dont le travail le fait vivre, qu'il ne connaît que pour les redouter, il y a des hommes qui, pour l'amour de Dieu et de leur pays, font des merveilles de courage. J'ai entrepris de les lui révéler.

Leur nombre s'accroît chaque jour par la contagion du dévouement. Ceux qui, pour tuer à jamais l'influence de l'Église, l'ont proscrite de l'État, n'avaient pas prévu cela. Ce sont de mauvais psychologues qui ne savent rien du mystère des âmes. Le clergé, rapproché du peuple, y retrouve, comme Antée en touchant la terre, des forces ignorées. Ainsi qu'aux Lilas, dans la rue au nom prédestiné, partout, dans les quartiers populaires, il bâtit la ville de l'Avenir.

IX. — EXCURSION SOCIALE [1]

C'est une commune doléance, chez les conservateurs, de dire que le peuple n'a plus de religion ; je voudrais, là-dessus, leur suggérer quelques réflexions, que je rapporte de mes excursions sociales dans les faubourgs et la banlieue de Paris.

L'autre dimanche, je suis allé me promener à Ivry, la ville suburbaine où mon collègue Coutant règne, gouverne et baptise. En sortant de Paris, tout de suite, je me suis trouvé à cent lieues du boulevard, dans un pays étrange : un enchevêtrement de baraques et de cabanes, en bois ou en plâtre, couvertes en carton bitumé, serrées, sur des rangs et des rangs de profondeur, à droite et à gauche de la route, pendant deux kilomètres au moins. C'est la « zone » qui commence au talus de la fortification.

Toute une population vit là, entassée. Qui lui parle de Dieu ? Le curé demeure très loin, dans Ivry-Centre, car cette ville de 35.000 habitants est partagée en trois régions, dont chacune est elle-même une ville. Matériellement, ni le curé ni ses vicaires ne peuvent s'occuper de la « zone ». Le temps manque, la distance empêche.

Ce peuple n'a pas de prêtre, pas d'église, pas de chapelle. L'église d'Ivry, toute petite, reste charmant

1. 12 février 1909.

de vieille architecture, dressé au sommet d'une haute levée de gradins antiques, ne peut lui être d'aucun usage. Il faut faire toute une expédition à travers les terrains de l'ancien parc de Louis-Philippe, qui se vendent par lots.

A côté de l'église, il y a bien deux écoles chrétiennes, l'une de filles, à peu près convenable, l'autre de garçons, dont j'aime mieux ne pas parler. Ces écoles sont pleines. Pleins aussi, les patronages voisins, et c'est une preuve que la population n'est pas, d'elle-même, hostile à la religion. Mais y aurait-il de la place, comment les enfants de la « zone » pourraient-ils y venir ?

Ainsi, à la porte de Paris, à côté de nous, faute de l'argent nécessaire pour bâtir une chapelle, pour entretenir un prêtre, pour ouvrir une école, voilà toute une population abandonnée, et nous nous lamentons !

*
* *

Voulez-vous pousser plus loin ? Passons le pont du chemin de fer d'Orléans : nous sommes dans Ivry-Port, une agglomération nouvelle de 15.000 habitants, qui s'accroît sans cesse ; c'est un flot, toujours montant, d'ouvriers et d'ouvrières, qui travaillent aux usines, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. A tous les coins, des cabarets, des hôtels meublés, la plaie des quartiers populaires, dont Junius[1] révélait, l'autre jour, l'indicible misère : pas de cuisine, pas de chauffage, la nourriture achetée chez le marchand

1. Ecrivain inconnu dont les billets paraissent chaque jour dans l'*Echo de Pnris*.

de vins. Ce que devient, avec cela, la famille, on le devine !

Là naît, grandit, s'élève tout un peuple sans Dieu, sans baptême. Un prêtre a accepté de venir au milieu de lui, seul, comme un missionnaire parmi les gentils. Je l'ai vu, j'ai causé avec lui, je vous jure qu'il ne se peut rien concevoir de plus émouvant.

Avec le peu d'argent dont il disposait, il a loué un grand terrain, perdu dans ce triste horizon comme dans un désert sans poésie. Il y a bâti une chapelle en bois, qui peut contenir quatre à cinq cents personnes. Derrière, c'est le terrain vague, déjà peuplé par le rêve du missionnaire : ici, l'école de filles ; là, celle des garçons ; à côté, le dispensaire, l'école ménagère, puis les deux patronages, le bureau de placement, le secrétariat du peuple, et, alors, au cœur de cette cité des travailleurs, l'église, la vraie église, largement ouverte à la foule !

De quel geste large comme l'espérance, assuré, comme la foi, ce prêtre me montrait son terrain vide, et, au loin, d'autres terrains, encore inoccupés, où il faudrait bâtir des maisons ouvrières, pour arracher ces pauvres gens à l'hôtel meublé ! Et comme il s'attendrissait sur eux !... « Mais non ! ils ne détestent pas le prêtre : ils l'ignorent, voilà tout. Ils sont socialistes, oui, cela est vrai ; et, franchement, pourquoi, comment ne le seraient-ils pas ? Ils ne voient, ils n'entendent personne qui s'intéresse à eux, au nom d'une autre doctrine ! Mais sectaires, non ; ce sont les politiciens d'Ivry qui font la guerre aux curés ; le peuple, lui, n'a pas de haine. Voulez-vous une preuve ? Les enfants m'arrêtent, dans la rue, pour me demander, de la part des parents, quand s'ouvrira le patronage ! »

Quand ? Ah ! pour cette âme d'apôtre, quel drame douloureux, dans ce seul mot ! Il ne se plaint pas. Il m'a dit seulement, quand nous avons repassé par la chapelle, en me montrant le tabernacle : « Si je ne pouvais pas m'agenouiller là et prier, à certains jours, je renoncerais à tout ! » Mais nous ! nous, les catholiques des paroisses riches ! n'entendons-nous pas la clameur de ces âmes sans Dieu, qui errent, là-bas, au milieu des usines dévorantes, sous le ciel sombre et fermé ?

*
* *

Je suis rentré dans Paris par la porte de Choisy, et, là, tout près, j'ai trouvé un jeune prêtre qui m'attendait, pour me faire les honneurs de son quartier des « Malmaisons ». Je dis bien *son* quartier ; quand il y est arrivé, tout brûlant des ferveurs de l'ordination, à peine pouvait-il se montrer ! Aujourd'hui, j'ai, avec lui, parcouru ce dédale de masures, dont le nom fait image, où grouille tout un monde de misérables ; les uns lui disent un bonjour amical, les autres le regardent sans colère ; il a fait sa place. Comment ? Depuis trois ans il vit là, dans une humble baraque, sans autre souci que le bien de tous ces pauvres gens. Voilà son secret.

Au centre du quartier, dans la rue Gandon, s'ouvre, derrière une petite porte, un grand terrain, bordé de baraques en bois. C'est la maison des œuvres ; j'ai vu commencer cela jadis, dans cette cour, avec une roulotte de foire pour tout abri.

Aujourd'hui, dans ces baraques, c'est une vie intense : une garderie, où quatre-vingts enfants passent la jour-

née ; un vestiaire où la mutualité maternelle, qui compte deux cents femmes, emmagasine les layettes ; un ouvroir où les mères de famille viennent prendre les travaux de lingerie qu'on leur paye un prix honnête, au lieu du salaire de famine imposé par les entrepreneurs aux victimes du travail à domicile ; un dispensaire où on pèse les marmots, où on distribue les bons de lait, où on panse les plaies, où le médecin vient passer la visite.

Partout des femmes du monde, collaboratrices du prêtre, se partagent la surveillance et la peine, admirables de simple dévouement, mettant au service de leurs sœurs déshéritées la grâce, le charme qu'on leur voit dans leurs salons. Elles aussi, elles sont chez elles, dans les masures d'à côté ; elles en connaissent les recoins, les portes basses, les cours empestées, les escaliers branlants ; elles font là leur tournée de visites, en amies, comme aux Champs-Elysées ; et c'est leur force.

Mais, sous le fardeau, sans plier, elles succombent : l'argent manque. Ah ! elles en savent long sur cet amoncellement de misères : la tuberculose rampe à tous les foyers ; dès que l'homme est malade, c'est la faim ; la veille, une dame avait vu une famille où, depuis deux jours, la mère et les enfants n'avaient rien mangé !

*
* *

Le cercle des hommes s'ouvre après les salles que je viens de traverser, dans la cour du patronage, où une troupe d'enfants et de jeunes gens jouent au *football*. La bonne heure que j'ai passée là, autour du poêle, à causer avec ces ouvriers, hommes de peine, cordon-

niers qui fabriquent les petits souliers d'enfants à cinquante-cinq sous la douzaine, terrassiers au large pantalon serré à la cheville, chiffonniers qui forment le fond de la population, et que je tenais surtout à voir, à cause de la célèbre coopérative du XIIIe ! On a parlé syndicats, et dame ! je suis obligé de dire que mes amis des Malmaisons ne sont pas très tendres pour eux, surtout pour la C. G. T. Moi qui suis un syndicaliste impénitent, j'ai eu du fil à retordre, et, sans un grand jeune terrassier qui m'a soutenu, j'étais presque conspué.

Mais les chiffonniers ? Il me faudrait encore deux colonnes ! Lisez le petit livre de M. Paul Parsy : *Au milieu des chiffonniers*, vous saurez toute l'histoire des Malmaisons. En deux mots, les « biffins », lassés d'être à la merci des capitalistes en chiffons, ont créé une coopérative. Tous les matins, les adhérents apportent, des quartiers où ils ont opéré, la cueillette des poubelles, au siège de la coopérative. Oh ! ce siège ! On m'y a mené : ça n'est pas la Bourse du commerce : une petite cour, une cabine en planches, un hangar à tous les vents. Là, on paye à chacun ce qu'il apporte au cours du jour, car toute cette récolte de chiffons, de lainages, de boîtes de fer-blanc, d'os et de vieux papiers a des cours, par catégorie, comme les valeurs de M. de Rothschild ! On inscrit au compte de chacun la somme qu'il a touchée. Dans la journée, le camarade chargé de la gérance fait le triage, en tas, en ballots, qu'on vendra quand le cours sera meilleur. Les bénéfices sont partagés tous les trois mois entre les adhérents, sauf un prélèvement pour le fonds de réserve. C'est tout le secret du jeu qui rapporte gros aux maîtres chiffonniers. Seulement, eux, qui ont des

capitaux, peuvent attendre le cours le plus élevé. La coopérative ne le peut pas. On n'a pas entendu dire que les députés socialistes lui soient venus en aide. Il n'y a eu jusqu'ici que l'abbé avec quelques amis.

Je méditais sur ces choses en retournant vers mon quartier. Les cafés, les théâtres s'allumaient ; c'était, dans la nuit tombante, un ruissellement d'électricité, un croisement lumineux d'automobiles. Et je songeai aux lamentations des conservateurs.

II

… OU RÉVOLUTION ?

I. — LA PAIX DU GENDARME [1]

L'autre jour, comme M. Clemenceau, à propos des troubles de Draveil, avait dit : « Vous ne trouverez jamais un gouvernemeut qui permette à l'anarchie de s'installer dans ce pays », M. Jaurès lui cria : « Vous êtes l'anarchie couronnée. »

Ce court dialogue exprime tout notre état social. S'il était permis, en un tel sujet, de n'être qu'un spectateur, la scène assurément vaudrait la peine d'être admirée.

Le choc de ces deux hommes, chacun à sa manière représentatifs de notre politique, qui flétrissent du même nom d'anarchie, la désorganisation morale à laquelle tous deux employèrent la puissance de leur verbe, tranchant ou sonore, est en vérité une belle leçon d'histoire.

M. Clemenceau dit à M. Jaurès : « Si vous étiez au gouvernement, est-ce que vous ne réprimeriez pas les violences ? » M. Jaurès ne répond pas. Que répon-

1. 17 juin 1908.

drait-il? Il lui faudrait avouer qu'il recule devant les brutales conséquences de ses doctrines. Mais aussitôt ses amis crient à M. Clemenceau : « Relisez-vous ! » et M. Clemenceau, à son tour, reste muet. Que répondrait-il, lui aussi, qui ne fût un aveu plus cruel encore ?

En revenant de la séance, j'ai ouvert au hasard cette « Mêlée sociale », où le journaliste d'hier, premier ministre d'aujourd'hui, a réuni tant d'articles brillants, tour à tour émouvants et rudes, écrits au courant du drame contemporain.

Du premier coup, par chance singulière, je suis tombé sur cette phrase lapidaire : « La paix imposée par la force, tous les régimes la donnent avec des gendarmes. La paix de la liberté, la paix de la justice, c'est ce que la République avait promis. Ce jour n'est pas encore venu ! »

M. Clemenceau devinait, il y a treize ans, sa propre histoire. Peut-être, tandis qu'il répondait à M. Jaurès, le souvenir de cette lamentation revenait-il à son esprit ! Peut-être aussi songeait-il à ces affaires d'Aubin et de La Ricamarie, bien autrement tragiques que celle de Draveil, dont tous les hommes de mon âge ont gardé la mémoire, et qui, en 1869, semblables à un glas funèbre, furent la réplique brutale des colères populaires aux tentatives libérales de l'Empire expirant.

Il n'y eut pas d'interpellation au Corps législatif. On était au mois d'octobre, et la session n'était pas encore commencée.

Mais à défaut d'un discours ministériel, le *Journal officiel*, ayant fait le récit des faits douloureux (16 morts et un bon nombre de blessés), en tira la morale politique. M. Clemenceau aurait pu la lire à la tribune :

« Plus la liberté est grande, plus le respect de la loi devient obligatoire, et plus la répression de tout acte qui trouble la sécurité publique doit être énergique. »

L'Empire donnait la paix du gendarme. C'était sa raison d'être. Mais la République !

Évidemment, un gouvernement ne peut pas « laisser briser les automobiles, rançonner les voyageurs, et assommer les gens à coups de matraque ». M. Clemenceau le dit et il a raison. Seulement, il le dit avec quelque embarras, en couvrant de fleurs les soldats qui, sans répondre, se sont laissés insulter, menacer et frapper. La paix du gendarme le gêne : on sent qu'il pense à cette autre paix que la République avait promise, et dont le jour n'est pas venu !

La faute en est, dit il, à « l'état d'esprit » qui appelle la violence. Ah ! oui, voilà le mot lâché et nous sommes d'accord. Il y a, au fond de toute cette barbarie, un état d'esprit. Qui en est responsable ?

*
* *

Il y a deux ans, des pauvres gens s'étaient fait tuer par les gendarmes, pour défendre leurs églises, attaquées et envahies par les agents du pouvoir. C'étaient des humbles, des travailleurs, comme ceux de Draveil. L'un d'eux, Regis, fut massacré tandis qu'il essayait, en tournant autour d'un arbre, d'éviter les balles. Un autre, Ghysel, tomba dans l'église, au pied de l'autel. Des paysans, à Champels, furent cruellement blessés : combien d'autres, dont on n'a pu faire le compte, furent frappés dans ces bagarres quotidiennes ! Combien, victimes ignorées, n'ont jamais guéri des coups dont ils furent roués par les gendarmes et les policiers !

Or, en ce temps-là, ni M. Clemenceau, ni M. Jaurès, ne protestèrent contre ces barbaries : tous les deux furent d'accord pour accabler les victimes, pour flétrir les « fauteurs de guerre civile ». Il n'y eut même pas un commencement d'enquête, point d'instruction, point de poursuites. La paix de la liberté, la paix de la justice, nul n'y pensa. La paix du gendarme se fit sur le corps des catholiques.

Dimanche dernier, à Rennes, M. Clemenceau évoqua légèrement cette histoire d'hier. « Miracle ! s'est-il écrié : car nous aussi, nous faisons des miracles ! La Séparation n'est même plus un sujet de conversation. »

Hélas ! il a fait rire avec cela les cousins et les jolies cousines de Bretagne, tandis qu'il distribuait les décorations et les palmes, cent quinze en une demi-heure ! M. Clemenceau aurait bien tort de se gêner : et il ne se gêne pas, en effet. A table, ayant ainsi charmé les bons cousins, et du geste salué les frères vendéens, il parla de la république, comme le philosophe de la « Mêlée sociale » : « Notre république, dit-il, est une république ouverte. La tolérance est le premier devoir d'un esprit libéral. Non seulement nous n'avons pas d'ennemis à gauche, mais nous n'avons pas d'ennemis du tout. »

Ce recueil de maximes est du 7 juin. Le 8, les journaux publiaient l'information suivante : « M. Clemenceau vient d'ordonner la fermeture de quarante-neuf établissements d'enseignement libre. »

Voilà l'état d'esprit ! La république est ouverte à tout le monde, excepté aux maîtres chrétiens. La tolérance s'étend à tout, excepté à l'Évangile et au catéchisme. Le gouvernement n'a pas d'ennemis, excepté les parents qui veulent faire élever leurs enfants chrétiennement.

Ainsi la paix du gendarme s'établit dans les âmes comme dans la rue. Les bons cousins ont quelques raisons de le savoir ; ils en auraient davantage pour ne pas l'oublier.

*
* *

Mais, tout l'art de la dictature est de cacher le désordre moral sous l'apparence de l'ordre matériel. Le gendarme est l'exécuteur de cette politique, et les honnêtes gens en sont les complices inconscients ou volontaires. Nous les importunons avec nos écoles et nos églises : c'est de l'histoire ancienne, à peine, comme dit le maître, un « sujet de conversation ». La grande affaire, c'est qu'on ne bouscule pas les automobiles et, pour cela, il n'y a encore que M. Clemenceau.

Sa besogne, il est vrai, ne va pas sans quelques accidents. On ne fait pas d'omelette, dit l'autre, sans casser des œufs. Tant que les œufs sont des braves catholiques, respectueux des lois lorsqu'elles ne violent pas leur conscience, c'est au mieux. Mais il arrive que l'omelette pacifique se fait aussi avec les os des ouvriers grévistes. Alors ce sont des cris de colère. « Vous êtes l'anarchie ! »

Nous le pensons aussi et depuis assez longtemps. Seulement nous n'aimons pas à le dire, étant par état, et même quand il s'établit contre nous, les amis de l'ordre légal.

Ces grévistes, d'ailleurs, commettent d'insupportables violences : nous le savons mieux que personne. La loi divine commande de respecter le bien d'autrui et c'est même pour préserver les automobiles et les chauffeurs la meilleure des garanties.

Mais la loi divine! il n'en faut plus. Notre société démocratique a pris pour devise : « Ni Dieu ni maître ! » Je l'ai entendue formuler, tout simplement à la tribune, un jour de cette année, par je ne sais quel député, sans que cette tranquille exhortation à l'anarchie soulevât la moindre protestation.

Imaginez là-dessus « l'état d'esprit », comme dit M. Clemenceau, des ouvriers grévistes. Ce ne sont pas seulement les meneurs, venus de Paris, les unifiés et les bourgeois de la Confédération générale, qui les surexcitent : c'est l'évangile que leur prêchent les ministres et les députés.

On leur parle de la loi ? Quelle loi ? Celle de M. Clemenceau ? Pourquoi pas celle de M. Griffuelhes ? Le droit, le respect de la propriété ? Mais puisqu'il n'y a ni Dieu ni maître, où est le fondement du droit ? où est le titre du propriétaire ?

*
* *

Donc, ces malheureux à qui, depuis vingt-cinq ans, on apprend qu'il n'y a pas de Dieu, s'insurgent aujourd'hui contre le maître. Ils ont tort, c'est entendu. Les gendarmes cognent, c'est leur fonction. L'affaire, en cet état, vient devant la Chambre. Anarchie ! s'écrient tout d'une voix M. Jaurès et M. Clemenceau. Ils ont raison tous les deux. C'est la logique du régime.

Car il y a plusieurs sortes d'anarchie. La pire n'est pas celle qui trouble la rue, qui menace les propriétés, et qui moleste les passants. Celle qui, par l'exemple et par la doctrine, égare les esprits, corrompt les âmes et

livre les cœurs à toutes les passions de la haine et de l'égoïsme, celle-là est autrement redoutable.

Cette anarchie nous dévore : elle est l'œuvre de tous ceux qui, depuis un quart de siècle, travaillent à effacer de l'âme française les traces de l'éducation chrétienne.

Donoso Cortès, dans son immortel discours sur la dictature, a dit : « Quand le thermomètre religieux baisse, le thermomètre politique monte. » C'est une parole très profonde. Elle signifie que, lorsqu'un régime prétend asseoir la paix sur la guerre religieuse, et le respect des lois humaines sur le mépris des lois divines, il n'a plus, pour se défendre, d'autre recours que la force, qui est le dernier mot de la politique. La barbarie dans la révolte engendre nécessairement la barbarie dans le châtiment. La Commune offrit, de cette vérité, un terrible exemple. Nous y retournons.

*
* *

Ces propos, je m'en rends très bien compte, sont hors de saison. M. Clemenceau a terminé son discours l'autre jour par une phrase qui fut saluée, dit l'*Officiel*, de « vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs ». Il a demandé qu'on le soutînt « dans la lutte contre les révolutionnaires qui veulent le désordre et la violence », et qu'on l'aidât à faire « l'ordre légal pour les réformes contre la révolution ». Toutes les fois qu'un gouvernement parle de révolutionnaires et d'ordre légal, il est sûr d'avoir avec lui au moins tacitement ce qu'on appelle à Paris l'opinion. C'est ce qui est arrivé. Songez qu'on était à la veille du Grand-Prix ! Donc, c'est entendu, nous luttons contre la révolution et pour l'ordre légal.

Mais M. Clemenceau a glissé dans cette belle phrase, trois petits mots qu'il faut noter : il s'agit de le soutenir « pour les réformes », et voilà bien le plaisant de l'affaire.

Les réformes, jusqu'à présent, il y en a deux en cours : le rachat de l'Ouest et l'impôt sur le revenu ! Il y avait bien aussi la suppression des conseils de guerre, mais M. le général Picquart ayant l'autre jour protesté avec véhémence contre un socialiste qui se permettait de les critiquer, il n'est plus question de cette réforme-là.

Restent le rachat et l'impôt sur le revenu, les deux grands chevaux de bataille du socialisme révolutionnaire ; l'ordre légal et la lutte contre la révolution vont servir à cela, c'est-à-dire à faire, comme a dit M. Prevet au Sénat, « le lit du collectivisme ».

Nous nous y couchons bien tranquillement, bercés par le paix du gendarme : nous sommes décidément de bien braves gens !

II. — BONS PASTEURS OU MAUVAIS BERGERS [1]

La Chambre a voté, quelques jours avant sa séparation, une loi relative à l'institution des *Conseils consultatifs du travail.*

Entre le Maroc, l'impôt sur le revenu et le rachat de l'Ouest, l'événement a passé à peu près inaperçu. Il mérite pourtant, au plus haut point, l'attention de tous les hommes que préoccupe l'état social du pays ; il le mérite, non seulement par lui-même, mais par les réflexions qu'il suggère. J'en voudrais noter ici quelques-unes.

Il y a exactement vingt et un ans, le 16 juin 1887, un homme dont le nom restera dans l'histoire sociale de notre temps, Charles La Cour Grandmaison, alors député, depuis sénateur, et bientôt ravi par une fin prématurée à la cause qu'il servait avec une laborieuse activité, déposait sur le bureau de la Chambre une proposition très étudiée, que j'avais signée avec lui.

Nous demandions l'établissement de *Conseils permanents de conciliation* et, pour appuyer notre proposition, nous citions l'exemple de l'Angleterre où, créés à la suite des expériences de M. Mundella, à Nottingham, de M. Rupert Kettle, à Wolverhampton, ils venaient, en une seule année, d'examiner dix-sept cents différends sur lesquels quatorze cents avaient été conciliés

1. 28 juillet 1908.

et trois cents réglés par un arbitrage. Nous invoquions la loi récente par laquelle la Belgique, au lendemain des terribles grèves de Charleroi, avait institué des conseils analogues.

Mais, à ces considérations de fait, nous ajoutions une idée générale, dont les Conseils de conciliation n'étaient qu'une application, ou, pour mieux parler, une manifestation immédiatement pratique. Nous dénoncions l'état inorganique de l'industrie, cause première et profonde des agitations sociales, et nous en cherchions le remède dans *l'organisation des corps professionnels*. Ce fut assez pour faire échouer notre proposition : le spectre de la Corporation fit reculer les législateurs. Cinq ans plus tard, ramenés en face de la difficulté par les grèves, de plus en plus nombreuses, ils se décidèrent, pour faire quelque chose, à voter la loi de 1892, qui se borna, sans rien organiser, à donner une impulsion morale à l'arbitrage facultatif. Seize années de troubles grandissants en ont montré l'inefficacité.

« Insuffisante à prévenir les grèves, elle le fut également pour terminer rapidement les grèves de quelque importance, » écrivait, en 1900, M. Millerand, ministre du commerce du cabinet Waldeck-Rousseau.

Et frappé de ces faits, fort d'un vœu du *Conseil supérieur du travail*, il faisait signer par le président de la République un décret instituant les *Conseils du travail*, que des arrêtés ministériels devaient créer dans les centres industriels.

Ce fut un grand émoi. Le Sénat protesta et opposa au décret de M. Millerand une proposition qui, en donnant le jour aux Conseils du travail, les tuait au berceau : ce n'étaient plus que des organes consulta-

tifs, dont l'institution facultative demeurerait soumise à l'avis des Conseils généraux et des Chambres de commerce, et qui, élus non plus par les corps professionnels, mais par la foule des intéressés, seraient sans autorité pour déterminer les salaires ou la durée du travail, c'est-à-dire pour toucher au fond même de la question ouvrière. Le décret de 1900 était, en fait, annulé : rien ne subsistait de sa portée organisatrice.

La proposition fut votée en 1902, il y a six ans ! Depuis, d'autres soins ont absorbé nos législateurs ; il a fallu chasser les frères et les sœurs, fermer les écoles libres, séparer l'Église de l'État, et mettre dans la rue les évêques et les curés. Les grèves, pendant ce temps-là, ont marché leur train et la Confédération générale du travail a accaparé le mouvement syndical.

La Chambre, un beau jour, s'est souvenue, on ne sait pourquoi, des Conseils du travail laissés en panne : elle a voté la proposition du Sénat, fétu de paille devant l'automobile révolutionnaire.

M. Millerand, devenu président de la Commission du travail, s'est, j'imagine, résigné, avec quelque amertume, à ce lamentable avortement.

Pour moi, je l'avoue, j'aspire, contre le socialisme, à d'autres victoires. L'institution des Conseils du travail pouvait, sur la route qui conduit à l'organisation professionnelle, marquer un pas décisif. Non seulement elle offrait aux patrons et aux ouvriers un terrain commun et permanent de rencontre et d'entente, mais, pour la première fois, les syndicats, appelés à former le corps électoral des futurs conseils, étaient orientés vers la paix sociale. C'était un commencement de rupture avec le syndicalisme révolutionnaire.

J'avais essayé, en 1883, dans la discussion de la

grande loi sur les syndicats professionnels, de faire comprendre à la Chambre le péril qu'ils allaient faire courir à l'industrie et au pays, s'ils ne tendaient à organiser que les forces ouvrières et non la profession.

« Je vois bien, disais-je, que l'établissement légal des syndicats pourra, en quelque manière, être un remède contre l'isolement ; mais je ne vois pas comment il sera un remède à la division des patrons et des ouvriers... Je crains qu'il ne conduise à la guerre des uns contre les autres... Les syndicats, tels que vous les comprenez, deviendront un instrument d'oppression : en face des ouvriers, les patrons s'organiseront aussi ; il n'y aura, plus que jamais, en présence, que des ennemis. Dans cette guerre impie, tout le monde souffrira, et la patrie française s'épuisera en des luttes sans fin, au grand préjudice de sa prospérité, atteinte à sa source par la décadence progressive de son industrie. »

M. Floquet, rapporteur de la loi, me répondit par l'ancien régime et le péril clérical. Les faits, cependant, me donnent, chaque jour, cruellement raison, et je n'ai malheureusement rien à retirer des paroles que je prononçais en 1883.

Le mouvement syndical, détourné de son objet légitime, aboutit à la préparation permanente de la guerre civile. Faute d'une organisation légale réunissant tous les membres de chaque profession, établissant entre eux des liens constants, et garantissant les intérêts et les droits par des accords et des contrats publiquement reconnus, l'anarchie entraîne à sa dissolution le corps social. Le socialisme d'État essaye en vain de substituer sa tyrannie à la vie corporative. Il fausse les revendications populaires les plus justes par

des lois confuses, inapplicables ou oppressives, et il demeure frappé d'impuissance devant les réformes essentielles.

L'avortement des Conseils du travail en est un exemple ; la question profonde des retraites ouvrières, insoluble financièrement et socialement hors de la Corporation, en offre un autre, bien plus grave encore et décisif.

Les partis conservateurs ne comprennent pas suffisamment, à mes yeux, le grand rôle qu'ils auraient à remplir dans ce chaos. C'est ma vieille querelle avec eux.

Effrayés par la violence croissante du mouvement syndical, ils ne songent trop souvent qu'à lui opposer la force et la répression. Entre les radicaux impuissants et les socialistes menaçants, ils demeurent inactifs, bornant leur programme à une négation et reculant, à causes des sacrifices qu'elles imposent, des dangers qu'elles peuvent entraîner, devant les réformes positives commandées par la justice et la nécessité.

La faillite sociale du gouvernement radical commence à frapper tous les yeux. La guerre religieuse, dont il vécut si longtemps, s'éteint faute d'aliment ; des ruines qu'elle a faites, le socialisme révolutionnaire se dresse comme le châtiment, proclamant la guerre aux riches après la guerre à Dieu, et offrant au peuple déçu leurs dépouilles opimes, conquises, ainsi qu'hier le furent celles de l'Église, par la violence et l'expropriation.

Les partis conservateurs sont en face de cette marée montante. S'ils espèrent l'arrêter avec des cris et lui barrer la route avec des gestes, ils s'abandonnent à une illusion tragique : la marée les submergera. A défaut de bons pasteurs, la foule suivra les mauvais bergers.

III. — TROP TARD [1]

Notre temps ressemble étrangement à cette fin du XVIIIe siècle, où la vieille société, incroyante et éprise de philosophie, s'en allait gaiement à sa ruine. Comme elle s'étourdissait dans la joie de vivre, inconsciente du péril prochain, ainsi celle d'aujourd'hui, si semblable à l'autre par sa corruption morale et ses curiosités intellectuelles, par ses recherches de goût, d'art et d'élégance, oublie, dans le tourbillon de Paris, des plages et des grandes routes, les échos, qu'elle croit encore lointains, de la guerre sociale déjà commencée.

L'émeute sanglante de Villeneuve-Saint-Georges, il est vrai, a d'abord produit un soubresaut. Un moment, on a eu peur. Mais c'est fini : M. Griffuelhes et M. Pouget sont en prison ; ils passeront en cour d'assises ; les bons bourgeois de Seine-et-Oise ne les manqueront pas, et nous voilà délivrés d'eux jusqu'à la prochaine amnistie. Quant à la plaisanterie que M. Pataud a faite aux Parisiens l'autre soir, en éteignant les lampes, on en a ri. Les restaurants sont outillés à présent pour ces cas-là, et puis, on n'est pas à Paris en cette saison, et il paraît que les touristes se sont fort divertis de l'incident. *Great attraction !* Il n'y a, pour prendre les choses au tragique, que ce pauvre chanteur de café-concert, qui a perdu son cachet.

1. 20 août 1908.

Pourtant, « l'avertissement », comme dit notre Pataud, vaut qu'on y réfléchisse un peu. On aimerait à savoir ce que pense M. Clemenceau de ce commencement de « mêlée sociale ». A Caen, un de ces derniers dimanches, il a dit des choses admirables sur « l'ordre et la paix, ces mots résonnant admirablement, qui sont le programme républicain ». Le lendemain, fusillade à Villeneuve-Saint-Georges ; le surlendemain, grève de la lumière à Paris ; au premier jour, grève du pain !

Que là-dessus quelque bon éleveur de la plaine de Caen s'en soit allé demander à M. Clemenceau, s'il était toujours d'avis que « l'ordre et la paix » résonnent admirablement, notre Premier, sans nul doute, lui aura répondu, comme Pangloss, en bouclant sa valise : « Je suis toujours de mon premier sentiment, car je suis philosophe, et il ne me convient pas de me dédire. »

Au fond, cependant, je crois qu'il pense comme moi, qu'il sait très bien où nous allons, et qu'il se rend parfaitement compte de l'impuissance des flics, des commissaires, des juges et des jurés contre le flot qui monte ; il a, de ses mains, pour lui livrer passage, ouvert trop d'écluses et rompu trop de barrages !

*
* *

Car il s'agit de bien autre chose que de la dissolution plus ou moins légale d'un syndicat, et d'un procès de cour d'assises. J'engage ceux qui en doutent à lire l'article très intéressant que M. Paul Leroy-Beaulieu vient de consacrer, dans la *Revue des Deux Mondes*, au « Syndicalisme ».

Le XVIIIe siècle eut ses économistes et ses philosophes qui dénonçaient les privilèges et en demandaient l'abolition. Le XXe a les siens, bien autrement précis et audacieux. M. G. Sorel, l'un des plus remarquables, a écrit un livre très admiré des intellectuels, qu'il a intitulé : *Réflexions sur la violence*, et dont Junius[1] formulait la thèse, il y a peu de jours, avec une saisissante exactitude. Il y expose clairement les desseins de la « Nouvelle école ». « Les syndicalistes, dit-il, ne se proposent pas de réformer la société, comme le proposaient les hommes du XVIIIe siècle : ils voudraient la détruire. » Les lois philanthropiques ne pourraient, en effet, qu'affaiblir la haine des classes et fortifier l'État. Or « il y a une opposition absolue entre l'État et le syndicalisme révolutionnaire », et il rappelle le mot d'Engels, l'un des précurseurs de la révolution sociale : « La société qui organisera la production sur la base d'une association de producteurs transportera toute la machine de l'État là où est dès lors sa place, dans le musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache de pierre ».

Voilà bien la question. Comme au XVIIIe siècle la révolution sociale est une révolution économique. Il y a cent vingt ans, c'était la propriété féodale qui chancelait sur sa base antique, ébranlée par une lente désorganisation ; aujourd'hui c'est la propriété industrielle et commerciale, qui, à peine édifiée dans le rapide et prodigieux enfantement d'un siècle, tremble sur ses récentes fondations, usées, déjà, par l'excès de son poids.

La question ouvrière a pris la place de la question

1, V. la note de la page 296.

agricole, les travailleurs de l'usine celle des paysans, mais c'est toujours la question sociale, c'est-à-dire, au fond, celle de l'organisation économique qui déchaîne la révolution.

*
* *

Sans doute, la grève générale a échoué jusqu'ici. Le referendum des ouvriers boulangers vient encore de tromper les espérances de la Confédération. Sur 1.980 votants, il y eut 848 voix pour la grève, 1.040 contre. Il a dépendu de 200 ouvriers que Paris fût sans pain. On se rassure avec cela ; moi, je trouve que c'est très effrayant.

Les minorités, résolues et dirigées, viennent toujours à bout des majorités. On le sait bien à la Confédération générale, et c'est pourquoi, dit M. Pouget, l'organisation syndicale doit être la négation du système des majorités. « Car, dit-il, si on voulait tenir compte des majorités, le mouvement ouvrier pourrait prendre une autre direction que celle que lui donnent les syndicats révolutionnaires. »

Qu'il y ait, parmi les ouvriers, un grand nombre de bons travailleurs, ennemis des grèves politiques, j'en suis très convaincu. Mais, comme ils n'ont pas de véritable organisation corporative qui, en leur donnant la force morale et économique, permette l'entente entre eux et les patrons, ils vont naturellement à la seule organisation qui existe, et qui est une organisation de guerre sociale. Là, on leur fera bien voir, en dépit de leurs votes, que, suivant le mot de M. Pouget, on n'admet pas, « pour le mouvement ouvrier d'autre direction que celle des syndicats révolutionnaires ».

La Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, très puissante, très bien organisée et très raisonnable, y est venue comme les autres, avec ses 80.000 membres. Mon collègue Basly a beau dire qu'ils ne se laisseront pas faire la loi, c'est une illusion de révolutionnaire assagi. L'influence de la majorité sera annulée par le despotisme de la minorité.

Les typographes donnaient, hier, un bien frappant exemple de cette tyrannie des violents. Leur Fédération a pour secrétaire général un homme de haute valeur, que j'ai le plaisir de connaître, et avec qui, malgré les profonds dissentiments qui nous séparent, j'ai eu les meilleures relations. C'est M. Keufer. Comme le comité central de la Fédération du livre a refusé de prendre part à la grève de protestation contre les événements de Villeneuve-Saint-Georges, son secrétaire général a été aussitôt exécuté dans une réunion de la Bourse du travail. On lui a dit brutalement : « Nous ne pouvons garder à notre tête une momie : laissez la place à d'autres. »

Toute l'histoire des journées de la Révolution n'est pas autre chose que la victoire d'une minorité audacieuse sur des majorités passives.

*
* *

Ainsi, quand j'entends dire que la bourgeoisie se défendra, qu'elle ne se laissera pas exproprier, comme la noblesse de l'ancien régime, je me permets de n'en rien croire. Elle ne se défendra pas, d'abord parce qu'elle n'a et ne veut avoir ni chefs, ni discipline, ni organisation, rien, enfin, de ce qu'ont ses adversaires,

et puis, pour une autre raison, plus profonde et plus décisive.

C'est que, comme la noblesse, elle a, en grande majorité, failli à sa mission. Maîtresse du pouvoir industriel, elle en a usé pour établir sa puissance économique, non pour donner satisfaction aux justes revendications des ouvriers, pour seconder et diriger leurs aspirations légitimes, pour assurer, par l'organisation professionnelle, la paix dans le monde du travail. Elle a opposé aux réformes nécessaires, à la législation sociale, au mouvement corporatif, la plus aveugle résistance ; elle a fait du régime individualiste sa place forte, et c'est lui qui s'écroule aujourd'hui. Elle espère encore le sauver par l'essai de la défense patronale ; il est trop tard ! elle ne fera que hâter la guerre sociale.

Maîtresse du pouvoir politique, elle a accepté, encouragé, accompli de ses propres mains, dans ce pays, la destruction violente de la vie religieuse. Elle a vu s'élever et grandir la tyrannie des sectaires, en accusant de cléricalisme ceux qui voulaient s'y opposer. Elle s'aperçoit aujourd'hui que l'école sans Dieu forme, sous des maîtres athées, l'armée du socialisme, et elle recule effrayée. Il est trop tard ! Elle a vu sans s'émouvoir spolier les religieux et exproprier l'Église, en accusant de réaction ceux qui voulaient les défendre, elle a soutenu de ses votes, de son influence, de son argent, les hommes qui ont ordonné ces violences. Aujourd'hui, elle entend se dresser contre elle-même, au nom des mêmes principes, la menace d'expropriation, et elle a peur. Il est trop tard.

C'est la loi de l'histoire. M. Clemenceau n'y peut rien.

IV. — LE SERMON DE LA PROVIDENCE [1]

L'article que j'ai publié, le mois dernier [2], m'a valu des lettres nombreuses et très intéressantes, dont je remercie infiniment les auteurs, qui la plupart me sont inconnus. Quelques-uns, il est vrai, m'adressent des critiques assez vives : c'est à eux que j'essaierai de répondre aujourd'hui. Comparant l'état de la société moderne à cette fin du XVIIIe siècle qui vit périr celle de l'ancien régime, je disais que la bourgeoisie, comme la noblesse d'alors, était incapable de se défendre contre la révolution grandissante, parce qu'elle porte en elle, dans ses doctrines et dans ses œuvres, le germe même de cette révolution qui la dévore. Et mes correspondants, émus, presque irrités, m'écrivent : « Pourquoi cet anathème ? Vous parlez comme les socialistes ! » Expliquons-nous donc, très loyalement.

Est-il vrai que l'oligarchie qui, depuis plus d'un quart de siècle, s'est attribué tous les privilèges, toutes les jouissances, tous les bénéfices du pouvoir, s'est servie de cette puissance usurpée pour démoraliser le peuple, en l'habituant, par son propre exemple, à détourner de toutes les préoccupations idéales sa pensée, rabaissée vers l'unique souci des profits matériels, afin

1, 7 septembre 1908.
2, V. page 315.

d'établir sur une clientèle de satisfaits la perpétuité de son règne ?

Est-il vrai que, systématiquement, et par calcul d'ambition, inféodée à la franc-maçonnerie, dominée par les étroites conceptions des sectaires, elle a détruit sur notre vieux sol chrétien toute vie religieuse, n'en laissant subsister, malgré elle, que les restes disputés à ses lois, dans une lutte sans trêve, par le courage et le dévouement des catholiques ?

Est-il vrai qu'elle a courbé sous la tyrannie de sa politique le front de la justice, et qu'enfin, par une aberration qui suffirait à la condamner devant l'histoire, elle a désorganisé l'armée de la France, pour la livrer aux haines et aux colères de ceux qui rêvent de l'anéantir ? Quel homme de bonne foi pourrait à ces questions répondre négativement ?

Si encore cette bourgeoisie avait gouverné pour le peuple, source de son pouvoir ? Mais appuyée sur la force financière, soutenue par elle, mêlée à ses affaires, intéressée à ses profits, elle s'est enfermée dans l'égoïsme, ne consentant à jeter aux déshérités quelques lois sociales rares et imparfaites, que pour les fausser aussitôt par son esprit bureaucratique et jacobin, jusqu'au point d'en faire une menace permanente de ruine pour l'État.

Voilà le bilan des hommes qui, depuis trente ans, administrent et gouvernent la France. L'heure du châtiment semble venue pour eux. Qui pourrait s'en plaindre ?

Est-ce donc, me dit-on, que vous leur préférez les hommes de la *Confédération générale du travail ?* Là-dessus, il faut encore s'expliquer.

*
* *

Nul, j'imagine, ne m'accusera d'être partisan de la guerre aux patrons, des violences contre les gendarmes et les soldats, des attaques contre les propriétés. Les hommes qui poussent les ouvriers à ces excès sont des criminels : cela est entendu. La question n'est pas là. Y a-t-il, dans l'entreprise révolutionnaire de la *Confédération,* l'effet d'une juste revendication sociale, voilà le fond du débat. Joseph de Maistre dit : « Dans toutes les séditions, dans toutes les insurrections, dans toutes les révolutions, le peuple commence toujours par avoir raison et finit toujours par avoir tort. » C'est l'histoire de celle qui se prépare. Le peuple a tort dans ses violences, il a raison dans sa revendication professionnelle. Or, pour beaucoup de très honnêtes gens, il s'agit surtout, en détruisant la *Confédération générale du travail*, d'atteindre du même coup le syndicalisme d'où elle est issue. L'individualisme vaincu retrouve ainsi, dans l'effroi de la révolution sociale, un espoir de revanche. Ici, nous ne sommes plus d'accord.

Ce que je reproche à la *Confédération,* ce n'est pas d'avoir soutenu l'idée syndicale, ou, pour mieux parler, l'idée professionnelle, c'est de l'avoir dénaturée en la faussant, de la déshonorer en la compromettant dans la révolution.

M. Pataud a dit à M. de Metz, chef du cabinet de M. de Selves, à propos de la révocation d'un employé municipal, une parole qui découvre toute une mentalité : « Lorsqu'un travailleur est atteint, toute la collectivité a le droit d'intervenir. »

Quelle collectivité ? Il y a, ou plutôt il devrait exister

constitutionnellement dans le pays, des collectivités, non d'ouvriers, mais de travailleurs, comprenant les patrons et les ouvriers du métier ; c'est le corps professionnel. Cette collectivité-là, oui, elle aurait le droit d'intervenir au nom de ses membres, pour les défendre contre les abus de la force et du pouvoir.

Mais ce n'est pas à cette organisation que travaille la *Confédération générale*. La collectivité ouvrière qu'elle tend à former n'est qu'une agglomération plus ou moins compacte : elle veut grouper des individus bien plutôt qu'unir des professions.

*
* *

Sa prétention est de représenter la classe ouvrière, et ce n'est qu'une prétention, puisqu'elle n'en réunit, sous sa direction, qu'une très faible partie.

Mais cette prétention, par elle-même, est antisociale. Qu'il s'agisse de la classe ouvrière ou de la classe patronale, l'organisation de classe est la forme la plus dangereuse de l'individualisme : la seule conception de ces deux classes opposées dans un conflit perpétuel est une monstruosité. C'est l'état de guerre en permanence. Voilà par où l'œuvre de la *Confédération générale* est une œuvre néfaste.

De fait, elle ne s'en cache pas : elle veut la guerre, parce qu'elle veut la destruction du patronat. Sa formule sociale ne va pas au delà de ce programme enfantin, comme si la transformation du patronat et du salariat modernes, à supposer qu'elle doive se produire, pouvait s'accomplir par un coup de force, au lieu d'être le résultat progressif du lent travail des idées et des mœurs.

Au fond, ses meneurs sont de la détestable race des politiciens. « Plus d'un révolutionnaire, dit M. G. Sorel, découvre une âme d'aspirant à la petite bourgeoisie. » A la petite, et peut-être à la grande ! Nous ne gagnerions au triomphe de la *Confédération générale* que d'avoir changé de bourgeois.

*
* *

Me voilà bien à l'aise pour ce qui me reste à dire, et qui, peut-être, ravivera les alarmes de mes correspondants. L'oligarchie dont j'ai dénoncé le règne tyrannique a reçu de Gambetta, son fondateur, à la place des croyances abolies, une vague notion d'imprécise providence. Cela s'est appelé la justice immanente. La voilà qui se lève contre elle.

« Le désordre, dit Lamartine, est la vengeance des masses. » Le peuple corrompu par ses chefs se venge de sa corruption. Qu'ont mis, qu'ont laissé debout dans ces âmes, depuis plus d'un quart de siècle, les hommes qui se sont attribué la tâche de former une France nouvelle ? Par l'école, par l'éducation, par l'exemple, ils y ont tout effacé, la tradition nationale, le culte des vieilles gloires, le souvenir du clocher. Ils n'y ont rien laissé que l'éternel foyer de révolte et de violence qui couve au cœur de l'homme.

Maintenant donc, à son tour, indifférente à Dieu et à la patrie, qu'ils lui ont appris à mépriser, cette foule dépouillée d'espérance et de foi se rue vers la conquête du pouvoir : ruée formidable dont nous ressentons le choc avant-coureur. C'est un spectacle assurément tragique, mais d'une haute philosophie.

Et cependant il y a dans ce peuple, comme dans l'*Homme libre* de Barrès, « des forces qui sommeillent », force des origines, force des traditions, force du bon sens, force du labeur persévérant. Qui les éveillera, pour le rendre vraiment libre ? Question angoissante et profonde où s'enferme notre destin !

Joseph de Maistre écoutait, en 1789, « le sermon que la Providence prêche aux rois ». Voici qu'elle en prêche un autre, et non moins terrible, aux rois de la société moderne. L'entendront-ils mieux que leurs devanciers ?

V. — ON AVAIT DIEU ! [1]

Le *Temps* a montré, ces jours-ci, quelque mauvaise humeur au sujet de mes articles. Je ne m'en plains pas, au contraire, et si je viens aujourd'hui seulement essayer de lui répondre, il en faut accuser les vacances dont les derniers jours ont, pour les députés comme pour les écoliers, un charme singulier.

Mes « allures dégagées devant le péril révolutionnaire » paraissent au *Temps* « absurdes et ridicules », et mon langage lui rappelle le « Crève donc, société ! » du marquis d'Auberive. Car, dit-il, « les conservateurs ont gardé jusqu'ici tous leurs avantages sociaux, leurs hôtels, leurs châteaux, leurs équipages », et « c'est parmi eux qu'il y aurait le plus grand nombre de gens ruinés » par l'avènement du socialisme.

Mon Dieu ! je ne doute point que les amis du *Temps* et moi, nous ne passions, de compagnie, un assez mauvais quart d'heure, le jour où le gouvernement révolutionnaire sera installé, et je crois même que, ce jour-là, le concours de ces « droitiers », dont le *Temps* parle avec une fière désinvolture, ne paraîtra pas aux « gauchards » si fort à dédaigner.

On les verra à leur poste, comme toujours, comme en 1848, comme en 1871, travaillant à sauver la société, livrée à la Révolution par l'exemple des gouvernants.

1. 3 octobre 1908.

J'ai commencé ma vie publique dans cette épreuve ; je crains bien, à son déclin, d'en retrouver l'amertume, et c'est, je l'avoue, une pénible perspective ; à mon âge, on n'a point le goût de ces rudes émotions. Aussi je ne trouve pas, quoi qu'en pense le *Temps*, l'heure propice au « dilettantisme superbe » qu'il a cru discerner dans mon âme, et je ne saurais, en pareille matière, me plaire aux « répliques de comédie » auxquelles il compare mes articles. Je sens bien trop profondément, il peut en être convaincu, le sérieux et la gravité des périls où ses amis nous ont jetés.

*
* *

Seulement, s'ils me menacent comme eux, il y a entre nous une très grande différence.

Pour eux, c'est l'effondrement soudain d'une longue et hautaine prospérité. Pour moi, c'est l'achèvement prévu d'une souffrance de trente années.

J'ai vu, dans mon pays, une coterie politique s'installer au pouvoir par la scandaleuse violence des invalidations, par la distribution corruptrice des places et des rubans, par la complicité forcée de sept cent mille fonctionnaires, cruellement placés entre les sollicitations de leur conscience et celles de la nécessité. J'ai vu ces hommes user de leur puissance pour détruire et fouler aux pieds tout ce que j'ai le plus aimé avec la patrie française, l'Église catholique et les traditions chrétiennes de la nation.

Ce qui me reste à voir pourra coûter davantage à mon bien-être et à mon repos ; mais rien ne saurait être plus douloureux à mon cœur que l'histoire de ce quart de siècle, où j'ai assisté ainsi à la ruine de toutes

les institutions religieuses de la France, voulue, préparée, consommée, par ceux qui l'ont gouvernée.

Dans cette ruine immense, quels sont les hommes d'État qui n'aient eu, par leur initiative, leur complicité ou leur faiblesse, une lourde part de responsabilité ? J'ose le demander au *Temps* qui les a bien connus.

*
* *

Il se croit assuré qu'à l'heure où le socialisme mettra en péril le château, l'hôtel et les équipages qu'il veut bien me supposer, je commencerai à « rire jaune et à regretter amèrement de n'avoir pas plus tôt défendu l'ordre social ».

La plaisanterie est amère, en vérité, s'adressant aux hommes qui eurent le courage, parce qu'ils espéraient ainsi servir efficacement leur religion, de sacrifier leurs pensées intimes et leurs vues personnelles, d'oublier leurs longs espoirs et leurs justes ressentiments, pour essayer de faire vivre une République honnête, libérale et respectueuse des droits de la conscience.

Est-ce leur faute s'ils ont échoué ? si « l'esprit nouveau » que Spuller, las de poursuivre « lentement mais sûrement » la destruction de l'Église catholique, tenta de souffler à son parti, fut balayé par la tempête des passions sectaires ?

Quand, durement blâmés par leurs amis les plus anciens, ils vinrent, pour obéir à d'augustes inspirations, tendre loyalement la main aux adversaires de la veille, comment furent-ils accueillis ? J'entends encore les interruptions violentes, les répliques irritées, les paroles hautaines, par lesquelles fut haché mon discours, lorsque je voulus, quelques mois avant le

meurtre du président Carnot, apporter, au ministère de M. Casimir-Perier, la promesse d'un concours désintéressé contre l'anarchie à chaque heure grandissante.

Pourquoi ces dédains dont l'histoire d'aucun autre régime n'offrit l'exemple ?

Barbé-Marbois raconte qu'au 18 Fructidor, les violents disaient aux modérés : « Montez à la tribune et déclarez que vous auriez voté la mort du roi ! alors vous serez des nôtres. » C'était ici quelque chose de semblable. Il eût fallu monter à la tribune et dire : « J'accepte toute la législation antichrétienne, les lois scolaires, le divorce, les décrets contre les congrégations, demain leur proscription, la destruction progressive du budget des cultes, demain sa suppression ! » Alors on nous eût peut-être accueillis, et on dirait, aujourd'hui, que nous avons bien défendu l'ordre social !

Voilà la vérité, et elle appelle immédiatement une question.

*
* *

Qu'est-ce que l'ordre social ? Le *Temps* croit que, pour nous, c'est celui qui nous assure « une existence confortable ». Cela, c'est la paix du gendarme, comme disait M. Clemenceau, qui garantit au plaisir et au luxe la liberté des jouissances, pendant qu'à son abri s'accomplissent les attentats contre les âmes.

Cette paix du gendarme suffit, j'en conviens, à beaucoup de conservateurs pour qui le premier Mai et l'impôt sur le revenu constituent l'abomination de la désolation. Je ne suis point du nombre, et il y a, en France, beaucoup de braves gens, catholiques et con-

servateurs comme moi, qui n'en sont pas davantage.

Pour ceux-là, la défense de l'ordre social, c'est d'abord le respect et la protection du christianisme, non point le respect hypocrite et la protection formulaire, dont quelques-uns consentent à gratifier une religion bonne pour le peuple et gardienne des coffres-forts, mais la politique chrétienne qui repousse le divorce néfaste entre Dieu et la loi civile, qui demande à la religion le fondement de la morale, ruinée dans les âmes depuis qu'elle en est affranchie, et la base de la justice, flottante comme une balance folle, depuis qu'elle en est séparée.

La défense de l'ordre social, c'est la liberté donnée loyalement aux consciences religieuses dans l'école et dans l'église, au lieu de la stupide tyrannie des instituteurs athées et des maires francs-maçons ; c'est l'égalité assurée à tous les citoyens pour le service de l'État, au lieu du favoritisme sectaire ; c'est l'énergique répudiation des idées, des doctrines et des hommes qui détruisent l'armée nationale et l'amour de la patrie.

Le *Temps* a-t-il oublié les noms de ceux qui furent, dans notre pays, les auteurs ou les complices de la lente destruction du christianisme ?

A-t-il perdu le souvenir de ce « Triomphe de la République », où, sous les yeux de M. Loubet et de M. Waldeck-Rousseau, défilèrent les drapeaux rouges et les troupes de la révolution sociale ?

Il aime à reprocher aux catholiques ce qu'il appelle « la politique du pire ». Cette politique, je la connais bien : c'est celle des hommes qui, pour se maintenir au pouvoir, ayant semé le vent, se plaignent de récolter la tempête.

Elle se lève, en effet, sombre et menaçante. La voyant

se déchaîner, je ne ris ni jaune ni autrement : mais je songe à ce rude balayeur auquel Louis Veuillot comparaît la Révolution, qui, tout en faisant son ouvrage, casse les vitres des bourgeois, et à ceux qui me demandent comment ils auraient pu s'en garer, je réponds, puisque le *Temps* m'y invite, comme le marquis d'Emile Augier : « De mon temps, on avait Dieu ! »

VI. — DURE, MAIS JUSTE [1]

La séance de la Chambre du 23 octobre dernier, où fut discutée l'interpellation sur la *Confédération générale du travail*, appelle quelques réflexions que m'a empêché d'exposer plus tôt la réserve commandée par les émotions de l'autre semaine. Il faut y revenir. Aussi bien le peut-on faire sans quitter le souci patriotique, car l'état intérieur du pays est un élément essentiel de la force extérieure, et les deux questions sont liées.

A ce point de vue, le discours de M. Viviani m'a paru, dans son émouvante éloquence, un symptôme infiniment inquiétant.

Ce n'est pas que je m'indigne beaucoup de l'impunité accordée aux chefs de la Confédération et à la Confédération elle-même. Je me suis récemment expliqué là-dessus [2].

Sans doute, on pouvait dissoudre et condamner. C'était un acte de gouvernement, dont l'énergie eût peut-être justifié l'arbitraire. M. Viviani a donné, pour s'en défendre, des raisons de prétoire qui font, en une telle affaire, assez pauvre figure.

Il s'agissait du salut public, et si jamais cette loi suprême put être invoquée, c'était en face des hommes

1. 21 novembre 1908.
2. V. p. 323 et s.

qui préparent ouvertement la révolution sociale. Quand la maison brûle, il est permis aux pompiers d'éclabousser les voisins, et ce n'est pas assez, pour se dispenser de chasser les incendiaires, que d'autres puissent ramasser la torche arrachée de leurs mains.

*
* *

M. le ministre du travail s'est efforcé d'établir que la détestable propagande de l'antipatriotisme ne pénétrait pas la masse ouvrière. Il a invoqué le congrès de Marseille où la majorité a repoussé la motion du comité confédéral, déclarant que les travailleurs n'ont pas de patrie, et préconisant, en cas de guerre, la grève générale. Oui, cela est vrai ; l'abominable proposition a succombé, mais comment? Les modérés n'ont pas osé la combattre de front. Ils en ont demandé le rejet, parce que, disent ils, « la question du patriotisme ou de l'antipatriotisme relève uniquement de la conscience individuelle ». Théorie non moins antisociale que la brutale négation, parce qu'elle est naïvement destructive de toute solidarité nationale !

Si les ouvriers réunis à Marseille l'ont invoquée, comme le seul moyen qui leur parût efficace pour vaincre la proposition du comité fédéral, c'est qu'ils se sentent bien faibles en face de sa tyrannie ; si elle exprime leur pensée, c'est que sa funeste influence les a déjà profondément contaminés.

M. Viviani n'a point dissipé cette effrayante alternative.

Mais quoi? Pour frapper la Confédération, il eût fallu poursuivre des hommes, demain peut-être maîtres du pouvoir, à cause de leurs idées, de leurs discours

et de leurs écrits! Qui, parmi les ministres, se fût chargé de requérir contre eux?

La casuistique de M. Viviani cache, avec des mots, cette impuissance faite des complicités de la veille et des ménagements du lendemain. Ce n'est pas le souci de la légalité qui paralyse le gouvernement, c'est la conscience de sa débilité congénitale.

*
* *

La question, d'ailleurs, n'est pas de celles qui se peuvent trancher par une mesure de police; elle est autrement profonde et complexe. M. Viviani le sait bien, et il a cherché, de son attitude, d'autres raisons. C'est la partie de son discours vraiment forte et intéressante.

Une idée la domine, qui, un moment, m'a donné l'espoir d'une conclusion résolument sociale : l'organisation du travail, mot redoutable et fécond, dont Charles Benoist rappelait hier, dans la *Revue des Deux Mondes*, la troublante origine et montrait cependant, depuis les temps de Louis Blanc jusqu'aux nôtres, l'inéluctable obsession.

Suivant l'esprit qui l'anime, c'est un symbole d'anarchie ou une formule de gouvernement. Le discours de M. le ministre du travail n'a fait apparaître que le symbole.

« Comment! s'est-il écrié, dans une apostrophe dont je ne méconnais pas la puissance, c'est au moment où le monde patronal — c'est son droit et son devoir — se resserre de tous côtés, c'est au moment où, à l'image de la Confédération ouvrière, il fortifie, lui aussi, — c'est son droit, — toutes les forteresses, c'est à ce moment-là que, profitant de la violence de

quelques-uns, nous irions désarmer pour les luttes professionnelles le plus grand nombre des ouvriers ? »

Il dénombrait cette force patronale : les 100.000 commerçants fédérés et les 120.000 syndiqués de l'industrie, avec leur comité général et leurs 29 comités régionaux, et il répétait :

« C'est au moment où ces forces patronales se resserrent que nous viendrions demander aux ouvriers d'abandonner leur organisation ! »

De telles paroles sont à la fois l'irréfutable constatation du fait le plus redoutable de notre temps, et l'écrasant aveu du désordre engendré par la fausse conception de l'organisation ouvrière.

C'est la guerre de classes proclamée, acceptée, légalement reconnue par les pouvoirs publics.

Oui, il est vrai, le monde du travail est dans cet état ; l'armée des patrons s'organise, chaque jour, plus forte et mieux armée, en face de l'armée des ouvriers, chaque jour plus puissante et mieux disciplinée : et — j'en suis d'accord avec M. Viviani — entre ces belligérants, il est inique que le pouvoir intervienne pour briser, au profit de l'un, les forces de l'autre. C'est pourquoi le voilà spectateur inutile du terrible champ clos d'où les explosions, comme celle de Villeneuve-Saint-Georges, surgissent comme l'éruption du volcan travaillé par la lave.

*
* *

Ah ! je comprends le cri douloureux du ministre du travail : « Dire que des hommes qui ont donné la flamme de leur jeunesse et la force de leur maturité au prolétariat, sont ceux qui, par une fatalité à la fois

trop injuste et trop dure, portent toujours le poids de ces funèbres conflits ! »

La fatalité est dure, j'en conviens, mais non pas injuste. En 1883, quaud fut votée la loi des syndicats, je disais à la tribune : « Organisés pour la guerre, les syndicats deviendront des instruments d'oppression ; en face des ouvriers, les patrons s'organiseront aussi, et ce sera une guerre impie où la patrie française s'épuisera dans des luttes sans fin [1]. »

Alors nous demandions non pas l'organisation des travailleurs, qui n'est qu'un groupement d'individus, mais celle du corps professionnel, qui réunit les deux facteurs de la production dans une institution publiquement reconnue. Pour ce corps professionnel, — Gailhard-Bancel l'a très opportunément rappelé à la fin de la séance du 23 octobre, — nous réclamions la propriété corporative, sans laquelle l'ouvrier, épave de la société dont il soutient la vie, est réduit à se flétrir lui-même de ce nom de prolétaire, tragique expression d'une misère qu'il subit, inconscient de sa cause profonde.

*
* *

On n'a point voulu nous entendre parce que la conception corporative heurtait, de front, l'individualisme révolutionnaire, et, pour une autre cause encore, parce que nous ne consentions point à donner aux travailleurs, comme fondement de leur organisation, la révolte contre Dieu.

Un quart de siècle a passé. Les lois sociales se sont

1. V. *Discours du comte Albert de Mun*, t. III, p. 76.

accumulées. M. Deschanel, dans un discours de haute et belle tenue, les a fièrement énumérées. Les unes ont sombré dans le gouffre des abus, comme la loi d'assistance ; les autres se heurtent au mur infranchissable des obstacles financiers, comme la loi des retraites. Toutes, nous les avions proposées les premiers, en les appuyant sur l'organisation corporative, seul moyen de les rendre fécondes. Mais nous étions les cléricaux ! On a refusé de nous écouter. Il ne fallait « ni réaction, ni révolution » ; il fallait par-dessus tout rester « laïques ». J'ai eu le regret d'entendre M. Deschanel s'attarder à ces formules usées.

Maintenant, dans le monde du travail, désorganisé et laïcisé, la guerre de classes est officiellement déclarée, et l'orateur du gouvernement en proclame la fatalité. Elle est dure, mais elle est juste.

VII. — L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE [1]

Qui se souvient encore du congrès de la Confédération générale du travail, tenu à Marseille au mois d'octobre dernier ?

Depuis, la vie a marché : menaces de guerre, affaire Steinheil, affaire Mattis, grand complot réactionnaire, sans compter les élections sénatoriales et le budget de quatre milliards, c'est de quoi faire oublier un si pauvre fait divers. Pourtant, ce fait divers est la préface de l'histoire qui s'écrira demain. Dans quelques années peut-être nos fils la liront avec des larmes.

Ainsi, en 1871, après les jours sombres de la Commune, nous apprenions l'histoire de « l'Internationale ». Retenons bien les noms des chefs de la C. G. T. : qui sait à quel drame ils sont destinés ?

Au congrès de Marseille, comme on discutait avec passion l'attitude du comité confédéral dans la récente émeute de Draveil, un orateur, M. Mathieu, conseiller prud'homme parisien du bâtiment, s'écria : « Vous voulez faire la révolution derrière votre bol de tisane. On ne crée une armée révolutionnaire que par l'action. »

La création d'une armée révolutionnaire, voilà l'idée dominante du congrès, celle qui a été ratifiée par 947 voix, c'est-à-dire par les voix de 947 représentants de groupes organisés, contre 0 et 109 bulletins blancs, en

1. 6 janvier 1909.

déclarant que « les actes du bureau et du comité confédéral ont été l'expression du mandat qui leur avait été confié ».

Je voudrais essayer de préciser, s'il se peut, l'état d'esprit des hommes qui préparent ainsi notre avenir.

*
* *

Dans la collection si intéressante des *Mémoires et Documents* du Musée social, le très distingué délégué au service industriel et ouvrier, M. Léon de Seilhac, vient de publier le compte rendu de ce congrès, auquel il a assisté.

Il faut méditer cette œuvre historique, d'autant plus saisissante qu'elle est une pure et simple analyse des débats, écrite avec la sincérité d'un loyal observateur.

La municipalité de Marseille ayant refusé la Bourse du travail, le congrès se tint dans la salle de banquet Lovy, « le Brébant parisien ». Il y avait là 500 délégués, porteurs de 1.118 mandats. Depuis deux ans la Confédération a gagné 91.125 membres et 151 groupes, et elle compte aujourd'hui 294.398 adhérents, répartis en 2.586 syndicats.

Évidemment ces 300.000 hommes ne sont qu'une minorité dans la massse énorme des travailleurs ; mais cette minorité est agissante et organisée ; elle incarne les revendications populaires. Le jour où, servie par les circonstances, elle se mobilisera, la solidarité ouvrière entraînera derrière elle la foule industrielle. C'est l'armée active de la révolution sociale. Dans ses états de situation figurent des corps puissants, les 20.000 hommes des textiles, les 40.000 du bâtiment,

les 44.000 des chemins de fer, et les 45.000 mineurs dont l'admission fut un évènement.

M. Broutchoux s'en est vivement plaint au congrès, et sans mâcher les mots. En sa qualité d'anarchiste, c'est un homme furieusement autoritaire, comme il apparut à une des séances qu'il présidait et dans laquelle il eut, pour rappeler à l'ordre les interrupteurs, une parole bien propre à rendre jaloux M. Brisson. « Il y a, s'écria-t-il, des orateurs qui embêtent, mais il y a des interrupteurs qui sont encore plus embêtants, s'il se peut. »

M. Broutchoux, donc, se montra très irrité par l'admission de ces mineurs dont il repousse l'idée réformiste. Ce sont, dit-il, « des instruments entre les mains des politiciens », et il nomma de toute la bouche quelques-uns de mes plus notoires collègues, Basly et Lamendin, Bouveri et Jaurès, et encore « l'ex-camarade Briand ».

Mais le secrétaire général de la Fédération lui répliqua : « Notre entrée a trop effrayé le gouvernement pour que vous laissiez croire que ses craintes étaient peu fondées. »

*
* *

Je ne sais pas si le gouvernement a été effrayé, en effet, de cette adhésion des mineurs. Mais s'il l'a été, il a eu bien raison et nous ferons bien, nous autres bourgeois, d'en peser aussi la gravité.

Lorsqu'elle fut connue, les politiques avisés, dont la grande habileté consiste à se jeter dans les bras des révolutionnaires pour mieux les contenir, s'en réjouirent comme d'un coup de maître. Je les entends encore :

« Vous verrez : ces mineurs sont des sages ; Lamendin est un conservateur et Basly presque un réactionnaire. Ces 45.000 hommes vont tenir tête, dans la Confédération, aux révolutionnaires. » Le congrès de Marseille est venu et M. de Seilhac nous apprend que « les mineurs se sont abstenus sur la question de l'antipatriotisme, tout en s'excusant de leur abstention. Dans tous les autres votes, ils se sont solidarisés avec le comité confédéral. »

Voilà, prise sur le fait, l'inévitable sujétion du nombre aux volontés actives. L'exemple est frappant et montre combien fragile est la confiance que, dans une récente discussion, M. Viviani témoignait en la vertu des éléments modérés. M. Clemenceau, quelques jours avant le congrès, avait, dans son discours de Bandol, fait appel à cette confiance dans le parti réformiste. « Que la Confédération, disait-il, soit momentanément aux mains des perturbateurs, cela n'est pas contestable. Mais il n'en est pas moins vrai que l'immense majorité des adhérents sont ennemis des méthodes violentes. » En effet, les statistiques sont décisives : en tenant compte seulement des organisations qui ont plus de 10.000 membres, les révolutionnaires en ont 64.000, les réformistes 95.590, presque 32.000 de plus. M. Clemenceau le savait ; il savait aussi que le vote par mandats annulait cette majorité, et il se croyait bien sûr de son fait quand il ajoutait : « Au lieu de porter la main sur ce commencement d'organisation ouvrière, il nous paraît plus politique de permettre à la majorité de rétablir elle-même sa puissance par la simple vertu d'un scrutin normal qui fera rentrer dans l'ombre une minorité de dictateurs sans mandat. »

Au congrès qu'arriva-t-il ? M. Victor, du bâtiment,

lut ces paroles du président du Conseil et il ajouta : « Les organisations qui réclament le referendum sont condamnées d'avance par ce texte ; *elles savent de qui elles font le jeu.* » Cela suffit pour parer « le coup du referendum ». Il fut repoussé, comme la représentation proportionnelle, par 741 voix contre 383 et 19 bulletins blancs.

*
* *

La grande discussion sur l'antimilitarisme ne fut pas moins instructive. Un fait suffit à marquer ici les dispositions de l'assemblée. Il y avait, à l'ordre du jour du congrès, un certain nombre de questions professionnelles : les heures du travail, les accidents, le lock-out. Aucune ne fut discutée. Pendant quatre jours on batailla sur le comité confédéral, sur la représentation proportionnelle, et sur les relations internationales.

On était au vendredi. Le congrès allait finir le lendemain. Des questions professionnelles, pas un mot. L'antimilitarisme absorba les deux dernières journées.

Là, par exemple, on se passionne et ce qu'on entend est à faire frémir. M. Ebers dit : « Le devoir du syndicat est d'être antipatriote ; la patrie pour nous n'existe pas, nous n'en avons pas. » M. Janvion déclare que l'antimilitarisme n'est pas suffisant et qu'il y faut ajouter l'antipatriotisme. M. Mathieu dit que les terrassiers « lui ont donné mandat à l'unanimité de voter la motion qui conclut à la propagande non seulement antimilitariste, mais antipatriotique ».

Les modérés, les réformistes essayèrent, il est vrai, de résister au courant. Mais comment? Par une motion

qui déclarait que « la question du patriotisme et de l'antipatriotisme relève uniquement de la conscience individuelle », puis par un discours, d'ailleurs courageux et habile, de M. Niel qui, sans combattre directement l'antimilitarisme, s'attacha à montrer que c'était une discussion d'ordre politique, qui n'a pas sa place dans une assemblée syndicale.

Rien n'y fit. Le lendemain, la discussion reprit avec ardeur, et cette fois presque exclusivement sur l'antipatriotisme. Les hervéistes, nombreux dans le congrès, donnèrent en masse. Il y eut, dit le rédacteur, nettement anarchiste, de la *Voix du peuple*, vingt et un discours de réunion publique.

Le comité confédéral, effrayé de l'intervention des hervéistes, modifia la formule de sa motion en disant seulement, sans parler de désertion ni d'insurrection, « que les travailleurs n'ont pas de patrie ». C'est un mot de Karl Marx ; mais on n'en nomma pas l'auteur, suspect, paraît-il, aux confédérés.

La motion fut adoptée par 681 suffrages, contre 421 et 43 bulletins blancs, sur 1.145, les mineurs s'étant abstenus. Voilà la puissance des réformistes !

*
* *

Tel fut le congrès de Marseille. Cela est un peu plus important, j'imagine, que le scandale du jour.

Le pire est qu'il n'y a pas de remède à cette effrayante situation. Il faut en courir le risque formidable. Car elle est le fruit d'un quart de siècle de corruption sociale et morale. C'est une misérable illusion de croire qu'un coup de force peut y mettre un terme.

La Confédération générale n'est pas une cause, c'est

un effet. Il y eut à Marseille une discussion très instructive sur la fusion des fédérations de métier dans les fédérations d'industrie. M. Gerôme la demandait, « parce qu'il ne doit pas y avoir d'intérêt corporatif, mais seulement l'intérêt général », et cet intérêt général, quel est-il ? La lutte contre le patronat organisé, pour laquelle le prolétariat doit s'organiser à son tour ; il ne peut le faire que par la fusion de toutes les fédérations. M. Latapie, des métallurgistes, dit : « Les patrons ont créé des caisses de résistance avec plus de 800.000 francs de cotisations. Ils peuvent résister à six mois de grève générale. Pour leur résister nous-mêmes, il faut faire la fusion. »

A cet argument je défie qu'on trouve une réponse. La Confédération est dans la logique des faits. En face des patrons, les ouvriers ont le droit de se coaliser. C'est la juste conséquence des doctrines proclamées par ceux qui, il y a vingt-cinq ans, au lieu d'organiser les professions, armèrent les patrons et les ouvriers pour la guerre sociale.

D'autres, à cette époque, la prévoyaient et annonçaient l'épouvantable rencontre des intérêts et des passions qui grondent à nos oreilles. Dans le même temps, ils conjuraient les maîtres de la France de ne pas détruire dans l'âme populaire, en la fermant aux leçons du christianisme, la source des grandes vertus de devoir et de sacrifice qui font les soldats et les patriotes.

Ils ne furent pas écoutés. Tout se paye à la fin. Nous touchons à l'échéance.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Pour Dieu.

DEUXIÈME PARTIE

Pour la France.

TROISIÈME PARTIE

Pour le Peuple.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.




BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21038 1171

